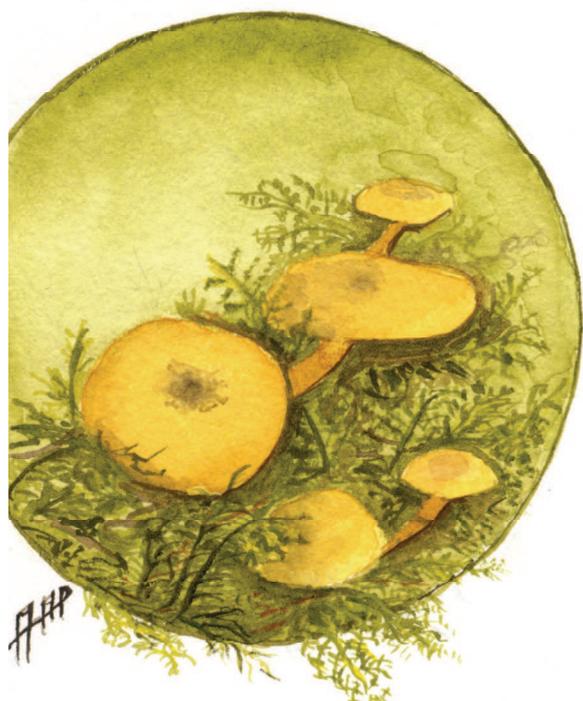


**Bulletin de la**  
**Société**  
**Mycologique et**  
**Botanique de la**  
**Région**  
**Chambérienne**



**n° 15**  
**2010**

## **SOCIÉTÉ MYCOLOGIQUE ET BOTANIQUE DE LA RÉGION CHAMBÉRIENNE**

Association à but non lucratif créée en 1961, membre de la Fédération Mycologique et Botanique Dauphiné-Savoie reconnue d'utilité publique.

### **OBJECTIFS :**

Faire progresser les connaissances et la protection en mycologie et en botanique.

### **ACTIVITÉS :**

Sorties sur le terrain : une vingtaine par an, en semaine et le week-end.

Réunions de détermination et de formation mycologique et botanique tous les lundis à 20 heures au siège social à la maison des associations de Chambéry. Loupes binoculaires, microscopes et bibliothèque sont à la disposition des adhérents.

Plusieurs soirées conférences sont organisées au cours de l'année.

### **SIÈGE SOCIAL :**

Maison des associations  
Boîte U 10  
rue Saint-François-de-Sales  
73000 CHAMBÉRY

### **BUREAU :**

Président d'honneur : Madame le maire de Chambéry.

Président : Maurice Durand.

Vice-présidents : Thierry Delahaye, André Dudoret, Gérard Mouton.

Secrétaires : Anne-Marie Prieur, Régine Revel.

Trésoriers : Véronique Le Bris, Claude Choudin.

### **COTISATION :**

Le montant annuel est fixé en assemblée générale (24 euros en 2010).

# ÉDITORIAL

Pour l'année internationale de la diversité biologique (2010) et à la veille de son cinquantième anniversaire (2011), la Société Mycologique et Botanique de la Région Chambérienne foisonne encore d'activités :

- Des sorties sur le terrain pratiquement toutes les semaines, conférences, soirées thématiques.
- Des sorties botaniques pour le public en collaboration avec le Parc naturel régional du massif des Bauges.
- L'inventaire des plantes et des champignons sur les îlots de sénescence dans la forêt communale de la Motte-Servolex (onze parcelles sur 20 hectares).
- L'animation botanique dans le jardin botanique du musée des Charmettes à Chambéry.
- Les rencontres mycologiques de Beaufort, une semaine où scientifiques et amateurs partagent leur passion des champignons.
- L'exposition dans l'espace animation du centre commercial de Chamnord pendant toute une semaine ; nous continuerons à cette occasion l'évolution entreprise vers des thématiques plus didactiques sur les écosystèmes.
- Notre participation à fête de la science avec la galerie Eurêka à Chambéry. Nous ne pouvons pas négliger l'année de la diversité biologique, et le cent cinquantième anniversaire du rattachement de la Savoie à la France, en faisant apparaître par une conférence, la contribution de la flore savoyarde à la flore de la France, et en offrant des sorties pour les scolaires et pour les adultes.
- Notre participation aux nombreux stages de formation avec notre fédération.
- La création d'un nouveau site internet.
- Le déménagement de notre local privatif de quelques mètres pour un local plus grand. L'ancien ne permettait plus d'entreposer notre bibliothèque et notre matériel de microscopie. L'accès direct au couloir nous donne une totale satisfaction. Nous remercions la municipalité de Chambéry et plus particulièrement Madame Claudine Mourrier, ainsi que l'ensemble du personnel de la maison des associations qui ont permis cette modification attendue.
- Nous avons aussi pu bénéficier d'un local plus sec en sous-sol pour nos matériels d'exposition.
- Une collaboration avec le Conservatoire du patrimoine naturel de Savoie pour notre participation au portail de la biodiversité, base de données qui regroupera les informations des naturalistes savoyards.
- Prenant encore en compte que 2010 est l'année internationale de la diversité biologique, et 2012 le tricentenaire de la naissance de Jean-Jacques Rousseau, il nous est alors apparu évident de réaliser un inventaire des plantes, des champignons et des mousses sur les lieux de promenade du philosophe qui était aussi un précurseur de l'écologie. Il écrivait en 1761 *"D'ailleurs, la nature semble vouloir dérober aux yeux des hommes ses vrais attraits, auxquels ils sont trop peu sensibles, et qu'ils défigurent quand ils sont à leur portée : elle fuit les lieux fréquentés ; c'est au sommet des montagnes, au fond des forêts, dans des îles désertes, qu'elle étale ses charmes les plus touchants."*

C'est bien parce que la majorité des membres de notre association répond toujours présente que nous pouvons assurer la réussite de ces projets. Chacun suivant ses connaissances dans les sciences naturelles apporte sa pierre à l'édifice et contribue ainsi à la transmission de ce savoir, et à la valorisation du patrimoine naturel de notre département.

C'est aussi grâce à ces travaux que notre bibliothèque a pu s'enrichir de nombreux livres de détermination mais aussi d'ouvrages spécialisés sur la compréhension des écosystèmes naturels.

Nous constatons que l'étude de la biodiversité par une approche écologique semble être de plus en plus prise en compte par la jeune génération. Avec ses quarante neuf ans, la SMBRC doit se sentir jeune c'est pourquoi l'exposition de Chamnord et l'inventaire des Charmettes s'appuient sur cette thématique.

Notre bulletin s'est enrichi cette année de quatre pages couleurs, une amélioration maintes fois sollicitée, mais qui pour des raisons budgétaires n'avait pu aboutir. Nous remercions le Conseil Général de la Savoie et plus spécialement son Président pour le soutien qu'il apporte désormais à nos projets.

Le Président,  
Maurice Durand

# Montagne

Loin des brumes de la vallée  
Loin de toutes les vilénies  
Que la vie a accumulées  
Comme il fait beau  
Là haut !  
La gentiane bleue fleurit  
D'un bleu que le ciel envie.  
Le ciel scintille  
Et le soleil qui brille  
Éclabousse de sa lumière  
L'eau qui jaillit.  
La fleur qui vit,  
Et l'on ne peut que se pencher  
Pour admirer tant de beauté  
Et tant de pureté.

Arthur Lequay

# FLORE VERNALE À SAINT-PIERRE-DE-CURTILLE

## COMPTE RENDU DE LA SORTIE DU SAMEDI 28 MARS 2009

Par Catherine Garraud

Après la trêve hivernale, nous sommes impatients de faire en ce samedi 28 mars notre première sortie de l'année. La météo n'annonçait pas un temps clément et malheureusement, pour une fois elle ne s'est pas trompée. C'est donc sous la pluie que nous nous retrouvons à sept au point de rendez-vous à Chamnord. Après une phase d'interrogation : "On annule, on part quand même ?", la couleur du ciel ne nous laissant espérer aucune éclaircie, nous décidons quand même de maintenir la sortie en la réduisant à deux heures, l'envie d'herboriser étant la plus forte.

Après un regroupement dans les voitures, nous nous rendons à l'église de Saint-Pierre-de-Curtille. Trois adhérents de la société nous rejoignent et deux personnes de la commune nous attendent. C'est une agréable surprise de voir que l'envoi d'un courrier à la mairie, annonçant notre sortie, a été utile. Nous sommes donc douze à nous rendre en voiture à l'orée du bois au dessus de Saint-Pierre-de-Curtille. Aussitôt sortis des voitures, nous commençons par explorer un talus. Comme tous les ans, les violettes sont à cette saison au rendez-vous et nous rappellent que la détermination d'une plante n'est pas simple. Gérard Mouton commence par nous dire que pour identifier les violettes acaules, il n'utilise plus le critère de la présence ou de l'absence de stolons !!! Ce n'est pas un critère fiable... Alors que l'année passée, un tableau récapitulatif des principaux critères d'identification des violettes nous avait rendus presque optimistes quand à leur détermination, tout ou presque est à recommencer... Il nous propose d'observer les glandes nectarifères à l'extrémité des étamines inférieures et donc de disséquer l'éperon, ce qui est difficile sur le terrain surtout sous la pluie. La forme de ces glandes est un critère fiable... Certains sont perplexes, décidément le genre *Viola* n'est pas facile à suivre. Il identifie ainsi *Viola alba* subsp. *scotophylla* et *Viola odorata*.

Ce talus comporte également plusieurs *Carex* dont *Carex halleriana* et *Carex caryophyllea*. La détermination de *Lamium maculatum* et *Lamium purpureum* avec des critères simples, tube de la corolle oblique pour l'un et droit pour l'autre, permet de rassurer les débutants qui commençaient à se demander où ils étaient tombés. Puis nous abandonnons ce talus pour prendre un chemin en forêt qui monte légèrement. La présence de châtaigniers et de frondes de fougères aigles de l'année passée indiquent que le milieu est acide. Nous observons un tremble tombé au sol. Arthur Lequay nous explique que c'est un bois blanc qui était utilisé pour faire du papier, mais jamais en ébénisterie, et que c'est un bois de chauffage très médiocre. Arthur nous donne aussi des renseignements fort intéressants sur la géologie locale en nous faisant observer des calcaires vieux de 130 millions d'années ; il nous parle de la dernière glaciation wurmienne qui s'est produite dans la région et prit fin il a 12 000 ans. De quoi méditer sur la place de l'homme dans la nature et faire preuve d'humilité.

Le sous-bois est parsemé d'*Anemone nemorosa*. Nous empruntons sur la gauche un sentier qui monte davantage où nous trouvons un autre *Carex*, *Carex pilosa*, une population typique de *Luzula sylvatica*. Enfin, avec beaucoup de plaisir nous admirons *Erythronium dens-canis*, but principal de cette sortie. Les premiers ont des fleurs un peu fanées, mais nous avons la chance de pouvoir en observer d'autres bien épanouis, ce sont des fleurs magnifiques dont nous ne nous lassons pas ; quelques photos s'imposent. Nous arrivons ensuite au point culminant avec une belle vue sur la vallée, la pluie s'est arrêtée et nous en profitons pour faire une pause agrémentée de quelques gâteaux et bonbons, il ne faut pas perdre les bonnes habitudes. Nous empruntons ensuite un autre chemin pour rentrer, en faisant attention car la pluie rend le terrain glissant ; un petit détour permet d'observer *Corydalis solida*. Nous quittons ensuite tout sentier pour monter à travers une coupe de bois. Nous nous demandons où nos guides nous entraînent. Arthur nous montre alors "la Pierre des Évêques" et nous raconte cette page d'histoire régionale.

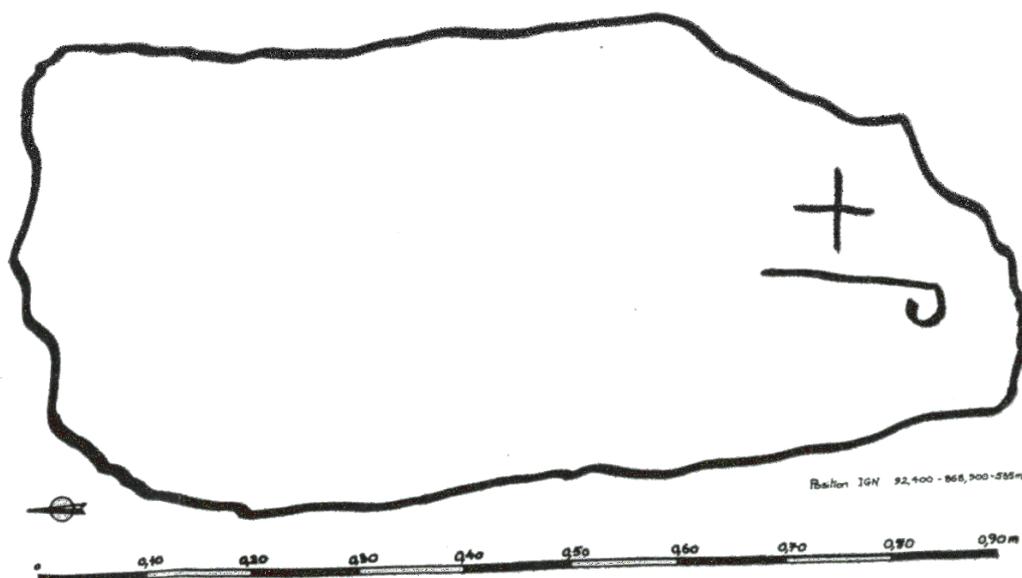
"Lors de la création du diocèse de Chambéry, les évêques de Belley et de Chambéry se trouvaient en désaccord sur les limites territoriales de leurs évêchés entre les paroisses de Lucey et de Saint-Pierre-de-Curtille. Ils décidèrent qu'ils partiraient tout deux de leur évêché respectif sur le dos de leur mule et au premier chant du coq, ils marcheraient à la rencontre l'un de l'autre et au point de contact on placerait la borne limite de leurs diocèses. La veille du départ, le prélat bugiste rendit visite à son coq, le suppliant de lancer très tôt son chant matinal ; et à titre d'encouragement, le volatile reçut trois rations de bon grain. Pendant ce temps, le prélat savoyard privait son coq de toute nourriture.

Le lendemain, le coq savoyard, le gésier vide, chanta beaucoup plus tôt que d'habitude alors que le coq bugiste rassasié, ne lança son premier coquerico qu'au moment où le soleil était déjà haut dans le ciel. La borne fut bien placée au point de rencontre des mules, et c'est pour cela qu'elle se trouve

à 30 km de Chambéry et seulement à 10 km de Belley ; il est vrai qu'il fallait traverser le Rhône et qu'il n'y avait pas de pont... La borne gravée de la croix et de la crosse git sur la crête du mont Landard".

Nous sommes tous ébahis par les connaissances qu'Arthur possède dans tous les domaines. De plus, le fait que nos guides trouvent toujours des endroits aussi intéressants hors des sentiers battus demeure pour moi un mystère.

Nous rejoignons les voitures, il est déjà 18 heures, nous n'avons pas vu le temps passer. Nous ne regrettons pas d'avoir affronté la pluie, cette première sortie fut très agréable et nous a apporté beaucoup de choses au niveau botanique, bien sûr, mais aussi géologique et historique.



#### LA PIERRE DES ÉVÊQUES

(Dessin d'après frottis de Jean-Charles Simon)

Le Bugey, Bulletin de la Société Historique, Littéraire et Scientifique 1979, fascicule 66.

#### LISTE DES PLANTES OBSERVÉES

(d'après les notes de Thierry Delahaye, tous les relevés sont localisés sur la commune de Saint-Pierre-de-Curtille).

Lieu-dit : Le Mollard

Altitude : 450 m

Coordonnées : longitude 3,8534 gr – latitude 50,8649 gr

Talus en bordure de route :

|  |   |
|--|---|
| <i>Alliaria petiolata</i> (M. Bieb.) Cavara & Grande<br>(alliaire officinale)                        | <i>Centaurea scabiosa</i> L. subsp. <i>scabiosa</i> (centaurée scabieuse)                       |
| <i>Allium vineale</i> L. (ail des vignes)  | <i>Cruciata laevipes</i> Opiz (croisette commune)   |
| <i>Anthriscus sylvestris</i> (L.) Hoffm. subsp. <i>sylvestris</i><br>(cerfeuil des prés)             | <i>Dactylis glomerata</i> L. subsp. <i>glomerata</i> (dactyle aggloméré)                        |
| <i>Anthyllis vulneraria</i> L. (anthyllide vulnérable)   | <i>Euphorbia amygdaloides</i> L. subsp. <i>amygdaloides</i><br>(euphorbe à feuilles d'amandier) |
| <i>Arabis turrata</i> L. (arabette tourette)   | <i>Euphorbia cyparissias</i> L. (euphorbe faux cyprès)  |
| <i>Asplenium adiantum-nigrum</i> L. subsp. <i>adiantum-nigrum</i><br>(asplénium noir)                | <i>Evonymus europaeus</i> L. (fusain d'Europe)  |
| <i>Asplenium trichomanes</i> L. (capillaire des murailles)   | <i>Fragaria vesca</i> L. (fraisier des bois)  |
| <i>Bellis perennis</i> L. subsp. <i>perennis</i> (pâquerette)  | <i>Galium mollugo</i> L. subsp. <i>erectum</i> Syme (gaillet dressé)                            |
| <i>Brachypodium sylvaticum</i> (Huds.) P. Beauv. subsp. <i>sylvaticum</i><br>(brachypode des forêts) | <i>Geranium robertianum</i> L. subsp. <i>robertianum</i><br>(herbe à Robert)                    |
| <i>Cardamine hirsuta</i> L. (cardamine hirsute)  | <i>Glechoma hederacea</i> L. (lierre terrestre)   |
| <i>Carex caryophyllea</i> Latourr. (laïche du printemps)   | <i>Hippocrepis comosa</i> L. (hippocrépide à toupet)  |
| <i>Carex halleriana</i> Asso subsp. <i>halleriana</i> (laïche de Haller)                             | <i>Hypericum perforatum</i> L. subsp. <i>perforatum</i><br>(millepertuis perforé)               |
|  | <i>Lamium maculatum</i> (L.) L. (lamier tacheté)  |

*Lamium purpureum* L. (lamier poupre)  
*Lonicera xylosteum* L. (chèvrefeuille des haies)  
*Luzula campestris* (L.) DC. (luzule des champs)  
*Luzula pilosa* (L.) Willd. (luzule poilue)  
*Muscari neglectum* Guss. ex Ten. (muscaris à grappe)  
*Plantago lanceolata* L. subsp. *lanceolata* (plantain lancéolé)  
*Potentilla neummanniana* Rchb. (potentille du printemps)  
*Potentilla sterilis* (L.) Garcke (potentille faux fraisier)  
*Primula veris* L. subsp. *veris* (primevère officinale)  
*Primula vulgaris* Huds. subsp. *vulgaris* (primevère acaule)  
*Ranunculus bulbosus* L. subsp. *bulbosus*  
 (renoncule bulbeuse)  
*Ranunculus ficaria* L. (ficaire)  
*Ribes alpinum* L. (groseillier des Alpes)  
*Rubia peregrina* L. subsp. *peregrina* (garance voyageuse)  
*Rumex acetosa* L. subsp. *acetosa* (rumex oseille)  
*Sanguisorba minor* Scop. subsp. *minor* (petite sanguisorbe)

*Saponaria ocymoides* L. subsp. *ocymoides* (saponaire rose)  
*Sedum cepaea* L. (orpin pourpier)  
*Sedum sexangulare* L. (orpin à six angles)  
*Silene vulgaris* (Moench) Garcke subsp. *vulgaris* (silène enflé)  
*Stellaria media* (L.) Vill. subsp. *media* (mouron des oiseaux)  
*Taraxacum officinale* F. H. Wigg. (pissenlit officinal)  
*Teucrium chamaedrys* L. (germandrée petit chêne)  
*Teucrium scorodonia* L. subsp. *scorodonia*  
 (germandrée des bois)  
*Urtica dioica* L. subsp. *dioica* (ortie dioïque)  
*Veronica hederifolia* L. subsp. *hederifolia*  
 (véronique à feuilles de lierre)  
*Viola alba* Besser subsp. *scotophylla* (Jord.) Nyman  
 (violette à feuilles sombres)  
*Viola hirta* L. (violette hérissée)  
*Viola odorata* L. (violette odorante)  
*Viola riviniana* Rchb. subsp. *riviniana* (violette de Rivinus)

Lieu-dit : Le Mont Landard

Altitude : 470 m

Coordonnées : longitude 3,8508 gr – latitude 50,8671 gr

Boisements :

*Abies alba* Mill. subsp. *alba* (sapin blanc)  
*Anemone nemorosa* L. (anémone des bois)  
*Carex digitata* L. (laïche digitée)  
*Carex flacca* Schreb. subsp. *flacca* (laïche glauque)  
*Carex pilosa* Scop. (laïche poilue)  
*Carex sylvatica* Huds. subsp. *sylvatica* (laïche des forêts)  
*Castanea sativa* Mill. (châtaignier)  
*Corylus avellana* L. (noisetier)  
*Cytisus scoparius* (L.) Link subsp. *scoparius* (genêt à balais)  
*Daphne laureola* L. subsp. *laureola* (daphné lauréole)  
*Dryopteris carthusiana* (Vill.) H. P. Fuchs  
 (dryoptéris de Chartreuse)  
*Dryopteris filix-mas* (L.) Schott (fougère mâle)  
*Erythronium dens-canis* L. (érythron dent de chien)  
*Fraxinus excelsior* L. subsp. *excelsior* (frêne)  
*Helleborus foetidus* L. (ellébore fétide)  
*Hippocrepis emerus* (L.) Lassen subsp. *emerus*  
 (coronille arbrisseau)  
*Ilex aquifolium* L. (houx)

*Luzula sylvatica* (Huds.) Gaudin subsp. *sylvatica*  
 (luzule des forêts)  
*Mercurialis perennis* L. (mercuriale vivace)  
*Oxalis acetosella* L. (oxalis petite oseille)  
*Picea abies* (L.) H. Karst. subsp. *abies* (épicéa)  
*Polygonatum multiflorum* (L.) All.  
 (sceau de Salomon multiflore)  
*Polypodium interjectum* Shivas (polypode intermédiaire)  
*Polystichum aculeatum* (L.) Roth (polystic à aiguillons)  
*Populus tremula* L. (tremble)  
*Pteridium aquilinum* (L.) Kuhn subsp. *aquilinum*  
 (fougère aigle)  
*Pulmonaria montana* Lej. subsp. *montana*  
 (pulmonaire des montagnes)  
*Ribes alpinum* L. (groseillier des Alpes)  
*Robinia pseudoacacia* L. (robinier faux acacia)  
*Ruscus aculeatus* L. (fragon piquant)  
*Salix caprea* L. (saule des chèvres)  
*Sambucus nigra* L. (sureau noir)

Lieu-dit : Le Mont Landard

Altitude : 580 m

Coordonnées : longitude 3,8451 gr – latitude 50,8785 gr

Affleurement rocheux, point de vue :

*Asplenium fontanum* (L.) Bernh. subsp. *fontanum*  
 (asplénium des fontaines)  
*Erythronium dens-canis* L. (érythron dent de chien)  
*Hippocrepis emerus* (L.) Lassen subsp. *emerus*  
 (coronille arbrisseau)

*Prunus mahaleb* L. (bois de Sainte-Lucie)  
*Quercus humilis* Mill. subsp. *humilis* (chêne pubescent)  
*Sedum album* L. subsp. *album* (orpin blanc)  
*Sesleria caerulea* (L.) Ard. subsp. *caerulea* (seslérie bleuâtre)

Lieu-dit : Le Mont Landard

Altitude : 550 à 575 m

Coordonnées : longitude 3,8450 gr – latitude 50,8718 gr

Boisements à tendance acidophile vers la Pierre des Évêques :

*Clematis vitalba* L. (clématite blanche)  
*Corydalis solida* (L.) Clairv. subsp. *solida*  
 (corydale à tubercule plein)  
*Galium odoratum* (L.) Scop. (gaillet odorant)  
*Lathyrus linifolius* (Reichard) Bässler subsp. *montanus*  
 (Bernh.) Bässler (gesse à feuilles de lin)  
*Lathyrus vernus* (L.) Bernh. subsp. *vernus* (gesse printanière)  
*Lonicera periclymenum* L. subsp. *periclymenum*  
 (chèvrefeuille des bois)  
*Ornithogalum pyrenaicum* L. (ornithogale des Pyrénées)

*Ruscus aculeatus* L. (fragon piquant)  
*Scilla bifolia* L. (scille à deux feuilles)  
*Teucrium scorodonia* L. subsp. *scorodonia*  
 (germandrée des bois)  
*Veronica officinalis* L. (véronique officinale)  
*Viburnum lantana* L. (viorne lantane)  
*Viola alba* Besser subsp. *alba* (violette blanche)  
*Viola reichenbachiana* Jord. ex Boreau  
 (violette de Reichenbach)



*Luzula sylvatica* (Hudson) Gaudin

Herbier Thierry Delahaye : Sainte-Marie-d'Alvey, La Blanchinière, 400 m, 10 mai 1996.

Souvent confondue avec *Luzula sieberi* Tausch qui pousse dans les forêts de conifères et les landes à éricacées en montagne, *Luzula sylvatica* préfère les ravins frais de l'étage collinéen sous feuillus. Remarquez la robustesse de la plante et la largeur des feuilles.

# HERBORISATION PRINTANIÈRE À VRAISIN (LUCEY)

## COMPTE-RENDU DE LA SORTIE DU 25 AVRIL 2009

Texte et dessins d'Anne-Marie Prieur

La route n'est pas longue aujourd'hui. Quelques kilomètres seulement en direction du mont du Chat, avec une belle vue sur le lac du Bourget, et un passage dans le tunnel du Chat, nous conduisent au milieu d'une campagne vallonnée. Un décor planté de vignes pour toile de fond. Le soleil et la chaleur réjouissent les cœurs. Une petite route sinueuse nous mène au lieu-dit Vraisin sur la commune de Lucey.

Chaque année, le printemps revenu, une joyeuse effervescence s'empare de tous les adhérents de la S.M.B.R.C. Vite, chacun s'équipe et rejoint le groupe, ne perd pas une minute, met en éveil tous ses sens pour ne rien manquer. D'ailleurs, à peine la route traversée, nous voilà déjà penchés vers le talus. Sur le programme, il était mentionné "Les boisements thermophiles de Vraisin" ; allons-nous les atteindre bientôt ? Cela est moins sûr ! Faire avancer les botanistes au début d'une balade relève d'une gageure. Pas à pas, la progression est extrêmement lente, car tout un chacun, avide de découvertes, ne veut pas en perdre une miette !

Le circuit prévu, mûrement préparé par nos guides Arthur Lequay et Gérard Mouton, doit nous conduire à travers différents milieux. La biodiversité sera certainement très riche. La preuve en est, dès la première prospection le long du talus sec. Une très jolie fabacée, à la fleur tout de brique vêtue, posée dans l'herbe comme un bijou, est très vite remarquée malgré sa petite taille : *Lathyrus sphaericus*. C'est une petite plante élégante avec ses feuilles linéaires-lancéolées à une paire de folioles et son unique fleur ne dépassant pas un centimètre. Sa présence atteste d'un endroit chaud et sec, elle nous vient du Sud. Un petit orpin annuel attire notre attention : *Sedum rubens*. L'orpin rougeâtre s'est choisi la place la plus chaude, à côté d'un caillou. Il a d'ailleurs la peau "mi-bronzée, mi-coup de soleil !" On le reconnaît à ses feuilles demi-cylindriques obtuses. Quelques poacées : *Poa pratensis*, le pâturin des prés, *Bromus erectus*, le brome érigé, *Avenula pubescens*, l'avoine pubescente, *Anthoxanthum odoratum*, la flouve odorante, ajoutent une note de légèreté à l'ensemble.

Enfin les bois ! Le long du sentier qui grimpe dans une chênaie à buis, nous croisons une autre poacée, une forestière délicate, aux épillets peu nombreux et pendants : *Melica nutans*, la mélisse penchée. *Carex digitata*, la laïche digitée, nous expose ses belles touffes aux feuilles vert clair. Ses épis supérieurs sont groupés comme les doigts d'une main.

Avant de prendre plus d'altitude, nous quittons le couvert forestier pour faire une incursion dans une pelouse sèche. Pauvre pelouse ! Elle a été amputée d'une bonne moitié pour laisser la place à une future vigne ! Et une de plus ! Mine déconfitée devant cette vision d'une nature abîmée. Mais tournons-nous vers la partie haute encore intacte. Elle nous offre son cortège de plantes habituelles avec des géophytes représentées



*Lathyrus sphaericus* Retz.

par les orchidées, des phanérophtes représentées par *Genista tinctoria*, le genêt des teinturiers et *Laburnum anagyroides*, le cytise et de nombreuses hémicryptophytes comme cette apiacée le peucedan des montagnes, *Oreoselinum nigrum* aux feuilles très découpées avec des segments foliaires étalés à angle droit.

Arthur, ayant préféré l'ombre des arbres, commence à s'impatienter et nous signale qu'il serait temps de poursuivre car l'heure tourne. Toute la troupe s'exécute et marche d'un bon pas. Pas d'arrêt avant le pied de la falaise, c'est sûr. La marche est silencieuse. Quand soudain nous apparaît la falaise inondée de soleil. Il fait très chaud au pied du rocher et c'est tout le cortège des plantes xérothermophiles qui prédomine : *Anthericum ramosum*, l'anthericum rameux, *Dianthus sylvestris*, l'œillet des rochers, *Stachys recta*, l'épiaire droite, *Fumana procumbens*, le fumana couché, *Allium sphaerocephalon*, l'ail à tête ronde et *Argyrolobium zanonii*, l'argyrolobe de Zanon. Un peu plus loin, le rose fuchsia du *Geranium sanguineum*, le géranium sanguin, ne passe pas inaperçu.

Après ce bain de chaleur, nous retrouvons la forêt et un peu de fraîcheur. Au lieu dit Le Plat nous passons dans une prairie où Gérard nous montre un autre ail : *Allium carinatum*, l'ail caréné, mais sans les fleurs, nous restons quelque peu perplexes. Nous reprenons notre sentier forestier où le sol est ici plus acide, en témoigne la présence de châtaigniers. Ici *Carex* et autres luzules sont à l'honneur.

Certains préfèrent les joncacées avec *Luzula nivea*, la luzule blanc de neige, *Luzula pilosa*, la luzule poilue et *Luzula forsteri*, la luzule de Forster, cette dernière étant différente de *pilosa* par ses feuilles beaucoup plus fines. D'autres préfèrent les cypéracées avec *Carex digitata*, la laïche digitée, *Carex montana*, des montagnes, *Carex sylvatica*, des forêts. Les fabacées ne sont pas en reste ; nous remarquons *Lathyrus linifolius*, la gesse des montagnes, aux belles feuilles vertes dessus et glauques dessous.

Nous pénétrons dans un pâturage où les poacées sont déjà bien hautes. Nous avisons un gros tas de pierres qui nous révèlent la présence d'une deuxième petite station de *Lathyrus sphaericus*, de plusieurs géraniums et d'*Arabis turrita*, l'arabette tourette.

Les heures ont passé si vite ! Il est grand temps de prendre le chemin du retour. Plus d'herborisation, les jambes vont bon train dans le sentier de descente. Mais au moment de rejoindre nos voitures, comme des enfants qui ne veulent pas rentrer, nous faisons encore un petit tour dans un petit pré autrefois cultivé. Deux belles touffes d'*Ajuga genevensis*, la bugle de Genève, au bleu intense, attirent les photographes et clôturent superbement cette riche promenade au dessus de Lucey.

Ils sont insatiables ces botanistes et il faut que le jour se mette à baisser pour qu'ils se décident enfin à rentrer. Alors, à bientôt !

## LISTE DES PLANTES OBSERVÉES

(d'après les notes de Thierry Delahaye, tous les relevés sont localisés sur la commune de Lucey).

Lieu-dit : Vraisin

Altitude : 350 m

Coordonnées : longitude 3,8446 gr – latitude 50,8337 gr

Talus fauché en bordure de route :

|   |  |
|---|--|
| <i>Acer campestre</i> K. Maly (érable champêtre)  | <i>Crataegus monogyna</i> Jacq. subsp. <i>monogyna</i><br>(aubépine à un style)                  |
| <i>Acer monspessulanum</i> L. (érable de Montpellier)   | <i>Cruciata laevipes</i> Opiz (croisette commune)  |
| <i>Achillea millefolium</i> L. subsp. <i>millefolium</i> (achillée millefeuille)                          | <i>Echium vulgare</i> L. subsp. <i>vulgare</i> (vipérine vulgaire)                               |
| <i>Anthoxanthum odoratum</i> L. subsp. <i>odoratum</i><br>(flouve odorante)                               | <i>Erigeron annuus</i> (L.) Desf. (vergerette annuelle)  |
| <i>Anthyllis vulneraria</i> L. subsp. <i>polyphylla</i> (DC.) Nyman<br>(anthyllide à nombreuses feuilles) | <i>Euphorbia amygdaloides</i> L. subsp. <i>amygdaloides</i><br>(euphorbe à feuilles d'amandier)  |
| <i>Arabis hirsuta</i> (L.) Scop. (arabette hérissée)  | <i>Fraxinus excelsior</i> L. subsp. <i>excelsior</i> (frêne)                                     |
| <i>Arabis turrita</i> L. (arabette tourette)  | <i>Galium mollugo</i> L. subsp. <i>erectum</i> Syme (gaillet dressé)                             |
| <i>Arenaria serpyllifolia</i> L. subsp. <i>serpyllifolia</i><br>(sabline à feuilles de serpolet)          | <i>Geranium pyrenaicum</i> Burm. f. subsp. <i>pyrenaicum</i><br>(géranium des Pyrénées)          |
| <i>Avena pubescens</i> (Huds.) Dumort. subsp. <i>pubescens</i><br>(avoine pubescente)                     | <i>Glechoma hederacea</i> L. (lierre terrestre)  |
| <i>Bromus erectus</i> Huds. subsp. <i>erectus</i> (brome dressé)  | <i>Hedera helix</i> L. subsp. <i>helix</i> (lierre)  |
| <i>Buxus sempervirens</i> L. (buis)   | <i>Hippocrepis comosa</i> L. (hippocrévide à toupet)   |
| <i>Carex caryophylla</i> Latourr. (laïche du printemps)   | <i>Holcus lanatus</i> L. (houque laineuse)   |
| <i>Carex flacca</i> Schreb. subsp. <i>flacca</i> (laïche glauque)   | <i>Hypochaeris radicata</i> L. subsp. <i>radicata</i> (porcelle enracinée)                       |
| <i>Carex halleriana</i> Asso subsp. <i>halleriana</i> (laïche de Haller)                                  | <i>Lamium galeobdolon</i> (L.) L. subsp. <i>montanum</i> (Pers.) Hayek<br>(lamier des montagnes) |
| <i>Carex spicata</i> Huds. (laïche en épi)  | <i>Lathyrus sphaericus</i> Retz. (gesse à graines sphériques)                                    |
| <i>Cerastium brachypetalum</i> Desp. ex Pers.<br>subsp. <i>brachypetalum</i> (céraiste à pétales courts)  | <i>Ligustrum vulgare</i> L. (troène)   |
| <i>Clematis vitalba</i> L. (clématite blanche)  | <i>Lonicera etrusca</i> Santi (chèvrefeuille de Toscane)   |
| <i>Corylus avellana</i> L. (noisetier)  | <i>Lonicera xylostium</i> L. (chèvrefeuille des haies)   |
|   | <i>Lotus corniculatus</i> L. subsp. <i>corniculatus</i> (lotier corniculé)                       |

*Luzula campestris* (L.) DC. (luzule des champs)  
*Medicago lupulina* L. subsp. *lupulina* (minette)  
*Muscari neglectum* Guss. ex Ten. (muscaria à grappe)  
*Myosotis ramosissima* Rochel subsp. *ramosissima*  
 (myosotis rameux)  
*Orchis simia* Lam. (orchis singe)  
*Origanum vulgare* L. subsp. *vulgare* (marjolaine sauvage)  
*Plantago lanceolata* L. subsp. *lanceolata* (plantain lancéolé)  
*Plantago media* L. subsp. *media* (plantain moyen)  
*Poa pratensis* L. (pâturin des prés)  
*Prunus mahaleb* L. (bois de Sainte-Lucie)  
*Quercus humilis* Mill. subsp. *humilis* (chêne pubescent)  
*Ranunculus bulbosus* L. subsp. *bulbosus*  
 (renoncule bulbeuse)  
*Rubia peregrina* L. subsp. *peregrina* (garance voyageuse)  
*Rumex acetosa* L. subsp. *acetosa* (rumex oseille)  
*Salvia pratensis* L. subsp. *pratensis* (saugue des prés)

*Sanguisorba minor* Scop. subsp. *minor* (petite sanguisorbe)  
*Saponaria ocymoides* L. subsp. *ocymoides* (saponaire rose)  
*Saxifraga tridactylites* L. (saxifrage à trois doigts)  
*Sedum album* L. subsp. *album* (orpin blanc)  
*Sedum rubens* L. subsp. *rubens* (orpin rougeâtre)  
*Tamus communis* L. (herbe aux femmes battues)  
*Teucrium chamaedrys* L. (germandrée petit chêne)  
*Trifolium pratense* L. subsp. *pratense* (trèfle des prés)  
*Veronica arvensis* L. (véronique des champs)  
*Veronica chamaedrys* L. subsp. *chamaedrys*  
 (véronique petit chêne)  
*Veronica persica* Poir. (véronique de Perse)  
*Viburnum lantana* L. (vioerne lantane)  
*Vicia hirsuta* (L.) Gray (vesce hérissée)  
*Vicia sativa* L. subsp. *nigra* (L.) Ehrh. (vesce noire)  
*Vicia sepium* L. (vesce des haies)

Lieu-dit : Vraisin

Altitude : 370 m

Coordonnées : longitude 3,8461 gr – latitude 50,8328 gr

Boisement :

*Acer campestre* K. Maly (érable champêtre)  
*Buxus sempervirens* L. (buis)  
*Carex digitata* L. (laïche digitée)  
*Hippocrepis emerus* (L.) Lassen subsp. *emerus*  
 (coronille arbrisseau)  
*Ligustrum vulgare* L. (troène)  
*Melica nutans* L. (mélique penchée)

*Melittis melissophyllum* L. subsp. *melissophyllum*  
 (mélitte à feuilles de mélisse)  
*Polypodium interjectum* Shivas (polypode intermédiaire)  
*Primula veris* L. subsp. *veris* (primevère officinale)  
*Quercus humilis* Mill. subsp. *humilis* (chêne pubescent)  
*Rhamnus cathartica* L. (nerprun purgatif)  
*Ruscus aculeatus* L. (fragon piquant)

Lieu-dit : Vraisin

Altitude : 370 à 390 m

Coordonnées : longitude 3,8467 gr – latitude 50,8320 gr

Pelouse sèche abandonnée, partiellement détruite par une plantation de vigne :

*Arabis hirsuta* (L.) Scop. (arabette hérissée)  
*Bromus erectus* Huds. subsp. *erectus* (brome dressé)  
*Carex flacca* Schreb. subsp. *flacca* (laïche glauque)  
*Carex halleriana* Asso subsp. *halleriana* (laïche de Haller)  
*Carlina vulgaris* L. subsp. *vulgaris* (carline vulgaire)  
*Cephalanthera longifolia* (L.) Fritsch  
 (céphalanthère à longues feuilles)  
*Clematis vitalba* L. (clématite blanche)  
*Cornus sanguinea* L. subsp. *sanguinea* (cornouiller sanguin)  
*Galium obliquum* Vill. (gaillet oblique)  
*Genista tinctoria* L. subsp. *tinctoria* (genêt des teinturiers)  
*Globularia bisnagarica* L. (globulaire allongée)  
*Hippocrepis comosa* L. (hippocrévide à toupet)  
*Hypochaeris maculata* L. (porcelle tachetée)

*Inula montana* L. (inule des montagnes)  
*Laburnum anagyroides* Medik. subsp. *anagyroides*  
 (cytise à grappes)  
*Linum catharticum* L. (lin purgatif)  
*Melittis melissophyllum* L. subsp. *melissophyllum*  
 (mélitte à feuilles de mélisse)  
*Onobrychis viciifolia* Scop. (esparcette à feuilles de vesce)  
*Ophrys araneola* Rchb. (ophrys araignée précoce)  
*Ophrys insectifera* L. (ophrys mouche)  
*Orchis militaris* L. (orchis militaire)  
*Orchis morio* L. subsp. *morio* (orchis bouffon)  
*Oreoselinum nigrum* Delarbre (peucedan des montagnes)  
*Polygala comosa* Schkuhr subsp. *comosa* (polygale à toupet)  
*Rubia peregrina* L. subsp. *peregrina* (garance voyageuse)

Lieu-dit : Vraisin

Altitude : 420 à 450 m

Coordonnées : longitude 3,8482 gr – latitude 50,8323 gr

Sentier au pied de la falaise :

*Allium sphaerocephalon* L. subsp. *sphaerocephalon*  
 (ail à tête ronde)  
*Amelanchier ovalis* Medik. (amélanchier à feuilles ovales)  
*Anthericum ramosum* L. (anthéricum rameux)  
*Argyrolobium zanonii* (Turra) P. W. Ball subsp. *zanonii*  
 (argyrolobe de Zanon)  
*Asplenium ceterach* L. subsp. *ceterach* (doradille)  
*Asplenium fontanum* (L.) Bernh. subsp. *fontanum*  
 (asplénium des fontaines)  
*Asplenium ruta-muraria* L. subsp. *ruta-muraria*  
 (rue des murailles)  
*Asplenium trichomanes* L. (capillaire des murailles)  
*Carex ornithopoda* Willd. subsp. *ornithopoda*  
 (laïche pied d'oiseau)

*Cervaria rivini* Gaertn. (peucedan herbe aux cerfs)  
*Dianthus sylvestris* Wulfen subsp. *sylvestris*  
 (œillet des rochers)  
*Fumana procumbens* (Dunal) Gren. (fumana couché)  
*Geranium sanguineum* L. (géranium sanguin)  
*Juniperus communis* L. subsp. *communis* (genévrier commun)  
*Lactuca perennis* L. subsp. *perennis* (laitue vivace)  
*Laserpitium siler* L. subsp. *siler* (laser siler)  
*Polygonatum odoratum* (Mill.) Druce  
 (sceau de Salomon officinal)  
*Sesleria caerulea* (L.) Ard. subsp. *caerulea* (seslérie bleuâtre)  
*Stachys recta* L. subsp. *recta* (épière droite)  
*Tanacetum corymbosum* (L.) Sch. Bip.  
 subsp. *corymbosum* (tanaïse en corymbes)

Lieu-dit : Le Plat  
Altitude : 430 à 440 m  
Coordonnées : longitude 3,8502 gr – latitude 50,8327 gr

Prairie :

*Allium carinatum* L. subsp. *carinatum* (ail caréné)  
*Anthoxanthum odoratum* L. subsp. *odoratum*  
(flouve odorante)  
*Carex flacca* Schreb. subsp. *flacca* (laïche glauque)  
*Carex tomentosa* L. (laïche à utricules tomenteux)  
*Dactylis glomerata* L. subsp. *glomerata* (dactyle aggloméré)  
*Daucus carota* L. subsp. *carota* (carotte)  
*Euphorbia dulcis* L. (euphorbe douce)

*Galium verum* L. subsp. *verum* (gaillet jaune)  
*Holcus lanatus* L. (houque laineuse)  
*Pulmonaria montana* Lej. subsp. *montana*  
(pulmonaire des montagnes)  
*Tragopogon pratensis* L. subsp. *orientalis* (L.) Celak.  
(salsifis d'Orient)  
*Viola riviniana* Rchb. subsp. *riviniana* (violette de Rivinus)



Lieu-dit : Les Golets  
Altitude : 390 à 400 m  
Coordonnées : longitude 3,8492 gr – latitude 50,8387 gr

Boisements, bordures de piste :

*Acer opalus* Mill. (érable à feuilles d'obier)  
*Acer platanoides* L. subsp. *platanoides* (érable plane)  
*Ajuga reptans* L. (bugle rampante)  
*Alliaria petiolata* (M. Bieb.) Cavara & Grande  
(alliaire officinale)  
*Anemone nemorosa* L. (anémone des bois)  
*Aquilegia vulgaris* L. subsp. *vulgaris* (ancolie vulgaire)  
*Campanula persicifolia* L. subsp. *persicifolia*  
(campanule à feuilles de pêcher)  
*Campanula rotundifolia* L. subsp. *rotundifolia*  
(campanule à feuilles rondes)  
*Carex digitata* L. (laïche digitée)  
*Carex montana* L. (laïche des montagnes)  
*Carex sylvatica* Huds. subsp. *sylvatica* (laïche des forêts)  
*Carpinus betulus* L. (charme)  
*Castanea sativa* Mill. (châtaignier)  
*Convallaria majalis* L. (muguet)  
*Daphne laureola* L. subsp. *laureola* (daphné lauréole)  
*Evonymus europaeus* L. (fusain d'Europe)  
*Fragaria vesca* L. (fraisier des bois)  
*Hedera helix* L. subsp. *helix* (lierre)  
*Lathyrus linifolius* (Reichard) Bässler subsp. *montanus*  
(Bernh.) Bässler (gesse à feuilles de lin)  
*Lathyrus pratensis* L. subsp. *pratensis* (gesse des prés)  
*Lathyrus vernus* (L.) Bernh. subsp. *vernus* (gesse printanière)  
*Listera ovata* (L.) R. Br. (listère ovale)  
*Luzula forsteri* (Sm.) DC. subsp. *forsteri* (luzule de Forster)

*Luzula nivea* (L.) DC. (luzule blanc de neige)  
*Luzula pilosa* (L.) Willd. (luzule poilue)  
*Melica uniflora* Retz. (mélique uniflore)  
*Neottia nidus-avis* (L.) Rich. (néottie nid d'oiseau)  
*Poa nemoralis* L. subsp. *nemoralis* (pâturin des bois)  
*Populus tremula* L. (tremble)  
*Ribes alpinum* L. (groseillier des Alpes)  
*Solidago virgaurea* L. subsp. *virgaurea* (verge d'or)  
*Sorbus aria* (L.) Crantz subsp. *aria* (alouchier)  
*Sorbus torminalis* (L.) Crantz (alisier)  
*Tilia platyphyllos* Scop. subsp. *platyphyllos*  
(tilleul à larges feuilles)  
*Veronica serpyllifolia* L. subsp. *serpyllifolia*  
(véronique à feuilles de serpolet)  
*Vicia sepium* L. (vesce des haies)  
*Vinca minor* L. (petite pervenche)  
*Vincetoxicum hircynicum* Medik. (dompte venin)

Lieu-dit : Les Golets  
Altitude : 380 à 390 m  
Coordonnées : longitude 3,8512 gr – latitude 50,8395 gr

Pâturage avec tas de pierres :

|  |   |
|--|---|
| <i>Agrimonia eupatoria</i> L. (aigremoine eupatoire)   | <i>Geranium robertianum</i> L. subsp. <i>robertianum</i> (herbe à Robert)         |
| <i>Allium vineale</i> L. (ail des vignes)  | <i>Geranium rotundifolium</i> L. (géranium à feuilles rondes)                     |
| <i>Anthoxanthum odoratum</i> L. subsp. <i>odoratum</i><br>(flouve odorante)                              | <i>Geum urbanum</i> L. (benoîte commune)  |
| <i>Anthriscus sylvestris</i> (L.) Hoffm. subsp. <i>sylvestris</i><br>(cerfeuil des prés)                 | <i>Holcus lanatus</i> L. (houque laineuse)  |
| <i>Arabidopsis thaliana</i> (L.) Heynh. (arabette de Thalius)  | <i>Hypericum perforatum</i> L. subsp. <i>perforatum</i><br>(millepertuis perforé) |
| <i>Arabis turrata</i> L. (arabette tourette)   | <i>Lathyrus sphaericus</i> Retz. (gesse à graines sphériques)                     |
| <i>Avenula pubescens</i> (Huds.) Dumort. subsp. <i>pubescens</i><br>(avoine pubescente)                  | <i>Muscari comosum</i> (L.) Mill. (muscari à toupet)                              |
| <i>Bellis perennis</i> L. subsp. <i>perennis</i> (pâquerette)  | <i>Myosotis ramosissima</i> Rochel subsp. <i>ramosissima</i><br>(myosotis rameux) |
| <i>Bromus erectus</i> Huds. subsp. <i>erectus</i> (brome dressé)   | <i>Orchis mascula</i> (L.) L. subsp. <i>mascula</i> (orchis mâle)                 |
| <i>Bromus sterilis</i> L. (brome stérile)  | <i>Plantago lanceolata</i> L. subsp. <i>lanceolata</i> (plantain lancéolé)        |
| <i>Cardamine hirsuta</i> L. (cardamine hirsute)  | <i>Poa trivialis</i> L. subsp. <i>trivialis</i> (pâturin commun)                  |
| <i>Cerastium brachypetalum</i> Desp. ex Pers.<br>subsp. <i>brachypetalum</i> (céraiste à pétales courts) | <i>Polygonatum odoratum</i> (Mill.) Druce<br>(sceau de Salomon officinal)         |
| <i>Cerastium glomeratum</i> Thuill. (céraiste aggloméré)   | <i>Saxifraga granulata</i> L. subsp. <i>granulata</i> (saxifrage granulée)        |
| <i>Dactylis glomerata</i> L. subsp. <i>glomerata</i> (dactyle aggloméré)                                 | <i>Trifolium campestre</i> Schreb. subsp. <i>campestre</i> (trèfle jaune)         |
| <i>Euphorbia cyparissias</i> L. (euphorbe faux cyprès)   | <i>Valerianella locusta</i> (L.) Laterr. (valérianelle potagère)                  |
| <i>Fragaria moschata</i> Weston (fraisier musqué)  | <i>Veronica arvensis</i> L. (véronique des champs)                                |
| <i>Geranium columbinum</i> L. (géranium colombin)  | <i>Vicia hirsuta</i> (L.) Gray (vesce hérissée)                                   |
|  | <i>Vicia sepium</i> L. (vesce des haies)  |

Lieu-dit : Vraisin  
Altitude : 380 à 390 m  
Coordonnées : longitude 3,8437 gr – latitude 50,8354 gr

Ancienne culture :

*Ajuga genevensis* L. (bugle de Genève)  
*Arabis sagittata* (Bertol.) DC. (arabette sagittée)  
*Lamium purpureum* L. (lamier pourpre)  
*Medicago arabica* (L.) Huds. (luzerne d'Arabie)  
*Reseda phyteuma* L. subsp. *phyteuma* (réséda raiponce)  
*Saponaria ocymoides* L. subsp. *ocymoides* (saponaire rose)  
*Sonchus oleraceus* L. (laiteron maraîcher)



# BALADE À LA CROIX DE CHEVROTIÈRE À JARRIER

## COMPTE RENDU DE LA SORTIE DU 23 MAI 2009

Par Arthur Lequay

En ce 23 mai 2009 nous voilà une douzaine à la maison forestière de l'Oullaz, point de départ de notre périple. Épicéas et sapins sont en pleine floraison ; le moindre impact sur une branche provoque un nuage de pollen. Près d'un grand panneau érigé par l'Office National des Forêts pousse l'épine vinette qui commence à fleurir et un sorbier de Mougeot. Cette année, l'abondance des fleurs des différents sorbiers, *Sorbus aria*, *Sorbus aucuparia*, *Sorbus mougeotii*, est surprenante. Est-ce le résultat de la modification du climat ? J'ai rarement récolté leurs fruits en ces lieux pour nos expositions...

Le chemin de la Croix de Chevrotière entre dans la pessière. Le sureau rouge est là, bien fleuri ; ses fruits laxatifs crus donnent, une fois cuits, une gelée d'un très beau rouge. Dans l'herbe, se dressent quelques tiges de la luzule penchée aux épis allongés, plante peu commune en Savoie. Un litige s'élève ayant pour objet une jolie violette à l'éperon blanc. S'il y a une feuille basale : *Viola riviniana* ; pas de feuille basale : *Viola canina*. Ce problème, il y a bien longtemps que je me le suis posé !

La floraison, dans l'ombre du bois, n'est pas très avancée, il faut se contenter de feuilles ; le gaillet à feuilles rondes voisine avec la moehringie à trois nervures, une fleur épanouie de cette dernière confirmera sa détermination. La sapinière suit la pessière puis l'horizon s'éclaircit et nous débouchons au soleil dans un site splendide ; Saint-Jean-de-Maurienne est là, juste à nos pieds, mais pratiquement mille mètres plus bas ! Nous sommes ici en promenade botanique, alors commençons par les plantes. Tout d'abord, chose importante, le substrat : roche cristalline donc plantes calcifuges. Nous trouvons bien épanouie la silène des rochers, la minuartie à feuilles de mélèze en petites touffes non encore fleuries qu'il s'agit de reconnaître à son port et, dans les fentes de rochers l'asplenium septentrional. Mais que fait donc là un érable de Montpellier ? Plante indiquée comme calcicole thermophile, d'après les flores jusqu'à 800 m et nous sommes à 1500 m ? Je sais, je le connais bien, nous l'avons trouvé lors d'une sortie botanique sur les gneiss du Sapey à 1700 m (Delahaye & Lequay, 1998). Il est donné comme espèce méridionale craignant les hivers rigoureux. Bah ! Il y a des exceptions dans toutes les espèces !

Il y a là, et c'est une découverte pour la plupart des participants, une belle station de genévrier sabine. Plante toxique qui fut employée à des fins abortives avec souvent le décès de la parturiente suite à de graves hémorragies. La neige des fleurs couvre les buissons d'amélanchiers. Le raisin d'ours rampe sur les rochers et la potentille des rochers dresse sa tige aux jolies fleurs blanches. Dommage, nous sommes venus trop tôt, les magnifiques lis orangés ne présentent que de maigres tiges peu développées. L'exposition et la sécheresse du milieu conviennent à quelques pins sylvestres et chênes pubescents. Le panorama depuis l'endroit où nous sommes est splendide. Une table d'orientation très bien faite nous détaille tous les sommets depuis, à l'extrême gauche le Grand Perron des Encombres jusqu'à l'extrême droite le Pic de l'Étendard. Le site présente un grand intérêt au niveau géologique. Nous sommes sur une roche cristalline d'âge primaire formant le Grand Châtelard, zone dauphinoise recouverte jusqu'à notre droite par sa couverture de schistes du Lias, d'âge secondaire. Ces terrains imperméables à pentes relativement douces sont couverts de pâturages, les stations du Corbier et de La Toussuire s'y sont installées. En face de nous la série ultra-dauphinoise : le flysch des Aiguilles d'Arves vient chevaucher la zone dauphinoise. Épaisse masse de terrains glissés sur le gypse (couche "savon" des géologues). À gauche se dresse perpendiculairement à la vallée de l'Arve la zone subbriançonnaise, terrains calcaires au relief vigoureux : Perron des Encombres et Croix des Têtes.

Nous retournons alors vers notre point de départ en direction des chalets "Sur la Balme". Biscutelles et pastels des teinturiers rivalisent à qui aura la palme du plus beau jaune d'or. Nous sommes au contact entre les schistes et la roche cristalline et la flore y est plus exubérante. La présence d'une bugle pyramidale nous permet de nous remémorer les différentes espèces du genre *Ajuga*. La fétuque paniculée dresse ses touffes curieusement poussées : jamais à touche-touche mais distantes les unes des autres de quelques décimètres. Fléau des pâturages maigres sur silice, ses feuilles raides et piquantes sont refusées par le bétail. L'asphodèle blanc, sans doute la plus belle observation de la journée, dresse ses longues grappes de fleurs d'un blanc éclatant. Sa racine charnue, riche en amidon fut employée pour fabriquer une colle, fort appréciée des relieurs. Au bord du chemin, un thlaspi alpestre dresse une longue grappe de silicules en cœur. Le style court ne dépassant pas l'échancrure de la silicule nous indique l'espèce : *brachypetala*. Le bleu profond des gentianes acaules émaille la pelouse.

Retour par les pâturages où orchis sureau jaunes et rouges se disputent la gloire à côté de nombreux orchis mâles. Le chemin qui nous ramène est bordé par le jaune d'innombrables barbarées vulgaires. Et voilà les voitures, après-midi bien rempli ; que de souvenirs à répertorier. Je sais que je reviendrai en ces lieux si riches, ne serait-ce que pour y récolter le genévrier sabine utile à notre animation dans la galerie du centre commercial de Chamnord en septembre prochain.



*Centaurea triumfettii* All.

Herbier Thierry Delahaye : Jarrier, Croix de la Chevrotière, 1520 m, 28 mai 2009.

*Centaurea triumfettii* est une espèce encore mal connue en Savoie. C'est par ailleurs une espèce "complexe" dont le découpage en sous-espèces ou en "petites" espèces varie selon les auteurs.

Sa morphologie la rapproche de *Centaurea montana* L., dont elle diffère notamment par les bractées médianes à bordure sombre portant des cils plus clairs. La forme des feuilles est variable, les inférieures sont souvent pennatilobées.

Elle a été observée en plusieurs points de notre balade à Jarrier et également à Saint-Étienne-de-Cuines en 2009.

Les classifications les plus récentes tendent à regrouper les espèces *Centaurea cyanus* L., *Centaurea montanus* L. et *Centaurea triumfettii* All. dans le genre *Cyanus* pour donner : *Cyanus segetum* Hill, *Cyanus montanus* (L.) Hill et *Cyanus triumfettii* (All.) Á Löve & D. Löve. Les principaux critères mis en avant pour effectuer ce regroupement concernent la couleur des fleurs (bleu, bleu-violet), la morphologie des bractées (appendice réduit à une bordure sombre, ciliée, non épineuse) et la morphologie des feuilles (entières ou à segments peu nombreux).

## LISTE DES PLANTES OBSERVÉES

(d'après les notes de Thierry Delahaye, tous les relevés sont localisés sur la commune de Jarrier).

Lieu-dit : maison forestière de l'Oullaz

Altitude : 1520 à 1540 m

Coordonnées : longitude 4,4380 gr – latitude 50,3222 gr

Pessières, bordures du chemin :

- Abies alba* Mill. subsp. *alba* (sapin blanc)  
*Acer pseudoplatanus* L. (érable sycomore)  
*Achillea millefolium* L. subsp. *millefolium* (achillée millefeuille)  
*Ajuga reptans* L. (bugle rampante)  
*Arabis alpina* L. subsp. *alpina* (arabette des Alpes)  
*Arabis ciliata* Clairv. subsp. *ciliata* (arabette ciliée)  
*Arctostaphylos uva-ursi* (L.) Spreng. subsp. *crassifolius* (Braun-Blanq.) L. Villar (busserole à feuilles épaisses)  
*Berberis vulgaris* L. (épine vinette)  
*Betula pendula* Roth (bouleau pendant)  
*Bromus erectus* Huds. subsp. *erectus* (brome dressé)  
*Campanula rotundifolia* L. subsp. *rotundifolia* (campanule à feuilles rondes)  
*Cardamine impatiens* L. subsp. *impatiens* (cardamine impatient)  
*Carum carvi* L. (cumin des prés)  
*Cerastium arvense* L. subsp. *strictum* (Koch) Gremli (céraiste raide)  
*Chaerophyllum aureum* L. (chérophylle doré)  
*Chaerophyllum villarsii* Koch (chérophylle de Villars)  
*Chenopodium bonus-henricus* L. (chénopode bon Henri)  
*Cirsium arvense* (L.) Scop. (cirse des champs)  
*Dactylis glomerata* L. subsp. *glomerata* (dactyle aggloméré)  
*Dactylorhiza latifolia* (L.) Baumann & Künkele subsp. *latifolia* (orchis sureau)  
*Deschampsia flexuosa* (L.) Trin. subsp. *flexuosa* (canche flexueuse)  
*Dryopteris filix-mas* (L.) Schott (fougère mâle)  
*Epilobium angustifolium* L. subsp. *angustifolium* (épilobe à feuilles étroites)  
*Festuca laevigata* Gaudin subsp. *laevigata* (fétuque lisse)  
*Galium rotundifolium* L. (gaillet à feuilles rondes)  
*Galium verum* L. subsp. *verum* (gaillet jaune)  
*Gentiana lutea* L. subsp. *lutea* (gentiane jaune)  
*Geranium robertianum* L. subsp. *robertianum* (herbe à Robert)  
*Hepatica nobilis* Schreb. (hépatique à trois lobes)  
*Heracleum sphondylium* L. subsp. *sphondylium* (berce des prés)  
*Homogyne alpina* (L.) Cass. (homogyne des Alpes)  
*Imperatoria ostruthium* L. (impératoire)  
*Larix decidua* Mill. subsp. *decidua* (mélèze)  
*Lotus corniculatus* L. subsp. *corniculatus* (lotier corniculé)  
*Luzula nutans* (Vill.) Duval-Jouve (luzule penchée)  
*Luzula sieberi* Tausch (luzule de Sieber)  
*Moehringia trinervia* (L.) Clairv. (moehringie à trois nervures)  
*Orthilia secunda* (L.) House subsp. *secunda* (pyrole unilatérale)  
*Oxalis acetosella* L. (oxalis petite oseille)  
*Phyteuma betonicifolium* Vill. in Chaix (raiponce à feuilles de bétoine)  
*Picea abies* (L.) H. Karst. subsp. *abies* (épicéa)  
*Pinus sylvestris* L. (pin sylvestre)  
*Plantago lanceolata* L. subsp. *lanceolata* (plantain lancéolé)  
*Plantago major* L. subsp. *major* (grand plantain)  
*Poa bulbosa* L. subsp. *bulbosa* (pâturin bulbeux)  
*Potentilla argentea* L. (potentille argentée)  
*Potentilla neumanniana* Rchb. (potentille du printemps)  
*Prunus avium* (L.) L. (merisier)  
*Quercus humilis* Mill. subsp. *humilis* (chêne pubescent)  
*Ranunculus acris* L. subsp. *friesianus* (Jord.) Syme (renoncule de Fries)  
*Ranunculus tuberosus* Lapeyr. (renoncule tubéreuse)  
*Rubus idaeus* L. (framboisier)  
*Rumex acetosella* L. subsp. *acetosella* (rumex petite oseille)  
*Salix caprea* L. (saule des chèvres)  
*Sambucus racemosa* L. subsp. *racemosa* (sureau à grappes)  
*Saponaria ocymoides* L. subsp. *ocymoides* (saponaire rose)  
*Saxifraga cuneifolia* L. subsp. *robusta* D. A. Webb (saxifrage à feuilles en coin)  
*Senecio ovatus* (G. Gaertner, B. Mey. & Scherb.) Willd. subsp. *ovatus* (sénéçon ovale)  
*Silene latifolia* Poiret subsp. *alba* (Mill.) Greuter & Burdet (compagnon blanc)  
*Sorbus aria* (L.) Crantz subsp. *aria* (alouchier)  
*Sorbus aucuparia* L. subsp. *aucuparia* (sorbier des oiseleurs)  
*Sorbus mougeotii* Soy.-Will. & Godr. (sorbier de Mougeot)  
*Urtica dioica* L. subsp. *dioica* (ortie dioïque)  
*Vaccinium myrtillus* L. (myrtille)  
*Veronica officinalis* L. (véronique officinale)  
*Veronica serpyllifolia* L. subsp. *serpyllifolia* (véronique à feuilles de serpolet)  
*Viola biflora* L. (pensée à deux fleurs)

Lieu-dit : Croix de Chevrotière

Altitude : 1520 à 1530 m

Coordonnées : longitude 4,4407 gr – latitude 50,3211 gr

Pelouses sèches :

- Acer monspessulanum* L. (érable de Montpellier)  
*Allium sphaerocephalon* L. subsp. *sphaerocephalon* (ail à tête ronde)  
*Amelanchier ovalis* Medik. (amélanchier à feuilles ovales)  
*Anthericum liliago* L. (anthericum à fleurs de lis)  
*Arabis turrita* L. (arabette tourette)  
*Arctostaphylos uva-ursi* (L.) Spreng. subsp. *crassifolius* (Braun-Blanq.) L. Villar (busserole à feuilles épaisses)  
*Asplenium septentrionale* (L.) Hoffm. subsp. *septentrionale* (asplénium septentrional)  
*Carex caryophyllea* Latourr. (laïche du printemps)  
*Carex humilis* Leyss. (laïche humble)  
*Carlina acaulis* L. subsp. *caulescens* (Lam.) Schübler & G. Martens (carline élevée)  
*Centaurea triumfettii* All. (centaurée de Trionfetti)  
*Centaurea vallesiaca* (DC.) Jord. (centaurée du Valais)  
*Cervaria rivini* Gaertn. (peucédan herbe aux cerfs)  
*Cotoneaster juranus* Gand. (cotoneaster du Jura)  
*Galium lucidum* All. (gaillet luisant)  
*Geranium sanguineum* L. (géranium sanguin)  
*Hieracium peleterianum* Mérat (épervière de Lepéletier)  
*Hippocrepis comosa* L. (hippocrépe à toupet)  
*Hypericum perforatum* L. subsp. *perforatum* (millepertuis perforé)  
*Juniperus communis* L. subsp. *communis* (genévrier commun)  
*Juniperus sabina* L. (genévrier sabine)  
*Lactuca perennis* L. subsp. *perennis* (laitue vivace)  
*Laserpitium siler* L. subsp. *siler* (laser siler)  
*Lilium bulbiferum* L. subsp. *croceum* (Chaix) Baker (lis orangé)

*Lotus corniculatus* L. subsp. *corniculatus* (lotier corniculé)  
*Minuartia laricifolia* (L.) Schinz & Thell. subsp. *laricifolia*  
 (minuartie à feuilles de mélèze)  
*Orchis mascula* (L.) L. subsp. *mascula* (orchis mâle)  
*Phyteuma betonicifolium* Vill. in Chaix  
 (raiponce à feuilles de bétoune)  
*Poa bulbosa* (L.) (pâturin bulbeux)  
*Polygonatum odoratum* (Mill.) Druce  
 (sceau de Salomon officinal)  
*Potentilla argentea* L. (potentille argentée)  
*Potentilla neumanniana* Rchb. (potentille du printemps)  
*Potentilla rupestris* L. subsp. *rupestris* (potentille des rochers)  
*Quercus humilis* Mill. subsp. *humilis* (chêne pubescent)  
*Rosa pimpinellifolia* L. subsp. *pimpinellifolia*  
 (rosier à feuilles de boucage)

*Rumex acetosella* L. subsp. *acetosella* (rumex petite oseille)  
*Saponaria ocymoides* L. subsp. *ocymoides* (saponaire rose)  
*Saxifraga paniculata* Mill. subsp. *paniculata*  
 (saxifrage paniculée)  
*Scleranthus perennis* L. subsp. *perennis* (gnavelle vivace)  
*Sempervivum arachnoideum* L. subsp. *arachnoideum*  
 (joubarbe aranéuse)  
*Sempervivum tectorum* L. subsp. *tectorum* (joubarbe des toits)  
*Silene rupestris* L. (silène des rochers)  
*Stachys recta* L. subsp. *recta* (épière droite)  
*Verbascum thapsus* L. subsp. *montanum* (Schrad.) Bonnier &  
 Layens (molène à feuilles épaisses)  
*Veronica fruticans* Jacq. (véronique buissonnante)  
*Vincetoxicum hirundinaria* Medik. (dompte venin)

Lieu-dit : maison forestière de l'Oullaz

Altitude : 1520 à 1530 m

Coordonnées : longitude 4,4326 gr – latitude 50,3235 gr

Pelouses sèches :

*Alyssoides utriculata* (L.) Medik. (faux alysson renflé)  
*Arabis collina* Ten. (arabette des collines)  
*Arctostaphylos uva-ursi* (L.) Spreng. subsp. *crassifolius*  
 (Braun-Blanq.) L. Villar (busserole à feuilles épaisses)  
*Arenaria serpyllifolia* L. subsp. *serpyllifolia*  
 (sabline à feuilles de serpolet)  
*Artemisia absinthium* L. (absinthe)  
*Biscutella laevigata* L. subsp. *laevigata* (lunetière lisse)  
*Carex caryophyllea* Latourr. (laïche du printemps)  
*Centaurea triumfettii* All. (centaurée de Trionfetti)  
*Centaurea vallesiaca* (DC.) Jord. (centaurée du Valais)  
*Cerastium arvense* L. subsp. *strictum* (Koch) Greml  
 (céraiste raide)  
*Dactylorhiza latifolia* (L.) Baumann & Künkele subsp. *latifolia*  
 (orchis sureau)  
*Galium obliquum* Vill. (gaillet oblique)  
*Globularia bisnagarica* L. (globulaire allongée)  
*Globularia cordifolia* L. (globulaire à feuilles en cœur)  
*Helleborus foetidus* L. (ellébore fétide)  
*Juniperus sabina* L. (genévrier sabine)

*Koeleria vallesiana* (Honck.) Gaudin subsp. *vallesiana*  
 (koelérie du Valais)  
*Orchis ustulata* L. subsp. *ustulata* (orchis brûlé)  
*Petrorhagia saxifraga* (L.) Link subsp. *saxifraga*  
 (tunique saxifrage)  
*Polygala chamaebuxus* L. (polygale petit buis)  
*Sanguisorba minor* Scop. subsp. *minor* (petite sanguisorbe)  
*Saponaria ocymoides* L. subsp. *ocymoides* (saponaire rose)  
*Sedum album* L. subsp. *album* (orpin blanc)  
*Sedum dasyphyllum* L. subsp. *dasyphyllum*  
 (orpin à feuilles épaisses)  
*Sempervivum arachnoideum* L. subsp. *arachnoideum*  
 (joubarbe aranéuse)  
*Silene nutans* L. subsp. *nutans* (silène penché)  
*Teucrium chamaedrys* L. (germandrée petit chêne)  
*Teucrium montanum* L. (germandrée des montagnes)  
*Trifolium alpestre* L. (trèfle alpestre)  
*Trifolium montanum* L. subsp. *montanum*  
 (trèfle des montagnes)

Lieu-dit : maison forestière de l'Oullaz

Altitude : 1520 à 1550 m

Coordonnées : longitude 4,4303 gr – latitude 50,3253 gr

Clairières, prairies, bords de piste :

*Achnatherum calamagrostis* (L.) P. Beauv.  
 (calamagrostide argentée)  
*Aconitum anthora* L. (aconit anthora)  
*Ajuga pyramidalis* L. (bugle pyramidale)  
*Alnus alnobetula* (Ehrh.) C. Koch subsp. *alnobetula*  
 (aulne vert)  
*Asphodelus albus* Mill. subsp. *delphinensis* (Gren. & Godr.)  
 Z. Diaz & Valdés (asphodèle du Dauphiné)  
*Avena pubescens* (Huds.) Dumort. subsp. *pubescens*  
 (avoine pubescente)  
*Barbarea vulgaris* R. Br. subsp. *vulgaris* (barbarée commune)  
*Bromus erectus* Huds. subsp. *erectus* (brome dressé)  
*Campanula rhomboïdalis* L.  
 (campanule à feuilles rhomboïdales)  
*Carex flacca* Schreb. subsp. *flacca* (laïche glauque)  
*Centaurea alpestris* Hegetschw. (centaurée alpestre)  
*Chaerophyllum aureum* L. (chérôphyllle doré)  
*Cornus sanguinea* L. subsp. *sanguinea* (cornouiller sanguin)  
*Crocus vernus* (L.) Hill (crocus de printemps)  
*Erucastrum nasturtiifolium* (Poir.) O. E. Schulz subsp.  
*nasturtiifolium* (fausse roquette à feuilles de cresson)  
*Euphorbia cyparissias* L. (euphorbe faux cyprès)  
*Euphorbia flavicoma* DC. subsp. *verrucosa* (Fiori) Pignatti  
 (euphorbe verruqueuse)

*Festuca paniculata* (L.) Schinz & Thell. subsp. *paniculata*  
 (fétuque paniculée)  
*Gentiana acaulis* L. subsp. *acaulis* (gentiane acaule)  
*Gentiana verna* L. subsp. *verna* (gentiane printanière)  
*Geranium pyrenaicum* Burm. f. subsp. *pyrenaicum*  
 (géranium des Pyrénées)  
*Geranium sylvaticum* L. (géranium des forêts)  
*Geum montanum* L. (benoîte des montagnes)  
*Gymnadenia conopsea* (L.) R. Br. subsp. *conopsea*  
 (orchis moucheron)  
*Hippophae rhamnoides* L. subsp. *fluviatilis* Soest (argousier)  
*Isatis tinctoria* L. subsp. *tinctoria* (pastel)  
*Laserpitium latifolium* L. (laser à larges feuilles)  
*Lathyrus pratensis* L. subsp. *pratensis* (gesse des prés)  
*Linum alpinum* Jacq. subsp. *alpinum* (lin des Alpes)  
*Linum catharticum* L. (lin purgatif)  
*Luzula multiflora* (Retz.) Lej. subsp. *multiflora*  
 (luzule à fleurs nombreuses)  
*Luzula nutans* (Vill.) Duval-Jouve (luzule penchée)  
*Meum athamanticum* Jacq. subsp. *athamanticum*  
 (fenouil des Alpes)  
*Noccaea brachypetala* (Jord.) F. K. Mey.  
 (thlaspi à pétales courts)  
*Onobrychis viciifolia* Scop. (esparcette à feuilles de vesce)

*Orchis mascula* (L.) L. subsp. *mascula* (orchis mâle)  
*Orchis militaris* L. (orchis militaire)  
*Pimpinella major* (L.) Huds. subsp. *major* (grand boucage)  
*Polygala alpestris* Rchb. subsp. *alpestris* (polygale alpestre)  
*Primula veris* L. subsp. *veris* (primevère officinale)  
*Ranunculus tuberosus* Lapeyr. (renoncule tubéreuse)  
*Reynoutria japonica* Houtt. (renouée du Japon)  
*Rhamnus alpina* L. subsp. *alpina* (nerprun des Alpes)  
*Ribes uva-crispa* L. subsp. *uva-crispa* (groseillier épineux)  
*Rumex acetosa* L. subsp. *acetosa* (rumex oseille)  
*Salix myrsinifolia* Salisb. (saule noirissant)  
*Senecio doronicum* (L.) L. subsp. *doronicum*  
(sénéçon doronic)

*Senecio viscosus* L. (sénéçon visqueux)  
*Silene vulgaris* (Moench) Garcke subsp. *vulgaris* (silène enflé)  
*Trollius europaeus* L. subsp. *europaeus* (trolle d'Europe)  
*Tussilago farfara* L. (tussilage)  
*Valeriana tripteris* L. (valériane triséquée)  
*Veratrum lobelianum* Bernh. (vétrate de Lobel)  
*Veronica arvensis* L. (véronique des champs)  
*Veronica chamaedrys* L. subsp. *chamaedrys*  
(véronique petit chêne)  
*Viburnum lantana* L. (viorne lantane)  
*Viola calcarata* L. subsp. *calcarata* (pensée éperonnée)

## BIBLIOGRAPHIE

DELAHAYE T. & LEQUAY A., 1998 – La flore des adrets de la vallée de la Maurienne entre Saint-Michel-de-Maurienne et Modane. Compte rendu de la sortie des 14 et 15 juin 1997 – *Bull. Soc. Mycol. Bot. Région Chambérienne*, n° 3 – pp. 21-24.



# BALADE AU COL DES PRÉS À THOIRY : HORIZON BOUCHÉ, BOTANISTES TREMPÉS !

## COMPTE RENDU DE LA SORTIE DU 6 JUIN 2009

Par Michel Gaschet

Le ciel bien menaçant de ce samedi après-midi incite plutôt à suivre la demi-finale du tournoi de Roland Garros confortablement installé devant la télévision ; malgré tout, huit courageux (ou téméraires) rejoignent Dany Maerten notre guide du jour, près des chalets du Pradet, peu avant le col des Prés. Une montée, menée à bonne allure, nous amène sur la crête de rochers calcaires conduisant à la pointe des Torchets. Notre arrivée est saluée par une copieuse averse à laquelle se mêlent même quelques grêlons ! Les vêtements de pluie sont promptement sortis des sacs ; cela n'empêche pas nos vaillants botanistes de se mettre à observer la flore (la faune étant bien à l'abri) en remontant la crête sous la conduite de Thierry Delahaye et de Gérard Mouton. La pluie est suivie d'un vent plutôt glacial annonçant une accalmie bienvenue. Le café apporté par Dany est bien apprécié par cette température plutôt fraîche, avant de redescendre par un sentier en sous-bois jusqu'à une ancienne coupe de bois pour de nouvelles observations, puis enfin vers les belles prairies autour des chalets du Pradet.

### LISTE DES PLANTES OBSERVÉES

(d'après les notes de Thierry Delahaye, tous les relevés sont localisés sur la commune de Thoiry).

Lieu-dit : à l'ouest des Chalets du Pradet

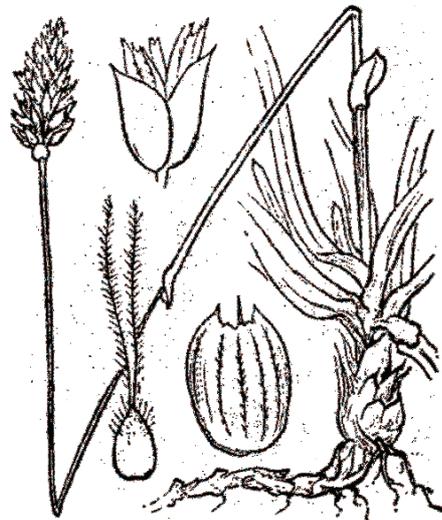
Altitude : 1350 à 1400 m

Coordonnées : longitude 4,1291 gr – latitude 50,6510 gr

Pelouses rocailleuses calcaires et lisières :

*Acinos alpinus* (L.) Moench subsp. *alpinus*  
(sarriette des Alpes)  
*Amelanchier ovalis* Medik. (amélanchier à feuilles ovales)  
*Anthericum liliago* L. (anthericum à fleurs de lis)  
*Anthyllis vulneraria* L. (anthyllide vulnéraire)  
*Arabis hirsuta* (L.) Scop. (arabette hérissée)  
*Arabis turrita* L. (arabette tourette)  
*Brachypodium rupestre* (Host) Roem. & Schult.  
(brachypode des rochers)  
*Briza media* L. subsp. *media* (amourette)  
*Bromus erectus* Huds. subsp. *erectus* (brome dressé)  
*Bupthalmum salicifolium* L. subsp. *salicifolium*  
(buphtalme à feuilles de saule)  
*Carduus defloratus* L. subsp. *defloratus* (chardon décapité)  
*Carex caryophylla* Latourr. (laïche du printemps)  
*Carex flacca* Schreb. subsp. *flacca* (laïche glauque)  
*Carex ornithopoda* Willd. subsp. *ornithopoda*  
(laïche pied d'oiseau)  
*Carex sempervirens* Vill. subsp. *sempervirens*  
(laïche toujours verte)  
*Centaurea scabiosa* L. subsp. *scabiosa*  
(centaurée scabieuse)  
*Corylus avellana* L. (noisetier)  
*Euphorbia cyparissias* L. (euphorbe faux cyprès)  
*Festuca laevigata* Gaudin subsp. *laevigata* (fétuque lisse)  
*Fragaria vesca* L. (fraisier des bois)  
*Galium obliquum* Vill. (gaillet oblique)  
*Galium pumilum* Murray subsp. *pumilum* (gaillet nain)  
*Gentiana lutea* L. subsp. *lutea* (gentiane jaune)  
*Gentiana verna* L. subsp. *verna* (gentiane printanière)  
*Globularia cordifolia* L. (globulaire à feuilles en cœur)  
*Gymnadenia conopsea* (L.) R. Br. subsp. *conopsea*  
(orchis mouche)  
*Helianthemum nummularium* (L.) Mill.  
(hélianthème nummulaire)  
*Hippocrepis comosa* L. (hippocrévide à toupet)  
*Laserpitium latifolium* L. (laser à larges feuilles)  
*Laserpitium siler* L. subsp. *siler* (laser siler)  
*Lathyrus pratensis* L. subsp. *pratensis* (gesse des prés)

*Leucanthemum adustum* (Koch) Greml. (leucanthème brûlé)  
*Linum catharticum* L. (lin purgatif)  
*Lotus corniculatus* L. subsp. *corniculatus* (lotier corniculé)  
*Phyteuma orbiculare* L. subsp. *orbiculare*  
(raiponce orbiculaire)  
*Poa pratensis* L. (pâturin des prés)  
*Polygala alpestris* Rchb. subsp. *alpestris* (polygale alpestre)  
*Polygonatum odoratum* (Mill.) Druce  
(sceau de Salomon officinal)  
*Ranunculus tuberosus* Lapeyr. (renoncule tubéreuse)  
*Rhamnus alpina* L. subsp. *alpina* (nerprun des Alpes)  
*Rhamnus cathartica* L. (nerprun purgatif)  
*Saponaria ocymoides* L. subsp. *ocymoides* (saponaire rose)  
*Scabiosa lucida* Vill. subsp. *lucida* (scabieuse luisante)  
*Sedum album* L. subsp. *album* (orpin blanc)



*Sesleria caerulea* (L.) Ard. – dessin extrait de  
"Flore de la France" – Coste H.

*Sesleria caerulea* (L.) Ard. subsp. *caerulea* (seslérie bleuâtre)  
*Silene nutans* L. subsp. *nutans* (silène penché)  
*Silene vulgaris* (Moench) Garcke subsp. *vulgaris* (silène enflé)  
*Sorbus aria* (L.) Crantz subsp. *aria* (alouchier)  
*Teucrium chamaedrys* L. (germandrée petit chêne)  
*Teucrium montanum* L. (germandrée des montagnes)  
*Thesium alpinum* L. subsp. *alpinum* (thésium des Alpes)

*Traunsteineria globosa* (L.) Rchb. (orchis globuleux)  
*Trifolium montanum* L. subsp. *montanum*  
 (trèfle des montagnes)  
*Veronica officinalis* L. (véronique officinale)  
*Viburnum lantana* L. (viorne lantane)  
*Vincetoxicum hirundinaria* Medik. (dompte venin)

Lieu-dit : à l'ouest des Chalets du Pradet

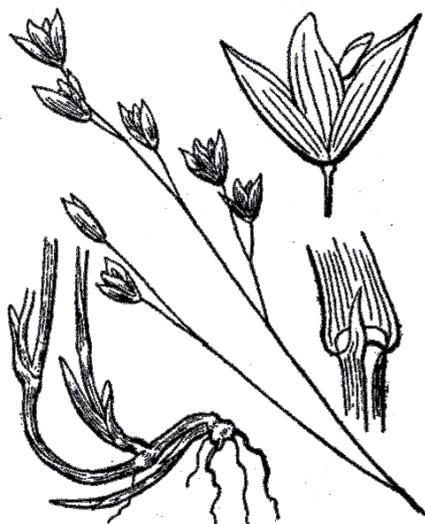
Altitude : 1400 m

Coordonnées : longitude 4,1287 gr – latitude 50,6543 gr

Hêtraie montagnarde :

*Acer opalus* Mill. (érable à feuilles d'obier)  
*Acer pseudoplatanus* L. (érable sycomore)  
*Ajuga reptans* L. (bugle rampante)  
*Asplenium trichomanes* L. subsp. *trichomanes*  
 (capillaire des murailles)  
*Brachypodium sylvaticum* (Huds.) P. Beauv.  
 subsp. *sylvaticum* (brachypode des forêts)  
*Cardamine heptaphylla* (Vill.) O. E. Schulz  
 (dentaire à sept folioles)  
*Carex montana* L. (laïche des montagnes)  
*Carex pallescens* L. (laïche pâle)  
*Carex sylvatica* Huds. subsp. *sylvatica* (laïche des forêts)  
*Cephalanthera longifolia* (L.) Fritsch  
 (céphalanthère à longues feuilles)  
*Convallaria majalis* L. (muguet)  
*Daphne mezereum* L. (bois gentil)

*Dryopteris filix-mas* (L.) Schott (fougère mâle)  
*Euphorbia amygdaloides* L. subsp. *amygdaloides*  
 (euphorbe à feuilles d'amandier)  
*Euphorbia dulcis* L. (euphorbe douce)  
*Evonymus europaeus* L. (fusain d'Europe)  
*Evonymus latifolius* (L.) Mill. (fusain à larges feuilles)  
*Fagus sylvatica* L. subsp. *sylvatica* (hêtre)  
*Fraxinus excelsior* L. subsp. *excelsior* (frêne)  
*Galium odoratum* (L.) Scop. (gaillet odorant)  
*Geranium robertianum* L. subsp. *robertianum* (herbe à Robert)  
*Helleborus foetidus* L. (ellébore fétide)  
*Hieracium murorum* L. (épervière des murs)  
*Lathyrus vernus* (L.) Bernh. subsp. *vernus* (gesse printanière)  
*Lilium martagon* L. (lis martagon)  
*Listera ovata* (L.) R. Br. (listère ovale)  
*Lonicera alpigena* L. subsp. *alpigena* (chèvrefeuille des Alpes)  
*Luzula nivea* (L.) DC. (luzule blanc de neige)  
*Luzula sieberi* Tausch (luzule de Sieber)  
*Maianthemum bifolium* (L.) F. W. Schmidt  
 (maïanthème à deux feuilles)  
*Melica nutans* L. (mélique penchée)  
*Melica uniflora* Retz. (mélique uniflore)  
*Mercurialis perennis* L. (mercuriale vivace)  
*Moehringia muscosa* L. (sabline des mousses)  
*Mycelis muralis* (L.) Dumort. (laitue des murs)  
*Neottia nidus-avis* (L.) Rich. (néottie nid d'oiseau)  
*Phyteuma spicatum* L. (raiponce en épi)  
*Platanthera bifolia* (L.) Rich. subsp. *bifolia*  
 (platanthère à deux feuilles)  
*Poa nemoralis* L. subsp. *nemoralis* (pâturin des bois)  
*Polygonatum verticillatum* (L.) All.  
 (sceau de Salomon verticillé)  
*Polystichum aculeatum* (L.) Roth (polystic à aiguillons)  
*Prenanthes purpurea* L. (préanthe pourpre)  
*Rosa pendulina* L. (rosier des Alpes)  
*Rubus saxatilis* L. (ronce des rochers)  
*Solidago virgaurea* L. subsp. *virgaurea* (verge d'or)  
*Taxus baccata* L. (if)  
*Thalictrum aquilegifolium* L. (pigamon à feuilles d'ancolie)  
*Veronica urticifolia* Jacq. (véronique à feuilles d'ortie)



*Melica uniflora* Retz. – dessin extrait de "Flore de la France" – Coste H.

Lieu-dit : à l'ouest des Chalets du Pradet

Altitude : 1400 à 1430 m

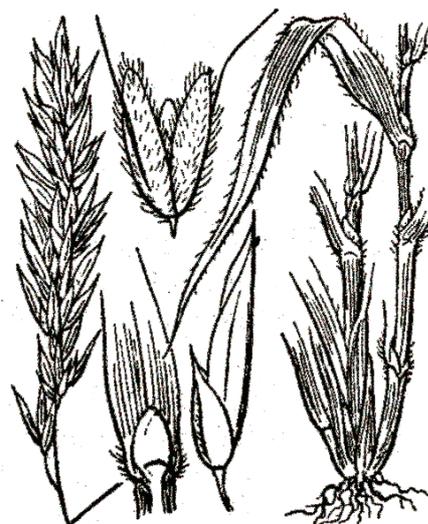
Coordonnées : longitude 4,1291 gr – latitude 50,6565 gr

Rochers calcaires et lisières :

*Aconitum anthora* L. (aconit anthora)  
*Allium lusitanicum* Lam. (ail du Portugal)  
*Anthoxanthum odoratum* L. subsp. *odoratum*  
 (flouve odorante)  
*Arenaria serpyllifolia* L. subsp. *serpyllifolia*  
 (sabline à feuilles de serpolet)  
*Asplenium fontanum* (L.) Bernh. subsp. *fontanum*  
 (asplénium des fontaines)  
*Asplenium ramosum* Lovis & Reichst.  
 (asplénium à pétiole vert)

*Asplenium ruta-muraria* L. subsp. *ruta-muraria*  
 (rue des murailles)  
*Avenula pubescens* (Huds.) Dumort. subsp. *pubescens*  
 (avoine pubescente)  
*Buphthalmum salicifolium* L. subsp. *salicifolium*  
 (buphtalme à feuilles de saule)  
*Campanula rotundifolia* L. subsp. *rotundifolia*  
 (campanule à feuilles rondes)  
*Coeloglossum viride* (L.) Hartm. (orchis grenouille)  
*Dactylis glomerata* L. subsp. *glomerata* (dactyle aggloméré)

*Dianthus sylvestris* Wulfen subsp. *sylvestris*  
(œillet des rochers)  
*Erinus alpinus* L. (érine des Alpes)  
*Hypericum perforatum* L. subsp. *perforatum*  
(millepertuis perforé)  
*Juniperus communis* L. subsp. *communis* (genévrier commun)  
*Kernera saxatilis* (L.) Sweet subsp. *saxatilis*  
(kernéra des rochers)  
*Origanum vulgare* L. subsp. *vulgare* (marjolaine sauvage)  
*Orobanche gracilis* Sm. (orobanche grêle)  
*Plantago media* L. subsp. *media* (plantain moyen)  
*Polygala chamaebuxus* L. (polygale petit buis)  
*Primula veris* L. subsp. *columnae* (Ten.) Maire & Petitm.  
(primevère de Colonna)  
*Rhamnus cathartica* L. (nerprun purgatif)  
*Saxifraga paniculata* Mill. subsp. *paniculata*  
(saxifrage paniculée)  
*Sedum dasyphyllum* L. subsp. *dasyphyllum*  
(orpin à feuilles épaisses)  
*Sempervivum tectorum* L. subsp. *tectorum* (joubarbe des toits)  
*Vicia cracca* L. subsp. *cracca* (vesce cracca)



*Anthoxanthum odoratum* L. – dessin extrait de "Flore de la France" – Coste H.

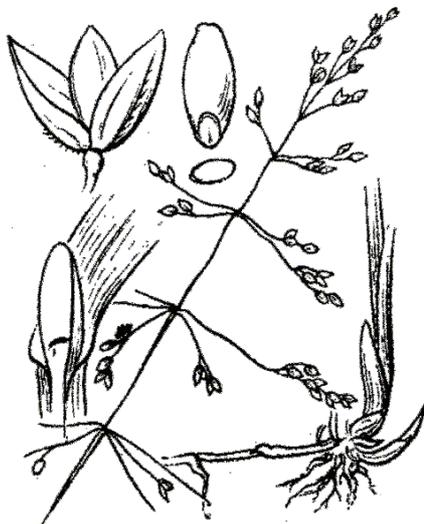
Lieu-dit : à l'ouest des Chalets du Pradet

Altitude : 1200 à 1250 m

Coordonnées : longitude 4,1324 gr – latitude 50,6504 gr

Coupe dans une hêtraie montagnarde :

*Arunco dioicus* (Walter) Fernald (barbe de bouc)  
*Astrantia major* L. subsp. *major* (grande astrance)  
*Campanula trachelium* L. subsp. *trachelium*  
(campanule gantelée)  
*Cardamine pentaphyllos* (L.) Crantz  
(cardamine à cinq folioles)  
*Cirsium arvense* (L.) Scop. (cirse des champs)



*Miliium effusum* L. – dessin extrait de "Flore de la France" – Coste H.

*Cirsium eriophorum* (L.) Scop. subsp. *eriophorum*  
(cirse laineux)  
*Crataegus laevigata* (Poir.) DC. subsp. *laevigata*  
(aubépine lisse)  
*Crataegus monogyna* Jacq. subsp. *monogyna*  
(aubépine à un style)  
*Dactylorhiza fuchsii* (Druce) Soó (orchis de Fuchs)  
*Dactylorhiza maculata* (L.) Soó subsp. *maculata*  
(orchis tacheté)  
*Digitalis grandiflora* Mill. (digitale à grandes fleurs)  
*Fagus sylvatica* L. subsp. *sylvatica* (hêtre)  
*Festuca gigantea* (L.) Vill. (fétuque géante)  
*Hypericum hirsutum* L. (millepertuis hérissé)  
*Lamium galeobdolon* (L.) L. subsp. *montanum* (Pers.) Hayek  
(lamier des montagnes)  
*Lonicera nigra* L. (chèvrefeuille noir)  
*Lonicera xylosteum* L. (chèvrefeuille des haies)  
*Miliium effusum* L. (millet étalé)  
*Ribes alpinum* L. (groseillier des Alpes)  
*Sambucus racemosa* L. subsp. *racemosa* (sureau à grappes)  
*Saxifraga rotundifolia* L. subsp. *rotundifolia*  
(saxifrage à feuilles rondes)  
*Scrophularia nodosa* L. (scrophulaire noueuse)  
*Senecio ovatus* (G. Gaertner, B. Mey. & Scherb.) Willd.  
subsp. *ovatus* (sénéçon ovale)  
*Sorbus aria* (L.) Crantz subsp. *aria* (alouchier)  
*Trifolium pratense* L. subsp. *pratense* (trèfle des prés)  
*Urtica dioica* L. subsp. *dioica* (ortie dioïque)  
*Valeriana officinalis* L. subsp. *officinalis* (valériane officinale)  
*Veronica chamaedrys* L. subsp. *chamaedrys*  
(véronique petit chêne)  
*Vicia sepium* L. (vesce des haies)

Lieu-dit : Chalets du Pradet

Altitude : 1100 à 1150 m

Coordonnées : longitude 4,1358 gr – latitude 50,6514 gr

Prairies de fauche :

*Anthriscus sylvestris* (L.) Hoffm. subsp. *sylvestris*  
(cerfeuil des prés)  
*Arrhenatherum elatius* (L.) P. Beauv. ex J. & C. Presl  
subsp. *elatius* (fromental élevé)

*Bellis perennis* L. subsp. *perennis* (pâquerette)  
*Bromus erectus* Huds. subsp. *erectus* (brome dressé)  
*Campanula rhomboidalis* L.  
(campanule à feuilles rhomboïdales)



*Trisetum flavescens* (L.) P. Beauv. – dessin extrait de "Flore de la France" – Coste H.

- Cruciata laevipes* Opiz (croisette commune)
- Cynosurus cristatus* L. (crételle des prés)
- Festuca arundinacea* Schreb. subsp. *arundinacea* (fétuque faux roseau)
- Galium pumilum* Murray subsp. *pumilum* (gaillet nain)
- Geranium sylvaticum* L. (géranium des forêts)
- Heracleum sphondylium* L. subsp. *sphondylium* (berce des prés)
- Holcus lanatus* L. (houque laineuse)
- Knautia arvensis* (L.) Coult. subsp. *arvensis* (knautie des champs)
- Plantago major* L. subsp. *major* (grand plantain)
- Ranunculus aconitifolius* L. (renoncule à feuilles d'aconit)
- Rhinanthus alectorolophus* (Scop.) Pollich subsp. *alectorolophus* (rhinanthe velu)
- Rumex acetosa* L. subsp. *acetosa* (rumex oseille)
- Sanguisorba minor* Scop. subsp. *minor* (petite sanguisorbe)
- Thymus pulegioides* L. subsp. *pulegioides* (thym faux pouliot)
- Tragopogon pratensis* L. subsp. *orientalis* (L.) Celak. (salsifis d'Orient)
- Trisetum flavescens* (L.) P. Beauv. subsp. *flavescens* (trisète jaunâtre)
- Trollius europaeus* L. subsp. *europaeus* (trolle d'Europe)
- Veronica serpyllifolia* L. subsp. *serpyllifolia* (véronique à feuilles de serpolet)

Lieu-dit : Chalets du Pradet  
 Altitude : 1100 m  
 Coordonnées : longitude 4,1387 gr – latitude 50,6511 gr

**Bas marais alcalin :**

- Blysmus compressus* (L.) Panz. ex Link (blysmus comprimé)
- Caltha palustris* L. subsp. *palustris* (populage)
- Carex davalliana* Sm. (laïche de Davall)
- Carex flacca* Schreb. subsp. *flacca* (laïche glauque)
- Carex flava* L. subsp. *flava* (laïche jaune)
- Carex hirta* L. subsp. *hirta* (laïche hérissée)
- Carex pallescens* L. (laïche pâle)
- Carex panicea* L. (laïche faux panic)
- Carex paniculata* L. subsp. *paniculata* (laïche paniculée)
- Colchicum autumnale* L. (colchique d'automne)
- Crepis paludosa* (L.) Moench (crépide des marais)
- Filipendula ulmaria* (L.) Maxim. subsp. *ulmaria* (reine des prés)
- Hieracium lactucella* Wallr. (épervière petite laitue)
- Juncus effusus* L. (jonc épars)
- Juncus inflexus* L. (jonc courbé)
- Juncus tenuis* Willd. (jonc grêle)
- Potentilla erecta* (L.) Rausch. (tormentille)
- Silene flos-cuculi* (L.) Clairv. subsp. *flos-cuculi* (silène fleur de coucou)
- Tussilago farfara* L. (tussilage)
- Parnassia palustris* L. (parnassie des marais)



*Holcus lanatus* L. – dessin extrait de "Flore de la France" – Coste H.



# WEEK-END BOTANIQUE EN HAUTE MAURIENNE

COMPTES RENDUS DES SORTIES DES 20 ET 21 JUIN 2009

## 20 JUIN 2009 : MOSAÏQUES DE PELOUSES SÈCHES ENTRE SAINT-ANDRÉ ET AUSSOIS

Par Jean BUSSON

Nous sommes une vingtaine, de tous âges, à nous retrouver à Saint-André, dans la vallée de la Maurienne, sur les pentes en dessous du fort du Sapey qui domine Modane.

Nous quittons le chemin du fort du Sapey pour prendre pied sur une terrasse oùaffleure le gneiss du Sapey. À côté de cette roche, des sols ont pu se former dans des creux de taille très variable, allant de la surface d'une assiette à quelques ares où la végétation a pu se développer, suffisamment même pour qu'un petit champ ait été aménagé et soit emblavé. Son propriétaire, coiffé d'un fier béret, veille jalousement sur son bien et envisage manifestement de nous rappeler à l'ordre au cas où nous aurions l'intention de l'examiner de trop près... Il y a suffisamment à voir à côté pour que nous l'épargnions. Néanmoins nous ne manquons pas d'observer – de loin – un pied de *Cynosurus echinatus*.

Nous sommes sur l'adret et le sol est peu profond, voire superficiel ou inexistant. C'est une pelouse sèche, sur sol acide, où nous pouvons observer les divers modes d'adaptation des plantes à la sécheresse. Caractéristiques du milieu : *Scleranthus annuus*, *Scleranthus perennis* et l'hybride entre ces deux espèces. Les orpins : *Sedum album*, *Sedum annuum* et *Sedum montanum* sont installés en bordure des dalles à côté des rosettes de *Sempervivum arachnoideum*. Dans les lambeaux de pelouses, *Festuca valesiaca* dresse ses feuilles glauques à côté de *Potentilla argentea*.

En descendant la pente, nous trouvons d'anciennes terrasses qui commencent à s'écrouler. Le sol plus profond permet aux arbustes comme *Sorbus mougeotii* et *Rhamnus alpina* de se développer, de même pour *Acer monspessulanum*, étonnant à cette latitude et à cette altitude.

Un pique-nique ensoleillé, en face du mont Thabor et de la cime de la Planette permet à l'assistance de reprendre des forces avant de rejoindre Aussois pour observer des pelouses sèches, non plus sur roches acides mais sur roches alcalines.

### LISTE DES PLANTES OBSERVÉES

(d'après les notes de Thierry Delahaye et Patrice Prunier).

Commune : Saint-André

Lieu-dit : Teppe des Fourmis

Altitude : 1450 à 1515 m

Coordonnées : longitude 4,7839 gr – latitude 50,2205 gr

- |   |  |
|---|--|
| <i>Acer monspessulanum</i> L. (érable de Montpellier)   | <i>Bunium bulbocastanum</i> L. (bunium noix de terre)  |
| <i>Achillea millefolium</i> L. subsp. <i>millefolium</i> (achillée millefeuille)                        | <i>Carduus nutans</i> L. subsp. <i>nutans</i> (chardon penché)   |
| <i>Achillea setacea</i> auct. gall. & helv. (achillée sétacée)  | <i>Carex humilis</i> Leyss. (laïche humble)  |
| <i>Acinos arvensis</i> (Lam.) Dandy (sariette acinos)   | <i>Carex liparocarpos</i> Gaudin subsp. <i>liparocarpos</i><br>(laïche à utricules lustrés)              |
| <i>Allium sphaerocephalon</i> L. subsp. <i>sphaerocephalon</i><br>(ail à tête ronde)                    | <i>Carex pairae</i> F. W. Schultz (laïche de Paira)  |
| <i>Alyssum alyssoides</i> (L.) L. (alysson faux alysson)  | <i>Carlina acaulis</i> L. subsp. <i>caulescens</i> (Lam.) Schübler & G.<br>Martens (carline caulescente) |
| <i>Amelanchier ovalis</i> Medik. (amélanchier à feuilles ovales)  | <i>Carlina vulgaris</i> L. subsp. <i>vulgaris</i> (carline commune)                                      |
| <i>Anthericum liliago</i> L. (anthéricum à fleurs de lis)   | <i>Caucalis platycarpos</i> L. (caucalis à fruits larges)  |
| <i>Anthyllis vulneraria</i> L. subsp. <i>valesiaca</i> (Beck) Guyot<br>(anthyllide du Valais)           | <i>Centaurea cyanus</i> L. (bleuet)  |
| <i>Arenaria serpyllifolia</i> L. subsp. <i>serpyllifolia</i><br>(sabline à feuilles de serpolet)        | <i>Centaurea scabiosa</i> L. subsp. <i>scabiosa</i><br>(centaurée scabieuse)                             |
| <i>Arrhenatherum elatius</i> (L.) P. Beauv. ex J. & C. Presl subsp.<br><i>elatius</i> (fromental élevé) | <i>Centaurea valesiaca</i> (DC.) Jord. (centaurée du Valais)   |
| <i>Artemisia absinthium</i> L. (absinthe)   | <i>Cerastium arvense</i> L. subsp. <i>strictum</i> (Koch) Grelli<br>(céraiste raide)                     |
| <i>Artemisia campestris</i> L. subsp. <i>campestris</i><br>(armoise des champs)                         | <i>Cirsium eriophorum</i> (L.) Scop. subsp. <i>eriophorum</i><br>(cirse laineux)                         |
| <i>Asperula aristata</i> L. f. subsp. <i>scabra</i> Nyman<br>(aspérule à fleurs longues)                | <i>Convolvulus arvensis</i> L. subsp. <i>arvensis</i> (liseron des champs)                               |
| <i>Asplenium septentrionale</i> (L.) Hoffm. subsp. <i>septentrionale</i><br>(asplénium septentrional)   | <i>Cotoneaster integerrimus</i> Medik.<br>(cotonéaster à feuilles entières)                              |
| <i>Astragalus glycyphyllos</i> L. (astragale à feuilles de réglisse)                                    | <i>Crataegus monogyna</i> Jacq. subsp. <i>monogyna</i><br>(aubépine à un style)                          |
| <i>Astragalus onobrychis</i> L. (astragale esparcette)  | <i>Crepis nicaeensis</i> Balb. (crépide de Nice)   |
| <i>Berberis vulgaris</i> L. (épine vinette)   | <i>Crepis pulchra</i> L. (crépide jolie)   |
| <i>Bromus erectus</i> Huds. subsp. <i>erectus</i> (brome dressé)  | <i>Cuscuta epithimum</i> (L.) L. subsp. <i>epithimum</i><br>(cuscute du thym)                            |
| <i>Bromus squarrosus</i> L. (brome raboteux)  |  |

*Cynoglossum officinale* L. (cynoglosse officinale)  
*Cynosurus echinatus* L. (crételle hérissée)  
*Cystopteris fragilis* (L.) Bernh. subsp. *fragilis*  
 (cystoptéris fragile)  
*Dactylis glomerata* L. subsp. *glomerata* (dactyle aggloméré)  
*Dianthus sylvestris* Wulfen subsp. *sylvestris*  
 (œillet des rochers)  
*Echium vulgare* L. subsp. *vulgare* (vipérine vulgaire)  
*Elytrigia repens* (L.) Desv. ex Nevski subsp. *repens*  
 (chiendent rampant)  
*Erodium cicutarium* (L.) L'Hér. subsp. *cutarium*  
 (érodium à feuilles de ciguë)  
*Erysimum rhaeticum* (Hornem.) DC. (vélar rhétique)  
*Euphorbia cyparissias* L. (euphorbe faux cyprès)  
*Festuca laevigata* Gaudin subsp. *laevigata* (fétuque lisse)  
*Festuca valesiaca* Schleich. ex Gaudin (fétuque du Valais)  
*Galium lucidum* All. (gaillet luisant)  
*Galium verum* L. subsp. *verum* (gaillet jaune)  
*Geranium pyrenaicum* Burm. f. subsp. *pyrenaicum*  
 (géranium des Pyrénées)  
*Helianthemum nummularium* (L.) Mill.  
 (hélianthème nummulaire)  
*Herniaria incana* Lam. subsp. *incana* (herniaire blanchâtre)  
*Hypericum perforatum* L. subsp. *perforatum*  
 (millepertuis perforé)  
*Hyssopus officinalis* L. (hysope officinal)  
*Juniperus communis* L. subsp. *communis* (genévrier commun)  
*Knautia arvensis* (L.) Coult. subsp. *arvensis*  
 (knautie des champs)  
*Koeleria macrantha* (Ledeb.) Schult.  
 (koelérie à grandes fleurs)  
*Koeleria vallesiana* (Honck.) Gaudin subsp. *vallesiana*  
 (koelérie du Valais)  
*Lactuca perennis* L. subsp. *perennis* (laitue vivace)  
*Lactuca viminea* (L.) J. & C. Presl subsp. *viminea*  
 (laitue des vignes)  
*Lathyrus sphaericus* Retz. (gesse à graines sphériques)  
*Lilium bulbiferum* L. subsp. *croceum* (Chaix) Baker  
 (lis orangé)  
*Logfia arvensis* (L.) Holub (cotonnière des champs)  
*Lotus corniculatus* L. subsp. *hirsutus* (Wallr.) Rothm.  
 (lotier hirsute)  
*Medicago minima* (L.) L. (luzerne naine)  
*Melica ciliata* L. subsp. *ciliata* (mélique ciliée)  
*Muscari comosum* (L.) Mill. (muscaris à toupet)  
*Nepeta nepetella* L. subsp. *nepetella* (népéta petit népéta)  
*Petrorhagia saxifraga* (L.) Link subsp. *saxifraga*  
 (tunique saxifrage)  
*Phleum phleoides* (L.) H. Karst. (fléole de Boehmer)  
*Phleum pratense* L. subsp. *serotinum* (Jord.) Berher  
 (fléole tardive)  
*Phyteuma betonicifolium* Vill. in Chaix  
 (raiponce à feuilles de bétoune)  
*Picea abies* (L.) H. Karst. subsp. *abies* (épicéa)  
*Pinus sylvestris* L. (pin sylvestre)  
*Plantago lanceolata* L. subsp. *lanceolata* (plantain lancéolé)  
*Plantago maritima* L. subsp. *serpentina* (All.) Arcang.  
 (plantain serpentant)  
*Plantago media* L. subsp. *media* (plantain moyen)  
*Platanthera chlorantha* (Custer) Rchb. subsp. *chlorantha*  
 (platanthère à fleurs verdâtres)

Commune : Saint-André

Lieu-dit : piste du fort du Sapey

Altitude : 1450 m

Coordonnées : longitude 4,7803 gr – latitude 50,2244 gr

*Lappula deflexa* (Wahlenb.) Ces. (fausse bardane réfléchie)

*Pulmonaria angustifolia* L. (pulmonaire à feuilles étroites)

*Poa bulbosa* L. subsp. *bulbosa* (pâturin bulbeux)  
*Poa perconcinna* Edmondston (pâturin très mignon)  
*Potentilla argentea* L. (potentille argentée)  
*Potentilla neummanniana* Rchb. (potentille du printemps)  
*Prunus spinosa* L. (prunellier)  
*Ranunculus bulbosus* L. subsp. *bulbosus*  
 (renoncule bulbeuse)  
*Rhamnus alpina* L. subsp. *alpina* (nerprun des Alpes)  
*Ribes uva-crispa* L. subsp. *uva-crispa* (groseillier épineux)  
*Rumex acetosella* L. subsp. *acetosella* (rumex petite oseille)  
*Salvia pratensis* L. subsp. *pratensis* (sauge des prés)  
*Sanguisorba minor* Scop. subsp. *minor* (petite sanguisorbe)  
*Saponaria ocymoides* L. subsp. *ocymoides* (saponaire rose)  
*Saxifraga paniculata* Mill. subsp. *paniculata*  
 (saxifrage paniculée)  
*Scandix pecten-veneris* L. subsp. *hispanica* (Boiss.) Bonnier &  
 Layens (scandix d'Espagne)  
*Scleranthus annuus* L. subsp. *annuus* (gnavelle annuelle)  
*Scleranthus perennis* L. subsp. *perennis* (gnavelle vivace)  
*Scleranthus x intermedius* Kitt. (gnavelle intermédiaire)  
*Sedum album* L. subsp. *album* (orpin blanc)  
*Sedum annuum* L. (orpin annuel)  
*Sedum dasyphyllum* L. subsp. *dasyphyllum*  
 (orpin à feuilles épaisses)  
*Sedum montanum* Perrier & Songeon subsp. *montanum*  
 (orpin des montagnes)  
*Sempervivum arachnoideum* L. subsp. *arachnoideum*  
 (joubarbe aranéuse)  
*Sempervivum tectorum* L. subsp. *tectorum* (joubarbe des toits)  
*Silene dioica* (L.) Clairv. (silène dioïque)  
*Silene latifolia* Poiret subsp. *alba* (Mill.) Greuter & Burdet  
 (compagnon blanc)  
*Silene nutans* L. subsp. *nutans* (silène penché)  
*Sorbus mougeotii* Soy.-Will. & Godr. (sorrier de Mougeot)  
*Stachys recta* L. subsp. *recta* (épière droite)  
*Stipa capillata* L. (stipe chevelue)  
*Stipa eriocaulis* Borbás subsp. *eriocaulis*  
 (stipe à tige laineuse)  
*Teucrium chamaedrys* L. (germandrée petit chêne)  
*Thlaspi arvense* L. (thlaspi des champs)  
*Tragopogon dubius* Scop. (salsifis douteux)  
*Tragopogon pratensis* L. subsp. *pratensis* (salsifis des prés)  
*Trifolium arvense* L. subsp. *arvense* (trèfle des champs)  
*Trifolium campestre* Schreb. subsp. *campestre* (trèfle jaune)  
*Trifolium montanum* L. subsp. *montanum*  
 (trèfle des montagnes)  
*Trisetum flavescens* (L.) P. Beauv. subsp. *flavescens*  
 (trisète jaunâtre)  
*Turritis glabra* L. (tourette glabre)  
*Valerianella carinata* Loisel. (valérianelle carénée)  
*Verbascum lychnitis* L. subsp. *lychnitis* (molène lychnite)  
*Verbascum thapsus* L. subsp. *montanum* (Schrad.) Bonnier &  
 Layens (molène à feuilles épaisses)  
*Veronica spicata* L. subsp. *spicata* (véronique en épi)  
*Vicia onobrychioides* L. (vesce fausse esparcette)  
*Vicia tenuifolia* Roth subsp. *tenuifolia* (vesce à feuilles grêles)  
*Vincetoxicum hirundinaria* Medik. (dompte venin)



*Scleranthus x intermedius* Kitt. – Herbarium Thierry Delahaye

Commune : Aussois

Lieu-dit : chemin entre le pont de la Scie et l'Esseillon

Altitude : 1200 à 1250 m

Coordonnées : longitude 4,9034 gr – latitude 50,2404 gr

*Achillea setacea* auct. gall. & helv. (achillée sétacée)

*Achnatherum calamagrostis* (L.) P. Beauv.

(calamagrostide argentée)

*Acinos arvensis* (Lam.) Dandy (sarricette acinos)

*Aethionema saxatile* (L.) R. Br. subsp. *saxatile*

(aéthionéma des rochers)

*Ajuga chamaepitys* (L.) Schreb. subsp. *chamaepitys*

(bugle petit pin)

*Allium sphaerocephalon* L. subsp. *sphaerocephalon*

(ail à tête ronde)

*Alyssum alyssoides* (L.) L. (alysson faux alysson)

*Anthericum liliago* L. (anthericum à fleurs de lis)

*Anthyllis vulneraria* L. subsp. *valesiaca* (Beck) Guyot

(anthyllide du Valais)

*Arctostaphylos uva-ursi* (L.) Spreng. subsp. *crassifolius*

(Braun-Blanq.) L. Villar (busserole à feuilles épaisses)

*Arrhenatherum elatius* (L.) P. Beauv. ex J. & C. Presl

subsp. *elatius* (fromental élevé)

*Aster alpinus* L. subsp. *alpinus* (aster des Alpes)

*Astragalus monspessulanus* L. subsp. *monspessulanus*

(astragale de Montpellier)

*Astragalus onobrychis* L. (astragale esparcette)

*Berberis vulgaris* L. (épine vinette)

*Bromus erectus* Huds. subsp. *erectus* (brome dressé)

*Bromus squarrosus* L. (brome raboteux)  
*Bunium bulbocastanum* L. (bunium noix de terre)  
*Campanula spicata* L. (campanule en épi)  
*Carex halleriana* Asso subsp. *halleriana* (laïche de Haller)  
*Carex humilis* Leyss. (laïche humble)  
*Carex liparocarpos* Gaudin subsp. *liparocarpos*  
 (laïche à utricules lustrés)  
*Carex pairae* F. W. Schultz (laïche de Paira)  
*Centaurea scabiosa* L. subsp. *scabiosa*  
 (centaurée scabieuse)  
*Centaurea vallesiaca* (DC.) Jord. (centaurée du Valais)  
*Centranthus angustifolius* (Mill.) DC.  
 (centranthe à feuilles étroites)



*Bromus squarrosus* L. – Herbarium Thierry Delahaye

*Chondrilla juncea* L. (chondrilla à tige de jonc)  
*Cirsium arvense* (L.) Scop. (cirse des champs)  
*Coronilla minima* L. subsp. *minima* (petite coronille)  
*Cotoneaster tomentosus* Lindl. (cotonéaster tomenteux)  
*Crepis albida* Vill. subsp. *albida* (crépide blanchâtre)  
*Crepis nicaeensis* Balb. (crépide de Nice)  
*Cuscuta epithymum* (L.) L. subsp. *epithymum*  
 (cuscute du thym)  
*Daphne alpina* L. (daphné des Alpes)  
*Daucus carota* L. subsp. *carota* (carotte)  
*Dianthus sylvestris* Wulfen subsp. *sylvestris*  
 (œillet des rochers)  
*Erucastrum nasturtiifolium* (Poir.) O. E. Schulz subsp.  
*nasturtiifolium* (fausse roquette à feuilles de cresson)  
*Erysimum rhaeticum* (Hornem.) DC. (vélar rhétique)  
*Euphorbia seguieriana* Necker subsp. *loiseleurii* (Rouy) P.  
 Fourm. (euphorbe de Loiseleur)  
*Galium lucidum* All. (gaillet luisant)  
*Galium verum* L. subsp. *verum* (gaillet jaune)  
*Globularia bisnagarica* L. (globulaire allongée)  
*Globularia cordifolia* L. (globulaire à feuilles en cœur)  
*Gypsophila repens* L. (gypsophile rampante)  
*Herniaria incana* Lam. subsp. *incana* (herniaire blanchâtre)  
*Hieracium humile* Jacq. (épervière peu élevée)  
*Hieracium lanatum* Vill. (épervière laineuse)  
*Hieracium lawsonii* Vill. (épervière de Lawson)  
*Hieracium piloselloides* Vill. (fausse piloselle)  
*Hippocrepis emerus* (L.) Lassen subsp. *emerus*  
 (coronille arbrisseau)  
*Hippophae rhamnoides* L. subsp. *fluviatilis* Soest (argousier)  
*Juniperus communis* L. subsp. *communis* (genévrier commun)  
*Knautia timeroyi* Jordan subsp. *timeroyi* (knautie pourpre)  
*Koeleria pyramidata* (Lam.) P. Beauv. (koelérie pyramidale)  
*Koeleria vallesiana* (Honck.) Gaudin subsp. *vallesiana*  
 (koelérie du Valais)  
*Lactuca viminea* (L.) J. & C. Presl subsp. *viminea*  
 (laitue des vignes)  
*Laserpitium siler* L. subsp. *siler* (laser siler)  
*Leontodon crispus* Vill. subsp. *crispus* (liondent crépu)  
*Linaria repens* (L.) Mill. (linaire rampante)  
*Linum tenuifolium* L. (lin à feuilles menues)  
*Lonicera xylosteum* L. (chèvrefeuille des haies)  
*Lotus corniculatus* L. subsp. *hirsutus* (Wallr.) Rothm.  
 (lotier hirsute)  
*Medicago falcata* L. subsp. *falcata* (luzerne en faux)  
*Medicago sativa* L. subsp. *sativa* (luzerne cultivée)  
*Medicago x varia* Martyn (luzerne bigarrée)  
*Melica ciliata* L. subsp. *ciliata* (mélique ciliée)  
*Melilotus officinalis* Lam. (mélilot officinal)  
*Minuartia rostrata* (Pers.) Rchb. subsp. *rostrata*  
 (minuartie à rostre)  
*Minuartia rubra* (Scop.) McNeill (minuartie fasciculée)  
*Muscari comosum* (L.) Mill. (muscaris à toupet)  
*Nepeta nepetella* L. subsp. *nepetella* (népéta petit népéta)  
*Odontites luteus* (L.) Clairv. subsp. *luteus* (odontite jaune)  
*Onobrychis viciifolia* Scop. (esparcette à feuilles de vesce)  
*Ononis cristata* Mill. (bugrane à crête)  
*Ononis natrix* L. subsp. *natrix* (bugrane jaune)  
*Ononis pusilla* L. (bugrane naine)  
*Orchis militaris* L. (orchis militaire)  
*Orobanche purpurea* Jacq. (orobanche pourpre)  
*Oxytropis pilosa* (L.) DC. (oxytropis poilu)  
*Petrorhagia saxifraga* (L.) Link subsp. *saxifraga*  
 (tunique saxifrage)  
*Phleum pratense* L. subsp. *serotinum* (Jord.) Berher  
 (fléole tardive)  
*Pinus sylvestris* L. (pin sylvestre)  
*Plantago maritima* L. subsp. *serpentina* (All.) Arcang.  
 (plantain serpentant)  
*Plantago sempervirens* Crantz (plantain toujours vert)  
*Poa angustifolia* L. (pâturin à feuilles étroites)  
*Poa bulbosa* L. subsp. *bulbosa* (pâturin bulbeux)  
*Polygala chamaebuxus* L. (polygale petit buis)  
*Potentilla caulescens* L. (potentille caulescente)  
*Prunus mahaleb* L. (bois de Sainte-Lucie)

*Reseda lutea* L. subsp. *lutea* (réséda jaune)  
*Rhamnus alpina* L. subsp. *alpina* (nerprun des Alpes)  
*Rhamnus pumila* Turra subsp. *pumila* (nerprun nain)  
*Ribes uva-crispa* L. subsp. *uva-crispa* (groseillier épineux)  
*Rosa chavinii* Rapin (rosier de Chavin)  
*Rosa micrantha* Borrer ex Sm. (rosier à petites fleurs)  
*Salvia pratensis* L. subsp. *pratensis* (sauge des prés)  
*Sambucus racemosa* L. subsp. *racemosa* (sureau à grappes)  
*Scandix pecten-veneris* L. subsp. *hispanica* (Boiss.) Bonnier & Layens (scandix d'Espagne)  
*Scorzonera austriaca* Willd. subsp. *austriaca* (scorzonère d'Autriche)  
*Securigera varia* (L.) Lassen subsp. *varia* (coronille bigarrée)  
*Sedum album* L. subsp. *album* (orpin blanc)  
*Sedum dasyphyllum* L. subsp. *dasyphyllum* (orpin à feuilles épaisses)  
*Sempervivum tectorum* L. subsp. *tectorum* (joubarbe des toits)  
*Sesleria caerulea* (L.) Ard. subsp. *caerulea* (seslérie bleuâtre)  
*Silene latifolia* Poiré subsp. *alba* (Mill.) Greuter & Burdet (compagnon blanc)

*Silene otites* (L.) Wibel subsp. *otites* (silène à petites fleurs)  
*Silene vulgaris* (Moench) Garcke subsp. *vulgaris* (silène enflé)  
*Sorbus mougeotii* Soy.-Will. & Godr. (sorbier de Mougeot)  
*Stipa eriocalis* Borbás subsp. *eriocalis* (stipe à tige laineuse)  
*Teucrium botrys* L. (germandrée botryde)  
*Teucrium montanum* L. (germandrée des montagnes)  
*Tolpis staticifolia* (All.) Sch. Bip. (épervière à feuilles de stative)  
*Tragopogon crocifolius* L. subsp. *crocifolius* (salsifis à feuilles de crocus)  
*Turritis glabra* L. (tourette glabre)  
*Trifolium pratense* L. subsp. *pratense* (trèfle des prés)  
*Veronica prostrata* L. subsp. *prostrata* (véronique couchée)  
*Viburnum lantana* L. (viorne lantane)  
*Vicia onobrychioides* L. (vesce fausse esparcette)  
*Viola rupestris* F. W. Schmidt subsp. *rupestris* (violette des rocailles)

Commune : Aussois

Lieu-dit : pont de la Scie

Altitude : 1180 m

Coordonnées : longitude 4,9135 gr – latitude 50,2441 gr

Sur la berge de l'Arc :

*Arctium minus* (Hill) Bernh. (bardane à petits capitules)  
*Calamagrostis pseudophragmites* (Haller f.) Koeler (calamagrostide faux roseau)  
*Festuca arundinacea* Schreb. subsp. *arundinacea* (fétuque faux roseau)  
*Matricaria perforata* Mérat (matricaire perforée)  
*Poa annua* L. (pâturin annuel)  
*Poa compressa* L. (pâturin comprimé)  
*Salix myrsinifolia* Salisb. (saule noirissant)

## 21 JUIN 2009 : RANDONNÉE AU COL DU BARBIER

Par Christophe Chillet

Après une bonne nuit en gîte, c'est à dire exactement 4 minutes et 32 secondes de sommeil, chacun range ses poches sous les yeux au fond du sac à dos pour entamer une journée qu'on espère magnifique afin de gommer la fin de soirée tristounette et pluvieuse du samedi. Mais je rassure le lecteur, seul le temps était gris. Grisés par une première belle journée botanique, les amateurs de belles plantes ne se relâchent pas et continuent à les étudier sous une forme où aucune clé floristique n'est nécessaire. Nous aiguïsons d'autres sens pour la reconnaissance. Seule note négative dans cette soirée : la banane. Mais pourquoi la banane me direz-vous ? *Musa paradisiaca* n'a pas été observée le samedi, normal elle ne pousse pas sous sa forme sauvage dans le Parc national de la Vanoise. Nous ne la retrouvons pas non plus dans "le nouveau Binz", donc ce n'est pas un regret botanistique, mais un manque pour notre étude du soir, car en Lorraine cette plante et particulièrement son fruit est symbiotique de celui de l'espèce *Prunus domestica* sous sa forme alambiquée. Quand ils se rencontrent, tout s'enflamme. Bon ! Pour vulgariser ces propos, il s'agit bien sûr de la fameuse banane flambée à l'alcool de prune de Lorraine chère à notre amatrice de *Carex*, Catherine Garraud. Posez-lui la question, elle vous expliquera.

Revenons au dimanche. La vue resserrée par les meurtrières de nos chambrées n'est pas très engageante. Association de couleurs parfaite avec les pierres du fort Marie-Christine, gris clair, gris foncé, noir. Les sommets des massifs du mont Cenis et des Cerces sont enveloppés de brouillard. Brouillard au ras des pâquerettes sauf qu'il n'y a pas de pâquerettes. Mais en parfait connaisseur de la montagne notre ami Gérard Mouton nous rassure : "le brouillard c'est fait pour partir !". L'essentiel est qu'il ne pleuve pas. Les botanistes ne regardent pas en l'air mais vers le sol. Après un bon petit-déjeuner, meilleur pour certains qui profitent des tartines des autres, un certain TD mais je ne dénonce personne, ce n'est pas beau !

Tous en voiture nous nous dirigeons vers le hameau du Drozet, lieu de départ de la journée. Les fleurs sont au rendez-vous. Elles viennent illuminer la "maussadité" du temps. Les guêtres aux pieds et les imperméables sur le dos, nous grimons en direction du lac de Plan d'Aval à 1950 mètres d'altitude. La montée est magnifique. Elle est riche d'une biodiversité évoluant avec les milieux traversés et l'altitude. Dommage, un peu de ciel bleu et quelques rayons de soleil auraient magnifié le paysage et la nature recouverte de rosée. Après une petite pause au niveau du lac de Plan d'Aval d'où nous avons pu voir les pelouses d'altitude décorées d'un léger manteau neigeux, nous arrivons

au point culminant de cette sortie botanique dominicale, le col du Barbier à 2300 mètres d'altitude. Le paysage est complètement bouché, une petite bruine et un petit vent froid nous accompagnent. Les éboulis rocheux gris de quartzite renforcent la tristesse du lieu qui aurait dû être parfait pour notre collation de midi. Mais le moral des troupes n'est pas entamé. Abrisés du vent, nous suivons les pitreries de Maurice Durand qui a agrémenté le début du repas d'un défilé de mode, collection botaniste printemps-été pluvieux 2009 : chaussures de montagne, guêtres jusqu'aux genoux, cuisses nues poilues, petit short de marche, cape de pluie, le tout couronné par un chapeau de pluie plastifié. Splendide ! Thierry Delahaye de son côté chambre le Cahors avec la partie de son anatomie la plus chaude du moment. Mais il a quand même le mérite d'avoir monté une bouteille. Le dit Cahors et les digestifs bien sûr différents de ceux du samedi, apportés par Dany Maerten et Catherine Garraud, épongés par le bon gâteau au chocolat de Sylvie Serve, réchauffent les esprits et les corps. Le spécialiste des arachnides - André Miquet - en profite pour aller observer les espèces farouches présentes à cette altitude. Une fois rassasiés, nous prenons le chemin de la descente vers notre point de départ mais par un autre itinéraire donc en passant dans de nouveaux milieux nous dévoilant de nouvelles espèces. Et comble de bonheur le temps s'est dégagé et le soleil a percé. Cela nous permet de nous poser sur une petite terrasse ensoleillée. Des petits groupes lézardent pendant que d'autres foulent la prairie afin d'observer et d'étudier les mille et une espèces arborant leurs plus belles parures sous le soleil tant attendu. La journée et le week-end auraient pu se terminer maintenant. Chacun serait rentré ravi et comblé par ces deux jours de botanique. Mais la nature n'a pas voulu en rester là. Une surprise de taille nous attendait plus bas. Alors que nous rejoignons une petite route abandonnée nous ramenant aux voitures, après tant de splendeur, nous avons baissé un peu les armes. Sans l'œil aiguisé et observateur de Dany Maerten, nous serions peut-être passés à côté d'un magnifique spectacle. À deux pas en contrebas de la route et surtout de l'autre côté en début de flan de montagne, sont postés comme des œuvres d'art, quelques individus d'une espèce de la classe des *Liliopsida* d'un bel orangé. Nous sommes quelques-uns à défier les quelques mètres de dénivelé pour approcher et observer ces beautés. Plus on grimpe, plus on voit de groupes de pieds. La zone à portée de vue révèle des dizaines d'individus, mais avec regret nous n'avons pas le temps de faire le tour. Maurice Durand et Paul Rousselot-Pailley en profitent pour les immortaliser. Je trouve que ce spectacle est encore plus intéressant à graver dans sa mémoire. Une autre rareté a été observée sur le bord de cette petite route, *Lappula deflexa* qui ressemble pour un œil non expert à un myosotis d'où le nom vernaculaire de faux myosotis de l'espèce voisine qu'est *Lappula squarrosa*. Finalement, cette route, sans intérêt particulier en elle-même, concluant ce week-end botanique, aura apporté son lot de surprises pour chacun.

Ces deux jours se sont très bien passés malgré la pluie. Une organisation sans faille jusqu'à la dernière minute, c'est le cas de le dire. À peine rentrés dans les voitures, les premières gouttes de pluie se sont mises à tomber. Il est fort notre nouveau président : merci aux organisateurs.

## LISTE DES PLANTES OBSERVÉES

(d'après les notes de Thierry Delahaye et Patrice Prunier, tous les relevés sont localisés sur la commune d'Aussois).

Lieu-dit : Le Droset

Altitude : 1790 à 1800 m

Coordonnées : longitude 4,8791 gr – latitude 50,2663 gr

Bas marais alcalin :

*Aster bellidiastrum* (L.) Scop. (fausse pâquerette)  
*Bartsia alpina* L. (bartsie des Alpes)  
*Campanula rhomboïdalis* L.  
 (campanule à feuilles rhomboïdales)  
*Carex davalliana* Sm. (laïche de Davall)  
*Carex flacca* Schreb. subsp. *flacca* (laïche glauque)  
*Carex lepidocarpa* Tausch (laïche à utricules gracieux)  
*Chaerophyllum villarsii* Koch (chérrophyllé de Villars)  
*Cirsium palustre* (L.) Scop. (cirse des marais)  
*Dactylorhiza fistulosa* (Moench) Baumann & Künkele  
 subsp. *fistulosa* (orchis à larges feuilles)  
*Equisetum palustre* L. (prêle des marais)  
*Heracleum sphondylium* L. (berce des prés)  
*Hieracium lactucella* Wallr. (épervière petite laitue)  
*Hypochaeris maculata* L. (porcelle tachetée)  
*Luzula multiflora* (Retz.) Lej. subsp. *multiflora*  
 (luzule à fleurs nombreuses)

*Molinia caerulea* (L.) Moench subsp. *arundinacea* (Schrank)  
 K. Richt. (molinie faux roseau)  
*Polygonum bistorta* L. subsp. *bistorta* (renouée bistorte)  
*Polygonum viviparum* L. (renouée vivipare)  
*Potentilla erecta* (L.) Rausch. (tormentille)  
*Primula farinosa* L. subsp. *alpigena* O. Schwarz  
 (primevère farineuse)  
*Rhinanthus minor* L. (petit rhinante)  
*Rumex acetosa* L. subsp. *acetosa* (rumex oseille)  
*Salix daphnoides* Vill. (saule faux daphné)  
*Saxifraga aizoides* L. (saxifrage faux aizoon)  
*Tofieldia calyculata* (L.) Wahlenb. (tofieldie à calicule)  
*Trifolium repens* L. subsp. *repens* (trèfle rampant)  
*Valeriana dioica* L. subsp. *dioica* (valériane dioïque)

Lieu-dit : entre Le Drosset et Plan d'Aval  
Altitude : 1850 à 1900 m  
Coordonnées : longitude 4,8752 gr – latitude 50,2678 gr

Pelouses et végétations de hautes herbes thermophiles et acidophiles :

*Achillea millefolium* L. subsp. *millefolium* (achillée millefeuille)  
*Acinos alpinus* (L.) Moench subsp. *alpinus*  
(sarriette des Alpes)  
*Alchemilla saxatilis* Buser (alchémille des rochers)  
*Alnus alnobetula* (Ehrh.) C. Koch subsp. *alnobetula*  
(aulne vert)  
*Alnus incana* (L.) Moench subsp. *incana* (aulne blanchâtre)  
*Angelica sylvestris* L. subsp. *bernardiae*  
(angélique de Bernard)  
*Anthoxanthum odoratum* L. subsp. *odoratum*  
(flouve odorante)  
*Astragalus danicus* Retz. (astragale du Danemark)  
*Avenula pubescens* (Huds.) Dumort. subsp. *pubescens*  
(avoine pubescente)  
*Berberis vulgaris* L. (épine vinette)  
*Biscutella laevigata* L. subsp. *laevigata* (lunetière lisse)  
*Bunium bulbocastanum* L. (bunium noix de terre)  
*Bupleurum ranunculoides* L. subsp. *ranunculoides*  
(buplèvre fausse renoncule)  
*Cardamine resedifolia* L. (cardamine à feuilles de réséda)  
*Carex caryophyllea* Latourr. (laïche du printemps)  
*Carex frigida* All. (laïche des régions froides)  
*Carex ornithopoda* Willd. subsp. *ornithopoda*  
(laïche pied d'oiseau)  
*Carex pallescens* L. (laïche pâle)  
*Carum carvi* L. (cumin des prés)  
*Centaurea montana* L. subsp. *montana*  
(centaurée des montagnes)  
*Centaurea uniflora* Turra subsp. *uniflora*  
(centaurée à une tête)  
*Cerastium arvense* L. subsp. *strictum* (Koch) Greml.  
(céraïste raide)  
*Chaerophyllum villarsii* Koch (chérôphylle de Villars)  
*Crepis conyzifolia* (Gouan) A. Kern.  
(crépide à feuilles de conyze)  
*Crocus vernus* (L.) Hill (crocus à fleurs blanches)  
*Cystopteris fragilis* (L.) Bernh. subsp. *fragilis*  
(cystoptéris fragile)  
*Deschampsia cespitosa* (L.) P. Beauv. subsp. *cespitosa*  
(canche gazonnante)  
*Deschampsia flexuosa* (L.) Trin. subsp. *flexuosa*  
(canche flexueuse)  
*Dryopteris filix-mas* (L.) Schott (fougère mâle)  
*Epilobium angustifolium* L. subsp. *angustifolium*  
(épilobe à feuilles étroites)  
*Epilobium collinum* C. C. Gmel. (épilobe des coteaux)  
*Erica carnea* L. subsp. *carnea* (bruyère carnée)  
*Festuca flavescens* Bellardi (fétuque jaunâtre)  
*Fourraea alpina* (L.) Greuter & Burdet (fourréa des Alpes)  
*Galium rubrum* L. (gaillet rouge)  
*Gentianella campestris* (L.) Börner subsp. *campestris*  
(gentiane champêtre)  
*Geranium sylvaticum* L. (géranium des forêts)  
*Hypericum maculatum* Crantz subsp. *maculatum*  
(millepertuis maculé)  
*Hypochaeris maculata* L. (porcelle tachetée)  
*Imperatoria ostruthium* L. (impératoire)  
*Juniperus sibirica* Lodd. ex Burgsd. (genévrier nain)  
*Larix decidua* Mill. subsp. *decidua* (mélèze)  
*Laserpitium halleri* Crantz subsp. *halleri* (laser de Haller)  
*Leontodon hispidus* L. subsp. *hispidus* (liondent hispide)  
*Lotus corniculatus* L. subsp. *hirsutus* (Wallr.) Rothm.  
(lotier hirsute)  
*Melampyrum velebicum* Borbás (mélampyre du Dauphiné)  
*Melica nutans* L. (mélique penchée)  
*Noccaea brachypetala* (Jord.) F. K. Mey.  
(thlaspi à pétales courts)  
*Orchis ustulata* L. subsp. *ustulata* (orchis brûlé)  
*Pedicularis cenisia* Gaudin (pédiculaire du mont Cenis)  
*Phyteuma betonicifolium* Vill. in Chaix  
(raiponce à feuilles de bétoine)  
*Poa alpina* L. subsp. *alpina* (pâturin des Alpes)  
*Poa chaixii* Vill. (pâturin de Chaix)  
*Poa supina* Schrad. (pâturin couché)  
*Polystichum lonchitis* (L.) Roth (polystic en lance)  
*Potentilla grandiflora* L. subsp. *grandiflora*  
(potentille à grandes fleurs)  
*Pulmonaria angustifolia* L. (pulmonaire à feuilles étroites)  
*Ranunculus tuberosus* Lapeyr. (renoncule tubéreuse)  
*Rhododendron ferrugineum* L. subsp. *ferrugineum*  
(rhododendron ferrugineux)  
*Rubus idaeus* L. (framboisier)  
*Rumex scutatus* L. subsp. *scutatus* (rumex à écussons)  
*Salix appendiculata* Vill. (saule à grandes feuilles)  
*Scleranthus perennis* L. subsp. *perennis* (gnavelle vivace)  
*Silene rupestris* L. (silène des rochers)  
*Sorbus aucuparia* L. subsp. *aucuparia* (sorbier des oiseleurs)  
*Thymus froelichianus* Opiz (thym de Hongrie)  
*Thymus pulegioides* L. subsp. *pulegioides* (thym faux pouliot)  
*Tragopogon pratensis* L. subsp. *pratensis* (salsifis des prés)  
*Traunsteinera globosa* (L.) Rchb. (orchis globuleux)  
*Trisetum flavescens* (L.) P. Beauv. subsp. *flavescens*  
(triséte jaunâtre)  
*Urtica dioica* L. subsp. *dioica* (ortie dioïque)  
*Vaccinium vitis-idaea* L. subsp. *vitis-idaea* (airelle rouge)  
*Valeriana tripteris* L. (valériane triséquée)  
*Veratrum lobelianum* Bernh. (vétrate de Lobel)  
*Veronica fruticans* Jacq. (véronique buissonnante)

Lieu-dit : sous le col du Barbier  
Altitude : 1950 à 2200 m  
Coordonnées : longitude 4,8701 gr – latitude 50,2688 gr

Pelouses, landes et aulnaies vertes :

*Adenostyles alliariae* (Gouan) A. Kern. subsp. *alliariae*  
(adénostyle à feuilles d'alliaire)  
*Agrostis schraderiana* Bech. (agrostide de Schrader)  
*Alnus alnobetula* (Ehrh.) C. Koch subsp. *alnobetula*  
(aulne vert)  
*Amelanchier ovalis* Medik. (amélanchier à feuilles ovales)  
*Antennaria dioica* (L.) Gaertn. (pied de chat dioïque)  
*Calamagrostis villosa* (Chaix) J. F. Gmel.  
(calamagrostide velue)  
*Cardamine resedifolia* L. (cardamine à feuilles de réséda)  
*Clematis alpina* (L.) Mill. subsp. *alpina* (clématite des Alpes)  
*Empetrum nigrum* L. subsp. *hermaphroditum* (Hagerup)  
Böcher (camarine hermaphrodite)  
*Epilobium angustifolium* L. subsp. *angustifolium*  
(épilobe à feuilles étroites)  
*Festuca flavescens* Bellardi (fétuque jaunâtre)  
*Gentiana acaulis* L. subsp. *acaulis* (gentiane acaule)  
*Gentiana punctata* L. (gentiane ponctuée)  
*Hepatica nobilis* Schreb. (hépatique à trois lobes)  
*Hieracium prenanthoides* Vill. (épervière faux prénanthe)  
*Homogyne alpina* (L.) Cass. (homogyne des Alpes)  
*Lonicera caerulea* L. subsp. *caerulea* (chèvrefeuille bleu)  
*Luzula nivea* (L.) DC. (luzule blanc de neige)  
*Luzula sieberi* Tausch (luzule de Sieber)  
*Melampyrum sylvaticum* L. (mélampyre des forêts)

*Orchis mascula* (L.) L. subsp. *mascula* (orchis mâle)  
*Oxalis acetosella* L. (oxalis petite oseille)  
*Poa chaixii* Vill. (pâturin de Chaix)  
*Polygala alpina* (Poir.) Steud. subsp. *alpina*  
 (polygale des Alpes)  
*Polygala comosa* Schkuhr subsp. *comosa* (polygale à toupet)  
*Polystichum lonchitis* (L.) Roth (polystic en lance)  
*Ranunculus villarsii* DC. (renoncule de Villars)  
*Rhododendron ferrugineum* L. subsp. *ferrugineum*  
 (rhododendron ferrugineux)  
*Rosa pendulina* L. (rosier des Alpes)  
*Rumex acetosa* L. subsp. *acetosa* (rumex oseille)  
*Rumex arifolius* All. subsp. *arifolius* (rumex à feuilles d'arum)  
*Saxifraga aspera* L. (saxifrage rude)  
*Saxifraga rotundifolia* L. subsp. *rotundifolia*  
 (saxifrage à feuilles rondes)

*Sedum anacampseros* L. (orpin anacampséros)  
*Sempervivum montanum* L. subsp. *montanum*  
 (joubarbe des montagnes)  
*Senecio viscosus* L. (sénéçon visqueux)  
*Soldanella alpina* L. subsp. *alpina* (soldanelle des Alpes)  
*Sorbus chamaemespilus* (L.) Crantz (alisier nain)  
*Stellaria nemorum* L. subsp. *nemorum* (stellaire des bois)  
*Trollius europaeus* L. subsp. *europaeus* (trolle d'Europe)  
*Vaccinium myrtillus* L. (myrtille)  
*Vaccinium uliginosum* L. subsp. *microphyllum* (Lange) Tolm.  
 (airelle à petites feuilles)  
*Vaccinium vitis-idaea* L. subsp. *vitis-idaea* (airelle rouge)  
*Viola biflora* L. (pensée à deux fleurs)  
*Viola calcarata* L. subsp. *calcarata* (pensée éperonnée)



*Agrostis schraderiana* Bech. – Herbarium Thierry Delahaye

Lieu-dit : col du Barbier  
 Altitude : 2200 à 2250 m  
 Coordonnées : longitude 4,8656 gr – latitude 50,2633 gr

Pelouses acidiphiles :

*Agrostis alpina* Scop. (agrostide des Alpes)  
*Ajuga pyramidalis* L. (bugle pyramidale)  
*Androsace adfinis* Biroli subsp. *puberula* (Jord. & Fourr.)  
 Kress (androsace pubérolente)  
*Androsace obtusifolia* All. (androsace à feuilles obtuses)  
*Androsace vitaliana* (L.) Lapeyr. (androsace de Vital)  
*Arnica montana* L. subsp. *montana* (arnica des montagnes)  
*Campanula barbata* L. (campanule barbue)  
*Carex sempervirens* Vill. subsp. *sempervirens*  
 (laïche toujours verte)  
*Dactylorhiza latifolia* (L.) Baumann & Künkele subsp. *latifolia*  
 (orchis sureau)  
*Festuca halleri* All. subsp. *halleri* (fétuque de Haller)  
*Festuca paniculata* (L.) Schinz & Thell. subsp. *paniculata*  
 (fétuque paniculée)  
*Hieracium piliferum* Hoppe (épervière poilue)  
*Luzula lutea* (All.) DC. subsp. *lutea* (luzule jaune)  
*Minuartia verna* (L.) Hiern (minuartie du printemps)  
*Myosotis alpestris* F. W. Schmidt (myosotis alpestre)  
*Potentilla aurea* L. subsp. *aurea* (potentille dorée)  
*Potentilla crantzii* (Crantz) Beck ex Fritsch subsp. *crantzii*  
 (potentille de Crantz)

*Primula latifolia* Lapeyr. (primevère à larges feuilles)  
*Pseudorchis albida* (L.) A. & D. Löve (orchis miel)  
*Pulsatilla alpina* (L.) Delarbre subsp. *alpina*  
 (pulsatille des Alpes)  
*Pulsatilla vernalis* (L.) Mill. subsp. *vernalis*  
 (pulsatille du printemps)  
*Rumex acetosa* L. subsp. *nebroides* (Campd.) Maire & Petitm.  
 (rumex de Gussone)  
*Salix reticulata* L. (saule à réseau)  
*Senecio incanus* L. subsp. *incanus* (sénéçon blanchâtre)  
*Solidago virgaurea* L. subsp. *alpestris* (Waldst. & Kit. ex  
 Willd.) Grelli (solidage alpestre)  
*Trifolium alpinum* L. (trèfle des Alpes)  
*Veronica allionii* Vill. (véronique d'Allioni)  
*Veronica bellidioides* L. subsp. *ilacina* (F. Towns.) Nyman  
 (véronique fausse pâquerette)  
*Veronica serpyllifolia* L. subsp. *humifusa* (Dicks.) Syme  
 (véronique couchée)  
*Viola riviniana* Rchb. subsp. *riviniana* (violette de Rivinus)

Lieu-dit : Les Côtes  
 Altitude : 1950 à 2100 m  
 Coordonnées : longitude 4,8597 gr – latitude 50,2577 gr

*Acinos alpinus* (L.) Moench subsp. *alpinus*  
 (sarricette des Alpes)  
*Allium sphaerocephalon* L. subsp. *sphaerocephalon*  
 (ail à tête ronde)  
*Androsace vitaliana* (L.) Lapeyr. (androsace de Vital)

*Arabis ciliata* Clairv. subsp. *ciliata* (arabette ciliée)  
*Arenaria serpyllifolia* L. subsp. *serpyllifolia*  
 (sabline à feuilles de serpolet)  
*Aster alpinus* L. subsp. *alpinus* (aster des Alpes)  
*Bellardiochloa variegata* (Lam.) Kerguelen (pâturin violacé)

*Bupleurum ranunculoides* L. subsp. *ranunculoides*  
(buplèvre fausse renoncule)  
*Carduus defloratus* L. subsp. *defloratus* (chardon décapité)  
*Carex caryophyllea* Latourr. (laïche du printemps)  
*Crepis conyzifolia* (Gouan) A. Kern.  
(crépide à feuilles de conyze)  
*Dracocephalum ruyschiana* L. (dracocéphale de Ruysch)  
*Erysimum rhaeticum* (Hornem.) DC. (vélar rhétique)  
*Festuca paniculata* (L.) Schinz & Thell. subsp. *paniculata*  
(fétuque paniculée)  
*Galium anisophyllum* Vill. (gaillet à feuilles inégales)  
*Galium pumilum* Murray subsp. *pumilum* (gaillet nain)  
*Gentiana verna* L. subsp. *verna* (gentiane printanière)  
*Geranium sanguineum* L. (géranium sanguin)  
*Globularia cordifolia* L. (globulaire à feuilles en cœur)  
*Gymnadenia conopsea* (L.) R. Br. subsp. *Conopsea*  
(orchis moucheron)  
*Helianthemum nummularium* (L.) Mill. subsp. *nummularium*  
(hélianthème nummulaire)  
*Helictotrichon parlatorei* (J. Woods) Pilg. (avoine de Parlatore)  
*Koeleria vallesiana* (Honck.) Gaudin subsp. *alpicola* (Godr. & Gren.) Asch. & Graebn. (koelérie alpicole)  
*Laserpitium halleri* Crantz subsp. *halleri* (laser de Haller)  
*Lathyrus pratensis* L. subsp. *pratensis* (gesse des prés)  
*Leucanthemum adustum* (Koch) Greml. (leucanthème brûlé)  
*Linum catharticum* L. (lin purgatif)  
*Nocca caerulea* (J. & C. Presl) F. K. Meyer subsp. *caerulea*  
(tabouret bleuâtre)  
*Onobrychis montana* DC. subsp. *montana*  
(esparcette des montagnes)

Lieu-dit : Les Côtes

Altitude : 1850 à 1900 m

Coordonnées : longitude 4,8643 gr – latitude 50,2546 gr

En bordure de la route :

*Arabidopsis thaliana* (L.) Heynh. (arabette de Thalius)  
*Hieracium cymosum* L. (piloselle en cyme)  
*Hieracium piloselloides* Vill. (fausse piloselle)  
*Hordeum murinum* L. subsp. *murinum* (orge des rats)  
*Laserpitium halleri* Crantz subsp. *halleri* (laser de Haller)

Lieu-dit : Le Droset

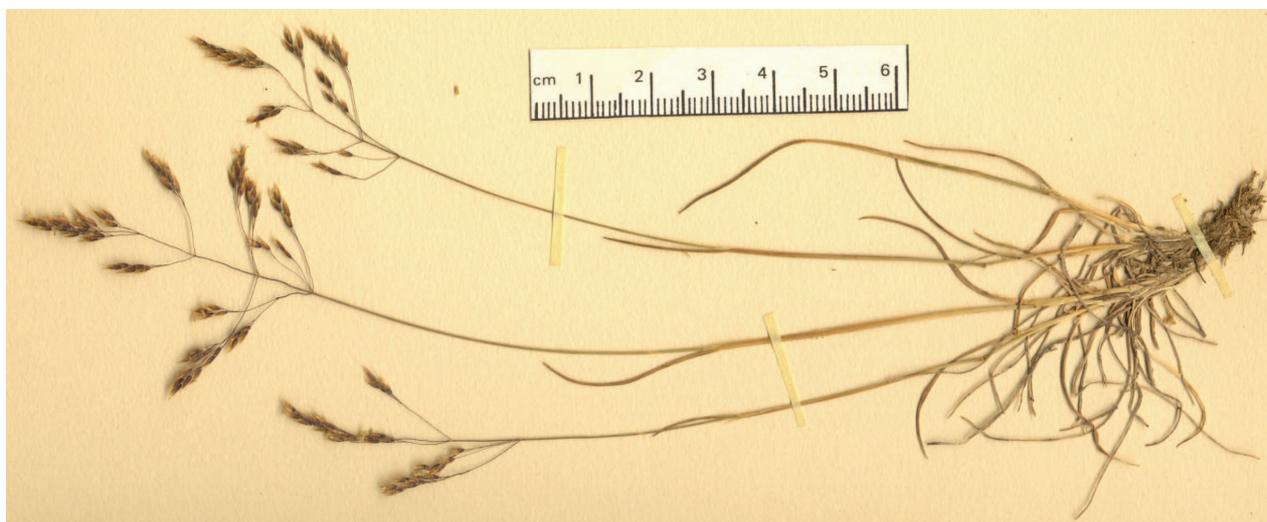
Altitude : 1800 m

Coordonnées : longitude 4,8761 gr – latitude 50,2606 gr

En bordure de la route :

*Lappula deflexa* (Wahlenb.) Ces. (fausse bardane réfléchie)  
*Salix laggeri* Wimm. (saule de Lagger)

*Orchis mascula* (L.) L. subsp. *mascula* (orchis mâle)  
*Paradisea liliastrum* (L.) Bertol. (lis de Saint Bruno)  
*Potentilla grandiflora* L. subsp. *grandiflora*  
(potentille à grandes fleurs)  
*Potentilla rupestris* L. subsp. *rupestris* (potentille des rochers)  
*Ranunculus plataniifolius* L. (renoncule à feuilles de platane)  
*Rosa pimpinellifolia* L. subsp. *pimpinellifolia*  
(rosier à feuilles de boucage)  
*Rumex scutatus* L. subsp. *scutatus* (rumex à écussons)  
*Saponaria ocymoides* L. subsp. *ocymoides* (saponaire rose)  
*Scutellaria alpina* L. subsp. *alpina* (scutellaire des Alpes)  
*Senecio doronicum* (L.) L. subsp. *doronicum*  
(sénéçon doronic)  
*Sesleria caerulea* (L.) Ard. subsp. *caerulea* (seslérie bleuâtre)  
*Silene flos-jovis* (L.) Greuter & Burdet (silène fleur de Jupiter)  
*Silene nutans* L. subsp. *nutans* (silène penché)  
*Stachys pradica* (Zanted.) Greuter & Pignatti  
(épière du mont Prada)  
*Thymus froelichianus* Opiz (thym de Hongrie)  
*Thymus pulegioides* L. subsp. *pulegioides* (thym faux pouliot)  
*Trifolium alpestre* L. (trèfle alpestre)  
*Trifolium montanum* L. subsp. *montanum*  
(trèfle des montagnes)  
*Trisetum flavescens* (L.) P. Beauv. subsp. *flavescens*  
(trisète jaunâtre)  
*Valeriana montana* L. subsp. *montana*  
(valériane des montagnes)  
*Veronica allionii* Vill. (véronique d'Allioni)



*Agrostis alpina* Scop. – Herbarium Thierry Delahaye

# BOTANIQUE DANS LA COMBE DE LA NEUVA ET AU COL DU GRAND FOND (2671 m) COMPTE RENDU DE LA SORTIE DU 12 JUILLET 2009

Par Gérard Mouton

Excursion alpine au programme pour la douzaine de fringantes et fringants botanistes au départ du Cormet de Roselend (1967 m) en direction des pelouses alpines, combes à neige, rochers et éboulis. Tout le monde finit par être prêt et nous partons : les fleurs sur les lèvres, les flores dans les têtes, les gâteries dans les sacs, le beau temps tout autour et la démarche alerte et élégante ! Nous sommes venus pour les plantes de montagne et nous ne commençons à herboriser qu'à partir de 2000 – 2300 m en délaissant dans la première partie du parcours toutes les laïches et autres plantes des marais de pente ainsi que les plantes rupestres. Sur la longue piste à la pente très faible, nous avons tout loisir d'imaginer par exemple le temps qui sera disponible pour nos herborisations : il devrait être au moins de 4 h : avec un départ à 9 h et un retour prévu vers 17 h, soit 8 h de balade, desquelles il faut retrancher le temps de marche (montée et descente) et de pause casse-croûte qui nous occupera bien 4 h au total. Précisément l'heure des premières observations arrive.

Nous commençons par les typiques landes à éricacées sur substrat acide, faciles à reconnaître avec les rhododendrons, les callunes, les myrtilles, les tapis d'azalées naines, les belles fleurs de la gentiane de Koch et la minuscule "fougère" qu'est la sélaginelle fausse sélagine.

Plus haut, en traversant des ruisselets et en longeant des petites sources suintantes et moussues ainsi que des petits lacs, c'est une autre végétation, dite de bas-marais, que nous rencontrons : les pompons blancs des linaigrettes de Scheuchzer, les roses primevères farineuses et les nombreuses touffes jaunes de saxifrages faux aïzoon. Encore plus haut arrive la pelouse acidophile, émaillée de rochers affleurants ou issus d'éboulements avec le nard raide bien sûr, mais aussi le trèfle alpin, la campanule barbue, la jaune benoîte des montagnes et les ligustiques. Les combes à neige, légèrement en contrebas du chemin n'ont été qu'effleurées. Des éboulis herbeux acides livrent le gnaphale de Norvège, aux feuilles moyennes plus longues que les inférieures, le liondent de Suisse, le petit botryche lunaire et l'encore plus petite gentiane des neiges, vraiment très discrète. Au milieu de ces îlots mal délimités, surtout granitiques mais pas exclusivement, une végétation calcicole s'est installée et tranche nettement avec celle observée précédemment. L'éboulis est ici de nature calcaire. Nous trouvons là l'arabette bleuâtre, la campanule du mont Cenis, la saxifrage à deux fleurs, l'orpin noirâtre (qui est rougeâtre), le gnaphale de Hoppe aux bractées non radiaires et aux feuilles de 4 cm de longueur contrairement à son "cousin" le gnaphale couché, plus petit et calcifuge, le céraïste à larges feuilles tomenteuses. Enfin, au-dessus du col nous grimpons sur la petite arête aux rochers granitiques qui accueillent les coussinets de la rose androsace alpine, ainsi que les séneçons blanchâtres aux feuilles divisées et couvertes de poils et aux capitules jaunes. Tout a une fin, nous n'irons pas plus haut, à chacun de redescendre à son rythme avec les flores dans le sac vide et d'innombrables images de fleurs dans la tête.



*Omalotheca supina* (L.)  
DC.

*Omalotheca hoppeana*  
(Koch) Sch. Bip. & F. W.  
Schultz

Dessins extraits de "Flora des Schweiz – Hess H., Landolt E. & Hirzel R.

## LISTE DES PLANTES OBSERVÉES

(d'après les notes de Gérard Mouton).

Commune : Bourg-Saint-Maurice

Lieu-dit : combe de la Neuva

Altitude : 2100 à 2150 m

Coordonnées : longitude 4,8439 gr – latitude 50,7490 gr

Landes à éricacées :

*Antennaria dioica* (L.) Gaertn. (pied de chat dioïque)  
*Arnica montana* L. subsp. *montana* (arnica des montagnes)  
*Astrantia minor* L. (petite astrance)  
*Biscutella laevigata* L. subsp. *laevigata* (lunetière lisse)  
*Calluna vulgaris* (L.) Hull (callune vulgaire)  
*Campanula scheuchzeri* Vill. subsp. *scheuchzeri*  
(campanule de Scheuchzer)  
*Carex pallescens* L. (laïche pâle)  
*Empetrum nigrum* L. subsp. *hermaphroditum* (Hagerup)  
Böcher (camarine hermaphrodite)  
*Gentiana acaulis* L. subsp. *acaulis* (gentiane acaule)  
*Huperzia selago* (L.) Bernh. ex Schrank & Mart. subsp. *selago*  
(lycopode sélagine)

*Loiseleuria procumbens* (L.) Desv. (azalée des Alpes)  
*Nardus stricta* L. (nard raide)  
*Nigritella rhellicani* Teppner & Klein subsp. *rhellicani*  
(nigritelle de Rhellicanus)  
*Rhododendron ferrugineum* L. subsp. *ferrugineum*  
(rhododendron ferrugineux)  
*Selaginella selaginoides* (L.) P. Beauv. ex Schrank & Mart.  
(sélaginelle fausse sélagine)  
*Vaccinium myrtillus* L. (myrtille)  
*Vaccinium uliginosum* L. subsp. *microphyllum* (Lange) Tolm.  
(airelle à petites feuilles)

Commune : Bourg-Saint-Maurice

Lieu-dit : combe de la Neuva

Altitude : 2200 m

Coordonnées : longitude 4,8401 gr – latitude 50,7438 gr

Groupements fontinaux et bords de ruisseaux :

*Arabis alpina* L. subsp. *alpina* (arabette des Alpes)  
*Arabis soyeri* Reut. & A. L. P. Huet subsp. *subcoriacea*  
(Gren.) Breistr. (arabette subcoriace)  
*Bartsia alpina* L. (bartsie des Alpes)  
*Carex davalliana* Sm. (laïche de Davall)  
*Carex flava* L. subsp. *flava* (laïche jaune)  
*Carex foetida* All. (laïche fétide)  
*Eleocharis palustris* (L.) Roem. & Schult. subsp. *palustris*  
(héléocharis des marais)

*Equisetum variegatum* Schleich. (prêle panachée)  
*Eriophorum scheuchzeri* Hoppe (linaigrette de Scheuchzer)  
*Primula farinosa* L. subsp. *alpigena* O. Schwarz  
(primevère farineuse)  
*Ranunculus aconitifolius* L. (renoncule à feuilles d'aconit)  
*Salix foetida* Schleich. ex DC. (saule fétide)  
*Saxifraga aizoides* L. (saxifrage faux aizoon)  
*Tofieldia calyculata* (L.) Wahlenb. (tofieldie à calicule)

Commune : Bourg-Saint-Maurice

Lieu-dit : combe de la Neuva

Altitude : 2300 m

Coordonnées : longitude 4,8324 gr – latitude 50,7385 gr

Dépressions, entonnoirs :

*Alchemilla pentaphylla* L. (alchémille à cinq folioles)  
*Athyrium distentifolium* Tausch ex Opiz (athyrium alpestre)  
*Cardamine bellidifolia* L. subsp. *alpina* (Willd.) B.M.G. Jones  
(cardamine des Alpes)  
*Cirsium spinosissimum* (L.) Scop. subsp. *spinosissimum*  
(cirse épineux)

*Doronicum grandiflorum* Lam. (doronic à grandes fleurs)  
*Omalotheca supina* (L.) DC. (gnaphale couché)  
*Ranunculus alpestris* L. subsp. *alpestris* (renoncule alpestre)  
*Saxifraga androsacea* L. (saxifrage androsace)  
*Saxifraga stellaris* L. subsp. *stellaris* (saxifrage étoilée)

Commune : Bourg-Saint-Maurice

Lieu-dit : combe de la Neuva

Altitude : 2400 m

Coordonnées : longitude 4,8256 gr – latitude 50,7340 gr

Pelouses rocailleuses acidophiles :

*Anthoxanthum odoratum* L. subsp. *nipponicum* (Honda)  
Tzvelev (fouve des Alpes)  
*Athyrium distentifolium* Tausch ex Opiz (athyrium alpestre)  
*Avenula versicolor* (Vill.) Lainz subsp. *versicolor*  
(avoine bigarrée)  
*Bupleurum stellatum* L. (buplèvre étoilé)  
*Campanula barbata* L. (campanule barbue)  
*Campanula scheuchzeri* Vill. subsp. *scheuchzeri*  
(campanule de Scheuchzer)

*Carex parviflora* Host (laïche à petites fleurs)  
*Carex sempervirens* Vill. subsp. *sempervirens*  
(laïche toujours verte)  
*Cerastium arvense* L. subsp. *strictum* (Koch) Greml.  
(céraiste raide)  
*Cirsium spinosissimum* (L.) Scop. subsp. *spinosissimum*  
(cirse épineux)  
*Crepis aurea* (L.) Tausch. subsp. *aurea* (crépide orangée)

*Gentiana bavarica* L. subsp. *subacaulis* (Schleich. ex Gaudin) G. Müll. (gentiane à tiges courtes)  
*Gentiana purpurea* L. (gentiane pourpre)  
*Gentianella tenella* (Rottb.) Börner (gentiane délicate)  
*Geum montanum* L. (benoîte des montagnes)  
*Homogyne alpina* (L.) Cass. (homogyne des Alpes)  
*Leontodon pyrenaicus* Gouan subsp. *helveticus* (Mérat) Finch & P. D. Sell (liondent de Suisse)  
*Leucanthemopsis alpina* (L.) Heywood subsp. *alpina* (marguerite des Alpes)  
*Lotus alpinus* (DC.) Schleich. ex Ramond (lotier des Alpes)  
*Mutellina purpurea* (Poir.) Reduron, Charpin & Pimenov subsp. *purpurea* (ligustique mutelline)  
*Myosotis alpestris* F. W. Schmidt (myosotis alpestre)

*Nardus stricta* L. (nard raide)  
*Phleum alpinum* L. subsp. *rhaeticum* Humphries (fléole des Alpes Rhétiques)  
*Phyteuma hemisphaericum* L. (raiponce hémisphérique)  
*Plantago alpina* L. subsp. *alpina* (plantain des Alpes)  
*Polygonum viviparum* L. (renouée vivipare)  
*Potentilla crantzii* (Crantz) Beck ex Fritsch subsp. *crantzii* (potentille de Crantz)  
*Salix herbacea* L. (saule herbacé)  
*Salix retusa* L. (saule à feuilles émoussées)  
*Sempervivum montanum* L. subsp. *montanum* (joubarbe des montagnes)  
*Trifolium alpinum* L. (trèfle des Alpes)  
*Veronica alpina* L. (véronique des Alpes)

Commune : Bourg-Saint-Maurice

Lieu-dit : combe de la Neuva

Altitude : 2340 m

Coordonnées : longitude 4,8276 gr – latitude 50,7334 gr

Combes à neige :

*Alchemilla pentaphyllea* L. (alchémille à cinq folioles)  
*Cerastium cerastoides* (L.) Britton (céraïste faux céraïste)

*Potentilla brauneana* Hoppe (potentille de Braune)  
*Sibbaldia procumbens* L. (sibbaldie couchée)



*Murbeckiella pinnatifida* (Lam.) Rothm. subsp. *pinnatifida* – Herbarium Thierry Delahaye

Commune : La Côte-d'Aime  
Lieu-dit : sous le col du Grand Fond  
Altitude : 2550 m  
Coordonnées : longitude 4,8143 gr – latitude 50,7302 gr

Éboulis herbeux plus ou moins acidophiles :

|   |  |
|---|--|
| <i>Androsace obtusifolia</i> All. (androsace à feuilles obtuses)                        | <i>Leontodon pyrenaicus</i> Gouan subsp. <i>helveticus</i> (Mérat) Finch & P. D. Sell (liondent de Suisse) |
| <i>Aster bellidiastrum</i> (L.) Scop. (fausse pâquerette)                               | <i>Omalotheca norvegica</i> (Gunnerus) Sch. Bip. & F. W. Schultz (gnaphale de Norvège)                     |
| <i>Botrychium lunaria</i> (L.) Sw. (botryche lunaire)                                   | <i>Parnassia palustris</i> L. (parnassie des marais)   |
| <i>Carex parviflora</i> Host (laïche à petites fleurs)                                  | <i>Polygonum viviparum</i> L. (renouée vivipare)   |
| <i>Cirsium spinosissimum</i> (L.) Scop. subsp. <i>spinosissimum</i> (cirse épineux)     | <i>Salix reticulata</i> L. (saule à réseau)  |
| <i>Crepis aurea</i> (L.) Tausch. subsp. <i>aurea</i> (crépide orangée)                  | <i>Trifolium badium</i> Schreb. subsp. <i>badium</i> (trèfle brun)   |
| <i>Gentiana nivalis</i> L. (gentiane des neiges)  |  |
| <i>Gentianella campestris</i> (L.) Börner subsp. <i>campestris</i> (gentiane champêtre) |  |

Commune : La Côte-d'Aime  
Lieu-dit : sous le col du Grand Fond  
Altitude : 2600 à 2650 m  
Coordonnées : longitude 4,8143 gr – latitude 50,7272 gr

Éboulis calcaires :

|   |  |
|---|--|
| <i>Achillea nana</i> L. (achillée naine)  | <i>Pritzelago alpina</i> (L.) Kuntze subsp. <i>alpina</i> (cresson des chamois)                        |
| <i>Arabis alpina</i> L. subsp. <i>alpina</i> (arabette des Alpes)                               | <i>Rumex scutatus</i> L. subsp. <i>scutatus</i> (rumex à écussons)                                     |
| <i>Arabis caerulea</i> (All.) Haenke (arabette bleue)   | <i>Sagina saginoides</i> (L.) H. Karst. subsp. <i>saginoides</i> (sagine de Linné)                     |
| <i>Campanula cenisia</i> L. (campanule du mont Cenis)   | <i>Saxifraga biflora</i> All. subsp. <i>biflora</i> (saxifrage à deux fleurs)                          |
| <i>Cerastium latifolium</i> L. (céraïste à larges feuilles)                                     | <i>Saxifraga exarata</i> Vill. subsp. <i>moschata</i> (Wulfen) Cavill. (saxifrage musquée)             |
| <i>Cirsium spinosissimum</i> (L.) Scop. subsp. <i>spinosissimum</i> (cirse épineux)             | <i>Saxifraga oppositifolia</i> L. (saxifrage à feuilles opposées)                                      |
| <i>Doronicum grandiflorum</i> Lam. (doronic à grandes fleurs)                                   | <i>Sedum atratum</i> L. subsp. <i>atratum</i> (orpin noirâtre)   |
| <i>Linaria alpina</i> (L.) Mill. subsp. <i>alpina</i> (linaire des Alpes)                       | <i>Silene acaulis</i> (L.) Jacq. subsp. <i>cenisia</i> Killias (silène du mont Cenis)                  |
| <i>Noccaea rotundifolia</i> (L.) Moench subsp. <i>rotundifolia</i> (tabouret à feuilles rondes) | <i>Veronica bellidioides</i> L. subsp. <i>lilacina</i> (F. Towns.) Nyman (véronique fausse pâquerette) |
| <i>Omalotheca hoppeana</i> (Koch) Sch. Bip. & F. W. Schultz (gnaphale de Hoppe)                 |  |
| <i>Pedicularis verticillata</i> L. (pédiculaire verticillée)                                    |  |
| <i>Poa alpina</i> L. subsp. <i>alpina</i> (pâturin des Alpes)                                   |  |

Commune : La Côte-d'Aime  
Lieu-dit : sous le col du Grand Fond  
Altitude : 2700 m  
Coordonnées : longitude 4,8130 gr – latitude 50,7261 gr

Rochers siliceux :

|  |  |
|--|--|
| <i>Agrostis rupestris</i> All. (agrostide des rochers)   | <i>Luzula lutea</i> (All.) DC. subsp. <i>lutea</i> (luzule jaune)                                    |
| <i>Androsace alpina</i> (L.) Lam. (androsace des Alpes)  | <i>Murbeckiella pinnatifida</i> (Lam.) Rothm. subsp. <i>pinnatifida</i> (arabette pennatifide)       |
| <i>Carex curvula</i> All. subsp. <i>curvula</i> (laïche courbée)   | <i>Oxyria digyna</i> (L.) Hill (oxyria à deux styles)  |
| <i>Empetrum nigrum</i> L. subsp. <i>hermaphroditum</i> (Hagerup) Böcher (camarine hermaphrodite)           | <i>Phyteuma hemisphaericum</i> L. (raiponce hémisphérique)   |
| <i>Festuca halleri</i> All. subsp. <i>halleri</i> (fétuque de Haller)                                      | <i>Primula hirsuta</i> All. (primevère hérissée)   |
| <i>Gentiana punctata</i> L. (gentiane ponctuée)  | <i>Saxifraga exarata</i> Vill. subsp. <i>exarata</i> (saxifrage sillonnée)                           |
| <i>Juncus trifidus</i> L. subsp. <i>trifidus</i> (jonc trifide)  | <i>Senecio incanus</i> L. subsp. <i>incanus</i> (sénéçon blanchâtre)                                 |
| <i>Juniperus communis</i> L. subsp. <i>communis</i> (genévrier commun)                                     | <i>Silene exscapa</i> All. (silène sans pédoncules)  |
| <i>Leontodon pyrenaicus</i> Gouan subsp. <i>helveticus</i> (Mérat) Finch & P. D. Sell (liondent de Suisse) | <i>Vaccinium myrtillus</i> L. (myrtille)   |
| <i>Leucanthemopsis alpina</i> (L.) Heywood subsp. <i>alpina</i> (marguerite des Alpes)                     | <i>Vaccinium uliginosum</i> L. subsp. <i>microphyllum</i> (Lange) Tolm. (airelle à petites feuilles) |



# À LA PÊCHE AUX HYDROPHYTES SUR LES BORDS DU RHÔNE

## COMPTE RENDU DE LA SORTIE DU 5 SEPTEMBRE 2009

Par Thierry Delahaye

La seconde partie de l'été est la période la plus favorable de l'année pour partir à la recherche des plantes aquatiques ; aussi, nous voici réunis à une dizaine d'adhérents sur les bords du Rhône en aval du pont de la Loi à Ruffieux pour une activité nouvelle : la pêche aux plantes !

Le terme hydrophyte désigne dans la classification des types biologiques de Raunkier, les plantes qui possèdent des bourgeons, organes qui subsistent à la mauvaise saison, totalement immergés. Plus simplement, "hydrophyte" est utilisé pour indiquer une plante aquatique, qu'elle soit submergée ou flottante. Certaines plantes aquatiques, particulièrement celles qui possèdent des feuilles flottantes, sont facilement repérables et le plus souvent identifiables depuis la berge ; par contre, celles dont les parties végétatives sont entièrement submergées sont évidemment plus discrètes et moins bien connues. Reste alors aux botanistes qui souhaitent mieux connaître ces plantes, la solution de se transformer en pêcheur. Le fil de nylon est remplacé par une solide cordelette et l'hameçon par un grappin. Lancé avec dextérité, cet attirail inhabituel dans la musette des botanistes permet de ramener sur la berge quelques spécimens arrachés aux flots. Gérard Mouton est passé maître dans l'exercice de cet art, depuis la confection du grappin jusqu'à l'inventaire des hydrophytes méconnues. Dès les premiers lancers dans le fleuve, il nous ramène sur la terre plusieurs plantes. Une retiendra toute attention : *Ranunculus fluitans*. Totalement invisible depuis la berge, elle sort de l'eau sous la forme d'un lacis de longues feuilles linéaires. La plante peut atteindre plusieurs mètres de long. Une fois démêlées et replacées dans l'eau d'une petite cuvette, ses feuilles apparaissent typiquement bi ou trifurquées. Nous n'observons ici malheureusement aucune fleur. *Ranunculus fluitans* n'avait, semble-t-il, encore jamais été signalé en Savoie.

Si les eaux courantes du Rhône conviennent parfaitement à *Ranunculus fluitans*, les eaux plus calmes des îles nous permettent d'observer d'autres hydrophytes comme *Lemna minor*, *Lemna trisulca* et *Spirodela polyrhiza* (découverte en 2008 dans ce secteur de la Savoie) qui flottent librement à la surface et dont les courtes racines plongent dans l'eau.

Les feuilles nageantes des hydrophytes sont très minces (parfois seulement quelques couches de cellules), dépourvues de cuticule et très finement divisées. Ces particularités morphologiques permettent à ces plantes d'augmenter leur surface de contact avec l'eau et de faciliter ainsi l'extraction des gaz dissous indispensables à leur respiration et à la photosynthèse : oxygène et dioxyde de carbone. Les feuilles de *Potamogeton berchtoldii* et *Potamogeton pusillus* que nous pêchons dans les îles des îles de Vions illustrent ces adaptations à la vie aquatique. Un examen de leur structure sous la loupe permet de distinguer ces deux espèces : la nervure centrale de la feuille de *Potamogeton berchtoldii* est bordée de chaque côté de lacunes aérifères, absentes chez *Potamogeton pusillus*. Par contre, chez ce dernier, la marge des feuilles présente une étroite bordure entière (Preston, 1995).

Nous redescendons progressivement le cours du Rhône, en ponctuant notre parcours d'arrêts au bord de l'eau, tant du côté du fleuve que des gravières, dont certaines sont encore en exploitation. Nous récoltons dans celles-ci le magnifique *Potamogeton lucens*, bien caractérisé par sa feuille terminée en mucron. Un dernier arrêt dans les canaux du marais de Chautagne permet de pêcher *Potamogeton natans* et surtout de le comparer avec *Potamogeton nodosus*, observé dans les arrêts précédents. Ces deux espèces possèdent des feuilles flottantes, plus épaisses et coriaces que les feuilles nageantes. Ces feuilles flottantes chez *Potamogeton natans* sont arrondies, en cœur à la base, et montrent une petite zone décolorée de 1 ou 2 cm de long sur le pétiole à la jonction avec le limbe. Ce caractère bien utile pour reconnaître cette espèce est malheureusement peu cité dans les flores (Preston, *op. cit.*).

Cet après-midi nous a permis au final d'observer dix-neuf hydrophytes sur la cinquantaine répertoriée en Savoie. Lors des repérages effectués pour préparer cette sortie, G. Mouton avait récolté *Potamogeton obtusifolius* dans les îles des îles de Vions. Ce potamot est également une nouvelle espèce à inscrire sur la liste des plantes de Savoie. Malheureusement nous n'avons pas pu le retrouver lors de cette sortie... Il reste encore du boulot pour les pêcheurs de plantes en Savoie !

## LISTE DES PLANTES OBSERVÉES

(d'après les notes de Thierry Delahaye).

Commune : Ruffieux

Lieu-dit : pont de la Loi

Altitude : 240 m

Coordonnées : longitude 3,8523 gr – latitude 50,9423 gr

*Elodea nuttallii* (Planch.) H. St. John (élodée de Nuttall)

*Myriophyllum spicatum* L. (myriophylle en épi)

*Potamogeton crispus* L. (potamot crépu)

*Potamogeton pectinatus* L. (potamot pectiné)

*Ranunculus fluitans* Lam. (renoncule flottante)

Commune : Ruffieux

Lieu-dit : pont de la Loi

Altitude : 240 m

Coordonnées : longitude 3,8527 gr – latitude 50,9423 gr

*Ambrosia artemisiifolia* L. (ambrosie à feuilles d'armoise)

*Cuscuta scandens* Brot. subsp. *cesatiana* (Bertol.) Soó  
(cuscute de Cesati)

*Eragrostis pilosa* (L.) P. Beauv. subsp. *pilosa*  
(éragrostide poilue)

*Helianthus tuberosus* L. (topinambour)

*Setaria viridis* (L.) P. Beauv. subsp. *pynocoma* (Steud.)  
Tzvelev (sétaire dense)

*Sporobolus vaginiflorus* (Torr.) Wood (sporobole engainé)

Commune : Ruffieux

Lieu-dit : pont de la Loi

Altitude : 240 m

Coordonnées : longitude 3,8522 gr – latitude 50,9405 gr

*Elodea canadensis* Michx. (élodée du Canada)

*Elodea nuttallii* (Planch.) H. St. John (élodée de Nuttall)

*Groenlandia densa* (L.) Fourr. (potamot dense)

*Lemna minor* L. (petite lentille d'eau)

*Lemna trisulca* L. (lentille d'eau à trois lobes)

*Potamogeton berchtoldii* Fieber (potamot de Berchtold)

*Potamogeton pusillus* L. (potamot fluet)

*Zannichellia palustris* L. subsp. *palustris*  
(zannichellie des marais)

Commune : Vions

Lieu-dit : îles de Vions

Altitude : 240 m

Coordonnées : longitude 3,8511 gr – latitude 50,9388 gr

*Lemna minor* L. (petite lentille d'eau)

*Spirodela polyrhiza* (L.) Schleidn

(spirodèle à plusieurs racines)

Commune : Vions

Lieu-dit : îles de Vions

Altitude : 237 m

Coordonnées : longitude 3,8484 gr – latitude 50,9302 gr

*Ceratophyllum demersum* L. (cératophylle immergé)

*Myriophyllum spicatum* L. (myriophylle en épi)

*Potamogeton lucens* L. (potamot luisant)

Commune : Vions

Lieu-dit : îles de Vions

Altitude : 237 m

Coordonnées : longitude 3,8483 gr – latitude 50,9278 gr

*Potamogeton nodosus* Poir. (potamot noueux)

Commune : Vions

Lieu-dit : l'étang Bleu

Altitude : 237 m

Coordonnées : longitude 3,8498 gr – latitude 50,9254 gr

*Alopecurus geniculatus* L. (vulpin genouillé)

*Elodea nuttallii* (Planch.) H. St. John (élodée de Nuttall)

*Leersia oryzoides* (L.) Sw. (léersie faux riz)

*Ranunculus fluitans* Lam. (renoncule flottante)

*Schoenoplectus triquetus* (L.) Palla

(scirpe à trois angles)

Commune : Vions  
Lieu-dit : Les Îles  
Altitude : 235 m  
Coordonnées : longitude 3,8359 gr – latitude 50,9097 gr

*Potamogeton nodosus* Poir. (potamot noueux)                      *Utricularia australis* R. Br. (utriculaire négligée)  
*Pycreus flavescens* (L.) P. Beauv. ex Rchb. (souchet jaunâtre)

Commune : Chindrieux  
Lieu-dit : fossé au bord de la D 914  
Altitude : 232 m  
Coordonnées : longitude 3,8920 gr – latitude 50,8975 gr

*Myriophyllum verticillatum* L. (myriophylle verticillé)                      *Potamogeton natans* L. (potamogeton nageant)

**Liste des hydrophytes connues ou indiquées en Savoie  
Les espèces observées ce 5 septembre 2009 sont soulignées.**

*Callitriche palustris* L.  
*Callitriche platycarpa* Kütz.  
*Callitriche stagnalis* Scop.  
*Ceratophyllum demersum* L.  
*Ceratophyllum submersum* L.  
*Elodea canadensis* Michx.  
*Elodea nuttallii* (Planch.) H. St. John  
*Groenlandia densa* (L.) Fourr.  
*Hippuris vulgaris* L.  
*Hottonia palustris* L.  
*Hydrocharis morsus-ranae* L.  
*Lemna minor* L.  
*Lemna trisulca* L.  
*Myriophyllum spicatum* L.  
*Myriophyllum verticillatum* L.  
*Najas marina* L.  
*Najas minor* All.  
*Nuphar lutea* (L.) Sm.  
*Nymphaea alba* L. subsp. *alba*  
*Nymphoides peltata* (S. G. Gmel.) Kuntze  
*Polygonum amphibium* L.  
*Potamogeton acutifolius* Link  
*Potamogeton alpinus* Balb.  
*Potamogeton berchtoldii* Fieber  
*Potamogeton coloratus* Hornem.  
*Potamogeton crispus* L.  
*Potamogeton filiformis* Pers.  
*Potamogeton gramineus* L.  
*Potamogeton lucens* L.  
*Potamogeton natans* L.  
*Potamogeton nodosus* Poir.  
*Potamogeton obtusifolius* Mert. & W. D. J. Koch  
*Potamogeton pectinatus* L.  
*Potamogeton perfoliatus* L.  
*Potamogeton polygonifolius* Pourr.  
*Potamogeton pusillus* L.  
*Ranunculus aquatilis* L.  
*Ranunculus circinatus* Sibth.  
*Ranunculus fluitans* Lam.  
*Ranunculus trichophyllus* Chaix subsp. *eradicatus* (Laest.) C. D. K. Cook  
*Ranunculus trichophyllus* Chaix subsp. *trichophyllus*  
*Sparganium angustifolium* Michx.  
*Sparganium minimum* Wallr.  
*Spirodela polyrhiza* (L.) Schleiden  
*Trapa natans* L.  
*Utricularia australis* R. Br.  
*Utricularia intermedia* Hayne  
*Utricularia minor* L.  
*Utricularia vulgaris* L.  
*Zannichellia palustris* L. subsp. *palustris*  
*Zannichellia palustris* L. subsp. *pedicellata* (Wahlenb. & Rosén) Arcang.

**BIBLIOGRAPHIE**

PRESTON C. D., 1995 – Pondweeds of Great Britain and Ireland – BSBI Handbook n° 8, London – 352 p.

# LES FOUGÈRES DE LA MONTAGNE DE L'ÉPINE : ENTRE VERT FONCÉ ET VERT CLAIR

## COMPTE RENDU DE LA SORTIE DU 12 SEPTEMBRE 2009

Par Anne-Marie Prieur

Pour rompre avec la coutume, cet après-midi de botanique sera un peu différent des autres. Au lieu de partir à la recherche de taches de couleur nous avertissant de la présence des plantes à fleurs, nous partirons en quête d'un univers vert aux mille nuances. Pas de panique ! Il ne s'agit pas de s'envoler pour la planète Mars mais tout simplement de rejoindre des milieux forestiers, à la découverte des fougères.

Et c'est dans une ambiance très automnale, que nous nous arrêtons sur la route du hameau des Gustins de la commune d'Aiguebelette-le-Lac. Un voile de brume et une température un peu fraîche nous enveloppent dès notre sortie de la voiture. Nous pénétrons sous la feuillée et tout de suite nous remarquons de belles touffes de fougères ayant investi les lieux, cherchant une certaine humidité et l'ombre des arbres.

Plantes très anciennes, parmi les premières apparues sur terre, il y a 400 millions d'années, leurs caractères primitifs contribuent au mystère du monde forestier. Nous explorons tout le coin et dès les premiers pas, l'élégance, la finesse de leur silhouette et leur couleur verte, plus ou moins foncée, plus ou moins intense, plus ou moins mate, nous attirent. Nous nous extasions de cette architecture élaborée dont la nature les a parées.

Nous reconnaissons facilement deux espèces, l'une par sa grande taille, la fougère aigle, *Pteridium aquilinum*, l'autre par ses feuilles ou frondes entières d'un beau vert vernissé, la scolopendre officinale *Phyllitis scolopendrium* (= *Asplenium scolopendrium*) ; son nom vient du latin *Scolopendra* (mille-pattes) en raison de la disposition des sores évoquant l'allure d'un mille-pattes. Elles ne se côtoient pas, la première préférant un sol plutôt acide et la seconde un sol plutôt calcaire.

Mais nos connaissances sont maigres. Alors, suivant les conseils de notre guide, nous voilà partis, comptant et recomptant toutes les divisions des frondes. En effet le moyen le plus simple pour les identifier, c'est de les classer en groupes selon le nombre de divisions de leurs frondes. Après plusieurs observations, nous découvrons que ces frondes peuvent être divisées, une fois, deux fois ou trois fois : pennées, bipennées, tripennées.

Avec ce système, nous voilà déjà aptes à faire la différence entre la fougère mâle, *Dryopteris filix-mas*, et la fougère femelle, *Athyrium filix-femina*. Nous préférons d'emblée la femelle qui est beaucoup plus fine ; elle est bipennée et ses frondes comportent une division de plus que chez la fougère mâle. Ce qui n'est pas forcément du goût de tout le monde. "*Le nom de Filix mas date de Fuchs, médecin-botaniste du XVI<sup>e</sup> siècle ; il exprime une croyance quant au sexe de la plante, basée sur son aspect robuste, par opposition à la fougère femelle plus fine et délicate.*" (Prelli, 2001).

Nous poursuivons nos investigations avec des caractères de plus en plus précis pour déterminer toutes ces fougères, observant, tour à tour, la forme du limbe, la présence d'écailles et leur couleur sur le rachis, la forme des pinnules, des taches au niveau des insertions du limbe avec le pétiole...

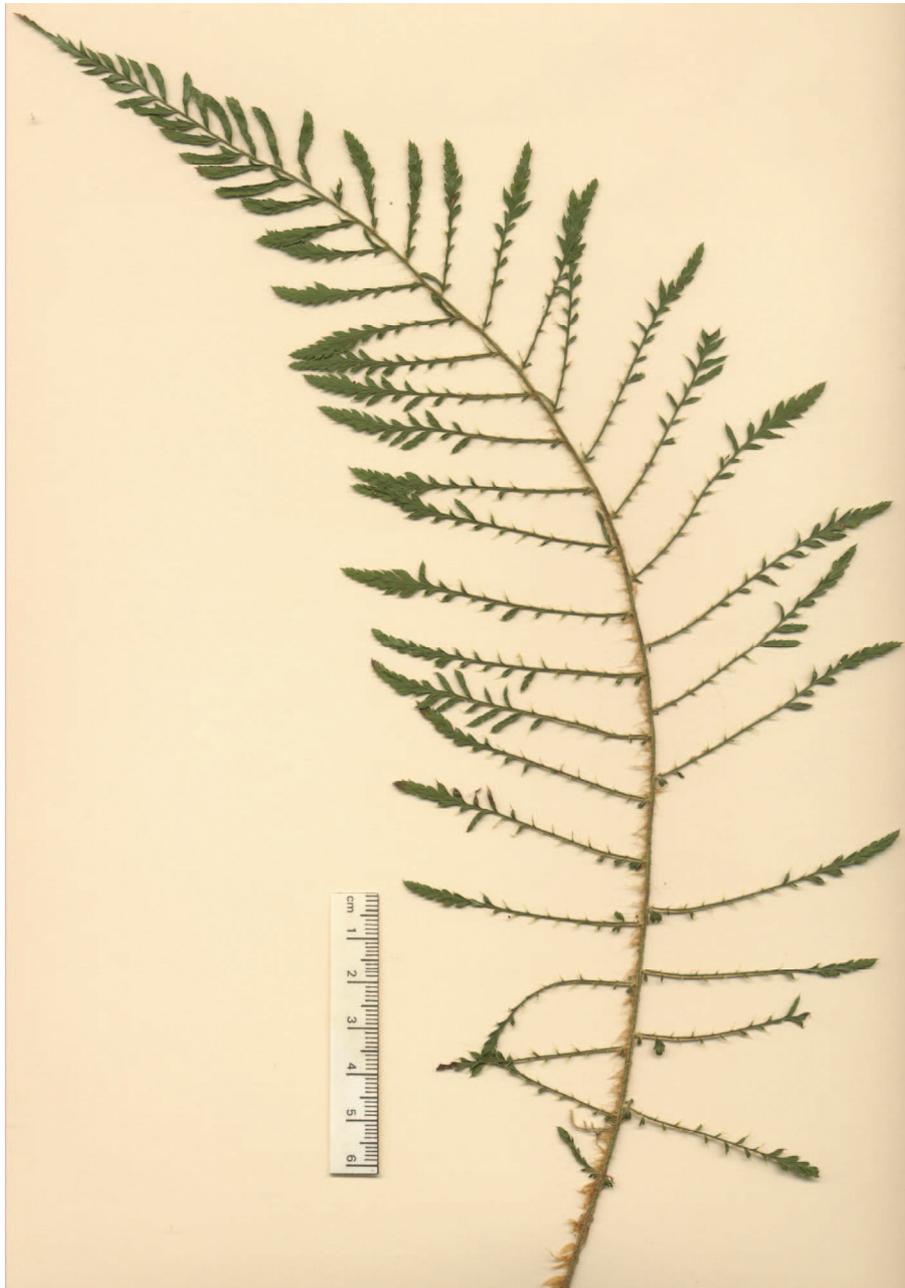
Je ne rentrerai pas plus dans le détail, des livres scientifiques très bien faits, vous apporteront tous les renseignements nécessaires à une bonne identification. Pour ce qui est du classement des Ptéridophytes (fougères et plantes alliées), des changements ont eu lieu ces dernières années et je vous invite à consulter le n° 193 parmi les bulletins de la F.M.B.D.S.

Une quinzaine de fougères occupera notre après-midi et nous en sortirons un peu plus instruits et admiratifs de ces feuillages si délicatement découpés. Et nous leur pardonnons bien de ne pas fleurir !

Voici la liste des fougères rencontrées entre La Combe au bord du lac d'Aiguebelette et les Allemands sur les auteurs du village d'Aiguebelette-le-Lac :

*Asplenium adiantum-nigrum* L. subsp. *adiantum-nigrum* (asplénium noir)  
*Asplenium ceterach* L. subsp. *ceterach* (doradille)  
*Asplenium fontanum* (L.) Bernh. subsp. *fontanum* (asplénium des fontaines)  
*Asplenium scolopendrium* L. subsp. *scolopendrium* (scolopendre)  
*Asplenium trichomanes* L. (capillaire des murailles)  
*Athyrium filix-femina* (L.) Roth (fougère femelle)  
*Blechnum spicant* (L.) Roth (bléchnum en épi)  
*Dryopteris affinis* (Lowe) Fraser-Jenk. subsp. *borreri* (Newman) Fraser-Jenk. (dryopteris de Borrer)  
*Dryopteris affinis* (Lowe) Fraser-Jenk. subsp. *pseudodisjuncta* (Oberholzer & von Tavel ex Fraser-Jenk.) Fraser-Jenk.  
*Dryopteris dilatata* (Hoffm.) A. Gray (dryoptéris dilaté)  
*Dryopteris filix-mas* (L.) Schott (fougère mâle)

*Phegopteris connectilis* (Michx.) Watt (phégoptéris vulgaire)  
*Polypodium interjectum* Shivas (polypode intermédiaire)  
*Polystichum aculeatum* (L.) Roth (polystic à aiguillons)  
*Polystichum setiferum* (Forssk.) T. Moore ex Woyn. (polystic à soies)  
*Polystichum x bicknellii* (H. Christ) Hahne (polystic de Bicknell)  
*Pteridium aquilinum* (L.) Kuhn subsp. *aquilinum* (fougère aigle)



***Polystichum* sp.**

Herbier Thierry Delahaye : Aiguebelette-le-Lac, Les Gustins, 530 m, 12 septembre 2009.

Comment expliquer la morphologie bizarroïde de ce polystic : mutation, parasitose ? Voilà une plante à suivre ces prochaines années.

## BIBLIOGRAPHIE

LAUBER K. & WAGNER, 2000 – Flora Helvetica – Éditions Haupt, Berne – 1616 p.

PRELLI R., 2001 – Les fougères et plantes alliées de France et d'Europe occidentale – Édition Belin, Paris – 431 p.

PRELLI R., 2009 – Les ptéridophytes dans la classification phylogénétique – *Bull. mycol. bot. Dauphiné-Savoie*, n° 193 – pp. 39-48.



# HERBORISATIONS DANS LA RÉGION CHAMBÉRIENNE EN 2009

## BOTANIQUE PRINTANIÈRE À SONNAZ COMPTE RENDU DE LA SORTIE DU LUNDI 20 AVRIL 2009

Par Gérard Mouton

Nous sommes nombreux, plus de trente, pour cette première sortie du lundi soir qui nous emmène le long des lisières et ourlets des boisements thermophiles de Montagny sur la commune de Sonnaz, à la base des contreforts ouest du mont du Nivolet, vers 300 m d'altitude. Le premier arrêt botanique s'effectue dès le départ du sentier aux environs du parking et dans les prairies pâturées avec bosquets. Nos violettes "chérubines" sont bien là, magnifiques et adorables. Nous suivons ensuite le sentier, notons quelques plantes herbacées et deux ou trois arbres habituels des forêts de feuillus. Un lamier de couleur blanche nous surprend et nous pousse dans nos retranchements pour lui trouver un nom correct : lamier tacheté à fleurs blanches, avec une seule dent sur les lobes latéraux de la lèvre inférieure de la corolle et des anthères jaunâtres, contre deux à trois dents sur les lobes et des anthères sombres pour le vrai lamier blanc (*Lamium album*) qui n'est pas connu à l'état spontané en Savoie mais qui serait le bienvenu ! Plus loin le sentier nous fait descendre dans un bas-fond frais et humide avec une végétation différente et des plantes bien fleuries : scilles, corydales, isopyres... La gagée jaune, rare et protégée est connue dans le secteur mais nous ne la rencontrons pas. Trop vite la nuit arrive et nous oblige à rentrer.

### LISTE DES PLANTES OBSERVÉES

(d'après les notes de Gérard Mouton).

Commune : Sonnaz

Lieu-dit : Montagny

Altitude : 300 à 350 m

Coordonnées : longitude 3,9953 gr – latitude 50,6797 gr

Aux environs du parking et en bordure des prairies :

*Alliaria petiolata* (M. Bieb.) Cavara & Grande  
(alliaire officinale)  
*Allium carinatum* L. subsp. *carinatum* (ail caréné)  
*Anthoxanthum odoratum* L. subsp. *odoratum*  
(flouve odorante)  
*Anthriscus sylvestris* (L.) Hoffm. subsp. *sylvestris*  
(cerfeuil des prés)  
*Arabidopsis thaliana* (L.) Heynh. (arabette de Thalius)  
*Arabis turrata* L. (arabette tourette)  
*Bellis perennis* L. subsp. *perennis* (pâquerette)  
*Bromus hordeaceus* L. subsp. *hordeaceus* (brome mou)  
*Capsella bursa-pastoris* (L.) Medik. subsp. *bursa-pastoris*  
(bourse à pasteur)  
*Cardamine hirsuta* L. (cardamine hirsute)  
*Chelidonium majus* L. (herbe aux verrues)  
*Colchicum autumnale* L. (colchique d'automne)  
*Crepis sancta* (L.) Bornm. (crépide sainte)  
*Dactylis glomerata* L. subsp. *glomerata* (dactyle aggloméré)  
*Daucus carota* L. subsp. *carota* (carotte)  
*Erodium cicutarium* (L.) L'Hér. subsp. *cutarium*  
(érodium à feuilles de ciguë)  
*Erophila verna* (L.) Chevall. (drave du printemps)  
*Hippocrepis comosa* L. (hippocrévide à toupet)  
*Kandis perfoliata* (L.) Kerguelén subsp. *perfoliata*  
(tabouret perfolié)  
*Medicago lupulina* L. subsp. *lupulina* (minette)  
*Plantago lanceolata* L. subsp. *lanceolata* (plantain lancéolé)  
*Plantago media* L. subsp. *media* (plantain moyen)  
*Primula vulgaris* Huds. subsp. *vulgaris* (primevère acaule)  
*Rubus fruticosus* L. (ronce)  
*Sanguisorba minor* Scop. subsp. *minor* (petite sanguisorbe)  
*Tussilago farfara* L. (tussilage)



*Scilla bifolia* L. – dessin extrait de  
"Flore de la France" – Coste H.

*Veronica persica* Poir. (véronique de Perse)  
*Viola alba* Besser subsp. *scotophylla* (Jord.) Nyman (violette à  
feuilles sombres)  
*Viola odorata* L. (violette odorante)  
*Viola reichenbachiana* Jord. ex Boreau  
(violette de Reichenbach)  
*Viola suavis* M. Bieb. (violette suave)

Commune : Méry  
Lieu-dit : Montagny  
Altitude : 350 à 360 m  
Coordonnées : longitude 3,9975 gr – latitude 50,6837 gr

Le long du chemin en lisière forestière :

|   |   |
|---|---|
| <i>Acer campestre</i> K. Maly (érable champêtre)  | <i>Fraxinus excelsior</i> L. subsp. <i>excelsior</i> (frêne)                |
| <i>Acer pseudoplatanus</i> L. (érable sycomore)   | <i>Hedera helix</i> L. subsp. <i>helix</i> (lierre)                         |
| <i>Alliaria petiolata</i> (M. Bieb.) Cavara & Grande<br>(alliaire officinale)                   | <i>Lamium maculatum</i> (L.) L. (lamier tacheté)                            |
| <i>Arabis turrata</i> L. (arabette tourette)  | <i>Lathyrus vernus</i> (L.) Bernh. subsp. <i>vernus</i> (gesse printanière) |
| <i>Asplenium trichomanes</i> L. subsp. <i>quadrivalens</i> D. E. Mey.<br>(capillaire)           | <i>Ligustrum vulgare</i> L. (troène)  |
| <i>Carex digitata</i> L. (laïche digitée)   | <i>Lilium martagon</i> L. (lis martagon)                                    |
| <i>Carex flacca</i> Schreb. subsp. <i>flacca</i> (laïche glauque)                               | <i>Paris quadrifolia</i> L. (parisette à quatre feuilles)                   |
| <i>Carpinus betulus</i> L. (charme)   | <i>Polygonatum multiflorum</i> (L.) All.<br>(sceau de Salomon multiflore)   |
| <i>Castanea sativa</i> Mill. (châtaignier)  | <i>Prunus mahaleb</i> L. (bois de Sainte-Lucie)                             |
| <i>Chelidonium majus</i> L. (herbe aux verrues)   | <i>Prunus spinosa</i> L. (prunellier)                                       |
| <i>Clematis vitalba</i> L. (clématite blanche)  | <i>Robinia pseudoacacia</i> L. (robinier faux acacia)                       |
| <i>Colchicum autumnale</i> L. (colchique d'automne)   | <i>Rubus caesius</i> L. (ronce bleuâtre)                                    |
| <i>Daphne laureola</i> L. subsp. <i>laureola</i> (daphné lauréole)                              | <i>Scilla bifolia</i> L. (scille à deux feuilles)                           |
| <i>Euphorbia amygdaloides</i> L. subsp. <i>amygdaloides</i><br>(euphorbe à feuilles d'amandier) | <i>Tamus communis</i> L. (herbe aux femmes battues)                         |
| <i>Evonymus latifolius</i> (L.) Mill. (fusain à larges feuilles)                                | <i>Taxus baccata</i> L. (if)  |
| <i>Fagus sylvatica</i> L. subsp. <i>sylvatica</i> (hêtre)                                       | <i>Viburnum opulus</i> L. (viorne obier)                                    |
|   | <i>Vinca minor</i> L. (petite pervenche)                                    |

Commune : Méry  
Lieu-dit : Montagny  
Altitude : 330 à 350 m  
Coordonnées : longitude 3,9983 gr – latitude 50,6884 gr

Dans les dépressions fraîches :

|   |  |
|---|--|
| <i>Adoxa moschatellina</i> L. (muscatelle)  | <i>Lamium maculatum</i> (L.) L. (lamier tacheté)                           |
| <i>Allium vineale</i> L. (ail des vignes)   | <i>Lamium purpureum</i> L. (lamier pourpre)                                |
| <i>Anemone nemorosa</i> L. (anémone des bois)   | <i>Plantago lanceolata</i> L. subsp. <i>lanceolata</i> (plantain lancéolé) |
| <i>Carex panicea</i> L. (laïche faux panic)   | <i>Robinia pseudoacacia</i> L. (robinier faux acacia)                      |
| <i>Carex sylvatica</i> Huds. subsp. <i>sylvatica</i> (laïche des forêts)                  | <i>Salix caprea</i> L. (saule des chèvres)                                 |
| <i>Corydalis solida</i> (L.) Clairv. subsp. <i>solida</i><br>(corydale à tubercule plein) | <i>Sambucus nigra</i> L. (sureau noir)                                     |
| <i>Doronicum pardalianches</i> L. (doronicon à feuilles cordées)                          | <i>Scilla bifolia</i> L. (scille à deux feuilles)                          |
| <i>Geranium robertianum</i> L. subsp. <i>robertianum</i> (herbe à Robert)                 | <i>Thalictrum thalictroides</i> (L.) E. Nardi (isopyre faux pigamon)       |
| <i>Heracleum sphondylium</i> L. subsp. <i>sphondylium</i><br>(berce des prés)             | <i>Vinca minor</i> L. (petite pervenche)                                   |

## AU-DESSUS DE CHANAZ À BARBERAZ COMPTE RENDU DE LA SORTIE DU LUNDI 27 AVRIL 2009

Par Christophe Chillet

Soirée pluvieuse et maussade, mais la pluie va nous laisser tranquilles le temps de la sortie. Une éclaircie va même nous permettre d'admirer la vue sur le bassin chambérien avec en arrière plan le lac du Bourget.

La sortie débute dans une forêt de feuillus acidophiles, chênes et érables (alliance du *Quercion robori-petraeae*). Ce milieu se développe sur des moraines alpines pauvres en argile donnant des sols drainants. Le chemin qui monte sort de la forêt pour déboucher sur des prairies mésophiles et des pelouses sèches (alliance du *Mesobromion*). Ces pelouses s'installent sur des sols calcaires drainants avec une exposition permettant son réchauffement rapide conditionnant fortement les espèces végétales. Les dalles calcaires représentatives de ce genre de milieu retiennent toute notre attention car si nous les observons de plus près, de nombreuses espèces les peuplent. Elles passent inaperçues de par leur petite taille due à la rudesse de vie du milieu, mais elles n'en restent pas moins intéressantes. Les prairies nous offrent des espèces plus spectaculaires comme des orchis et des céphalanthères. La descente vers les voitures va nous permettre d'apprendre à identifier pour certains ou de réviser pour d'autres, le genre *Veronica*. Pas moins de cinq espèces sont regroupées sur quelques mètres carrés.

Finalement cette sortie que l'on pensait compromise par la pluie, nous a donné satisfaction aussi

bien sur le plan botanique avec les différents milieux traversés accompagnés de leurs espèces caractéristiques, que sur le plan touristique avec une balade à deux pas de Chambéry, dans un cadre champêtre ponctué de points de vue magnifiques.

### LISTE DES PLANTES OBSERVÉES

(d'après les notes de Thierry Delahaye, tous les relevés sont localisés sur la commune de Barberaz).

Lieu-dit : Chanaz

Altitude : 440 à 450 m

Coordonnées : longitude 3,9990 gr – latitude 50,6090 gr

Talus en bordure de la piste goudronnée :

*Bromus erectus* Huds. subsp. *erectus* (brome dressé)  
*Bromus hordeaceus* L. subsp. *hordeaceus* (brome mou)  
*Bromus sterilis* L. (brome stérile)  
*Dactylis glomerata* L. subsp. *glomerata* (dactyle aggloméré)  
*Fragaria vesca* L. (fraisier des bois)  
*Galium mollugo* L. subsp. *erectum* Syme (gaillet dressé)  
*Geranium pyrenaicum* Burm. f. subsp. *pyrenaicum*  
 (géranium des Pyrénées)  
*Geranium robertianum* L. subsp. *robertianum* (herbe à Robert)  
*Geum urbanum* L. (benoîte commune)  
*Glechoma hederacea* L. (lierre terrestre)

*Heracleum sphondylium* L. subsp. *sphondylium*  
 (berce des prés)  
*Knautia arvensis* (L.) Coult. subsp. *arvensis*  
 (knautie des champs)  
*Lamium purpureum* L. (lamier pourpre)  
*Poa trivialis* L. subsp. *trivialis* (pâturin commun)  
*Potentilla reptans* L. (quintefeuille)  
*Ranunculus bulbosus* L. subsp. *bulbosus*  
 (renoncule bulbeuse)  
*Robinia pseudoacacia* L. (robinier faux acacia)  
*Sanguisorba minor* Scop. subsp. *minor* (petite sanguisorbe)

Lieu-dit : Chanaz

Altitude : 450 à 470 m

Coordonnées : longitude 3,9977 gr – latitude 50,6093 gr

Boisement sur sol modérément acide :

*Acer campestre* K. Maly (érable champêtre)  
*Acer platanoides* L. subsp. *platanoides* (érable plane)  
*Ajuga reptans* L. (bugle rampante)



*Veronica serpyllifolia* L. subsp. *serpyllifolia* – dessin extrait de "Flore de la France" – Coste H.

*Alliaria petiolata* (M. Bieb.) Cavara & Grande  
 (alliaire officinale)  
*Allium ursinum* L. subsp. *ursinum* (ail des ours)  
*Allium vineale* L. (ail des vignes)  
*Anthoxanthum odoratum* L. subsp. *odoratum*  
 (flouve odorante)  
*Arum maculatum* L. (gouet)  
*Brachypodium sylvaticum* (Huds.) P. Beauv. subsp.  
*sylvaticum* (brachypode des forêts)  
*Carex sylvatica* Huds. subsp. *sylvatica* (laîche des forêts)  
*Castanea sativa* Mill. (châtaignier)  
*Chaerophyllum temulum* L. (cerfeuil enivrant)  
*Circaea lutetiana* L. subsp. *lutetiana* (circée de Paris)  
*Cornus sanguinea* L. subsp. *sanguinea* (cornouiller sanguin)  
*Crataegus laevigata* (Poir.) DC. subsp. *laevigata*  
 (aubépine lisse)  
*Crataegus monogyna* Jacq. subsp. *monogyna*  
 (aubépine à un style)  
*Cytisus scoparius* (L.) Link subsp. *scoparius* (genêt à balais)  
*Epilobium montanum* L. (épilobe des montagnes)  
*Euphorbia amygdaloides* L. subsp. *amygdaloides*  
 (euphorbe à feuilles d'amandier)  
*Fraxinus excelsior* L. subsp. *excelsior* (frêne)  
*Hedera helix* L. subsp. *helix* (lierre)  
*Ligustrum vulgare* L. (troène)  
*Lonicera xylosteum* L. (chèvrefeuille des haies)  
*Luzula forsteri* (Sm.) DC. subsp. *forsteri* (luzule de Forster)  
*Phyteuma spicatum* L. (raiponce en épi)  
*Prunus avium* (L.) L. (merisier)  
*Quercus robur* L. subsp. *robur* (chêne pédonculé)  
*Ranunculus acris* L. subsp. *friesianus* (Jord.) Syme  
 (renoncule de Fries)  
*Ranunculus ficaria* L. (ficaire)  
*Rumex acetosa* L. subsp. *acetosa* (rumex oseille)  
*Sedum telephium* L. subsp. *maximum* (L.) Rouy & E. G.  
 Camus (grand orpin)  
*Tamus communis* L. (herbe aux femmes battues)  
*Taxus baccata* L. (if)  
*Veronica officinalis* L. (véronique officinale)  
*Viburnum lantana* L. (viorne lantane)

Lieu-dit : Chanaz  
 Altitude : 500 à 520 m  
 Coordonnées : longitude 3,9955 gr – latitude 50,6089 gr

Pelouses sèches et milieux associés :

*Anthoxanthum odoratum* L. subsp. *Odoratum*  
 (flouve odorante)  
*Arabidopsis thaliana* (L.) Heynh. (arabette de Thalies)  
*Arabis hirsuta* (L.) Scop. (arabette hérissée)  
*Bellis perennis* L. subsp. *perennis* (pâquerette)  
*Buxus sempervirens* L. (buis)  
*Cardamine hirsuta* L. (cardamine hirsute)  
*Carex caryophyllea* Latourr. (laïche du printemps)  
*Carex flacca* Schreb. subsp. *flacca* (laïche glauque)  
*Cephalanthera longifolia* (L.) Fritsch  
 (céphalanthère à longues feuilles)  
*Cerastium brachypetalum* Desp. ex Pers. subsp.  
*brachypetalum* (céraiste à pétales courts)  
*Cerastium glomeratum* Thuill. (céraiste aggloméré)  
*Colchicum autumnale* L. (colchique d'automne)  
*Dianthus carthusianorum* L. subsp. *carthusianorum*  
 (œillet des chartreux)  
*Dryopteris filix-mas* (L.) Schott (fougère mâle)  
*Erodium cicutarium* (L.) L'Hér. subsp. *cicutarium*  
 (érodium à feuilles de ciguë)  
*Erophila verna* (L.) Chevall. (drave du printemps)  
*Eryngium campestre* L. (panicaut champêtre)  
*Galium glaucum* L. (gaillet glauque)  
*Geranium columbinum* L. (géranium colombin)  
*Glechoma hederacea* L. (lierre terrestre)  
*Globularia bisnagarica* L. (globulaire allongée)  
*Hippocrepis comosa* L. (hippocrévide à toupet)  
*Hippocrepis emerus* (L.) Lassen subsp. *emerus*  
 (coronille arbrisseau)  
*Hypericum perforatum* L. subsp. *perforatum*  
 (millepertuis perforé)  
*Inula conyza* DC. (inule conyze)  
*Juniperus communis* L. subsp. *communis* (genévrier commun)  
*Kandis perfoliata* (L.) Kerguelen subsp. *perfoliata*  
 (tabouret perfolié)  
*Laburnum anagyroides* Medik. subsp. *anagyroides*  
 (cytise à grappes)  
*Lathyrus pratensis* L. subsp. *pratensis* (gesse des prés)  
*Lotus corniculatus* L. subsp. *corniculatus* (lotier corniculé)  
*Luzula campestris* (L.) DC. (luzule des champs)  
*Myosotis ramosissima* Rochel subsp. *ramosissima*  
 (myosotis rameux)  
*Onobrychis viciifolia* Scop. (esparcette à feuilles de vesce)  
*Orchis mascula* (L.) L. subsp. *mascula* (orchis mâle)  
*Orchis morio* L. subsp. *morio* (orchis bouffon)  
*Orchis simia* Lam. (orchis singe)  
*Plantago lanceolata* L. subsp. *lanceolata* (plantain lancéolé)  
*Poa bulbosa* L. subsp. *bulbosa* (pâturin bulbeux)  
*Poa pratensis* L. (pâturin des prés)  
*Polygala vulgaris* L. subsp. *vulgaris* (polygale vulgaire)



*Veronica chamaedrys* L. subsp. *chamaedrys* – dessin extrait de "Flore de la France" – Coste H.

*Polygonatum odoratum* (Mill.) Druce  
 (sceau de Salomon officinal)  
*Potentilla neumanniana* Rchb. (potentille du printemps)  
*Prunus mahaleb* L. (bois de Sainte-Lucie)  
*Rubia peregrina* L. subsp. *peregrina* (garance voyageuse)  
*Salvia pratensis* L. subsp. *pratensis* (sauge des prés)  
*Saponaria ocymoides* L. subsp. *ocymoides* (saponaire rose)  
*Saxifraga granulata* L. subsp. *granulata* (saxifrage granulée)  
*Saxifraga tridactylites* L. (saxifrage à trois doigts)  
*Scabiosa columbaria* L. subsp. *columbaria*  
 (scabieuse colombarie)  
*Sedum album* L. subsp. *album* (orpin blanc)  
*Sedum sexangulare* L. (orpin à six angles)  
*Teucrium chamaedrys* L. (germandrée petit chêne)  
*Tragopogon pratensis* L. subsp. *orientalis* (L.) Celak.  
 (salsifis d'Orient)  
*Trifolium montanum* L. subsp. *montanum*  
 (trèfle des montagnes)  
*Trifolium pratense* L. subsp. *pratense* (trèfle des prés)  
*Veronica chamaedrys* L. subsp. *chamaedrys*  
 (véronique petit chêne)  
*Vicia hirsuta* (L.) Gray (vesce hérissée)

Lieu-dit : La Lésine  
 Altitude : 450 à 470 m  
 Coordonnées : longitude 3,9987 gr – latitude 50,6050 gr

Talus en bord de route :

*Asplenium adiantum-nigrum* L. subsp. *adiantum-nigrum*  
 (asplénium noir)  
*Draba muralis* L. (drave des murailles)  
*Galium aparine* L. subsp. *aparine* (gaillet gratteron)  
*Moehringia trinervia* (L.) Clairv. (moehringie à trois nervures)  
*Plantago major* L. subsp. *major* (grand plantain)  
*Urtica dioica* L. subsp. *dioica* (ortie dioïque)

*Veronica hederifolia* L. subsp. *hederifolia*  
 (véronique à feuilles de lierre)  
*Veronica persica* Poir. (véronique de Perse)  
*Veronica serpyllifolia* L. subsp. *serpyllifolia*  
 (véronique à feuilles de serpolet)

## UNE MONTÉE PAS COMME LES AUTRES À LA CROIX TÊTE DE BEURRE À SAINT-JEOIRE-PRIEURÉ COMPTE RENDU DE LA SORTIE DU LUNDI 11 MAI 2009

Par Régine Revel

Ami lecteur,

Je viens de recevoir un nouveau courriel où l'on me fait clairement comprendre qu'il est grand temps d'écrire mon article. Il est vrai qu'il y en a des jours et des nuits écoulés depuis le lundi 11 mai 2009 et l'on pourrait penser que mes neurones défraîchis ne sont plus capables d'extirper "la substantifique moelle" de la sortie à la Croix Tête de Beurre. Pour vous, une balade botanique est un moment privilégié où immergés dans la nature vous butinez de fleur en fleur tels des abeilles laborieuses qui se régalent de pollen et de nectar... Bref une promenade de santé avant de rejoindre la ruche pour y fabriquer le miel de la connaissance de la nature. Si cela avait été le cas, j'aurais effectivement eu du mal à rafraîchir mes souvenirs. Mais malgré la touffeur de cette soirée qui aurait pu embrumer mon cerveau... voilà que je viens à nouveau de traverser le pré qui précède la montée à la Croix Tête de Beurre, c'est tout dire...

Quelques minutes auparavant, sur le parking où les quelques dix-huit aventuriers se sont retrouvés, j'ai eu le plaisir de voir arriver Arthur Lequay, qui est venu compter ses ouailles mais précise qu'il ne sera pas le berger du troupeau, à cause d'une jambe chagrine.

Premières fleurs, le géranium sanguin et le mufler à larges fleurs nous accueillent dès le début de la montée comme une invitation à poursuivre l'ascension, le plaisir de la découverte faisant oublier la raideur de la pente... Première station aux abords d'un véritable petit jardin. L'été 2003 a desséché les buis qui couvraient la colline et fait renaître des plantes qui ne demandaient qu'un peu d'air et de lumière pour apparaître : le bois de Sainte-Lucie, la coronille arbrisseau, le chêne pubescent, le frêne à fleurs et le pistachier térébinthe entourent un jardin délicatement fleuri où l'anthéricum à fleurs de lis côtoie le mufler aux teintes délicates, une méditerranéenne, le rouvet blanc, l'épiaire droite et la coronille bigarrée ainsi que des graminées délicates, les touffes bleu glauque de la mélique ciliée et le dactyle aggloméré.

La petite troupe continue à se hisser le long d'une pente de plus en plus raide où il faut souvent s'accrocher aux quelques arbrisseaux et aux rochers. Courage ! La rencontre avec les fleurs jaunes de la bugrane naine, une plante typique des roches calcaires chaudes et la corolle délicate de la joubarbe des toits sont autant de récompenses. Les ascensionnistes commencent à s'égayer sur la pente... Le Président récemment élu a l'œil inquiet. Il ignorait sans doute tout des difficultés du terrain, mais il n'est pas au bout de ses surprises. Tout semblant de chemin a disparu et voilà que devant la troupe quelque peu fatiguée se dresse une haie inextricable... Avancer est impossible, reculer serait suicidaire. Pas question de redescendre par le chemin initial : ce serait pure folie et pertes assurées. Cela ressemble à du Kho-Lanta revu et corrigé ! Rires francs et rires jaunes. Oh, miracle ! Tout à coup de la poche d'un apprenti aventurier surgit une arme providentielle, un sécateur ! Ouverture d'une brèche dans le fouillis de ronces qui permet de ramper et d'émerger de l'amas de végétaux. Voilà enfin la fameuse Croix Tête de Beurre qui se dresse sur un piton rocheux : nous atteignons le sommet. Nos voitures ressemblent à des jouets d'enfants, le panorama est superbe et le crépuscule commence à tomber.

Je m'abstiendrai de parler du retour puisque la nuit tombante n'était guère propice à une quelconque détermination. J'ajouterai seulement que la pente de ce vrai chemin – un sentier balisé entre les bois jusqu'à la Boisserette – était fort raide mais que le terrain était aussi fort sec. Un brin d'humidité et notre descente eût été sportive, aussi glissante qu'une piste de bobsleigh !

J'ai réalisé enfin à ce moment là pourquoi Arthur nous avait abandonné sur le parking. Nous l'avions eu pour guide en avril 2005. Je viens de relire son compte rendu, tout à la fois scientifique, poétique et précis. Les notes de Thierry Delahaye sont aussi pleines d'enseignements : il parle de "lisière thermophile au pied du mont Saint-Michel", de "boisement thermophile" et des "dalles calcaires au niveau des premières barres rocheuses".

N'allez pas pour autant penser du mal de cette promenade. Je crois bien que si c'était à refaire "je referais ce chemin-là". Simplement, il secoue un peu les idées reçues : une sortie botanique peut être épique et qui sait, ce peut être un charme de plus...

**LISTE DES PLANTES OBSERVÉES**  
(d'après les notes de Thierry Delahaye).

Commune : Saint-Jeoire-Prieuré  
Lieu-dit : Croix Tête de Beurre  
Altitude : 400 à 650 m  
Coordonnées : longitude 4,0672 gr – latitude 50,6022 gr

*Acer monspessulanum* L. (érable de Montpellier)  
*Acinos arvensis* (Lam.) Dandy (sarriette acinos)  
*Aethionema saxatile* (L.) R. Br. subsp. *saxatile*  
(aéthionéma des rochers)  
*Allium sphaerocephalon* L. subsp. *sphaerocephalon*  
(ail à tête ronde)  
*Amelanchier ovalis* Medik. (amélanchier à feuilles ovales)  
*Anthericum liliago* L. (anthéricum à fleurs de lis)  
*Anthyllis vulneraria* L. (anthyllide vulnéraire)  
*Antirrhinum latifolium* Mill. subsp. *latifolium*  
(muflier à larges feuilles)  
*Arabis collina* Ten. (arabette des collines)  
*Arabis turrata* L. (arabette tourette)  
*Arenaria serpyllifolia* L. subsp. *serpyllifolia*  
(sabline à feuilles de serpolet)  
*Asplenium adiantum-nigrum* L. subsp. *adiantum-nigrum*  
(asplénium noir)  
*Asplenium ceterach* L. subsp. *ceterach* (doradille)  
*Asplenium fontanum* (L.) Bernh. subsp. *fontanum*  
(asplénium des fontaines)  
*Asplenium ruta-muraria* L. subsp. *ruta-muraria*  
(rue des murailles)  
*Asplenium trichomanes* L. (capillaire des murailles)



*Ononis pusilla* L. – dessin extrait de  
"Flore de la France" – Coste H.

*Bromus erectus* Huds. subsp. *erectus* (brome dressé)  
*Buxus sempervirens* L. (buis)  
*Campanula medium* L. (campanule carillon)  
*Campanula persicifolia* L. subsp. *persicifolia*  
(campanule à feuilles de pêcher)  
*Carex halleriana* Asso subsp. *halleriana* (laïche de Haller)  
*Dactylis glomerata* L. subsp. *glomerata* (dactyle aggloméré)  
*Dianthus carthusianorum* L. subsp. *carthusianorum*  
(œillet des chartreux)  
*Dianthus sylvestris* Wulfen subsp. *sylvestris*  
(œillet des rochers)  
*Fallopia dumetorum* (L.) Holub (vrillée des buissons)  
*Fraxinus ornus* L. subsp. *ornus* (frêne à fleurs)

*Fumana ericoides* (Cav.) Gand. subsp. *montana* (Pomel)  
Güemes & Munoz Garm. (fumana des montagnes)  
*Galium mollugo* L. subsp. *erectum* Syme (gaillet dressé)  
*Geranium lucidum* L. (géranium luisant)  
*Geranium robertianum* L. subsp. *purpureum* (Vill.) Nyman  
(géranium pourpre)  
*Geranium rotundifolium* L. (géranium à feuilles rondes)  
*Geranium sanguineum* L. (géranium sanguin)  
*Globularia bisnagarica* L. (globulaire allongée)  
*Helianthemum nummularium* (L.) Mill.  
(hélianthème nummulaire)  
*Hippocrepis comosa* L. (hippocrévide à toupet)  
*Hippocrepis emerus* (L.) Lassen subsp. *emerus*  
(coronille arbrisseau)  
*Laburnum anagyroides* Medik. subsp. *anagyroides*  
(cytise à grappes)  
*Lactuca perennis* L. subsp. *perennis* (laitue vivace)  
*Lonicera etrusca* Santi (chèvrefeuille de Toscane)  
*Medicago minima* (L.) L. (luzerne naine)  
*Melica ciliata* L. subsp. *ciliata* (mélique ciliée)  
*Muscari comosum* (L.) Mill. (muscaris à toupet)  
*Ononis pusilla* L. (bugrane naine)  
*Origanum vulgare* L. subsp. *vulgare* (marjolaine sauvage)  
*Orobanche caryophyllacea* Sm. (orobanche commune)  
*Osyris alba* L. (rouvet blanc)  
*Pistacia terebinthus* L. subsp. *terebinthus*  
(pistachier térébinthe)  
*Polygonatum odoratum* (Mill.) Druce  
(sceau de Salomon officinal)  
*Prunus mahaleb* L. (bois de Sainte-Lucie)  
*Quercus humilis* Mill. subsp. *humilis* (chêne pubescent)  
*Ranunculus bulbosus* L. subsp. *bulbosus*  
(renoncule bulbeuse)  
*Rhamnus cathartica* L. (nerprun purgatif)  
*Rubia peregrina* L. subsp. *peregrina* (garance voyageuse)  
*Ruscus aculeatus* L. (fragon piquant)  
*Sanguisorba minor* Scop. subsp. *minor* (petite sanguisorbe)  
*Saponaria ocymoides* L. subsp. *ocymoides* (saponaire rose)  
*Securigera varia* (L.) Lassen subsp. *varia* (coronille bigarrée)  
*Sedum album* L. subsp. *album* (orpin blanc)  
*Sedum dasyphyllum* L. subsp. *dasyphyllum*  
(orpin à feuilles épaisses)  
*Sedum sexangulare* L. (orpin à six angles)  
*Sedum telephium* L. subsp. *maximum* (L.) Rouy & E. G.  
Camus (grand orpin)  
*Sempervivum tectorum* L. subsp. *tectorum* (joubarbe des toits)  
*Sesleria caerulea* (L.) Ard. subsp. *caerulea* (seslérie bleuâtre)  
*Silene latifolia* Poirét subsp. *alba* (Mill.) Greuter & Burdet  
(compagnon blanc)  
*Silene nutans* L. subsp. *nutans* (silène penché)  
*Silene vulgaris* (Moench) Garcke subsp. *vulgaris* (silène enflé)  
*Sorbus aria* (L.) Crantz subsp. *aria* (alouchier)  
*Stachys recta* L. subsp. *recta* (épière droite)  
*Tamus communis* L. (herbe aux femmes battues)  
*Tanacetum corymbosum* (L.) Sch. Bip. subsp. *corymbosum*  
(tanaisie en corymbes)  
*Teucrium botrys* L. (germandrée botryde)  
*Teucrium chamaedrys* L. (germandrée petit chêne)  
*Tragopogon pratensis* L. subsp. *orientalis* (L.) Celak.  
(salsifis d'Orient)  
*Trinia glauca* (L.) Dumort. subsp. *glauca* (trinie glauque)  
*Turritis glabra* L. (tourette glabre)  
*Vicia sepium* L. (vesce des haies)  
*Viola hirta* L. (violette hérissée)

## BALADE SUR LES COTEAUX D'APREMONT COMPTE RENDU DE LA SORTIE DU LUNDI 25 MAI 2009

Par Thierry Delahaye

Pour les botanistes savoyards, une petite herborisation sur le piémont du massif de la Chartreuse est la garantie d'observer quelques plantes rares ou tout au moins confinées à ces coteaux pour notre département. Alors pourquoi s'en priver ? Surtout si la période coïncide avec la maturité des délicieuses cerises Burlat que nous amène Michel Gaschet. Nous y étions en 2008, nous y sommes en 2009 et sans doute y reviendrons-nous en 2010.

Pour remplir au mieux cette fin d'après-midi du mois de mai, nous choisissons de remonter une petite route qui mène au hameau de Sévert à Apremont. La faible circulation sur cette voie est favorable à une herborisation en groupe. La flore installée sur les talus permet d'observer sur quelques mètres des plantes typiques des pelouses sèches, des lisières thermophiles, des chênaies pubescentes, des rochers et des dalles calcaires. Les attendus *Aphyllanthes monspeliensis*, *Chamaecytisus supinus*, *Cirsium tuberosum* sont au rendez-vous. Le petit cortège des orchidées suscite toujours autant d'intérêt auprès des botanistes. Il est plus difficile d'intéresser le groupe à la recherche de critères simples et fiables pour différencier *Medicago falcata* de *Medicago sativa* à l'état végétatif... Gérard Mouton s'y emploie quand même ! Les efforts de détermination se poursuivent pour distinguer par exemple *Bupthalmum salicifolium* avec son réceptacle garni d'écaillés et *Inula salicina* qui en est dépourvue. En fin de parcours, une petite incursion dans une ancienne culture nous offre une belle observation du spectaculaire *Melampyrum arvense* avec ses bractées pourpres.

### LISTE DES PLANTES OBSERVÉES

(d'après les notes de Thierry Delahaye).

Commune : Apremont

Lieu-dit : Les Arêtes

Altitude : 500 à 600 m

Coordonnées : longitude 4,0089 gr – latitude 50,5704 gr

*Acer campestre* K. Maly (érable champêtre)  
*Acer opalus* Mill. (érable à feuilles d'obier)  
*Aceras anthropophorum* (L.) R. Br. (acéras homme pendu)  
*Amelanchier ovalis* Medik. (amélanchier à feuilles ovales)  
*Anacamptis pyramidalis* (L.) Rich. subsp. *pyramidalis*  
 (orchis pyramidal)  
*Aphyllanthes monspeliensis* L. (aphyllanthe de Montpellier)  
*Arctium minus* (Hill) Bernh. (bardane à petits capitules)  
*Arrhenatherum elatius* (L.) P. Beauv. ex J. & C. Presl  
 subsp. *elatius* (fromental élevé)  
*Asplenium ruta-muraria* L. subsp. *ruta-muraria*  
 (rue des murailles)  
*Berberis vulgaris* L. (épine vinette)  
*Blackstonia perfoliata* (L.) Huds. subsp. *perfoliata*  
 (blackstonie perfoliée)  
*Brachypodium rupestre* (Host) Roem. & Schult.  
 (brachypode des rochers)  
*Brachypodium sylvaticum* (Huds.) P. Beauv.  
 subsp. *sylvaticum* (brachypode des forêts)  
*Briza media* L. subsp. *media* (amourette)  
*Bromus erectus* Huds. subsp. *erectus* (brome dressé)  
*Bromus sterilis* L. (brome stérile)  
*Bupthalmum salicifolium* L. subsp. *salicifolium*  
 (buphtalme à feuilles de saule)  
*Buxus sempervirens* L. (buis)  
*Campanula medium* L. (campanule carillon)  
*Campanula persicifolia* L. subsp. *persicifolia*  
 (campanule à feuilles de pêcher)  
*Carex flacca* Schreb. subsp. *flacca* (laïche glauque)  
*Carex halleriana* Asso subsp. *halleriana* (laïche de Haller)  
*Carex humilis* Leyss. (laïche humble)  
*Carex spicata* Huds. (laïche en épi)  
*Carex tomentosa* L. (laïche à utricules tomenteux)  
*Carlina vulgaris* L. subsp. *vulgaris* (carline vulgaire)  
*Centaurea jacea* L. (centaurée jacée)  
*Centaurea scabiosa* L. subsp. *scabiosa*  
 (centaurée scabieuse)



*Melampyrum arvense* L. subsp. *arvense* – dessin extrait de  
 "Flore de la France" – Coste H.

*Cervaria rivini* Gaertn. (peucédan herbe aux cerfs)  
*Chamaecytisus supinus* (L.) Link (petit cytise couché)  
*Cirsium tuberosum* (L.) All. (cirse tubéreux)  
*Clematis vitalba* L. (clématite blanche)  
*Colchicum autumnale* L. (colchique d'automne)  
*Convolvulus arvensis* L. subsp. *arvensis* (liseron des champs)  
*Cornus sanguinea* L. subsp. *sanguinea* (cornouiller sanguin)  
*Coronilla minima* L. subsp. *minima* (petite coronille)  
*Cotoneaster tomentosus* Lindl. (cotonéaster tomenteux)  
*Crataegus monogyna* Jacq. subsp. *monogyna*  
 (aubépine à un style)  
*Crepis vesicaria* L. subsp. *taraxacifolia* (Thuill.) Thell. ex  
 Schinz & R. Keller (crépide à feuilles de pissenlit)  
*Dactylis glomerata* L. subsp. *glomerata* (dactyle aggloméré)  
*Daucus carota* L. subsp. *carota* (carotte)  
*Dianthus carthusianorum* L. subsp. *carthusianorum*  
 (œillet des chartreux)  
*Erigeron annuus* (L.) Desf. (vergerette annuelle)  
*Eryngium campestre* L. (panicaud champêtre)

*Euphorbia dulcis* L. (euphorbe douce)  
*Festuca arundinacea* Schreb. subsp. *arundinacea*  
 (fétuque faux roseau)  
*Fraxinus excelsior* L. subsp. *excelsior* (frêne)  
*Fumana procumbens* (Dunal) Gren. (fumana couché)  
*Galium glaucum* L. (gaillet glauque)  
*Galium verum* L. subsp. *verum* (gaillet jaune)  
*Genista tinctoria* L. subsp. *tinctoria* (genêt des teinturiers)  
*Globularia bisnagarica* L. (globulaire allongée)  
*Globularia cordifolia* L. (globulaire à feuilles en cœur)  
*Gymnadenia conopsea* (L.) R. Br. subsp. *conopsea*  
 (orchis moucheron)  
*Hedera helix* L. subsp. *helix* (lierre)  
*Helianthemum nummularium* (L.) Mill.  
 (hélianthème nummulaire)  
*Helleborus foetidus* L. (ellébore fétide)  
*Hippocrepis emerus* (L.) Lassen subsp. *emerus*  
 (coronille arbrisseau)  
*Holcus lanatus* L. (houque laineuse)  
*Hypochaeris maculata* L. (porcelle tachetée)  
*Inula conyza* DC. (inule conyze)  
*Inula salicina* L. subsp. *salicina* (inule à feuille de saule)  
*Juniperus communis* L. subsp. *communis* (genévrier commun)  
*Knautia arvensis* (L.) Coult. subsp. *arvensis*  
 (knautie des champs)  
*Laserpitium gallicum* L. (laser de France)  
*Laserpitium siler* L. subsp. *siler* (laser siler)  
*Lathyrus pratensis* L. subsp. *pratensis* (gesse des prés)  
*Leucanthemum vulgare* Lam. subsp. *vulgare* (marguerite)  
*Ligustrum vulgare* L. (troène)  
*Limodorum abortivum* (L.) Sw. (limodore à feuilles avortées)  
*Linum catharticum* L. (lin purgatif)  
*Linum tenuifolium* L. (lin à feuilles menues)  
*Listera ovata* (L.) R. Br. (listère ovale)  
*Lolium perenne* L. (ivraie vivace)  
*Lonicera etrusca* Santi (chèvrefeuille de Toscane)  
*Lotus corniculatus* L. subsp. *corniculatus* (lotier corniculé)  
*Lotus maritimus* L. (lotier maritime)  
*Medicago falcata* L. subsp. *falcata* (luzerne en faux)  
*Medicago lupulina* L. subsp. *lupulina* (minette)  
*Medicago sativa* L. subsp. *sativa* (luzerne cultivée)  
*Melampyrum arvense* L. subsp. *arvense*  
 (mélampyre des champs)  
*Melica nutans* L. (mélique penchée)  
*Melittis melissophyllum* L. subsp. *melissophyllum*  
 (mélitte à feuilles de mélisse)  
*Muscari comosum* (L.) Mill. (muscaris à toupet)  
*Onobrychis viciifolia* Scop. (esparcette à feuilles de vesce)  
*Ononis pusilla* L. (bugrane naine)  
*Ophrys araneola* Rchb. (ophrys araignée précoce)  
*Ophrys fuciflora* (F.W. Schmidt) Moench subsp. *fuciflora*  
 (ophrys frelon)  
*Origanum vulgare* L. subsp. *vulgare* (marjolaine sauvage)  
*Ornithogalum pyrenaicum* L. (ornithogale des Pyrénées)  
*Orobanche gracilis* Sm. (orobanche grêle)  
*Papaver rhoeas* L. subsp. *rhoeas* (coquelicot)  
*Pastinaca sativa* L. subsp. *sativa* (panais cultivé)  
*Pinus sylvestris* L. (pin sylvestre)  
*Plantago lanceolata* L. subsp. *lanceolata* (plantain lancéolé)  
*Plantago major* L. subsp. *major* (grand plantain)  
*Plantago media* L. subsp. *media* (plantain moyen)  
*Platanthera bifolia* (L.) Rich. subsp. *bifolia*  
 (platanthère à deux feuilles)  
*Poa pratensis* L. (pâturin des prés)  
*Polygala comosa* Schkuhr subsp. *comosa* (polygale à toupet)  
*Potentilla neumanniana* Rchb. (potentille du printemps)  
*Prunus avium* (L.) L. (merisier)  
*Prunus mahaleb* L. (bois de Sainte-Lucie)  
*Quercus humilis* Mill. subsp. *humilis* (chêne pubescent)  
*Ranunculus acris* L. subsp. *friesianus* (Jord.) Syme  
 (renoncule de Fries)  
*Reseda phyteuma* L. subsp. *phyteuma* (réséda raiponce)  
*Rhamnus cathartica* L. (nerprun purgatif)  
*Rhinanthus alectorolophus* (Scop.) Pollich subsp.  
*alektorolophus* (rhinanthe velu)  
*Rosa canina* L. subsp. *canina* (rosier des chiens)  
*Rubia peregrina* L. subsp. *peregrina* (garance voyageuse)  
*Rumex acetosa* L. subsp. *acetosa* (rumex oseille)  
*Salvia pratensis* L. subsp. *pratensis* (sauge des prés)  
*Sambucus ebulus* L. (sureau yèble)  
*Saponaria ocymoides* L. subsp. *ocymoides* (saponaire rose)  
*Securigera varia* (L.) Lassen subsp. *varia* (coronille bigarrée)  
*Sedum album* L. subsp. *album* (orpin blanc)  
*Sesleria caerulea* (L.) Ard. subsp. *caerulea* (seslérie bleuâtre)  
*Silene latifolia* Poiret subsp. *alba* (Mill.) Greuter & Burdet  
 (compagnon blanc)  
*Silene vulgaris* (Moench) Garcke subsp. *vulgaris* (silène enflé)  
*Sonchus asper* (L.) Hill subsp. *asper* (laiteron rude)  
*Sorbus aria* (L.) Crantz subsp. *aria* (alouchier)  
*Stachys annua* (L.) L. subsp. *annua* (épière annuelle)  
*Stachys recta* L. subsp. *recta* (épière droite)  
*Tamus communis* L. (herbe aux femmes battues)  
*Teucrium chamaedrys* L. (germandrée petit chêne)  
*Tilia platyphyllos* Scop. subsp. *platyphyllos*  
 (tilleul à larges feuilles)  
*Tragopogon pratensis* L. subsp. *orientalis* (L.) Celak.  
 (salsifis d'Orient)  
*Trifolium montanum* L. subsp. *montanum*  
 (trèfle des montagnes)  
*Trifolium pratense* L. subsp. *pratense* (trèfle des prés)  
*Trifolium rubens* L. (trèfle pourpre)  
*Trisetum flavescens* (L.) P. Beauv. subsp. *flavescens*  
 (trisète jaunâtre)  
*Ulmus glabra* Huds. subsp. *glabra* (orme montagnard)  
*Viburnum lantana* L. (viorne lantane)  
*Vicia tenuifolia* Roth subsp. *tenuifolia* (vesce à feuilles grêles)  
*Viscum album* L. subsp. *album* (gui)

## LE TEMPS DES CERISES... OU D'UNE HERBORISATION AU GRAND PLATEAU DE MONTAGNOLE

### COMPTE RENDU DE LA SORTIE DU LUNDI 15 JUIN 2009

Par Régis Krieg-Jacquier

Ce lundi-là avait vu la température dépasser allègrement 30°C dans notre belle région, mais un voile nuageux avait fait son apparition au-delà du mont du Chat. À 18h devant l'église de Montagnole, nous nous retrouvons seize naturalistes bien décidés à découvrir les merveilles du Grand Plateau. Mais c'est le paysage qui nous interpelle au premier abord... Comment s'arracher à cette perspective de vaste vallée encadrée de hauts sommets boisés qui nous emporte vers la nappe argentée du lac du Bourget ? Mais on n'est pas là pour rêvasser ! Gérard Mouton nous présente d'abord la sauge verticillée qu'il a fort heureusement accompagnée de la sauge des prés dans sa boîte à malice, histoire de nous faire phosphorer un peu... À l'horizon, les nuages sont de plus en plus présents et le soleil a disparu. Le vent s'est levé et déjà au loin la silhouette du Grand Colombier s'est estompée, me faisant remémorer l'adage bugiste : "Quand le Grand Colombier met



*Sphagnum palustre*, p. 60



*Lathyrus sphaericus*, p. 8



*Salvia verticillata*, p. 52



*Melampyrum arvense*, p. 46



*Aphyllanthes monspeliensis*, p. 45



*Geranium lucidum*, p. 44



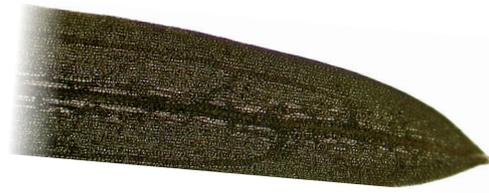
*Dactylorhiza latifolia*, p. 15



*Poa glauca*, p. 51



*Potamogeton lucens*, p. 35



*Potamogeton berchtoldii*, p. 35



*Potamogeton pusillus*, p. 35



*Lilium bulbiferum* subsp. *croceum*, p. 29



L'exposition dans l'espace animation du centre commercial de Chamnord



*Hygrophorus arbustus*, p. 88



*Entoloma nitidum*, p. 83



*Phaeolepiota aurea*, p. 86



*Entoloma sericeum*, p. 87



*Amanita virosa*, p. 83



*Clitopilus scyphoides*, p. 82



*Tricholomopsis decora*, p. 83



*Russula camarophylla*, p. 79



*Clathrus ruber*, p. 89

son chapeau, soit il pleut, soit il fait beau !".

Nonobstant les nuées et le vent, notre troupe s'égaille dans les voitures et en deux temps trois mouvements, nous voici garés sur le grand plateau, alors que les premières gouttes nous accueillent sur fond de canons anti-grêle. Résolus à profiter des splendeurs floristiques, nous traversons un petit bois sur milieu acide où dominant la fougère aigle et le châtaignier. Puis, nous remontons une pente au milieu d'une coupe forestière au sol caillouteux. Enfin, nous accédons à un magnifique pré fleuri, enchâssé dans la forêt, piqué de dizaines de plants d'orchidées.

La pluie s'intensifie... Gérard nous assure que de nombreuses plantes intéressantes nous attendent au cœur de la pâture, mais rien n'y fait : les botanistes restent fascinés par les plantes pourtant insignifiantes qui poussent à l'ombre... euh !... à l'abri des frondaisons. Notre animateur nous propose donc de rentrer au parking, ce qui curieusement, malgré l'heure, convainc tout le monde ! De retour aux voitures, Michel Gaschet nous réglera de ces délicieux pendants d'oreilles qui font la réputation de *Prunus avium*...

Le retour sur Montagnole résonnait-il d'une vieille chanson ?

« *Quand nous chanterons le temps des cerises  
Et gai rossignol et merle moqueur  
Seront tous en fête...* »

### LISTE DES PLANTES OBSERVÉES

(d'après les notes de Régis Krieg-Jacquier et Gérard Mouton, tous les relevés sont localisés sur la commune de Montagnole).

Lieu-dit : le Grand Plateau

Altitude : 750 m

Coordonnées : longitude 3,9723 gr – latitude 50,5730 gr

Le long de la piste, lisières et coupes forestières :

*Acer campestre* K. Maly (érable champêtre)  
*Achillea millefolium* L. subsp. *millefolium* (achillée millefeuille)  
*Aquilegia vulgaris* L. subsp. *vulgaris* (ancolie vulgaire)  
*Arctium minus* (Hill) Bernh. (bardane à petits capitules)  
*Aruncus dioicus* (Walter) Fernald (barbe de bouc)  
*Brachypodium rupestre* (Host) Roem. & Schult.  
(brachypode des rochers)  
*Briza media* L. subsp. *media* (amourette)  
*Bromus benekenii* (Lange) Trimen (brome de Beneken)  
*Calamagrostis varia* (Schrad.) Host subsp. *varia*  
(calamagrostide bigarrée)  
*Campanula glomerata* L. subsp. *glomerata*  
(campanule agglomérée)  
*Capsella bursa-pastoris* (L.) Medik. subsp. *bursa-pastoris*  
(bourse à pasteur)  
*Carex flacca* Schreb. subsp. *flacca* (laïche glauque)  
*Carex sylvatica* Huds. subsp. *sylvatica* (laïche des forêts)  
*Carpinus betulus* L. (charme)  
*Castanea sativa* Mill. (châtaignier)  
*Centaurea jacea* L. (centaurée jacée)  
*Cirsium palustre* (L.) Scop. (cirse des marais)  
*Clinopodium vulgare* L. subsp. *vulgare* (sariette vulgaire)  
*Cornus sanguinea* L. subsp. *sanguinea* (cornouiller sanguin)  
*Dactylis glomerata* L. subsp. *glomerata* (dactyle aggloméré)  
*Euphorbia amygdaloides* L. subsp. *amygdaloides*  
(euphorbe à feuilles d'amandier)  
*Fragaria vesca* L. (fraisier des bois)  
*Fraxinus excelsior* L. subsp. *excelsior* (frêne)  
*Galium mollugo* L. subsp. *erectum* Syme (gaillet dressé)  
*Gentiana lutea* L. subsp. *lutea* (gentiane jaune)  
*Geum urbanum* L. (benoîte commune)  
*Gymnadenia conopsea* (L.) R. Br. subsp. *conopsea*  
(orchis moucheron)  
*Hedera helix* L. subsp. *helix* (lierre)  
*Hippocrepis comosa* L. (hippocrévide à toupet)  
*Hippocrepis emerus* (L.) Lassen subsp. *emerus*  
(coronille arbrisseau)  
*Hypericum montanum* L. (millepertuis des montagnes)  
*Lamium maculatum* (L.) L. (lamier tacheté)  
*Lathyrus vernus* (L.) Bernh. subsp. *vernus* (gesse printanière)



*Aquilegia vulgaris* L. subsp. *vulgaris* – dessin extrait de "Flore de la France" – Coste H.

*Leontodon hispidus* L. subsp. *hispidus* (liondent hispide)  
*Ligustrum vulgare* L. (troène)  
*Lithospermum officinale* L. (grémil officinal)  
*Lonicera xylosteum* L. (chèvrefeuille des haies)  
*Melampyrum sylvaticum* L. (mélampyre des forêts)  
*Melica nutans* L. (mélique penchée)  
*Melittis melissophyllum* L. subsp. *melissophyllum*  
(mélitte à feuilles de mélisse)  
*Mercurialis perennis* L. (mercuriale vivace)  
*Ornithogalum pyrenaicum* L. (ornithogale des Pyrénées)  
*Phyteuma spicatum* L. (raiponce en épi)  
*Plantago lanceolata* L. subsp. *lanceolata* (plantain lancéolé)  
*Prenanthes purpurea* L. (préanthe pourpre)  
*Prunus avium* (L.) L. (merisier)  
*Pteridium aquilinum* (L.) Kuhn subsp. *aquilinum*  
(fougère aigle)  
*Sanguisorba minor* Scop. subsp. *minor* (petite sanguisorbe)  
*Sesleria caerulea* (L.) Ard. subsp. *caerulea* (seslérie bleuâtre)  
*Stachys sylvatica* L. (épière des forêts)  
*Veronica chamaedrys* L. subsp. *chamaedrys*  
(véronique petit chêne)  
*Vicia sepium* L. (vesce des haies)

Lieu-dit : le Grand Plateau  
Altitude : 780 à 800 m  
Coordonnées : longitude 3,9702 gr – latitude 50,5709 gr

Lisières et prairie mésophile :

|  |  |
|--|--|
| <i>Aceras anthropophorum</i> (L.) R. Br. (acéras homme pendu)                            | <i>Genista tinctoria</i> L. subsp. <i>tinctoria</i> (genêt des teinturiers)                  |
| <i>Anacamptis pyramidalis</i> (L.) Rich. subsp. <i>pyramidalis</i><br>(orchis pyramidal) | <i>Gymnadenia conopsea</i> (L.) R. Br. subsp. <i>conopsea</i><br>(orchis moucheron)          |
| <i>Anthoxanthum odoratum</i> L. subsp. <i>odoratum</i><br>(flouve odorante)              | <i>Leucanthemum vulgare</i> Lam. subsp. <i>vulgare</i> (marguerite)                          |
| <i>Aquilegia vulgaris</i> L. subsp. <i>vulgaris</i> (ancolie vulgaire)                   | <i>Listera ovata</i> (L.) R. Br. (listère ovale)   |
| <i>Bromus ramosus</i> Huds. (brome rameux)   | <i>Neottia nidus-avis</i> (L.) Rich. (néottie nid d'oiseau)                                  |
| <i>Cephalanthera damasonium</i> (Mill.) Druce<br>(céphalanthère de Damas)                | <i>Orchis militaris</i> L. (orchis militaire)  |
| <i>Cephalanthera longifolia</i> (L.) Fritsch<br>(céphalanthère à longues feuilles)       | <i>Orchis ustulata</i> L. subsp. <i>ustulata</i> (orchis brûlé)                              |
| <i>Dactylorhiza fuchsii</i> (Druce) Soó (orchis de Fuchs)                                | <i>Phyteuma spicatum</i> L. (raiponce en épi)  |
| <i>Dactylorhiza maculata</i> (L.) Soó subsp. <i>maculata</i><br>(orchis tacheté)         | <i>Platanthera bifolia</i> (L.) Rich. subsp. <i>bifolia</i><br>(platanthère à deux feuilles) |

## LE LONG DU CANAL ÉCRÉTEUR DE CRUES DE LA LEYSSE AU BOURGET-DU-LAC

### COMPTE RENDU DE LA SORTIE DU LUNDI 29 JUIN 2009

Par Gérard Mouton

L'an dernier nous avons programmé cette même sortie. Mais les cieux pleuraient toutes les misères de la terre et les flots étaient si importants qu'ils nous avaient fait abdiquer. Aujourd'hui cette grande tristesse ne les habite plus. La grenouillère<sup>1</sup> s'est ouverte et nous pouvons grenouiller<sup>2</sup> les grenouillettes<sup>3</sup> ! Pour sûr qu'ils ont vu dans ce petit monde de l'herborisation un heureux présage. Nous sommes donc une vingtaine à partir arpenter les rives de ce nouveau canal après avoir remercié ciel et eau. Sur le plan écologique nous rencontrons un type principal de milieu : des berges vaseuses plus ou moins exondées, peuplées d'hélophytes comme les massettes et les roseaux dans les parties les plus aquatiques et de laïches et d'héleocharis sur les pentes des berges.

<sup>1</sup> marécage à grenouilles

<sup>2</sup> terme galvaudé pour les besoins de l'auteur !

<sup>3</sup> renoncules aquatiques à fleurs blanches

### LISTE DES PLANTES OBSERVÉES

(d'après les notes de Gérard Mouton).

Commune : Le Bourget-du-Lac

Lieu-dit : Technolac

Altitude : 234 m

Coordonnées : longitude 3,9336 gr – latitude 50,7184 gr

Berges du canal :

|  |  |
|--|--|
| <i>Alisma plantago-aquatica</i> L. (plantain d'eau)  | <i>Lotus glaber</i> Mill. (lotier glabre)  |
| <i>Bidens frondosa</i> L. (bident feuillu)   | <i>Lycopus europaeus</i> L. subsp. <i>europaeus</i> (lycope d'Europe)                      |
| <i>Buddleja davidii</i> Franch. (buddléa de David)   | <i>Lythrum salicaria</i> L. (lythrum salicaire)  |
| <i>Carex acutiformis</i> Ehrh. (fausse laïche aiguë)   | <i>Lythrum salicaria</i> L. (lythrum salicaire)  |
| <i>Cyperus fuscus</i> L. (souchet brun)  | <i>Phragmites australis</i> (Cav.) Steud. (roseau commun)                                  |
| <i>Eleocharis acicularis</i> (L.) Roem. & Schult. (scirpe épingle)                                   | <i>Polygonum persicaria</i> L. (renouée persicaire)  |
| <i>Eleocharis palustris</i> (L.) Roem. & Schult. subsp. <i>palustris</i><br>(héléocharis des marais) | <i>Potamogeton nodosus</i> Poir. (potamot noueux)  |
| <i>Equisetum palustre</i> L. (prêle des marais)  | <i>Reynoutria japonica</i> Houtt. (renouée du Japon)                                       |
| <i>Eupatorium cannabinum</i> L. subsp. <i>cannabinum</i><br>(eupatoire chanvrine)                    | <i>Rumex conglomeratus</i> Murray (rumex aggloméré)  |
| <i>Glyceria notata</i> Chevall. (glycérie plissée)   | <i>Salix alba</i> L. subsp. <i>alba</i> (saule blanc)                                      |
| <i>Iris pseudacorus</i> L. (iris jaune)  | <i>Salix cinerea</i> L. (saule cendré)   |
| <i>Juncus articulatus</i> L. subsp. <i>articulatus</i> (jonc articulé)                               | <i>Salix purpurea</i> L. (saule poupre)  |
| <i>Juncus bufonius</i> L. subsp. <i>bufonius</i> (jonc des crapauds)                                 | <i>Samolus valerandi</i> L. (samole de Valerand)   |
| <i>Juncus inflexus</i> L. (jonc courbé)  | <i>Schoenoplectus tabernaemontani</i> (C. C. Gmel.) Palla<br>(souchet de Tabernaemontanus) |
|  | <i>Sparganium erectum</i> L. (rubanier dressé)   |

*Symphytum officinale* L. subsp. *officinale* (consoude officinale)  
*Typha angustifolia* L. (massette à feuilles étroites)  
*Typha latifolia* L. (massette à larges feuilles)

*Veronica anagallis-aquatica* L. (véronique mouron d'eau)  
*Veronica beccabunga* L. subsp. *beccabunga*  
(véronique des ruisseaux)

Commune : Le Bourget-du-Lac

Lieu-dit : Technolac

Altitude : 234 m

Coordonnées : longitude 3,9326 gr – latitude 50,7200 gr

Talus, décombres :

*Centaurium erythraea* Rafn subsp. *erythraea*  
(petite centaurée rouge)  
*Epilobium hirsutum* L. (épilobe hérissé)  
*Euphorbia stricta* L. (euphorbe raide)  
*Galega officinalis* L. (galéga officinal)  
*Lepidium virginicum* L. (passerage de Virginie)  
*Potentilla recta* L. (potentille droite)

*Rumex obtusifolius* L. subsp. *obtusifolius*  
(rumex à feuilles obtuses)  
*Scrophularia umbrosa* Dumort. subsp. *umbrosa*  
(scrophulaire des ombrages)  
*Solidago gigantea* Aiton subsp. *serotina* (Kuntze) McNeill  
(solidage géant)  
*Thalictrum flavum* L. subsp. *flavum* (pigamon jaune)



*Eleocharis acicularis* (L.) Roem. & Schult. – dessin extrait de "Flore de la France" – Coste H.



*Eleocharis palustris* (L.) Roem. & Schult. subsp. *palustris* – dessin extrait de "Flore de la France" – Coste H.



# COMPLÉMENT (IV) À L'INVENTAIRE COMMENTÉ ET LISTE ROUGE DES PLANTES VASCULAIRES DE SAVOIE

Par Thierry Delahaye, Pierre Lacosse & Gérard Mouton

Cette quatrième note contribue à actualiser les informations relatives à la flore de Savoie. Elle complète ainsi les informations publiées dans l'inventaire en 2006 (Delahaye & Prunier, 2006) et dans les précédents compléments (Delahaye & Prunier, 2007 ; Delahaye, Mouton & Prunier, 2008 ; Delahaye, Hostein, Mouton & Prunier, 2009). Ces différentes références bibliographiques ne sont pas systématiquement reprises dans chaque paragraphe ci-dessous.

## ***Carex riparia* Curtis**

Cet imposant *Carex* n'est connu qu'en plaine dans la partie ouest du département. Deux nouvelles localités sont à ajouter : tout d'abord en Chautagne (où il est déjà répertorié à Chindrieux) sur la commune de Conjux, à l'extrémité sud-est de Prés Crottis (27/9/2009, G. Mouton) et également en Chartreuse sous le col de Couz sur la commune de Saint-Thibaud-de-Couz où il fut observé en 2007. Cette station a malheureusement été détruite par comblement du marais en septembre 2009.

## ***Carex umbrosa* Host**

La laïche des ombrages a été rencontrée dans une petite tourbière du versant nord du mont Peney à Saint-Jean-d'Arvey vers 1150 m d'altitude (30/7/2009, G. Mouton). Jusqu'alors, nous ne connaissions pas cette plante en Savoie. Elle se caractérise principalement par son port cespiteux, les touffes atteignent entre 20 et 40 cm de hauteur ; la souche est entourée de fibres brun foncé. Dans l'inflorescence, la bractée inférieure est engainante ; il n'y a qu'un seul épi mâle et les utricules sont pubescents à trois stigmates.

## ***Centaurea triumfettii* All.**

La centaurée de Trionfetti est une espèce "complexe" dont le traitement varie selon les auteurs et les flores. Sa distinction par rapport à *Centaurea montana* n'est pas toujours évidente et de nombreux intermédiaires entre ces deux entités coexistent dans la nature. Parmi les caractères discriminants nous retiendrons la morphologie des bractées médianes de l'involucre présentant une bordure sombre avec des cils plus clairs et longs. Nous avons observé des individus qui nous paraissent typiques lors de notre sortie collective à Jarrier le 23/5/2009 (Cf. p. 13) ainsi qu'à Saint-Étienne-de-Cuines au Villaron (28/5/2009, T. Delahaye). Les publications récentes placent ces plantes dans le genre *Cyanus* pour donner dans le cas présent *Cyanus triumfettii* (All.) A. & D. Löve (Greuter, 2008).

## ***Coronopus didymus* (L.) Sm.**

Observée à Aix-les-Bains en 2007, mais en réalité déjà connue sur cette commune depuis 2004 (Delahaye, Mouton & Prunier, 2008), la corne de cerf à deux lobes semble particulièrement apprécier la cité thermale. C'est en effet sur cette même commune qu'une nouvelle station a été trouvée en bordure de l'hippodrome le 25/5/2009 par Lucienne Guillard et Arthur Lequay.

## ***Crataegus rhipidophylla* Gand.**

Dans notre inventaire des plantes de Savoie, nous avons négligé les mentions d'Eugène Perrier de la Bâthie (1917) figurant sous *Crataegus monogyna* et se rapportant à certaines formes qu'il nommait *macrocarpa* et *mauriannensis*. Sous ces appellations se cachait en réalité une "bonne" espèce : *Crataegus rhipidophylla*, totalement méconnue en Savoie. Fort heureusement, l'œil exercé à la botanique de Maurice Mollard, membre de la Société Mycologique et Botanique de Haute-Maurienne, nous a permis de retrouver cette épine à grand calice. Voilà la description qu'en donnait Perrier : "*corymbe pauciflore de 2-5 fleurs ; fruits gros, ovales, oblongs, de 12-25 mm de long sur 9-10 mm de large.*" Des plantes sont actuellement connues sur trois sites : Loutraz et au bord du ruisseau Saint-Bernard à Modane et derrière l'église à Fourneaux. Par ailleurs, deux récoltes attestent de sa présence ancienne à Saint-Jean-de-Maurienne et Mercury. Une indication bibliographique sur la chaîne de la Chambotte complète ces données. Une plante de plus à rechercher en Savoie !

## ***Cyclamen hederifolium* Aiton**

*Cyclamen hederifolium* est une espèce méditerranéenne, subsponsannée en Savoie. Elle est peut-être en cours de naturalisation, comme en témoigne l'observation faite déjà il y a quelques années à

Conjux sur les hauteurs du lac du Bourget le 29/8/2007 par Arthur Lequay. L'installation durable de cette plante dans les milieux naturels du département est à surveiller.

### ***Dipsacus laciniatus* L.**

Cette cardère à feuilles laciniées ne peut pas passer inaperçue, tout d'abord par son exubérance : elle mesure jusqu'à 2 m de haut et porte de nombreux rameaux érigés et de grandes feuilles épineuses. Cette espèce, que nous ne connaissions pas, semble ne pas encore avoir été signalée en Savoie. Historiquement, Perrier de la Bâthie (1917) ne l'indique qu'en Haute-Savoie. C'est sur la commune des Marches, aux Corniols, que nous l'avons trouvée : d'abord un seul individu (5/6/2009, G. Mouton) puis près de trois cents autres ! lors d'une visite suivante dans les fossés ou sur les talus en bordure d'une piste agricole. Cette plante montre des ressemblances avec le plus commun "cabaret des oiseaux" (*Dipsacus fullonum*) au niveau des feuilles caulinaires supérieures connées qui retiennent l'eau et de l'inflorescence capitulée plus ou moins ovoïde. *Dipsacus laciniatus* s'en distingue par ses bractées étalées ou ascendantes, dépassant le sommet de l'inflorescence et ses fleurs blanchâtres.

### ***Gagea bohemica* (Zauschn.) Schult. & Schult.f.**

Cette espèce méditerranéenne occidentale présente dans une bonne partie de l'Europe et de notre pays, n'avait jamais été observée en Savoie. C'est chose faite sur la commune de Saint-André à l'ouest du Teppes des fourmis à 1515 m d'altitude (30/4/2009, P. Lacosse). Elle colonise des dalles de gneiss polis au sol très superficiel où elle est accompagnée d'*Erophila praecox*, *Sempervivum arachnoideum*, *Scleranthus perennis*, *Poa bulbosa*. Cette méditerranéenne s'insère dans les formations à *Festuca valesiaca* et *Centaurea valesiaca* qui l'entourent qui se caractérisent par une grande sécheresse stationnelle. Plus petite que *Gagea villosa*, portant une à trois fleurs au maximum, des feuilles basales très fines, elle s'en différencie également par un style glabre (Tison, 1996).

### ***Glyceria maxima* (Hartm.) Holmb.**

La grande glycérie est connue seulement d'un petit nombre de localités en Savoie. Nous avons trouvé une nouvelle population de cette espèce en Chautagne, le long de la route départementale 57 dans les fossés de drainage. Des plantes sont présentes sur plusieurs dizaines de mètres de long (28/7/2009, G. Mouton).

### ***Poa glauca* M. Vahl subsp. *glauca***

Par son statut d'espèce protégée (en Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte-d'Azur), son inscription parmi les espèces prioritaires du "Livre rouge de la flore menacée de France" (Olivier & al., 1995), son écologie qui limite sa distribution en France aux crêtes de quelques rares hautes montagnes siliceuses, le pâturin glauque est une plante emblématique en France métropolitaine. Malgré diverses indications bibliographiques, nous avons mis en doute sa présence dans notre département face à l'absence d'échantillons correctement déterminés... Et pourtant, *Poa glauca* est bien présent sur le sol savoyard. Il a en effet été repéré dans le secteur du mont Cenis, sous l'ancien fort Malamot vers 2750 m d'altitude (10/8/2009, T. Delahaye). La population est présente en bordure d'une ancienne piste militaire, qui doit malheureusement subir de gros travaux pour permettre le remplacement de câbles électriques sur une ligne à très haute tension. Ces travaux, destructeurs pour la flore remarquable de ce secteur par ailleurs protégé par un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope, vont entraîner la destruction de plusieurs plantes protégées : *Saponaria lutea*, *Koeleria cenisia*, *Androsace alpina*, *Primula pedemontana*, etc., ainsi qu'une partie de cette unique population actuellement connue en Savoie de *Poa glauca*.

### ***Polygala vulgaris* L. subsp. *oxyptera* (Rchb.) Schübler & G. Martens**

Les polygales font souvent "causer" au cours de nos balades en groupe sur le terrain tant les difficultés de détermination sont fréquentes pour certaines plantes. Dans ce contexte, prétendre distinguer des sous-espèces au sein de la variabilité observée chez *Polygala vulgaris* est peut-être présomptueux et inadapté ? Pour autant, nous avons récolté sur les pentes acides de moyenne Maurienne à Saint-Étienne-de-Cuines au Villaron vers 750 m d'altitude (3/5/2009, T. Delahaye & G. Mouton), des plantes en tout point semblables à la seule récolte historique connue de ce taxon en Savoie (22/6/1852, Huguenin : mont Nivolet – det. G. R. Heubl, herbier CJB Genève). Cette nouvelle observation actualise ainsi la présence du polygale à ailes aiguës dans notre département.

### ***Potamogeton alpinus* Balb.**

Lors de nos pérégrinations à la recherche des hydrophytes savoyards nous avons retrouvé ce quasi inconnu (ou méconnu ?) et protégé potamot des Alpes ou potamot roux dans sept plans d'eau majoritairement naturels. Rappelons qu'il était actuellement connu seulement au lac du Clou à Sainte-Foy-Tarentaise. Quatre de nos observations, localisées sur la commune d'Hauteluze dans le Beaufortain, actualisent les données historiques des récoltes de Perrier de la Bâthie, effectuées entre 1855 et 1868 ! Voici la liste des sites où *Potamogeton alpinus* a été trouvé par G. Mouton :

- étang vers les Plans à 1890 m près du chalet du même nom, sous le col du Joly (4/8/2009),
- étang à 1885 m à vingt mètres de la route sous le col du Joly (5/8/2009),
- étang à 1920 au bord de route sous le col du Joly (5/8/2009),
- étang à 2010 m à droite du sentier du col du Joly à la Tête de Roselette (5/8/2009).

Deux autres stations sont localisées respectivement dans le lac du Nant du Milieu (1490 m) au Plan Désert à Notre-Dame de Bellecombe (17/8/2009) et dans le lac de la Grande Léchère (1680 m) à Montgellafrey au sud de la Chaîne de la Lauzière (24/8/2009). Dans cette dernière station, les plantes sont totalement immergées, invisibles et éloignées des berges.

Notre septième observation est située à trente mètres sous le col du Joly en versant nord, donc sur le territoire de la Haute-Savoie aux Contamines-Montjoie dans un étang à 1970 m. Elle correspond probablement à celle indiquée par Payot en 1882, indiquée plus récemment par Michel Desfayes (1994) dans sa synthèse sur la flore des lacs de Haute-Savoie.

### ***Potamogeton natans* L.**

Connu seulement sur une demi-douzaine de sites en Savoie, nous rajoutons deux nouvelles stations pour ce rare potamot. D'une part le lac de la Grande Léchère à Montgellafrey situé à 1680 m (24/8/2009, G. Mouton) et d'autre part l'ancien bassin de décantation à la limite entre les communes de Champagnieux et Saint-Genix-sur-Guiers au lieu dit Vers le Rhône (11/10/2009, G. Mouton).

### ***Ranunculus fluitans* Lam.**

La renoncule des rivières est très discrète : elle est totalement immergée, seules les rares fleurs blanches émergent. Les tiges flacides, radicales aux nœuds sur toute leur longueur, ondulent au grès des courants, parfois forts ; elles se fragmentent et flottent alors à la surface, ce qui facilite leur détection, notamment dans les zones de contre courant près des berges. Les feuilles toutes identiques, plus longues que les entre-nœuds, présentent un limbe bi ou trifide aux lanières étroites et formant un pinceau au sortir de l'eau. Nous avons pu bien l'observer lors de notre sortie collective au sud du pont de La Loi et au droit du mollard de Vions le long du Rhône le 5/9/2009. Des recherches complémentaires nous ont permis de la localiser plus au sud, en plusieurs points sur les communes de La Balme, Champagnieux et Saint-Genix-sur-Guiers les 11 et 15/10/2009. Une nouvelle visite sur le site au pont de La Loi, en période de basses eaux le 25/10/2009, nous a permis d'observer une multitude de touffes et de fragments exondés, parfois de plusieurs m<sup>2</sup> et sur plusieurs centaines de mètres le long de la rive. Ces observations chanceuses, nous font penser que cette espèce, nouvelle pour le département, n'est peut-être pas si rare, bien que très localisée au cours du Rhône dans l'état actuel de nos connaissances. Nous ne doutons pas que des herborisations supplémentaires, toujours bienvenues et de préférence par basses eaux, compléteront les données savoyardes, en particuliers dans la partie en amont du pont de La Loi... Les fragments observés, viennent forcément de l'amont !

### ***Salvia verticillata* L.**

Nous rajoutons une nouvelle observation pour cette sauge verticillée qui semble se cantonner en Savoie aux milieux rudéraux ou incultes. Nous la connaissons depuis quelques années sur le territoire de la commune de Montagnole au lieu-dit Borné vers 850 m d'altitude. Nous avons vérifié la présence de la plante en 2009 et prélevé un échantillon témoin (15/6/2009, G. Mouton).

### ***Scirpoides romanus* (L.) Soják**

Le scirpe de Rome semble avoir trouvé de bons refuges en Maurienne, après avoir été retrouvé à Randens en 2006 (Delahaye, Mouton & Prunier, 2008), il a été de nouveau observé dans cette même vallée une dizaine de kilomètres plus au sud à Saint-Rémy-de-Maurienne aux étangs vers Le Verney par G. Mouton le 24 août 2009.

### ***Teucrium scordium* L. subsp. *scordium***

Malgré de nombreux programmes d'information, de préservation, de valorisation... les zones humides continuent malheureusement de subir atteintes et dégradations dans notre département.

Dans ce contexte, il demeure important de signaler les découvertes de nouvelles localités de plantes protégées sur ces zones humides. Ainsi cette nouvelle observation de la germandrée d'eau, une lamiacée des milieux temporairement inondés, trouvée en bordure de l'étang au lieu-dit Les Îles sur la commune de Saint-Vital dans la combe de Savoie (1/9/2009, G. Mouton).

### ***Typha angustifolia* L.**

La massette à feuilles étroites semble un peu moins rare en Savoie que nous le constatons en 2006. Pour preuve, les deux observations réalisées en Savoie au cours de l'année 2009 par G. Mouton : tout d'abord le long du canal écreteur de crues de la Leysse au Bourget-du-Lac le 29/6/2009 à l'occasion de la sortie collective de notre association, et ensuite en bordure d'un étang à Sainte-Hélène-sur-Isère le 1/9/2009.

### **BIBLIOGRAPHIE**

- DELAHAYE T. & PRUNIER P., 2006 – Inventaire commenté et liste rouge des plantes vasculaires de Savoie – *Bull. Spécial Soc. Mycol. Bot. Région Chambérienne*, n° 2 – 106 p.
- DELAHAYE T. & PRUNIER P., 2007 – Complément (I) à l'inventaire commenté et liste rouge des plantes vasculaires de Savoie – *Bull. Soc. Mycol. Bot. Région Chambérienne*, n° 12 – pp. 62-67.
- DELAHAYE T, MOUTON G. & PRUNIER P., 2008 – Complément (II) à l'inventaire commenté et liste rouge des plantes vasculaires de Savoie – *Bull. Soc. Mycol. Bot. Région Chambérienne*, n° 13 – pp. 94-104.
- DELAHAYE T, HOSTEIN C, MOUTON G. & PRUNIER P., 2009 – Complément (III) à l'inventaire commenté et liste rouge des plantes vasculaires de Savoie – *Bull. Soc. Mycol. Bot. Région Chambérienne*, n° 14 – pp. 43-49.
- DESFAYE M., 1994 – Flore des lacs, étangs et marais de Haute-Savoie – *Saussurea*, Société Botanique de Genève, n° 25 – pp. 25-62.
- GREUTER W., 2008 – Med-Checklist, Volume 2 : Dicotyledones (*Compositae*) – OPTIMA, Genève – 798 p. + Appendix & Index
- OLIVIER L., GALLAND J.-P., MAURIN H. & ROUX J.-P., 1995 – Livre rouge de la flore menacée de France. Tome I : espèces prioritaires – Muséum National d'Histoire Naturelle, Conservatoire Botanique National de Porquerolles, Ministère de l'Environnement, Paris – 486 p. + annexes.
- PERRIER DE LA BÂTHIE E., 1917 & 1928 – Catalogue raisonné des plantes vasculaires de Savoie – *Mém. Acad. Sci. Belles Lettres & Arts de Savoie*, 5<sup>e</sup> série, Tome IV et V – Léon Lhomme, Paris et Imprimeries réunies, Chambéry – 433 p. & 415 p.
- TISON J.-M., 1996 – Révision des *Gagea* du groupe *bohemica* en France – *Le Monde des plantes*, n° 455 – pp. 11-17.



# LE PIN MUGO AU MONT CENIS

Par Félix Benoit

En France, le pin mugo (*Pinus mugo* Turra s. str.)<sup>1</sup> se cantonne dans quelques zones reculées au fond des vallées alpines disséminées le long de la frontière franco-italienne. Ces peuplements sont souvent peu étendus et isolés les uns des autres. Cette rareté lui a valu d'être inscrit sur la liste des espèces protégées au niveau national (annexe I de l'arrêté du 20 janvier 1982).

L'espèce a été signalée présente au mont Cenis dans un article paru dans la revue des *Comptes Rendus Biologies* (Carcaillet et al., 2009) ; cette population, ne comprenant que quelques individus, est spontanée et très isolée géographiquement. Elle constitue la seule population savoyarde recensée à ce jour, mais est menacée par l'expansion du tourisme hivernal. En effet, la station est située sur le versant nord du mont Cenis en Maurienne, entre 2250 et 2300 mètres d'altitude, en plein domaine skiable ; la plupart des plants présentent des blessures dues au passage des skieurs. De nouveaux individus ont été découverts sur le versant sud du même massif, à +/- 1790 mètres d'altitude, à l'est du barrage Saint-Nicolas, le 9 novembre 2008 (voir Fig. 1). Cette nouvelle station, située à quelques dizaines de mètres de la frontière franco-italienne, se trouve en territoire français, et constitue alors la seconde station savoyarde connue à ce jour<sup>2</sup>. Une nouvelle visite a été effectuée le 14 juillet 2009 révélant la présence de six individus, sur un sol instable et rocailleux, au milieu de nombreuses apiacées. Nous y remarquons la présence de divers autres conifères tel que *Larix decidua*, *Pinus cembra*, *P. sylvestris* et *P. uncinata* ; ces deux derniers sont très présents en Haute-Maurienne et s'hybrident fréquemment. Le pin mugo est typique d'une part par sa forme prostrée,

sans tronc défini, ne dépassant guère 3 m de haut, et d'autre part par ses cônes symétriques brun orange, de 3 à 5 cm, aux apophyses (écaillés) déprimées et mucronées ; cependant, *Pinus mugo* reste morphologiquement très proche de *P. uncinata*, et l'identification, dans certains cas, peut devenir délicate. L'hybridation/introgression<sup>3</sup> des deux espèces est fréquente là où elles sont en contact ; les caractères des hybrides varient énormément et, dans ces peuplements, on remarque une continuité morphologique entre *Pinus mugo* et *P. uncinata*, tout comme ce dernier avec *P. sylvestris* en Maurienne.

## Note de la rédaction

L'article de Félix Benoit sur *Pinus mugo* souligne la complexité de l'identification de certaines espèces végétales et pose la question de la spontanéité de certaines populations de plantes. Il nous semble cependant que les réponses argumentées qu'apporte l'auteur mériteraient confirmation. Des études génétiques des populations concernées et des espèces de gymnospermes avoisinantes permettraient peut-être de mieux cerner les hybridations et/ou les introgressions qui se seraient produites.

1. *Pinus mugo* Turra (1764) appartient à un complexe d'espèces réunissant plusieurs taxons longtemps discutés. Il comprend actuellement *Pinus mugo*, *P. uncinata* Ramond ex DC. (1805) (le pin à crochets), *P. uliginosa* Neumann ex Wimmer (1830) (le pin de tourbière) et l'ensemble de leurs hybrides ; ces derniers sont très proches et ne se distinguent que par certains caractères morphologiques et génétiques. Ils sont tantôt considérés comme espèces à part entière (Businsky, 1999 ; Boratynska et al. 2004 ; Boratynska & Boratynski, op. cit. ; Hamernik & Musil, 2007), tantôt comme sous-espèces d'un seul taxon (Christensen, 1987, Monteleone et al. 2006), tous réunis sous le nom de *Pinus mugo* s. lat. On rapproche de ce complexe les individus hybrides avec *Pinus sylvestris* (le pin sylvestre). Il existe encore un réel travail à fournir au niveau de la taxinomie du complexe des pins de montagnes, et notamment avec les nouvelles sciences, telles que la phylogénétique (voir à ce sujet Monteleone et al., op. cit.). Selon certains auteurs, il existerait deux variétés de pin mugo, var. *mughus* (Scop.) Zenari et var. *pumilio* (Haenke) Zenari (1921), bien distinctes l'une de l'autre par plusieurs caractères morphologiques (Debazac, 1977 ; Rameau et al. 1993 ; Sandoz, 1980). Cependant, il s'agirait plutôt de variations passagères de *Pinus mugo* s. str. (Businsky, op. cit.), la seconde variété est parfois considérée à tort comme un hybride entre *P. mugo* et *P. uncinata* (Debazac, op. cit. ; Sandoz, 1980).

2. Sachant qu'il existait quelques stations isolées de *Pinus mugo* dans le Val de Suse, je suis allé voir s'il y en avaient au mont Cenis, c'est donc par hasard que je les ai trouvées, en cherchant parmi les pins à crochets. J'ai su quelques jours plus tard qu'un document allait être publié sur le sujet (Carcaillet et al., op. cit.). J'ai alors contacté l'auteur qui m'a envoyé l'article et m'a confirmé que ce n'était pas la même station. Il me paraît possible qu'il existe d'autres populations en Savoie, notamment en Maurienne.

3. Dans le cas des hybridations entre *Pinus uncinata* et *P. sylvestris*, il est certain que les hybrides sont stériles entre eux, mais sont féconds et donnent de nombreuses introgressions avec leurs espèces parentales (Bartoli, 1999). Dans certains cas d'isolements géographiques, les individus introgressés peuvent remplacer avec le temps les espèces parentes, donnant alors des micro-populations, c'est par exemple le cas de *Pinus uliginosa* sur les tourbières d'Europe centrale (Christensen, op. cit. ; Businsky, op. cit. ; Boratynska & Boratynski, op. cit.).

L'ensemble des individus du mont Cenis présentent un port prostré sans troncs définis, contrairement aux pins à crochets et sylvestres de la station. La morphologie des cônes varie énormément au sein de la population (voir Fig. 2), et il est probable que la plupart de ces individus soient d'origine hybridogène (introgressions), sans aucun doute entre *Pinus mugo* et *P. uncinata*, mais restent de type "mugo".



Figure 1 : *Pinus mugo* au mont Cenis. Premier individu découvert de cette nouvelle station.  
Photo F. Benoit, 9 nov. 2008.

## DISCUSSION

Il est intéressant de rappeler que l'aire de répartition de *Pinus mugo* est concentrée dans les massifs subalpins d'Europe centrale. Il est commun dans les Alpes centrales et s'estompe vers l'ouest, où il atteint sa limite occidentale en France. Les quelques groupements transfrontaliers de nos Alpes constituent alors des noyaux relictuels des glaciations du Pléistocène (partie inférieure de l'ère quaternaire), tout comme celui des Abruzzes, formant la population la plus isolée de l'espèce (Boratynska et al., 2005). Durant ce Pléistocène, l'aire de répartition de *Pinus mugo* devait s'étendre sur une grande partie des Balkans et des plaines du centre de l'Italie, alors que les glaciers couvraient les Alpes ; il s'est probablement réfugié sur les plus hauts massifs au Tardiglaciaire (entre -15 000 et -9 000 ans environs) où il a pu subsister jusqu'à nos jours en fuyant la concurrence des autres espèces arborescentes subalpines, tel que *Larix decidua*, *Pinus cembra* et *Picea abies* (Ali et al., 2006).

Ce même schéma peut être adopté pour *Pinus uncinata* et *P. sylvestris* ; en effet, ne supportant pas un ombrage trop important, ces deux espèces se retrouvent souvent dans les zones rocailleuses et abruptes des étages montagnard (pin sylvestre) et subalpin (pin à crochets), dans des stations peu propices à l'installation d'autres espèces ; par exemple trop sèches sur les adrets de Maurienne, entre Modane et Termignon, où ces deux espèces se sont complètement substituées au mélèze et à l'épicéa (Bartoli, 1966).

Dans les Alpes occidentales, le pin mugo est signalé comme présent dans de nombreuses localités isolées le long de la frontière franco-italienne. On le retrouve du sud-ouest du Valais jusqu'aux

Alpes-Maritimes, dans la Haute-Roya. Cette zone peut d'ailleurs être considérée, par son étendue, comme la plus importante concentration de *Pinus mugo* des Alpes occidentales, et donc un refuge certain de l'espèce. Il existe un second noyau situé dans le Briançonnais et le Val de Suse, d'où sont probablement issus les plants du mont Cenis. Ces quelques populations, peu nombreuses en individus, sont considérées comme relictuelles. En effet, des empreintes de cônes de pin mugo ont été identifiées parmi les restes de la flore de l'époque dans des travertins (roches sédimentaires calcaires continentales) formés à la fin du Tardiglaciaire et au début de l'Holocène (entre -11 500 et -9 500 ans). Ces travertins, découverts dans le val de Suse, confirment la présence de l'espèce à cette époque, et prouvent que les populations actuelles de cette région sont naturelles.

La morphologie des cônes récoltés au mont Cenis suggère, pour la plupart des individus, une possible introgression de *Pinus mugo* par *P. uncinata* (voir Fig. 2). En effet, la plupart des cônes présentent des apophyses arrondies, ou recourbées en crochets peu saillants, sans pour autant être rapportés à *P. uncinata*. Certains auteurs utiliseraient le binôme *Pinus pumilio* (aujourd'hui considéré comme synonyme de *P. mugo* s. str.) pour nommer ces individus. D'après la littérature, la plupart des cônes des populations de *Pinus mugo* des Alpes occidentales ne sont pas typiques comme ceux des Alpes centrales et des Carpates. Les auteurs précisent souvent que ceux-ci résultent d'introgressions passées avec *Pinus uncinata* ; ce qui peut expliquer cette grande variabilité des cônes. De plus, les pins du mont Cenis sont soumis à l'influence évidente de ce dernier.



**Figure 2 : Variabilité entre quelques cônes récoltés au Mont-Cenis.**

Sur six individus différents. Noter la différence entre les cônes typiques de *Pinus mugo* (en bas), l'asymétrie des cônes introgressés par *P. uncinata* (en haut centré et à droite) et de celui de *P. uncinata* (en haut à gauche).

Photo F. Benoit, 1 oct. 2009.

Une étude basée sur les cellules scléreuses des aiguilles montre que les populations des Alpes-Maritimes sont à la fois intermédiaires entre *Pinus mugo*, *P. uncinata* et *P. sylvestris* (Boratynska & Boratynski, 2007). Ces auteurs précisent que ces pins sont le résultat de la cohabitation et des flux génétiques entre ces trois espèces, toutes présentes dans cette localité (Col de Tende, Alpes-Maritimes italiennes). Un schéma similaire peut être développé au mont Cenis, où cohabitent également les trois espèces, ce qui pourrait expliquer cette grande variabilité.

En Savoie, il existe d'autres groupements de pin mugo, tous sont probablement d'origine artificielle (plantations), en vue de couvrir les sols. Quelques individus ont été vus dans les gorges de la Daille

(Val-d'Isère) et dans le Bois de la Laye (Tignes). Ceux-ci probablement tous issus des peuplements artificiels, notamment au Villaret des Brévières à Tignes et à Val-d'Isère, s'étant établis à partir de graines dispersées par le vent (apparemment, ces pins plantés sont déjà issus de croisements). Néanmoins, il subsiste un doute sur leur naturalité. En Maurienne, il n'est pas exclu qu'il existe d'autres individus de *Pinus mugo* naturels ; mais compte tenu de l'étendue des forêts de pins à crochets à l'étage subalpin, il serait très difficile de les distinguer de ceux-ci, surtout s'il s'agit de plants hybrides.

Pour conclure, les deux stations du mont Cenis constituent les seules populations savoyardes de l'espèce dont la spontanéité est certaine, mais également les plus septentrionales des Alpes françaises. Le pin mugo serait à inscrire sur la *Liste rouge des plantes vasculaires de Savoie*, et devrait bénéficier des mesures de protections nationales qui lui sont accordées, ce qui n'est pas réellement le cas au mont Cenis. Il reste ensuite à visiter l'ensemble de ces stations et de les étudier, afin de mieux connaître cette espèce, nouvelle dans le département savoyard.

## BIBLIOGRAPHIE

- ALI A. A., MARTINEZ M., FAUVART N., ROIRON P., FIORASO G., GUENDON J.-L., TERRAL J.-F., & CARCAILLET C., 2006 – Incendies et peuplements à *Pinus mugo* Turra dans les Alpes occidentales (Val de Suse, Italie) durant la transition Tardiglaciaire-Holocène : une zone refuge évidente – *Comptes Rendus Biologies*, n° 329 – pp. 494-501.
- BARTOLI C., 1966 – Études écologiques sur les associations forestières de la Haute-Maurienne – Les cahiers du Parc de la Vanoise, bulletin n° 2 (hors-série) - Annales des sciences forestières, Tome XXIII Fasc. 3 – 321 p. + cartes.
- BARTOLI M., 1999 – Quand les gènes vont et viennent, l'introggression entre le pin sylvestre et le pin à crochets – *La Garance Voyageuse*, n° 46 – pp. 31-34.
- BORATYNSKA K., BORATYNSKI A., 2007 – Taxonomic differences among closely related pines *Pinus sylvestris*, *P. mugo*, *P. uncinata*, *P. rotundata* and *P. uliginosa* as revealed in needle sclerenchyma cells – *Flora*, vol. 202, n° 7 – pp. 555-569.
- BORATYNSKA K., MARCYSIAK K., BORATYNSKI A., 2005 – *Pinus mugo* (Pinaceae) in the Abruzzi Mountains : high morphological variation in isolated populations - Botanical Journal of the Linnean Society, vol. 147, issue 3 – pp. 309–316.
- BORATYNSKA K., MUCHEWICZ E., DROJMA M., 2004 – *Pinus mugo* Turra geographic differentiation based on needle characters – *Dendrobiology*, n° 51 – pp. 9–16.
- BUSINSKY R., 1999 – Taxonomicka studie agregatu *Pinus mugo* a jeho hybridnich populaci - *Acta Pruhoniciana*, n° 68 – pp. 123–144.
- CARCAILLET C., FAUVART N., ROIRON P., TERRAL J.-F. & ALI A. A., 2009 – A new, isolated and endangered relict population of dwarf pine (*Pinus mugo* Turra) in the northwestern Alps – *Comptes Rendus Biologies*, n° 332 – pp. 456-463.
- CHRISTENSEN K. I., 1987 – Taxonomic revision of the *Pinus mugo* complex and *P. × rhaetica* (*P. mugo* × *sylvestris*) (Pinaceae) – *Nordic Journal of Botany*, vol. 7, issue 4 – pp. 383–408.
- DEBAZAC E. F., 1977 – Manuel des Conifères – École nationale des Eaux et Forêts – 172 p.
- HAMERNIK J. & MUSIL I., 2007 – The *Pinus mugo* complex – its structuring and general overview of the used nomenclature – *Journal of Forest Science*, vol. 53, n° 6 – pp. 253–266.
- MONTELEONE I., FERRAZINI D. & BELLETTI P., 2006 – Effectiveness of neutral RAPD markers to detect genetic divergence between the subspecies *uncinata* and *mugo* of *Pinus mugo* Turra – *Silva Fennica*, vol. 40, issue 3 – pp. 391–406.
- RAMEAU J.-C., MANSION D., DUMÉ G., 1993 – Flore forestière française. Tome 2 : Montagnes - Institut pour le Développement Forestier – 2421 p.
- SANDOZ H., 1980 – Le Pin de montagne de Miller (*Pinus montana* Miller) et le Pin mugo de Turra (*Pinus mugo* Turra) : mythes ou réalités ? - *Revue Forestière Française*, vol. 32, n° 5 – pp. 453-456.



# BRYOLOGIE : LE GENRE *SPHAGNUM* L. EN SAVOIE

Texte et photos par Jeannette CHAVOUTIER

Diverses publications botaniques, anciennes ou récentes, ont notifié la présence d'espèces de bryophytes du genre *Sphagnum* dans le département de la Savoie. Nous proposons un récapitulatif de ces données en ajoutant les observations non encore publiées.

Les comptes rendus bryophytiques antérieurs à 1970 ne donnent que peu d'observations de *Sphagnum* en Savoie, neuf taxons seulement sont cités. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle Mrs J. Réchin & R. Sébille font le compte rendu de leurs "*Excursions bryologiques dans la Haute Tarentaise*" et dans le chapitre "*Des Brévières (1558) à Tignes (1559)*" qui paraît en 1897 dans le tome XI du *Journal de botanique*, ils précisent au sujet de *Sphagnum acutifolium* : "*C'est le seul Sphagnum que nous ayons trouvé dans nos belles excursions en Tarentaise.*"

Cette compilation contribue à mettre à jour les travaux de Robert Gauthier (1997) qui donnait treize espèces pour la Savoie (deux ayant été oubliées) et de Renée Skrzypczak (2004) qui complétait avec quatre espèces (dont une déjà citée). Notre présent travail permet d'en totaliser vingt-quatre dont six sont publiées pour la première fois.



*Sphagnum palustre* L.

## CITATIONS

Chaque observation est donnée avec les initiales du récolteur suivies de celles du déterminateur. Ces initiales n'étant pas répétées lorsqu'il s'agit de la même personne. La date de parution de la publication correspondante à la donnée est également liée.

*Exemples :*

*Allorge Pierre dans une publication de 1923 : AP-1923*

*récolteur : Blanc-Tailleur Isabelle et déterminateur : Chavoutier Jeannette : BTI-CJ*

## LISTE DES PERSONNES CORRESPONDANT AUX INITIALES CITÉES

Allorge Pierre : AP, Blanc-Tailleur Isabelle : BTI, Bourgoin Virginie : BV, Castelli Laurent : CL, Chavoutier Jeannette : CJ, Delahaye Thierry : DT, Fabre Marie-Chantal : FMC, Freydier Philippe : FP, Gravelat Bruno : GB, Guillaumot M. : GM, Hugonnot Vincent : HV, Isenmann Marc : IM, Maerten Dany : MD, Marck Christian : MC, Meyer Marianne : MM, Mouton Gérard : MG, Pellicier Philippe : PP, Pottier Jacques : PJ, Réchin J. & Sébille R. : RJ&SR, Saunier Emmanuelle : SE, Skrzypczak Renée : SR.

## LOCALISATIONS

### ***Sphagnum angustifolium* (C.E.O.Jensen ex Russow) C.E.O.Jensen**

Beaufort-Sur-Doron, Lac du Clou, 1707 m, CJ ; Cohennoz, Lac des Saisies, 1580 m, CJ (*vid. SR*) ; Crest-Voland, tourbière des Saisies, 1573 m, CJ (*vid. SR*) ; Les Déserts, La Féclaz, 1290 m, GB-CJ (*vid. SR*) ; Montsapey, Bois Banni, 1600 m, CJ (*vid. SR*) ; Termignon, Lac du Lait, SR-2004.

### ***Sphagnum auriculatum* Schimp.**

Crest-Voland, tourbière des Saisies, 1573 m, CJ (*det. SR*) ; Montendry, tourbière de Montendry, 1300 m, CJ.

### ***Sphagnum capillifolium* (Ehrh.) Hedw.**

Bourget-en-Huile, tourbière du Grand Leyat, 1660 m, CJ (*vid. SR*) ; Crest-Voland, tourbière des Saisies, 1573 m, CJ ; Lépin-le-lac, marais de la gare, CJ (*vid. SR*) ; Les Déserts, La Féclaz, 1290 m, GB-CJ ; Les Déserts, Col de Plaimpalais, 1173 m, MD-CJ (*vid. SR*) ; (*nemoreum* Scop.), Montendry, tourbière de Montendry, 1300 m, FMC ; (*acutifolium*), Peisey-Nancroix, La Culaz, 1700 m, GM-1936 ; Sainte-Foy-Tarentaise, La Petite Sassièrè, 1900 m, CJ&PP-1990, MM ; Sainte-Foy-Tarentaise, Ruitor, 2400 m, MC ; Saint-François-de-Sales, tourbière des Creusates, 1320 m, CJ-2004 ; Saint-Martin-de-Belleville, Les Teppes Noires, 1780 m, BV-CJ ; Termignon, Lac du Lait, 2200 m, DT-CJ (*vid. SR*) ; (*acutifolium* (Ehrh.) Russ. & Warnst.) Termignon, berges du Lac Blanc et du Lac de Bellecombe, entre 2250 m et 2410 m, AP-1920 ; Tignes, RN de La Sache, 2200 m, DT-CJ ; (*acutifolium* Ehrh.) Tignes, près des Brévières, RJ&SR-1897.

### ***Sphagnum centrale* C.E.O.Jensen**

Bourget-en-Huile, tourbière du Grand Leyat, 1660 m, CJ ; Les Déserts, Mas marais, 1200 m, CJ ; Montendry, tourbière de Montendry, 1300 m, FMC-1977, CJ ; Saint-François-de-Sales, tourbière des Creusates, 1320 m, CJ-2004.

### ***Sphagnum compactum* Lam. & DC.**

Crest-Voland, tourbière des Saisies, 1573 m, CJ ; Saint-Colomban-les-Villars, Col du Glandon, 2050 m, CJ ; Sainte-Foy-Tarentaise, Petite Sassièrè, 1900 m, CJ&PP-1990, MM ; Sainte-Foy-Tarentaise, Ruitor, 2400 m, MC ; Val-D'Isère, Prariond, 2300 m, CJ&PP-1990, MM ; (*rigidum* Schimp.), Bonneval-Sur-Arc, petites cuvettes sur le Lac des Evettes, 2550 m, AP-1920 ;

### ***Sphagnum contortum* Schultz**

Bourget-en-Huile, marais des Berthollets, 850 m, CJ ; Étable, marais des Ételles, 730 m, CJ ; Montendry, tourbière de Montendry, 1300 m, FMC-1977, CJ ; Saint-François-de-Sales, tourbière des Creusates, 1320 m, CJ-2004.

### ***Sphagnum fallax* (H.Klinggr.) H.Klinggr.**

Beaufort-Sur-Doron, Lac du Clou, 1707 m, CJ ; Crest-Voland, tourbière des Saisies, 1573 m, CJ (*vid. SR*).

### ***Sphagnum flexuosum* Dozy & Molk.**

Bellentre, tourbière du Lac noir, 1700 m, CJ, BTI-CJ ; Bourget-en-Huile, tourbière du Grand Leyat, 1660 m, CJ (*vid. SR*) ; Crest-Voland, tourbière des Saisies, 1573 m, CJ ; Les Déserts, centre équestre, 1280 m, IM-CJ ; Montendry, tourbière de Montendry, 1300 m, FMC-1977, CJ ; Presle, près du chalet de l'Arbaretan, 1800 m, MG-CJ ; Queige, Lac des Saisies, 1592 m, SE-CJ ; Rognaix, tourbière du Laitet, 1600 m, CJ.

### ***Sphagnum fuscum* (Schimp.) H.Klinggr.**

Termignon, Lac du Lait, SR-2004.

### ***Sphagnum girgensohnii* Russow**

Arvillard, Val Pelouse, 1300 m, FP-CJ ; Bellentre, tourbière du Lac Noir, 1700 m, CJ, BTI-CJ ; Bourget-en-Huile, tourbière du Grand Leyat, 1660 m, CJ (*vid. SR*) ; Cohennoz, Lac des Saisies, 1580 m, CJ (*vid. SR*) ; Crest-Voland, tourbière des Saisies, 1573 m, CJ ; Les Déserts, 1280 m, CJ ; Rognaix, tourbière du Laitet, 1600 m, CJ ; Saint-Colomban-les-Villars, Col du Glandon, 2050 m, CJ ; Saint-François-de-Sales, tourbière des Creusates, 1320 m, CJ (*vid. SR*)-2004 ; Termignon, pentes mouillées sur le Lac Blanc, 2280 m, AP-1920 ; Termignon, Lac du Lait, 2200 m, DT-CJ ; Val-D'Isère, Prariond, 2300 m, CJ&PP-1990, MM.

***Sphagnum inundatum*** Russow  
Crest-Voland, tourbière des Saisies, 1573 m, CJ (*vid.* SR).

***Sphagnum magellanicum*** Brid.  
Beaufort-sur-Doron, Lac du Clou, 1707 m, CJ ; Beaufort-sur-Doron, Le Gué, 1485 m, MD-CJ ; Bellentre, tourbière du Lac Noir, 1700 m, CJ, BTI-CJ ; Crest-Voland, tourbière des Saisies, 1573 m, CJ ; Les Déserts, Mas marais, 1200 m, CJ ; Montsapey, Bois Banni, 1600 m, CJ ; Queige, Lac des Saisies, 1592 m, CJ ; Rognaix, tourbière du Laitolet, 1600 m, CJ (*vid.* SR) ; Sainte-Foy-Tarentaise, Ruitor, 2400 m, MC ; Saint-François-de-Sales, tourbière des Creusates, 1320 m, CJ-2004.

***Sphagnum palustre*** L.  
Les Déserts, Mas marais, 1200 m, CJ ; Bourget-en-Huile, marais des Berthollets, 850 m, CJ ; Saint-Paul-sur-Isère, Charvan, 1400 m, CJ&PP, 1990, MM ; Saint-François-de-Sales, tourbière des Creusates, 1320 m, CJ, 2004 ; Rognaix, tourbière du Laitolet, 1600 m, CJ (*vid.* HV) ; Bourget-en-Huile, tourbière du Grand Leyat, 1660 m, CJ (*vid.* HV).

***Sphagnum papillosum*** Lindb.  
Beaufort-sur-Doron, lac du Clou, 1707 m, CJ ; Crest-Voland, tourbière des Saisies, 1573 m, CJ (*vid.* SR).

***Sphagnum platyphyllum*** (Lindb. ex Braithw.) Warnst.  
Champagny-en-Vanoise, au dessus du chalet de La Rossa, 2200 m, AP-1920 ; Montendry, tourbière de Montendry, 1300 m, FMC-1977 ; Queige, Lac des Saisies, 1592 m, CJ.

***Sphagnum quinquefarium*** (Braithw.) Warnst.  
Beaufort-sur-Doron, Le gué, 1485 m, MD-CJ ; route de Moutiers à Pralognan, 1300 m, PJ-1920 ; Crest-Voland, tourbière des Saisies, 1573 m, CJ ; Doucy-en-Tarentaise, Le Crétet, 1150 m, CJ&PP-1990, MM ; Pralognan-la-Vanoise, La Croix, 1450 m, CL-1955 ; Saint-Paul-sur-Isère, 1200 m, CJ&PP-1990, MM ; Saint-Pierre-de-Belleville, Fontaine noire, 900 m, MD-CJ.

***Sphagnum rubellum*** Wilson  
Arvillard, Val Pelouse, 1300 m, FP-CJ ; Crest-Voland, tourbière des Saisies, 1573 m, CJ ; Étable, marais des Ételles, 730 m, CJ ; Montendry, tourbière de Montendry, 1300 m, CJ ; (*subtile* (Russ.) Warnst.), Montendry, tourbière de Montendry, 1300 m, FMC-1977 ; Pralognan-la-Vanoise, en dessous du cirque du Genépi, 2175 m, SR ; Queige, lac des Saisies, 1592 m, SE-CJ ; Sainte-Foy-Tarentaise, Petite Sassièrè, 1900 m, CJ&PP-1990, MM ; Saint-François-de-Sales, tourbière des Creusates, 1320 m, CJ (*vid.* SR)-2004.

***Sphagnum russowii*** Warnst.  
Beaufort-Sur-Doron, Lac du Clou, 1707 m, CJ ; Bramans, col du Petit Mont-Cenis, 2300 m, SR-2004 ; Crest-Voland, tourbière des Saisies, 1573 m, CJ (*vid.* SR) ; Les Déserts, centre équestre, 1280 m, IM-CJ ; Peisey-Nancroix, La Culaz, 1700 m, GM-1936 ; Queige, Lac des Saisies, 1592 m, SE-CJ ; Rognaix, tourbière du Laitolet, 1600 m, CJ ; Sainte-Foy-Tarentaise, Ruitor, 2400 m, MC.

***Sphagnum squarrosus*** Crome  
Beaufort-sur-Doron, Le Gué, 1485 m, SE-CJ ; Crest-Voland, tourbière des Saisies, 1573 m, CJ ; Hauteluçe, 1610 m, CJ ; Pralognan-la-Vanoise, pente SE de la Grande Casse, 2650 m, CL-1955 ; Rognaix, tourbière du Laitolet, 1600 m, CJ ; Saint-Martin-de-Belleville, Plan de l'eau, 1762 m, CJ ; Saint-Paul-sur-Isère, Les Roux, 1100 m, CJ&PP-1990, MM.

***Sphagnum subnitens*** Russow & Warnst. subsp. *subnitens*  
Esserts-Blay, Le Darbelay, 1400 m, CJ&PP-1990, MM ; Montendry, tourbière de Montendry, 1300 m, FMC-1977, CJ ; Queige, lac des Saisies, 1592 m, SE-CJ ; Rognaix, tourbière du Laitolet, 1600 m, CJ ; Termignon, petites cuvettes entre le Lac Blanc et le Lac de Bellecombe, 2300 m, AP-1920 ; Saint-Martin-de-Belleville, Plan de l'eau, 1762 m, CJ.

***Sphagnum subsecundum*** Nees  
Beaufort-sur-Doron, Lac du Clou, 1707 m, CJ ; Bourget-en-Huile, tourbière du Grand Leyat, 1660 m, CJ ; Bramans, Petit Mont Cenis, 2300 m, SR-2004 ; Crest-Voland, tourbière des Saisies, 1573 m, CJ ; Les Déserts, La Féclaz, 1290 m, GB-CJ ; Les Déserts, Mas marais, 1200 m, CJ ; Montendry,

tourbière de Montendry, 1300 m, FMC-1977, CJ ; Saint-Colomban-les-Villars, Col du Glandon, 2050 m, CJ (*vid.* SR) ; Sainte-Foy-Tarentaise, Ruitor, 2400 m, MC ; Saint-François-de-Sales, tourbière des Creusates, 1320 m, SE-CJ, Termignon, berges du Lac Blanc, 2250 m, AP-1920.

***Sphagnum tenellum* (Brid.) Pers. ex Brid.**

Crest-Voland, tourbière des Saisies, 1573 m, CJ (*vid.* SR).

***Sphagnum teres* (Schimp.) Ångstr.**

Bramans, col du Petit Mont Cenis, 2300 m, SR-2004 ; Champagny-en-Vanoise, au dessus du chalet de La Rossa, 2200 m, CL-1955 ; Feissons-sur-Isère, Croix du Sécheron, 2200 m, PP ; Montendry, tourbière de Montendry, 1301 m, FMC-1977, CJ ; Saint-Martin-de-Belleville, Plan de l'eau, 1762 m, CJ ; Termignon, lac comblé vers le Lac blanc, 2755 m, AP-1920 ; Termignon, Le Coëtet : autour du Lac Blanc, SR-2004.

***Sphagnum warnstorffii* Russow**

Sainte-Foy-Tarentaise, Ruitor, 2400 m, MC ; Saint-Martin-de-Belleville, Le Cairn, 2320 m, BV-CJ (*vid.* SR)

**LISTE DES TAXONS CONNUS EN SAVOIE (PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE)**

*Sphagnum angustifolium* (C.E.O.Jensen ex Russow) C.E.O.Jensen

*Sphagnum auriculatum* Schimp.

*Sphagnum capillifolium* (Ehrh.) Hedw.

*Sphagnum centrale* C.E.O.Jensen

*Sphagnum compactum* Lam. & DC.

*Sphagnum contortum* Schultz

*Sphagnum fallax* (H.Klinggr.) H.Klinggr.

*Sphagnum flexuosum* Dozy & Molk.

*Sphagnum fuscum* (Schimp.) H.Klinggr.

*Sphagnum girgensohnii* Russow

*Sphagnum inundatum* Russow

*Sphagnum magellanicum* Brid.

*Sphagnum palustre* L.

*Sphagnum papillosum* Lindb.

*Sphagnum platyphyllum* (Lindb. ex Braithw.) Warnst.

*Sphagnum quinquefarium* (Braithw.) Warnst.

*Sphagnum rubellum* Wilson

*Sphagnum russowii* Warnst.

*Sphagnum squarrosum* Crome

*Sphagnum subnitens* Russow & Warnst. subsp. *subnitens*

*Sphagnum subsecundum* Nees

*Sphagnum tenellum* (Brid.) Pers. ex Brid.

*Sphagnum teres* (Schimp.) Ångstr.

*Sphagnum warnstorffii* Russow

**LISTE DES TAXONS CONNUS EN SAVOIE (PAR SECTIONS)**

**Section *Sphagnum* L.**

*Sphagnum palustre* L.

*Sphagnum centrale* C.E.O.Jensen

*Sphagnum papillosum* Lindb.

*Sphagnum magellanicum* Brid.

**Section *Squarrosa* (Russ.) Schimp.**

*Sphagnum squarrosum* Crome

*Sphagnum teres* (Schimp.) Ångstr.

**Section *Acutifolia* Wils.**

*Sphagnum capillifolium* (Ehrh.) Hedw.

*Sphagnum fuscum* (Schimp.) H.Klinggr.

*Sphagnum girgensohnii* Russow

*Sphagnum quinquefarium* (Braithw.) Warnst.

*Sphagnum rubellum* Wilson  
*Sphagnum russowii* Warnst.  
*Sphagnum subnitens* Russow & Warnst. subsp. *subnitens*  
*Sphagnum warnstorffii* Russow

**Section *Rigida* (Lindb.) Limpr.**

*Sphagnum compactum* Lam. & DC.

**Section *Subsecunda* (Lindb.) Schimp.**

*Sphagnum auriculatum* Schimp.  
*Sphagnum inundatum* Russow  
*Sphagnum platyphyllum* (Lindb. ex Braithw.) Warnst.  
*Sphagnum contortum* Schultz  
*Sphagnum subsecundum* Nees

**Section *Cuspidata* (Lindb.) Schimp.**

*Sphagnum angustifolium* (C.E.O.Jensen ex Russow) C.E.O.Jensen  
*Sphagnum flexuosum* Dozy & Molk.  
*Sphagnum fallax* (H.Klinggr.) H.Klinggr.

**Section *Mollusca* Schlieph. ex Casares-Gil**

*Sphagnum tenellum* (Brid.) Pers. ex Brid.

**TABLEAU RÉCAPITULATIF DES DONNÉES**

|    | Taxon   | Citation <i>in</i> Gauthier, 1997 récapitulatif | Citation <i>in</i> Skrzypczak, 2004 | Nouvelle citation          |
|----|---|---|-------------------------------------|----------------------------|
| 1  | <i>Sphagnum angustifolium</i>                     |   | SR, 2004                            |                            |
| 2  | <b><i>Sphagnum auriculatum</i></b>                |   |                                     | <b>CJ (vid. SR)</b>        |
| 3  | <i>Sphagnum capillifolium</i>                     | X   |                                     |                            |
| 4  | <i>Sphagnum centrale</i>                          | X   |                                     |                            |
| 5  | <i>Sphagnum compactum</i>                         | X   |                                     |                            |
| 6  | <i>Sphagnum contortum</i>                         | X   |                                     |                            |
| 7  | <b><i>Sphagnum fallax</i></b>                     |   |                                     | <b>CJ (vid. SR)</b>        |
| 8  | <i>Sphagnum flexuosum</i>                         | FMC, 1977 (oubli <i>in</i> Gauthier)            |                                     |                            |
| 9  | <i>Sphagnum fuscum</i>                            |   | SR, 2004                            |                            |
| 10 | <i>Sphagnum girgensohnii</i>                      | X   |                                     |                            |
| 11 | <b><i>Sphagnum inundatum</i></b>                  |   |                                     | <b>CJ (vid. SR)</b>        |
| 12 | <i>Sphagnum magellanicum</i>                      |   | SR, 2004 (donnée CJ)                |                            |
| 13 | <i>Sphagnum palustre</i>                          | X   |                                     |                            |
| 14 | <b><i>Sphagnum papillosum</i></b>                 |   |                                     | <b>CJ (vid. SR)</b>        |
| 15 | <i>Sphagnum platyphyllum</i>                      | X   |                                     |                            |
| 16 | <i>Sphagnum quinquefarium</i>                     | X   |                                     |                            |
| 17 | <i>Sphagnum rubellum</i>                          | X   |                                     |                            |
| 18 | <i>Sphagnum russowii</i>                          | GM, 1936 (oubli <i>in</i> Gauthier)             | SR, 2004                            |                            |
| 19 | <i>Sphagnum squarrosum</i>                        | X   |                                     |                            |
| 20 | <i>Sphagnum subnitens</i> subsp. <i>subnitens</i> | X   |                                     |                            |
| 21 | <i>Sphagnum subsecundum</i>                       | X   |                                     |                            |
| 22 | <b><i>Sphagnum tenellum</i></b>                   |   |                                     | <b>CJ (vid. SR)</b>        |
| 23 | <i>Sphagnum teres</i>                             | X   |                                     |                            |
| 24 | <b><i>Sphagnum warnstorffii</i></b>               |   |                                     | <b>BV-CJ (vid. SR), MC</b> |

## CONCLUSION

Le territoire métropolitain français compte trente-cinq espèces de bryophytes du genre *Sphagnum*, vingt-quatre sont signalées en Savoie soit environ les trois-quarts du total. Ce nombre est important. Six taxons sont nouveaux : *Sphagnum auriculatum* Schimp., *Sphagnum fallax* (H.Klinggr.) H.Klinggr., *Sphagnum inundatum* Russow, *Sphagnum papillosum* Lindb., *Sphagnum tenellum* (Brid.) Pers. ex Brid. et *Sphagnum warnstorffii* Russow.

Pour la Haute-Savoie, en 1997, Robert Gauthier dans un tableau récapitulatif donnait également le chiffre de vingt-quatre espèces. Cependant les deux départements limitrophes et alpins ne possèdent pas vingt-quatre taxons identiques. *Sphagnum fimbriatum* Wilson subsp. *fimbriatum*, *Sphagnum cuspidatum* Ehrh. ex Hoffm. et *Sphagnum majus* (Russow) C.E.O. Jensen sont signalés en Haute-Savoie, tandis que *Sphagnum inundatum* Russow, *Sphagnum platyphyllum* (Lindb. ex Braithw.) Warnst. et *Sphagnum contortum* Schultz ne sont notés qu'en Savoie.

## REMERCIEMENTS

Je remercie très chaleureusement mes amis récolteurs qui, durant ces dernières années où mes présences sur le terrain étaient rares, sont revenus de leurs balades savoyardes avec des "mousses" à mon intention, indications précises de localisations jointes. J'ai eu beaucoup de plaisir à travailler ce matériel offert qui de plus a permis de compléter avantageusement ce bilan des *Sphagnum* de Savoie.

Ma reconnaissance et mes remerciements vont également à Renée Skrzypczak qui a confirmé ou déterminé certains taxons. Son aide toujours très pédagogique m'est précieuse.

## BIBLIOGRAPHIE

- ALLORGE P., 1920 – Muscinées de la haute vallée de l'Arc. – *Bull. Soc. Bot. France*, tome 67 – pp. LXV-LXXVII.
- CASTELLI L., 1953 – Contribution à la flore bryologique de la Haute-Maurienne – *Revue bryologique et lichénologique*, tome 22, n° 3-4 – pp. 185-189.
- CASTELLI L., 1955 – Contribution à la flore bryologique du massif de la Vanoise – *Revue bryologique et lichénologique*, tome 24 – pp. 227-238.
- CHAVOUTIER J. & PELLICIER P., 1990 – Première contribution à l'inventaire des bryophytes du massif de la Vanoise – *Trav. Sc. Parc Nat. Vanoise*, tome IV – pp. 89-126.
- CHAVOUTIER J., 2004 – Contribution à l'inventaire des bryophytes de la tourbière des Creusates (Saint-François-de-Sales, Savoie) – *Bull. Soc. Mycol. Bot. Région Chambérienne*, n° 9 – pp. 35-36.
- DANIELS R. E. & EDDY A., 1990 – Handbook of European *Sphagna* – Institute of terrestrial Ecology, NERC – 263 p.
- FABRE M.-C., 1977 – Étude floristique et écologique de la tourbière de Montendry (Savoie) – *Bull. mens. Soc. Linn. Lyon* - 46<sup>e</sup> année, n° 1 – pp. 10-26.
- GAUTHIER R., 1997 – Les sphaignes de la tourbière de Sommant, Haute-Savoie – *Cryptogamie, Bryologie, Lichénologie*, vol. 18, n° 4 – pp. 273-290.
- GUILLAUMOT M., 1936 – Notes bryologiques sur la région de Peisey – *Revue bryologique et lichénologique*, tome 8 – pp. 105-110.
- POTTIER J., 1920 – Liste des mousses récoltées en Maurienne, en Tarentaise et aux environs du col du Mont-Cenis (côté italien) pendant et après la Session, en juillet-août 1920 – *Bull. Soc. Bot. France*, tome 67 – pp. LV-LXV.
- RÉCHIN, J. & SÉBILLE, R., 1897 – Excursions bryologiques dans la Haute-Tarentaise (Savoie) – *Journal de botanique*, XI – pp. 179-186.
- SKRZYPCZAK, R., 2001 – Contribution à la flore de la Haute-Maurienne – *Bulletin de la Société Botanique du Centre-Ouest*, nouvelle série, tome 31 – pp. 259-276
- SKRZYPCZAK, R., 2004 – Contribution à la bryoflore de Savoie – *Bulletin de la Société Botanique du Centre-Ouest*, nouvelle série, tome 35 – pp. 297-336.



# LES ENVAHISSEURS SONT LÀ !

Par Sylvie Serve

Rassurez-vous, ce n'est pas une déclaration de guerre, ce n'est pas non plus une chronique cinéma qui évoque le film d'horreur *Alien* de 1979, c'est juste un article qui vous apportera quelques renseignements sur les végétaux envahissants.

Qui sont ces envahisseurs, d'où viennent-ils, comment agissent-ils, quels sont leurs impacts, comment s'en protéger, les détruire ? Autant de questions auxquelles nous allons tenter de répondre.

## 1. QUELQUES DÉFINITIONS

Définir ce qu'est une espèce envahissante est assez complexe : un jardinier savoyard ou un botaniste sud-africain vous donneront une liste et des avis forts différents. La terminologie des différents ouvrages à propos d'espèces indigènes, exotiques ou envahissantes est souvent floue et leur conception différente selon les auteurs.

Nous avons choisi la définition de l'U.I.C.N. (Union Internationale pour la Conservation de la Nature) :

**“Une espèce exotique envahissante est une espèce exotique (allochtone, non indigène) dont l'introduction par l'homme (volontaire ou fortuite), l'implantation et la propagation menacent les écosystèmes, les habitats ou les espèces indigènes avec des conséquences écologiques et/ou économiques et/ou sanitaires négatives.”** (<http://www.uicn.fr/>).

Le marronnier d'Inde des parcs est bien une espèce exotique mais il reste bien pacifique vis-à-vis de la flore française ; *Hypericum calycinum*, d'origine turque, est un couvre-sol efficace mais ce millepertuis ne semble pas se naturaliser en France. Il est tout aussi clair que la potentille rampante ou les frênes qui s'imposent dans les plates-bandes des jardins, *Rumex alpinus* qui pullule sur les reposoirs à bestiaux, ne sont pas des plantes envahissantes puisqu'elles font partie de la flore locale, la gestion de leur prolifération ne sera pas la même.

Voici ci-après une mise au point sur la qualification des plantes d'un territoire (d'après Magnanon & al., 2008) :

Plante **spontanée** : c'est une plante indigène ou non qui pousse toute seule, sans l'intervention de l'homme (contraire de cultivée).

Plante **indigène** = autochtone : c'est une plante qui a colonisé un territoire par des moyens naturels et dont la présence est attestée depuis 500 ans ; ou dont la large répartition a été reconnue avant la fin du XIX<sup>e</sup> siècle sur l'aire considérée. Une plante devient néo-indigène si elle se stabilise dans une même station depuis plus de 10 ans.

Plante **non indigène** = allochtone = étrangère = xénophyte : c'est une plante dont la présence dans le territoire date de moins de 500 ans et dont l'aire de répartition naturelle est en dehors du territoire considéré, où elle y a été introduite de façon intentionnelle ou accidentelle.

Plante **naturalisée** : c'est une plante non indigène qui persiste sans l'intervention de l'homme depuis plus de 10 ans dans une même station.

Plante **introduite** : c'est une plante prélevée dans son aire de répartition par l'homme et plantée intentionnellement dans une autre région à des fins le plus souvent ornementales (introduction volontaire), ou bien une plante arrivée fortuitement par les voies de communication et transports humains dans un nouveau territoire (introduction accidentelle).

Plante **subspontanée** : c'est une plante cultivée qui s'échappe de ce territoire sans se mêler à la flore indigène.

Plusieurs catégories de plantes envahissantes ont été décrites :

Les espèces **envahissantes avérées** : ces plantes ont une dynamique d'extension rapide dans le territoire d'introduction et forment localement des populations denses et bien installées, du fait d'une reproduction sexuée ou d'une multiplication végétative intenses.

Les espèces **envahissantes potentielles** : ces plantes ont une dynamique de reproduction dans un territoire proche ou au climat semblable qui laisse présager le risque de devenir envahissantes.

Les espèces **introduites à surveiller** : ces plantes ne présentent pas de caractère envahissant actuellement mais elles ont ce fort pouvoir de prolifération dans d'autres régions du monde.

## 2. LES PLANTES ENVAHISSANTES

### 2.1. Liste

Nous avons établi une liste des espèces envahissantes avérées en Savoie et de celles qui sont potentiellement dangereuses du fait qu'elles ont été repérées dans les départements limitrophes (Cf. site Internet de la Commission suisse pour la conservation des plantes sauvages (CPS) ; Muller, 2004 ; Delahaye & Prunier, 2006 ; Delbart & Pieret, 2009). Cf. liste en annexe p. 71 à 73.

### 2.2. Origine

Les espèces envahissantes en France sont originaires de différents continents : Amérique du Nord et du Sud, est de l'Asie, Afrique du Sud... Elles ont été introduites volontairement ou non par l'homme au cours des siècles passés.

Tout a commencé lors des grands voyages d'exploration et la création des jardins botaniques (arrivée du robinier faux acacia à Paris en 1601 par le jardinier Robin). Actuellement, avec les moyens modernes de transports, l'expansion du commerce international, les introductions de plantes étrangères sont quotidiennes... De nombreuses plantes exotiques ont été introduites à des fins commerciales (bois, fourrage...) ou ornementales (jardins, bassins d'agrément, aquariums...). Williamson (1996) a défini la règle des 3 x 10 qui caractérise les étapes de l'invasion biologique : sur 1000 espèces importées volontairement ou non dans un pays, 100 persistent de manière plus ou moins fugace à l'état sauvage, 10 se naturalisent et 1 devient envahissante.



*Ambrosia artemisiifolia* L.  
Photo T. Delahaye

### 2.3 Particularités

Les espèces envahissantes se trouvent dans un environnement différent de celui dans lequel elles poussent à l'origine. La plupart du temps, un tel changement est radical et fatal pour l'espèce étrangère. Parfois, cependant, les conditions sont plus favorables que celles de leur terre natale, et ces plantes sont capables de diverses adaptations.

Les plantes envahissantes prolifèrent rapidement grâce à une ou plusieurs des particularités suivantes :

- Une **croissance rapide** (80 cm de hauteur par an pour l'ailante), une densité (renouée), une forte taille (gigantisme de la berce du Caucase), qui engendrent une biomasse importante qui étouffe les plantes plus basses, provoquant un manque de luminosité, une compétition racinaire au niveau des substances nutritives du sol (le rhizome de renouée croît de 8 cm de long par jour et peut s'étaler sur 20 m).

- **Peu d'exigence** pour la composition du sol, le climat.

- La **perte de leurs ennemis naturels**, les espèces exotiques végétales sont le plus souvent exemptes de maladies, les parasites, les insectes et les prédateurs qui maintiennent leur nombre dans leur environnement naturel d'origine étant absents. Par exemple, en Amérique du Nord, 290 espèces d'insectes s'attaquent au solidage du Canada, en Europe, aucune n'est connue.

- La **production de très nombreuses graines** (un plan de balsamine produit 1000 graines, le séneçon du Cap produit 30000 fruits plumeux) qui augmente les chances de reproduction sexuée.

- Une reproduction et colonisation à partir de **stolons**, de nombreux **rejets**, drageons (robinier, ailante).

- Une **hybridation** qui permet de générer de nouveaux individus dans des conditions difficiles (cas des deux espèces de renouées).

- Une capacité à se **reproduire de façon végétative** à partir d'un bout de rhizome (renouée), de tige (jussie, balsamine), d'une feuille et de son pétiole (hydrocotyle fausse-renoncule) qui peuvent donner un individu viable qui peut s'enraciner. Or la coupe de la plante, en milieu aquatique notamment, est fréquente (rongeurs, hélice de moteur...).

- Une **longue dormance des graines** (chaque pied de berce du Caucase peut produire entre 6000 et 12000 graines dont la durée de vie peut atteindre 7 ans), des agents de dispersions variés (eau, vent, animaux, roues des véhicules...).

- Une **plasticité** de l'espèce qui lui permet de conquérir divers milieux (la renouée par exemple qui fleurit et fructifie tard en saison et peut ainsi utiliser toute son énergie en été pour faire de la biomasse).

- Des **interactions allélopathiques** avec les espèces indigènes. L'allélopathie est l'ensemble des phénomènes qui sont dûs à l'émission ou à la libération de substances organiques par divers organes végétaux, vivants ou morts et qui provoquent l'inhibition ou la stimulation de la croissance des plantes se développant au voisinage de ces espèces ou leur succédant sur le même terrain. Les substances allélopathiques peuvent être émises par quatre voies : la volatilisation (notamment pour les plantes des régions arides), le lessivage des parties aériennes, la décomposition des organes morts (les résidus de récolte ou les paillis peuvent poser des problèmes pour la culture suivante) et les exsudats racinaires : il peut y avoir émission par les racines vivantes ou libération par les parties mortes (dossier allélopathie sur le site : <http://agroecologie.cirad.fr/>). Des études ont montré que l'ailante par exemple, inhibe la croissance d'érables et chênes indigènes de son voisinage par les substances chimiques qu'il sécrète (Gomez & al., 2008) ; la renouée sécrète des dérivés phénoliques qui provoquent la nécrose des racines des plantes voisines (Vermeil, 2004) ; le séneçon du Cap produit un composé qui empêche la germination d'autres graines et des alcaloïdes toxiques pour le bétail.

Dans ces conditions, les populations peuvent exploser et les envahisseurs écrasent la flore indigène par leur surpopulation. C'est pourquoi, rappelons-le, on considère comme envahissantes les plantes étrangères introduites qui, par leur prolifération, produisent des changements significatifs au niveau des écosystèmes provoquant la diminution ou l'élimination des espèces indigènes par la compétition. De plus, le fait que beaucoup soient des espèces aquatiques ou des ripisylves, augmente leur prolifération ; les cours d'eau favorisent leur dispersion et implantation en emportant graines et boutures.

### 3. LES IMPACTS DES ENVAHISSANTES

L'introduction des espèces exotiques est un phénomène qui existe depuis de nombreux siècles. Toutefois, la mondialisation a entraîné plus d'échanges commerciaux et un accroissement des transports par tous les réseaux de communication. Voyages et tourisme, peuvent faciliter aussi l'introduction d'espèces qui ne sont pas indigènes à une région. Le rythme actuel et l'intensité de la propagation des espèces étrangères sont tellement importants qu'on observe aujourd'hui une



*Buddleja davidii* Franchet  
Photo T. Delahaye

modification complète de certains écosystèmes avec un remplacement des espèces indigènes par des espèces envahissantes. **Aucune plante envahissante ne cause de problèmes dans son pays natal**, ces plantes avaient, avant l'intervention humaine, une aire de répartition délimitée par des frontières naturelles (chaîne de montagnes, océans, etc.). En dehors de ce territoire natal, elles causent trois types de dommages : à l'environnement, à l'économie et à la santé humaine.

Cette nuisance des plantes envahissantes sur la biodiversité, à laquelle il faut ajouter celle provoquée par l'envahissement d'espèces animales et de champignons, est aggravée par le changement climatique, la pollution, la perte d'habitats "naturels" et les perturbations anthropiques... L'homme scie la branche sur laquelle il est assis.

#### 3.1. Sur le milieu

Les plantes envahissantes induisent de nombreuses nuisances au sein d'un écosystème. Leur prolifération, lorsque les peuplements sont importants, modifie le fonctionnement, la composition ou la structure des milieux aquatiques ou terrestres. Elles concurrencent ainsi les espèces indigènes

jusqu'à entraîner leur disparition. Certaines espèces provoquent aussi la dégradation des sols, l'érosion des rives des cours d'eau car elles laissent les sols nus l'hiver (renouées, balsamines). Elles ont un impact sur les paramètres physiques (lumière, température) et chimiques (diminution d'oxygénation de l'eau) d'un milieu et affectent ainsi la faune qui y est associée.

Les envahissantes représentent une menace pour la conservation des habitats. Elles peuvent être à l'origine d'une catastrophe écologique en rompant l'équilibre d'un écosystème (envahissement d'un fossé par la renouée, d'un cours d'eau par la jussie). On considère aujourd'hui qu'elles représentent l'une des causes majeures d'appauvrissement de la biodiversité dans le monde après la dégradation voire la destruction de l'équilibre écologique d'un territoire. Par exemple, à Viviers-du-Lac (73), un fossé de bord de route est garni, au fil des saisons, d'iris et lysimaques jaunes, de salicaires et saponaires roses, de massettes, de reines des prés et angéliques blanches, de roseaux, ...et à moins de 2 km il n'y a plus qu'un mur vert de renouées du Japon... Si rien n'est fait, on s'oriente vers une uniformisation du paysage sur de grandes étendues à plus ou moins long terme.

### 3.2. Sur l'homme et ses activités

Les espèces envahissantes causent des préjudices aux activités économiques par leur présence et par les mesures draconiennes et coûteuses pour les contrôler ou les éradiquer. La destruction des "parasites" des cultures (ambrosie, séneçon,...) représente un aspect financier non négligeable. Elles impliquent également une gêne pour les usages de ces territoires, notamment pour les activités de loisirs sur les cours d'eau, la navigation, la pêche mais aussi l'agriculture, l'élevage...

Certaines plantes envahissantes peuvent affecter gravement la santé humaine : l'ambrosie est très allergisante par son pollen crochu et dispersé en très grande quantité qui irrite les muqueuses respiratoires et oculaires, le contact des inflorescences provoque aussi des allergies cutanées. Le traitement des personnes atteintes par l'allergie coûte cher à la Sécurité Sociale (6 à 12 % de la population est sensible à l'ambrosie, et il suffit de 5 grains de pollen par mètre cube d'air pour que les symptômes apparaissent). La berce du Caucase, en raison des furocoumarines présentes dans sa sève, provoque des brûlures graves par simple contact et exposition au soleil. Beaucoup moins caustique, l'ailante contient un suc toxique qui peut provoquer des éruptions cutanées.



*Impatiens glandulifera* Royle  
Photo T. Delahaye

Certaines plantes envahissantes peuvent affecter gravement la santé humaine : l'ambrosie est très allergisante par son pollen crochu et dispersé en très grande quantité qui irrite les muqueuses respiratoires et oculaires, le contact des inflorescences provoque aussi des allergies cutanées. Le traitement des personnes atteintes par l'allergie coûte cher à la Sécurité Sociale (6 à 12 % de la population est sensible à l'ambrosie, et il suffit de 5 grains de pollen par mètre cube d'air pour que les symptômes apparaissent). La berce du Caucase, en raison des furocoumarines présentes dans sa sève, provoque des brûlures graves par simple contact et exposition au soleil. Beaucoup moins caustique, l'ailante contient un suc toxique qui peut provoquer des éruptions cutanées.

## 4. LUTTE CONTRE LES ESPÈCES ENVAHISSANTES

### 4.1. Qui peut agir ?

La plupart des pays sont aux prises avec les problèmes complexes et coûteux des espèces envahissantes. S'attaquer à ce problème est urgent car la menace croît de jour en jour et les impacts économiques et environnementaux sont graves.

Les organismes internationaux :

- Objectifs de l'EPPO/OEPP (Organisation Européenne et Méditerranéenne pour la Protection des Plantes) :

*"Protéger la santé des plantes en agriculture, foresterie et dans l'environnement non cultivé.*

*Développer une stratégie internationale contre l'introduction et la dissémination des organismes nuisibles (y compris les plantes exotiques envahissantes) qui portent atteinte aux végétaux cultivés et sauvages, dans les écosystèmes naturels et agricoles.*

*Encourager l'harmonisation des réglementations phytosanitaires et de tous les autres domaines de l'action officielle en protection des végétaux.*

*Promouvoir l'utilisation de méthodes de lutte modernes, sûres et efficaces.*

*Fournir un service de documentation sur la protection des végétaux."*



*Reynoutria sp.*  
Photo T. Delahaye

- Objectifs de l'ISSC (Invasive Species Specialist Group) :

*"ISSG aims to reduce threats to natural ecosystems and the native species they contain by increasing awareness of invasive alien species, and of ways to prevent, control or eradicate them".*

- La Convention sur la diversité biologique (CDB) et ses membres reconnaissent qu'il est urgent de se pencher sur l'impact des espèces envahissantes. Elle a édité un article qui stipule que *"Chaque partie contractante, dans la mesure du possible et selon ce qu'il conviendra, devra prévenir l'introduction, contrôler ou éradiquer les espèces exotiques qui menacent des écosystèmes, des habitats ou des espèces."* La CDB définit les priorités mondiales, les directives, recueille de l'information et aide à coordonner l'action internationale sur les espèces exotiques envahissantes.

Lors de la Journée internationale de la diversité biologique le 22 mai 2009, la CDB a adopté des orientations sur la prévention, l'introduction et l'atténuation des impacts des espèces exotiques qui menacent des écosystèmes, des habitats ou des espèces, qui peuvent être consultées sur son site Internet (<http://www.cbd.int/>).

Les organisations de chaque état :

En Suisse : Le CPS (Commission suisse pour la conservation des plantes sauvages) a mis en ligne des fiches très complètes à destination de tout public sur les principales plantes envahissantes.

En France : la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement), chaque Conseil général au niveau des départements, doivent se soucier de prévenir professionnels et public sur ce problème et s'attacher à trouver des solutions et budgets pour le gérer.

Chacun d'entre nous :

Les organisations internationales ont un grand rôle à jouer, mais les particuliers également, consommateurs, filière agricole, pépiniéristes, propriétaires, éducateurs, mais aussi toute personne qui s'occupe d'un jardin, chaque touriste...peut agir.

#### 4.2. Quels moyens de protection ?

Prévention :

Mesures à mettre en place pour éviter une prolifération :

- Établir des listes des plantes exotiques envahissantes pour chaque territoire.
- Renforcer la sensibilisation sur ces espèces.
- Proposer des moyens de contrôle de l'introduction de ces espèces dans le pays ou la région aux autorités locales ou nationales. Aucune plante étrangère ne devrait être introduite sans avoir préalablement suivi un dépistage de son potentiel invasif.
- Vérifier que la culture d'espèces envahissantes soit interdite autant chez les pépiniéristes que dans toutes propriétés publiques ou privées. En France, seule la jussie est interdite à la vente.
- Ne pas déplacer des plantes aquatiques d'une masse d'eau à une autre. Ne pas libérer des espèces végétales d'un aquarium ou d'un bassin privé dans la nature.
- Respecter les règlements concernant l'importation d'espèces végétales en cas de retour d'un voyage à l'étranger.

La prévention est l'action la plus rentable et la plus efficace contre les espèces envahissantes

Mettre un terme à l'introduction d'espèces potentiellement envahissantes est le premier moyen de défense possible à mettre en place. Les plantes envahissantes sont un problème mondial qui exige une collaboration entre les gouvernements. Ceux-ci doivent instaurer des lois et les faire respecter : contrôles douaniers, inspection des envois et mise en quarantaine éventuellement pour essayer de limiter l'entrée de nouvelles espèces dans un pays.

Il est également important de développer des moyens économiques pour installer un contrôle des

introductions et sensibiliser le grand public afin de limiter l'introduction et la propagation des espèces envahissantes et limiter ainsi les impacts et donc les coûts liés à une gestion.

La première chose à faire est peut-être bien d'informer la population sur la biodiversité mais aussi de sensibiliser responsables politiques et grand public sur les dangers sanitaires que représentent l'ambroisie et la berce du Caucase, et cela chacun peut le faire !

#### Lutte :

L'action à mener dépend de l'espèce, de la nature du milieu colonisé et de l'importance de la surface envahie. La majorité des espèces envahissantes s'installe sur des milieux naturels altérés par les activités humaines (aménagement des rives, assèchement des zones humides, défrichage, etc.). Ceux-ci déstabilisés, résistent moins aux agressions extérieures et notamment à cette invasion. La restauration ou le maintien de l'équilibre de ces milieux permet de limiter, voire de prévenir la prolifération de ces espèces. Lorsque les envahissantes sont présentes, leur éradication totale est souvent impossible en raison de leur forte compétitivité et de leurs méthodes de reproduction très performantes.

Il est toujours préférable d'agir au plus tôt, lorsque ces espèces sont présentes mais qu'elles ne prolifèrent pas encore ; plus la population est réduite, plus la gestion sera rapide et moins onéreuse. En général, dès qu'une espèce commence à s'installer, il est nécessaire de l'éliminer avant qu'elle ne se développe davantage.



*Solidago gigantea* Ait.  
Photo S. Serve

L'action d'élimination peut alors être efficace pour des petits foyers d'invasion, il faudra aussi nettoyer méticuleusement la station et répéter l'opération plusieurs fois dans l'année et sur plusieurs années (2-5 ans selon les espèces).

- L'utilisation de produits chimiques comme les herbicides doit être absolument évitée. En effet, non seulement ils se révèlent inefficaces face à la résistance de ces espèces, mais, en faisant disparaître les espèces indigènes et en dégradant la qualité de l'eau, ils produisent l'effet inverse de celui recherché.

- La lutte biologique, par l'introduction d'insectes herbivores ou de parasites qui attaquent ces plantes dans leur pays d'origine est problématique également. Ces prédateurs ne vont-ils pas détruire les plantes indigènes ? Ne risquent-ils pas de proliférer eux-mêmes ?

En fonction de la présence des espèces envahissantes et de leurs impacts avérés ou potentiels, différentes méthodes d'intervention sont préconisées.

- L'élimination ou la destruction consiste à opérer un arrachage systématique précoce.

- La fauche, avant la formation des graines, permet de limiter les populations et la colonisation de nouveaux sites. Il faudra toutefois répéter l'opération sur plusieurs années, les graines en dormance dans le sol pouvant germer après une ou plusieurs années, et ajouter la pose d'un géotextile sur cette zone.

Hélas, cette opération sera inefficace pour les espèces capables de reproduction végétative, il faudra prendre la précaution de couper la tige sous le premier nœud (balsamine) sous le collet (berce du Caucase) pour éviter la repousse par des racines adventives. Puis il faudra faire sécher et brûler les déchets des coupes et surtout ne pas les composter ! Et nettoyer les engins et chaussures avant d'aller plus loin...

- Autres moyens : le broutage répété par des chevaux, des moutons (ambroisie), le filtrage des eaux (jussie).

La revégétalisation du milieu par les espèces autochtones (saules sur les rives par exemple) doit être réalisée lorsque la dégradation a entraîné sa colonisation par des espèces envahissantes sur de très grandes surfaces. En général, seule cette technique permet de limiter l'invasion et les impacts sur les écosystèmes.

## CONCLUSION

Les plantes envahissantes colonisent tous types de milieux, provoquant de graves dégâts. Leurs impacts sur la biodiversité mais aussi sur l'économie et la santé humaine devraient alerter chacun d'entre nous et les pouvoirs publics qui auraient dû prendre depuis plusieurs années des mesures pour interdire la vente des espèces reconnues envahissantes... Il est urgent d'agir pour limiter leur introduction et tenter de les éradiquer, même si cela implique des coûts importants. Et n'oublions pas qu'il y a le même problème avec les champignons envahissants et avec la faune envahissante (ragondin, grenouille taureau, tortue de Floride...).

La loi du 26 ventôse an IV prescrivait aux propriétaires et aux fermiers l'échenillage sur les arbres, les haies et les buissons ; quand est-ce qu'une loi prescrira l'éradication des plantes envahissantes de son terrain qu'il soit privé ou communal ? Chacun ne pourrait-il pas se sentir responsable ?

## BIBLIOGRAPHIE

### Sites Internet :

CDB : <http://www.cbd.int/>

CIRAD : <http://agroecologie.cirad.fr/>

CPS : <http://www.cps-skew.ch/>

EPPO : <http://www.eppo.org/>

IUCN/SSC Invasive Species Specialist Group : <http://www.issg.org/>

UICN : <http://www.uicn.fr/>

### Ouvrages :

DELAHAYE T. & PRUNIER P., 2006 – Inventaire commenté et liste rouge des plantes vasculaires de Savoie – *Bull. spécial Soc. Mycol. Bot. Région Chambérienne*, n° 2 – 106 p.

DELBART E., PIERET N., 2009 – Les trois principales plantes exotiques envahissantes le long des berges des cours d'eau et plans d'eau en région wallonne : description et conseils de gestion – Laboratoire d'Ecologie FUSAGx, Gembloux Agro-Bio Tech – 76 p.

GÓMEZ-APARICIO L., CANHAM C. D., 2008 – Neighbourhood analyses of the allelopathic effects of the invasive tree *Ailanthus altissima* in temperate forests – *Journal of Ecology*, n° 96 – pp. 447–458.

MAGNANON S., GESLIN J., LACROIX P., ZAMBETTAKIS C., 2008 – Examen du statut d'indigénat et du caractère invasif des plantes vasculaires de Basse-Normandie, Bretagne et Pays de la Loire. Proposition d'une première liste de plantes invasives et potentiellement invasives pour ces régions – *E.R.I.C.A.*, n° 21 – pp. 73-104.

MULLER S. (coord.), 2004 – Plantes invasives de France – Publications scientifiques du Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris – 168 p.

VERMEIL M., 2004 – Élaboration et mise en place d'un outil d'évaluation de l'impact des végétaux exotiques envahissants sur la végétation autochtone de la Loire et de ses principaux affluents – Rapport de stage de DESS Gestion des zones humides Biodiversité et Ingénierie, sous la direction de M. L. Maman, Équipe pluridisciplinaire plan Loire grandeur nature – 148 p.



| Plantes envahissantes de Savoie   |                                  |   |   |
|---|----------------------------------|---|---|
| nom   | provenance                       | date, modalité d'apparition en Europe                               | écologie  |
| <i>Acer negundo</i> L.<br>Erable negundo  | nord des États-Unis, Canada      | 1688, espèce ornementale.   | forêts alluviales.  |
| <i>Ailanthus altissima</i> (Mill.) Swingle<br>Ailante, Faux vernis du Japon             | du sud de la Chine à l'Australie | 1786, alignements dans les rues, ornemental, élevage du ver à soie. | pionnière de basse altitude, friches, voies ferrées, bords des routes, plantations. |
| <i>Ambrosia artemisiifolia</i> L.<br>Ambrosie à feuilles d'armoise                      | Amérique du Nord                 | 1865, accidentelle.   | pionnière, cultures de tournesol, talus routiers, chantiers, lits de rivières.      |
| <i>Amorpha fruticosa</i> L.<br>Faux indigo  | est des États-Unis               | 1724, plante ornementale.   | marais, rivages, sols humides, graveleux.   |
| <i>Artemisia verlotiorum</i> Lamotte<br>Armoise des frères Verlot                       | Chine                            | début du XX <sup>e</sup> siècle.                                    | rudérale, décombres graveleux.  |
| <i>Asclepias syriaca</i> L.<br>Asclépiade de Syrie                                      | Amérique du Nord                 | ornementale.  | rudérale.   |
| <i>Aster novi-belgii</i> L.<br>Aster américain  | Amérique du Nord                 | environ 1815, espèce ornementale.                                   | friches, bords de routes, et zones humides.   |
| <i>Bidens frondosa</i> L.<br>Bident à fruits noirs                                      | Amérique du Nord                 | 1762 en Europe, 1920 en France.                                     | vases et graviers exondés des berges de rivières.                                   |
| <i>Buddleja davidii</i> Franchet<br>Buddlea ou arbre aux papillons                      | Chine                            | 1895, plante ornementale.   | pionnière de basse altitude, rudérale, friches, bords de routes, rivages.           |
| <i>Bunias orientalis</i> L.<br>Bunias d'Orient  | Europe du Sud-Est                | XX <sup>e</sup> siècle.   | rudérale, prairies, bords de route, rivages.  |
| <i>Conyza canadensis</i> (L.) Cronquist<br>Vergerette du Canada                         | Amérique du Nord                 | 1650, accidentelle.   | pionnière nitrophile.   |
| <i>Cornus sericea</i> L.<br>Cornouiller soyeux  | Amérique du Nord                 | ornementale, couvrante.   | forestière, rudérale, rivages.  |
| <i>Egeria densa</i> Planchon<br>Égéria  | Amérique du Sud                  | début du XX <sup>e</sup> siècle.                                    | plans d'eau, rivières.  |
| <i>Elodea canadensis</i> Michaux<br>Élodée du Canada                                    | Amérique du Nord                 | 1845.   | eaux courantes ou stagnantes.   |
| <i>Elodea nuttallii</i> (Planchon) H. St-John<br>Élodée de Nuttall, à feuilles étroites | Amérique du Nord                 | 1973.   | eaux courantes ou stagnantes.   |
| <i>Erigeron annuus</i> (L.) Desf.<br>Vergerette annuelle                                | Amérique du Nord                 | accidentelle.   | pionnière de basse altitude, prés secs, rudérale.                                   |
| <i>Gleditsia triacanthos</i> L.<br>Fevier d'Amérique                                    | Amérique du Nord                 | XVII <sup>e</sup> siècle, espèce ornementale.                       | terrains alluviaux humides ou calcaires plus secs.                                  |

|  |                                      |  |  |
|--|--------------------------------------|--|--|
| <i>Helianthus tuberosus</i> L.<br>Topinambour  | Amérique du Nord                     | début du XVII <sup>e</sup> siècle, alimentaire.                        | rudérale, berges des cours d'eau.  |
| <i>Heracleum mantegazzianum</i> Somm. & Lev.<br>Berce du Caucase   | ouest du Caucase                     | XIX <sup>e</sup> siècle, échappée des jardins botaniques, ornementale. | rudérale, rivages, talus, lisières forestières.  |
| <i>Impatiens balfourii</i> Hook. F.<br>Impatiente de Balfour   | Himalaya                             | ornementale.   | pionnière des clairières, lisières, fossés.  |
| <i>Impatiens glandulifera</i> Royle<br>Balsamine géante  | ouest de l'Himalaya                  | 1939, ornementale et mellifère.  | berges, canaux, fossés.  |
| <i>Impatiens parviflora</i> DC<br>Balsamine à petites fleurs   | Asie centrale                        | 1870, échappée des jardins botaniques.                                 | espèce d'ombre, des forêts.  |
| <i>Parthenocissus inserta</i> (A. Kern.) Fritsch<br>Vigne vierge   | Amérique du Nord                     | ornementale.   | murs, haies, friches, rivages.   |
| <i>Paspalum dilatatum</i> Poir.<br>Paspale dilaté  | Amérique du Sud                      | début du XIX <sup>e</sup> siècle.                                      | bords des rivières, prés humides.  |
| <i>Phytolacca americana</i> L.<br>Raisin d'Amérique  | Etats-Unis                           | comestible, ornementale, teinture.                                     | clairières, friches, rives.  |
| <i>Polygonum polystachyum</i> C. F. W. Meissn.<br>Renouée de l'Himalaya  | est de l'Asie, Himalaya              | ornementale.   | rudérale, lisières, broussailles.  |
| <i>Prunus laurocerasus</i> L.<br>Laurier cerise  | Asie de l'Ouest, sud-est de l'Europe | ornementale. Dispersion des graines par les oiseaux.                   | forestière.  |
| <i>Reynoutria japonica</i> Houtt.<br>Renouée du Japon  | Asie orientale                       | 1823, ornementale, fourragère et mellifère.                            | rudérale, rives de cours d'eau, lisières, bords de routes.                                     |
| <i>Reynoutria sachalinensis</i> (F. Schmidt) Nakai et R. x bohemica Chrték & Chrtkova<br>Renouée de Sakhaline, Renouée de Bohème | Extrême Orient                       | 1863, ornementale et fourragère.                                       | rudérale, marais, rivages, lisières, milieux perturbés par l'homme.                            |
| <i>Robinia pseudoacacia</i> L.<br>Robinier faux-acacia   | est des Etats-Unis                   | 1601, par J. Robin, jardinier du roi à Paris.                          | forestière, pionnière des terrains secs, friches, prairies, lisières.                          |
| <i>Senecio inaequidens</i> DC<br>Sénéçon du Cap  | Afrique du Sud                       | 1935, en France, industrie lainière.                                   | pionnière de basse altitude, rudérale, talus des voies ferrées, bords des routes, plantations. |
| <i>Senecio rupestris</i> Waldst. & Kit.<br>Sénéçon des rochers   | Europe du Sud-Est                    | voies de communication.  | montagnarde, subalpine, rudérale.  |
| <i>Solidago canadensis</i> L. subsp. <i>canadensis</i><br>Solidage du Canada   | Amérique du Nord                     | milieu du XIX <sup>e</sup> siècle, ornementale, mellifère.             | pionnière de basse altitude, rudérale, prairies, bords de routes, friches, déprises agricoles. |
| <i>Solidago gigantea</i> Ait. subsp. <i>serotina</i> (Kuntze) McNeill<br>Solidage glabre   | Amérique du Nord                     | milieu du XIX <sup>e</sup> siècle, ornementale, mellifère.             | marais, rivages, prés, bords de routes, friches, rudérale.                                     |

| <b>Plantes envahissantes connues dans les régions limitrophes (Isère, Rhône, Haute-Savoie ou Suisse)</b> |                              |  |  |
|--|------------------------------|--|--|
| <b>Bassia scoparia</b> (L.) Voss<br>Bassie à balais  | Asie                         |  | confection des balais, élevage des vers à soie, ornementale. |
| <b>Cordataria seloana</b> (J.A. & J.H. Schultes) Aschers. & Graebn.<br>Herbe de la Pampa                 | Amérique du Sud              |  | sol humides, rivages.  |
| <b>Glyceria striata</b> (Lam.) Hitchc.<br>Glycérie striée  | Amérique du Nord             |  | marais, lieux humides.                                       |
| <b>Lemna minuta</b> Kunth<br>Lentille d'eau minuscule  | Amérique                     |  | eaux eutrophes ombragées des plans d'eau.                    |
| <b>Lonicera japonica</b> Thunb. ex Murray<br>Chèvrefeuille du Japon                                      | Asie du Sud-Est              |  | forestière, lisières, broussailles.                          |
| <b>Ludwigia grandiflora</b> (Michx.) Greuter & Burdet<br>Jussie à grandes fleurs                         | Amérique du Sud              |  | aquatique, eaux courantes ou stagnantes, rivages.            |
| <b>Lupinus polyphyllus</b> Lindl.<br>Lupin des jardins   | Amérique du Nord             |  | pionnière de basse altitude, rudérale.                       |
| <b>Mahonia aquifolium</b> (Pursh) Nutt.<br>Mahonia faux-houx   | Amérique du Nord             |  | forestière, rudérale.  |
| <b>Prunus serotina</b> Ehrh.<br>Cerisier tardif  | Amérique du Nord et centrale |  | forestière.  |
| <b>Rhus typhina</b> L.<br>Sumac, Vinaigrier  | Amérique du Nord             |  | pionnière de basse altitude, lisières, rudérale.             |
| <b>Rubus armeniacus</b> Focke<br>Ronce d'Arménie   | Asie                         |  | pionnière de basse altitude, forêts, lisières, rudérale.     |
| <b>Rudbeckia laciniata</b> M.Bieb.<br>Rudbeckia laciniée   | Amérique du Nord             |  | zones alluviales et bordures de rivières.                    |
| <b>Sedum spurium</b> M.Bieb.<br>Orpin bâtard   | Asie du Sud-Ouest            |  | pionnière de basse altitude, rudérale.                       |
| <b>Viburnum rhytidophyllum</b> Hemsl. ex F. B. Forbes & Hemsl.<br>Viorne rugueuse, ridée                 | Asie                         |  | lisières forestières.  |

# VACANCES MYCOLOGIQUES 2009

Par André Anselme-Martin

Comme les années précédentes, il avait été décidé d'organiser, durant les vacances d'été, des sorties sur le terrain, les lundis à 17h30, au départ de Chamnord. L'irrégularité des poussées de champignons n'a pas découragé les huit à neuf "mordus" qui, en moyenne, y participèrent.

## DÉTERMINATION D'UNE RÉCOLTE FAITE AUX SAISIES COMPTE RENDU DE LA FAUSSE SORTIE DU 13 JUILLET 2009

Il fait très chaud, peut-être 35°C.

André Dudoret n'est pas au rendez-vous. Curieux !

Un petit coup de téléphone et il nous rejoint. Il nous propose d'aller identifier dans sa "résidence secondaire" et à l'ombre bien agréable d'un cèdre, une récolte faite par sa sœur Christiane Rollet aux Saisies.

Deux espèces retiendront plus particulièrement notre attention : un groupe de cinq *Lepista caespitosa*, à l'odeur désagréable et à la saveur douce, aux lames fortement décurrentes et séparables ("*Champignons du nord et du midi*" de A. Marchand, T. 9 n° 806) ; et un *Leucopaxillus paradoxus*, aux lames un peu décurrentes plus ou moins anastomosées et au stipe strié au sommet ("*Champignons du nord et du midi*" de A. Marchand, T. 9 n° 825). Une "sortie" originale mais qui ne manquait pas d'intérêt.

### LISTE DES CHAMPIGNONS OBSERVÉS

(d'après les notes d'André Anselme-Martin).

*Agaricus silvaticus* Sch. : Fr.  
*Agaricus xanthodermus* Gênevier  
*Amanita crocea* (Quélet) Singer  
*Amanita porphyria* Albertini et Schweiniz : Fr.  
*Amanita rubescens* Pers. : Fr.  
*Amanita spissa* (Fr.) Kummer  
*Boletus appendiculatus* Schaeffer  
*Boletus calopus* Pers. : Fr.  
*Boletus erythropus* Pers., ss Fr.  
*Collybia dryophila* (Bulliard : Fr.) Kummer  
*Cortinarius infractus* var. *olivellus* Moser  
*Hypholoma capnoides* (Fr. : Fr.) Kummer  
*Hydnum repandum* L. : Fr.  
*Lactarius rufus* (Scopoli : Fr.) Fr.  
*Lepista caespitosa* (Bresadola) Singer  
*Leucopaxillus paradoxus* (Cost. et Dufour) Boursier  
*Rozites caperatus* (Pers. : Fr.) Karsten  
*Russula adusta* (Pers. : Fr.) Fr.  
*Russula aurora* Krombh.  
*Russula chloroides* (Krombholz) Bresadola  
*Russula cyanoxantha* (Schaeffer) Fr.  
*Russula decolorans* (Fr. : Fr.) Fr.  
*Russula langei* Bon  
*Russula pectinata* (Bulliard) Fr.  
*Russula vesca* Fr., ss Bresadola  
*Scutellinia scutellata* (L. : Fr.) Lambotte

## MONTCEL COMPTE RENDU DE LA SORTIE DU 20 JUILLET 2009

Par Daniel Jacquin

Il fait beau. Un petit début de poussée, ce qui n'est pas pour déplaire aux onze participants.  
Nombreuses russules : c'est l'été !

Voici les conversations entendues sur le parking avant le départ :

"Bonjour".

"Bonjour ! On va où ?"

(Tiens, tiens, cela me rappelle le mot de passe des drogués de la laisse électronique : "Vvoouuuuuuu !  
taiou ?")

"C'est sec."

"Oui, il y a bien eu un peu de pluie l'autre soir, mais sous les arbres c'est sec !"

"Tiens, voilà les deux André".

"Salut tout le monde. Alors que fait-on ?"

Une voie féminine s'élève :

"On pourrait aller à Montagnole ou Saint-Cassin, c'est peut-être un peu humide."

"Non, il vaut mieux aller sur la route du Revard vers Froidan", nous dit André Dudoret qui connaît le coin depuis son enfance.

Alors, contents, pas contents, contents quand même nous partons pour le Revard.

Une quinzaine de kilomètres et quelques "virolons" plus tard, nous sommes à pied d'œuvre.

Nous nous trouvons dans une pessière plantée il y a deux ou trois décennies, pour une exploration mycologique d'environ deux heures.

Questions :

- Terrain mouillé ? Non.

- Terrain très humide ? Que nenni.

- Terrain humide ? Point s'en faut.

La pluie a tout juste traversé les frondaisons et humecté le sol.

Voilà qui confirme l'adage "Nul n'est prophète en son pays".

Mais peut-être qu'à Montagnole le terrain était sec.

Malgré tout et avec l'exception qui confirme la règle, nous avons récolté et identifié près de trente espèces.

### LISTE DES CHAMPIGNONS OBSERVÉS

(d'après les notes d'André Anselme-Martin et de Daniel Jacquin).

Commune : Montcel

Lieu-dit : chalets des Esserts

Altitude : 1081 m

Coordonnées : longitude E 6°00'33" – latitude N 45°41'60"

*Amanita ceciliae* (Berkeley et Broome) Bas

*Amanita vaginata* (Bulliard : Fr.) Vittadini

*Calocera viscosa* (Pers. : Fr.) Fr.

*Catathelasma imperiale* (Fr.->Quélet) Singer

*Clitopilus prunulus* (Scopoli : Fr.) Kummer

*Collybia confluens* (Pers. : Fr.) Kummer

*Collybia dryophila* (Bulliard : Fr.) Kummer

*Ganoderma lipsiense* (Batsch) Atkinson

*Gloeophyllum odoratum* (Wulfen : Fr.) Imazeki

*Hydnum repandum* L. : Fr., non ss Bolton

*Lactarius acris* (Bolton : Fr.) Gray, non ss Bulliard

*Lactarius scrobiculatus* (Scopoli : Fr.) Fr.

*Macrolepiota procera* (Scopoli : Fr.) Singer

*Megacollybia platyphylla* (Pers. : Fr.) Kottaba et Pouzar

*Polyporus melanopus* (Pers. : Fr.) Fr.,

*Russula aurea* Pers.

*Russula cyanoxantha* (Schaeffer) Fr.

*Russula foetens* Pers. : Fr.

*Russula integra* (Linné) Fr., ss Maire

*Russula nigricans* (Bulliard->) Fr.

*Russula nobilis* Velenovsky

*Russula raoultii* Quélet

*Russula risigallina* (Batsch) Saccardo

*Sarcodon imbricatus* (L. : Fr.) Karsten

*Thelephora palmata* (Scopoli : Fr.) Fr.

*Trichaptum abietinum* (Pers. : Fr.) Ryvarden

*Tricholomopsis rutilans* (Schaeffer : Fr.) Singer

## SAINT-THIBAUD-DE-COUZ COMPTE RENDU DE LA SORTIE DU 27 JUILLET 2009

Neuf partants pour le "coin" à Daniel Jacquin.  
Maurice Durand identifie un champignon trouvé sur un tronc couché, aux lames nettement décurrentes : *Hydropus marginellus*.  
Un truc pour identifier *Russula chloroides* : l'épaisseur des lames, inférieure à celle de la chair, contrairement à *Russula delica*.

### LISTE DES CHAMPIGNONS OBSERVÉS

(d'après les notes d'André Anselme-Martin et de Maurice Durand).

Commune : Saint-Thibaud-de-Couz  
Lieu-dit : Sous les Balmes  
Altitude : 688 m  
Coordonnées : longitude E 5°48'32" – latitude N 45°29'10"

*Cantharellus subpruinus* eyssartier et Buyck  
*Fomitopsis pinicola* (Swartz : Fr.) Kickx  
*Gloeophyllum odoratum* (Wulfen : Fr.) Imazeki  
*Heterobasidion annosum* (Fr. : Fr.) Brefeld  
*Hydropus marginellus* (Pers. : Fr.) Singer  
*Hymenochaete rubiginosa* (Schrader : Fr.) Léveillé  
*Lactarius piperatus* (Fr. : Fr.) Pers., ss Quélet, Bat.  
*Lactarius volemus* (Fr. : Fr.) Fr.  
*Lycogala epidendrum* (L.) Fr.  
*Marasmiellus ramealis* (Bulliard : Fr.) Singer  
*Marasmius rotula* (Scopoli : Fr.) Fr.  
*Mycena galopus* (Pers. : Fr.) Kummer  
*Pholiota flammans* (Batsch : Fr.) Kummernon ss Batsch  
*Russula cavipes* Britzelmayr, ss Heim  
*Russula chloroides* (Krombholz) Bresadola  
*Russula cyanoxantha* (Schaeffer) Fr.  
*Russula illota* Romagnesi  
*Russula mustelina* Fr.  
*Russula nigricans* (Bulliard-) Fr.  
*Russula vesca* Fr., ss Bresadola  
*Stropharia semiglobata* (Batsch : Fr.) Quélet

## COL DE L'ÉPINE COMPTE RENDU DE LA SORTIE DU 3 AOÛT 2009

Temps frais. Neuf participants. Une pluie abondante n'a pas encore permis une poussée. Nous visitons l'avion accidenté et faisons un peu de botanique. Nous discutons aussi sur des sorties différentes l'an prochain.  
Nous pouvons constater que *Phallus impudicus* sent la jacinthe ! Mais seulement lorsqu'il a été débarrassé par les mouches de toute la gléba.

### LISTE DES CHAMPIGNONS OBSERVÉS

(d'après les notes d'André Anselme-Martin).

Communes : La Motte-Servolex / Saint-Sulpice  
Lieu-dit : chemin du Merisier  
Altitude : 980 m  
Coordonnées : longitude E 5°49'29" – latitude N 45°34'39"

*Calocera viscosa* (Pers. : Fr.) Fr.  
*Collybia confluens* (Pers. : Fr.) Kummer  
*Collybia dryophila* (Bulliard : Fr.) Kummer  
*Fomitopsis pinicola* (Swartz : Fr.) Kickx  
*Lactarius piperatus* (Fr. : Fr.) Pers., ss Quélet, Bat.  
*Lyophyllum connatum* (Schumacher : Fr.) Singer  
*Marasmius rotula* (Scopoli : Fr.) Fr.  
*Oudemansiella radicata* (Relhan : Fr.) Singer  
*Phallus impudicus* L. : Pers.  
*Pluteus cervinus* (Schaeffer) Kummer  
*Russula queletii* Fr.

## UNE BELLE RÉCOLTE : LE 5 AOÛT 2009

Ce n'était pas un lundi, mais ce jour-là, Andrée et Michel Lapendry m'invitent pour une séance de détermination.

Cette récolte est la preuve qu'il faut, en période de sécheresse, aller plus loin que la région chambérienne (en l'occurrence, il s'agit de la forêt domaniale du Pontet) et pour une demi-journée au moins.

### LISTE DES CHAMPIGNONS OBSERVÉS

(d'après les notes d'André Anselme-Martin).

*Amanita rubescens* Pers.:Fr.  
*Amanita spissa* (Fr.) Kumm.  
*Amanita virosa* Lamk.  
*Cantharellus cibarius* (Fr.:Fr.) Fr.  
*Cortinarius infractus* (Pers.:Fr.) Fr.  
*Cortinarius stillatitius* Fr.  
*Lactarius acris* (Bolt.:Fr.) S.F. Gray  
*Lactarius camphoratus* (Bull.:Fr.) Fr.  
*Leccinum aurantiacum* (Bull.) S.F. Gray  
*Leccinum scabrum* (Bull.:Fr.) S.F. Gray

*Russula albonigra* (Krombh.) Fr.  
*Russula nigricans* Fr.  
*Russula nobilis* Vel.  
*Russula puellaris* Fr.  
*Russula turci* Bres.  
*Russula vesca* Fr.  
*Scutigera confluens* (A.-S.:FR.) Bon & Singer  
*Suillus grevillei* (Klotz.in Fr.) Sing.

## SAINT-CASSIN

### COMPTE RENDU DE LA SORTIE DU 10 AOÛT 2009

Neuf partants. Il a plu quelques heures auparavant. Le temps est plus ou moins couvert mais il ne pleuvra pas. Quelques belles espèces sont à noter : *Cortinarius hercynicus*, sous conifères ; *Pluteus atomarginatus*, aux lames bordées de noirâtre, inodore, à chapeau plus foncé que *Pluteus cervinus*.

*Lactarius pergamenus* est présent, tout comme *L. piperatus*. Le premier, plus tardif, au lait brunissant lentement sur les lames ; le second au lait verdissant.

### LISTE DES CHAMPIGNONS OBSERVÉS

(d'après les notes d'André Anselme-Martin).

Commune : Saint-Cassin

Lieu-dit : Les Chantres

Altitude : 700 m

Coordonnées : longitude E 5°53'13" – latitude N 45°30'57"

*Amanita pantherina* (DC. : Fr.) Krombholz  
*Baeospora myosura* (Fr. : Fr.) Singer, ss Fr.  
*Boletus aestivalis* (Paulet) Fr., ss Boudier  
*Boletus luridus* Schaeffer : Fr.  
*Calocera viscosa* (Pers. : Fr.) Fr.  
*Chroogomphus rutilus* (Schaeffer : Fr.) Miller  
*Clitocybe gibba* (Pers. : Fr.) Kummer  
*Clitopilus prunulus* (Scopoli : Fr.) Kummer  
*Collybia confluens* (Pers. : Fr.) Kummer  
*Collybia peronata* (Bolton : Fr.) Kummer  
*Cortinarius hercynicus* (Pers.) Moser  
*Fomitopsis pinicola* (Swartz : Fr.) Kickx  
*Geastrum sessile* (Sowerby) Pouzar  
*Gomphidius glutinosus* (Schaeffer : Fr.) Fr.  
*Gomphus clavatus* (Pers. : Fr.) Gray  
*Hypoloma fasciculare* (Hudson : Fr.) Kummer  
*Lactarius fuliginosus* (Fr. : Fr.) Fr.  
*Lactarius pergamenus* (Swartz : Fr.) Fr.  
*Lactarius piperatus* (Fr. : Fr.) Pers., ss Quélet, Bat.  
*Lactarius scrobiculatus* (Scopoli : Fr.) Fr.  
*Leccinum aurantiacum* (Bulliard) Gray  
*Lentinellus cochleatus* subsp. *inolens* Konrad et Maublanc  
*Lepiota cristata* (Bolton : Fr.) Kummer  
*Marasmiellus ramealis* (Bulliard : Fr.) Singer  
*Marasmius rotula* (Scopoli : Fr.) Fr.  
*Mycena polygramma* (Bulliard : Fr.) Gray  
*Mycena pura* (Pers. : Fr.) Kummer  
*Pluteus cervinus* (Schaeffer) Kummer

*Pluteus atomarginatus* (Singer) Kühner  
*Polyporus arcularius* (Batsch : Fr.) Fr.  
*Russula foetens* Pers. : Fr.  
*Russula fragilis* (Pers. : Fr.) Fr.  
*Russula integra* (Linné) Fr., ss Maire  
*Russula mustelina* Fr.  
*Russula queletii* Fr.  
*Russula risigallina* (Batsch) Saccardo  
*Russula vesca* Fr., ss Bresadola  
*Suillus granulatus* (L. : Fr.) Roussel  
*Tremiscus helvelloides* (DC. : Fr.) Donk

## MONTAGNOLE

### COMPTE RENDU DE LA SORTIE DU 17 AOÛT 2009

Six partants seulement. Quelques gouttes de pluie au départ, mais terrain sec. Christophe Chillet fait de la botanique. Nous finissons dans un champ avec quelques vaches. Magnifique vue sur le lac et Aix-Le Bourget qui s'illuminent vers 21 heures.

#### LISTE DES CHAMPIGNONS OBSERVÉS

(d'après les notes d'André Anselme-Martin et Maurice Durand).

Commune : Montagnole

Lieu-dit : Lovettaz

Altitude : 819 m

Coordonnées : longitude E 5°54'08" – latitude N 45°31'02"

*Amanita rubescens* Pers. : Fr.  
*Boletus junquilleus* (Quélet) Boudier  
*Chlorociboria aeruginascens* (Nylander) Ramamurthi et al.  
*Clitopilus prunulus* (Scopoli : Fr.) Kummer  
*Collybia butyracea* (Bulliard : Fr.) Kummer  
*Coprinus pseudoniveus* Bender et Uljé  
*Cortinarius calochrous* (Pers. : Fr.) Fr., ss Lange  
*Fuligo septica* (L.) Wiggers  
*Gomphidius glutinosus* (Schaeffer : Fr.) Fr.  
*Gomphus clavatus* (Pers. : Fr.) Gray  
*Lactarius fuliginosus* (Fr. : Fr.) Fr., ss Quélet, Kühner et Romagnesi  
*Lactarius fuliginosus* var. *albipes* (Lange) Bon  
*Lactarius pubescens* (Schrad.) Fr.  
*Mycena polygramma* (Bulliard : Fr.) Gray  
*Psathyrella tephrophylla* (Romagnesi) Romagnesi  
*Russula exalbicans* (Pers.) Melzer et Zvára  
*Russula fragilis* (Pers. : Fr.) Fr.  
*Russula integra* (Linné) Fr., ss Maire  
*Russula luteotacta* Rea

## UN BEL APPORT À LA RÉUNION DE DÉTERMINATION DU LUNDI 31 AOÛT 2009

Il s'agit d'un apport d'André Dudoret venant du Beaufortain. Quelques espèces peu courantes autour de Chambéry. *Pholiota alnicola* à l'odeur aromatique forte, *Russula vinosa* à la couleur typique vineuse, et aux lames noircissant au bord. Enfin *Lentinellus ursinus* : âcre, à arête des lames serrulée, sans doute rare.

#### LISTE DES CHAMPIGNONS OBSERVÉS

(d'après les notes d'André Anselme-Martin).

*Boletus calopus* Pers. : Fr.  
*Cortinarius integerrimus* Kühnr.  
*Lactarius volemus* (Fr. : Fr.) Fr.  
*Lentinellus ursinus* (Fr. : Fr.) Kühner  
*Pholiota alnicola* (Fr. : Fr.) Singer  
*Porphyrellus porphyrosporus* (Fr.) Gilbert  
*Rozites caperatus* (Pers. : Fr.) Karsten  
*Russula decolorans* (Fr. : Fr.) Fr.  
*Russula fragilis* (Pers. : Fr.) Fr.  
*Russula integra* (Linné) Fr., ss Maire  
*Russula vinosa* Lindblad  
*Russula xerampelina* (Schaeffer) Fr.  
*Stropharia semiglobata* (Batsch : Fr.) Quélet  
*Tricholomopsis rutilans* (Schaeffer : Fr.) Singer

# SORTIE INTERSOCIÉTÉS DANS LA FORÊT DE RHONNE ET DÉCOUVERTE D'UNE RUSSULE EXOTIQUE EN SAVOIE : *RUSSULA CAMAROPHYLLA*

COMPTE RENDU DE LA SORTIE DU 6 SEPTEMBRE 2009

Par Maurice DURAND

La Société Mycologique d'Albertville organisait cette année la journée de rencontre des mycologues de la Savoie. C'est autour du café et des croissants que nous avons été accueillis. Nos collègues ont réalisé un exploit en ce début de saison mycologique : trouver un secteur aussi riche dans cette période peu propice à la sortie de nos chers carpophores.

## LISTE DES CHAMPIGNONS OBSERVÉS

(D'après les notes de la Société Mycologique d'Albertville avec quelques compléments de Maurice Durand)

Commune: Albertville

Lieu-dit : forêt de Rhonne

Altitude : 661 m

Latitude : N 45°39'17" - Longitude : E 06°24'43"

*Amanita battarrae* (Boudier) Bon  
*Amanita citrina* (Schaeffer) Pers.  
*Amanita crocea* (Quélet) Singer  
*Amanita junquillea* Quélet  
*Amanita mairei* Foley  
*Amanita phalloides* (Vaillant ex Fr. : Fr.) Link  
*Amanita rubescens* Pers. : Fr.  
*Amanita vaginata* (Bulliard : Fr.) Vittadini  
*Boletus edulis* Bulliard : Fr.  
*Boletus erythropus* Pers., ss Fr.  
*Calocera viscosa* (Pers. : Fr.) Fr.  
*Cantharellus cibarius* var. *amethysteus* Quélet  
*Chalciporus piperatus* (Bulliard : Fr.) Bataille  
*Clitopilus prunulus* (Scopoli : Fr.) Kummer  
*Collybia confluens* (Pers. : Fr.) Kummer  
*Collybia dryophila* (Bulliard : Fr.) Kummer  
*Collybia proluxa* (Horneman : Fr.) Gillet  
*Cortinarius cinnamomeoluteus* Orton  
*Cortinarius purpurascens* (Fr.->) Fr., non Secretan  
*Crepidotus variabilis* (Pers. : Fr.) Kummer  
*Cyathus striatus* (Hudson : Pers.) Willdenow  
*Entoloma phaeocyathus* Noordeloos  
*Fomitopsis pinicola* (Swartz : Fr.) Kickx  
*Fuligo septica* (L.) Wiggers  
*Galerina atkinsoniana* A.H. Smith  
*Ganoderma lipsiense* (Batsch) Atkinson  
*Ganoderma lucidum* (W. Curtis : Fr.) Karsten  
*Grifola frondosa* (Dickson : Fr.) Gray  
*Gymnopilus hybridus* (Sowerby) Maire  
*Hemimycena pseudocrispula* (Kühner) Singer  
*Heterobasidium annosum* (Fr. : Fr.) Brefeld  
*Hydnum rufescens* Schaeffer : Fr. (Non Pers.)  
*Hygrophoropsis aurantiaca* (Wulfen : Fr.) Maire  
*Hypholoma fasciculare* (Hudson : Fr.) Kummer  
*Hypholoma sublateritium* (Fr.) Quélet  
*Inocybe cookei* Bresadola  
*Inocybe geophylla* (Fr. : Fr.) Kummer  
*Inocybe kuehneri* Stangl et Veselsky  
*Kuehneromyces mutabilis* (Schaeffer : Fr.) Singer et Smith  
*Laccaria laccata* (Scopoli : Fr.) Cooke  
*Lactarius fuliginosus* (Fr. : Fr.) Fr., ss Quélet, Kühner et Romagnesi  
*Lactarius piperatus* (Fr. : Fr.) Pers., ss Quélet, Bat.  
*Lactarius pyrogalus* (Bulliard : Fr.) Fr.  
*Lactarius salmonicolor* Heim et Leclair  
*Lactarius vellereus* (Fr. : Fr.) Fr., non ss Romagnesi  
*Laetiporus sulphureus* (Bulliard : Fr.) Murrill  
*Leccinum aurantiacum* (Bulliard) Gray  
*Leccinum carpini* (Schulzer) Reid  
*Leccinum duriusculum* (Schulzer) Singer  
*Lycoperdon perlatum* Pers. : Pers.  
*Lycoperdon piriforme* Schaeffer : Pers.  
*Lyophyllum connatum* (Schumacher : Fr.) Singer  
*Lyophyllum decastes* (Fr. : Fr.) Singer  
*Macrolepiota procera* (Scopoli : Fr.) Singer  
*Marasmius alliaceus* (Jacq. : Fr.) Fr., non ss Sowerby  
*Megacollybia platyphylla* (Pers. : Fr.) Kotlaba et Pouzar  
*Mycena acicula* (Schaeffer) Kummer, non ss Coker  
*Mycena crocata* (Schradler : Fr.) Kummer  
*Mycena flavoalba* (Fr.) Quélet  
*Mycena galericulata* (Scop. : Fr.) Gray, non ss Kauffm.  
*Mycena leptcephala* (Per. : Fr.) Gillet  
*Mycena rubromarginata* (Fr. : Fr.) Kummer, ss Bresadola  
*Nyctalis agaricoides* (Fr. : Fr.) Bon  
*Otidea alutacea* (Pers.) Masee  
*Oudemansiella radicata* (Relhan : Fr.) Singer  
*Phallus impudicus* L. : Pers.  
*Pholiota astragalina* (Fr. : Fr.) Singer  
*Pholiota flammans* (Batsch : Fr.) Kummernon ss Batsch  
*Pholiota squarrosa* (Weigel : Fr.) Kummer  
*Polyporus tuberaster* (Jacquin : Fr.) Fr.  
*Porphyrellus porphyrosporus* (Fr.) Gilbert  
*Psathyrella candolleana* (Fr. : Fr.) Maire, ss lato  
*Rickenella fibula* (Bulliard : Fr.) Raitelhuber  
*Rickenella swartzii* (Fr.) Kuyper  
*Russula acrifolia* Romagnesi  
*Russula albonigra* (Krombholz) Fr., ss Romagnesi  
*Russula azurea* Bresadola  
*Russula camarophylla* Romagnesi  
*Russula chloroides* (Krombholz) Bresadola  
*Russula cyanoxantha* (Schaeffer) Fr.  
*Russula cyanoxantha* var. *peltareaui* Maire  
*Russula foetens* Pers. : Fr.  
*Russula integra* (Linné) Fr., ss Maire  
*Russula laurocerasi* Melzer, non ss Romagnesi  
*Russula lepida* (Fr. : Fr.) Fr.  
*Russula ochroleuca* Pers.  
*Russula parazurea* J. Schaeffer

*Russula risigallina* (Batsch) Saccardo  
*Russula subfoetens* W.G.Smith, ss J.Schaeffer  
*Russula vesca* Fr., ss Bresadola, non ss Ricken  
*Russula violeipes* Quélet  
*Scleroderma citrinum* Pers. : Pers.  
*Spathularia flavida* Pers. : Fr.  
*Strobilomyces strobilaceus* (Scopoli : Fr.) Berkeley  
*Suillus grevillei* (Klotzsch : Fr.) Singer

*Trametes versicolor* (L. : Fr.) Pilát  
*Trichaptum abietinum* (Pers. : Fr.) Ryvarden  
*Tricholoma columbetta* (Fr. : Fr.) Kummer  
*Tricholoma sulfureum* (Bulliard : Fr.) Kummer  
*Xerocomus chrysenteron* (Bulliard) Quélet  
*Xeromphalina campanella* (Batsch : Fr.) Kühner et Maire

## **RUSSULA CAMAROPHYLLA : UNE EXOTIQUE EN SAVOIE**

Il n'est pas rare de rencontrer un champignon nouveau pour l'inventaire mycologique de notre département : souvent il s'agit d'un spécimen de petite taille, ou alors appartenant à un groupe un peu confus.

Ce n'est pas le cas du champignon qui va nous intéresser : vu la taille et les caractéristiques remarquables de cette russule, il est difficile de passer à côté et de la négliger. Nous avons retrouvé cette russule dans un panier appartenant à Christiane Rollet et apporté par son frère André Dudoret le lundi qui a suivi la récolte évoquée précédemment.

D'emblée, le genre ne fait pas l'unanimité : *Hygrophorus*, *Lyophyllum* ? En regardant de plus près, la chair granuleuse ne peut appartenir qu'à une russule ou un lactaire. L'absence de lait et la rigidité nous font bien penser à une russule appartenant à la section *Compactae* ou *Plorantinae*. Les lames très espacées et remarquablement épaisses nous rappellent une récolte de Saint-Pierre-d'Alvey que Pierre-Arthur Moreau avait reconnue immédiatement à partir de la description de Romagnesi qu'il avait en tête, bien que les deux spécimens soient déjà presque en décomposition.

Le spécimen auquel nous faisons référence ici est plutôt jeune et il s'agit bien de *Russula camarophylla*.

Par contre, impossible de trouver sa description dans les ouvrages que nous avons l'habitude de consulter : nous ne trouvons rien dans les flores généralistes, et nous sommes induits en erreur si nous allons rechercher sur "*Le Russule*" de Roberto Galli (1996) : il a fait une confusion avec *Russula archaeosuberis*.

Pour trouver une description il faut aller voir la diagnose princeps de H. Romagnesi en 1968, description qu'il a ensuite reprise dans son monumental ouvrage "*Les russules d'Europe et d'Afrique du Nord*" en 1985 et "*Monographia illustrata del genere Russula in Europa*" de M. Sarnari (1998). Bart Buyck en fait une très bonne synthèse dans le bulletin de la Société Mycologique de France (1998). Actuellement, cette russule n'est connue que dans le Morbihan, l'Yonne, la Savoie et en Toscane pour l'Italie. Nous avons rencontré un mycologue du sud-ouest de la France qui l'a récoltée, mais la mise en commun des données sur les espèces intéressantes au niveau national est difficile à réaliser.

Maintenant, essayons de situer sa position taxonomique : H. Romagnesi avait dès le départ intégré cette russule dans la section des *Archaeinea*, avec des petites spores à verrues à peine perceptibles et peu amyloïdes, des petites basides, des cystides et des dermatocystides à peine remarquables. Cette section riche d'une douzaine d'espèces n'a que deux représentantes en Europe : *R. camarophylla* et *R. archaeosuberis* qui n'est connue qu'en Espagne et reste à découvrir en France et qui est liée aux chênaies (*Quercus robur*).

Les études de phylogénie moléculaire menées par B. Buyck rapprochent cette section de la sous-section des *Farinipedes* Singer : il est vrai qu'elle a bien un air de famille avec *R. pallidospora* que nous avons trouvée dans notre inventaire du parc de Château Reinach à la Motte-Servolex et de *R. farinipes* que nous avons trouvée avec Pierre-Arthur Moreau dans la forêt de Corsuet à Aix-les-Bains.

La première récolte avait été effectuée le 11 août 2001 à Saint-Pierre-d'Alvey sur alluvions avec grès argilo-calcaire, sous couvert végétal d'épicéas et de châtaigniers.

Cette deuxième découverte a eu lieu à Albertville dans la forêt de Rhonne, N 45°39'17", E 06°24'43" lors de notre sortie intersociétés du 6 septembre 2009. Christiane n'a pas pu situer le lieu exact de la cueillette, mais nous avons pu noter que l'ensemble du milieu sur micaschiste et gneiss fins était sous couvert végétal d'épicéas, avec de nombreux feuillus dont le châtaignier.

## DESCRIPTION

Spécimen récolté le 06/09/2009.

Herbier M. Durand n° 20090906h01

Chapeau 8,5 cm, robuste, convexe à aplati au milieu, marge retombante, non striée.

Cuticule mate, rugueuse couverte de fibrilles plus ou moins enchevêtrées, crevassée radialement, beige ocre clair, blanchâtre en dessous.

Lames plutôt horizontales, nettement décurrentes et parfois fourchues vers le pied, très épaisses, d'aspect céracé, remarquablement espacées trois au cm à mi-rayon, anastomosées, non friables, même remarquablement élastiques, largeur 8 mm, brunissant au toucher et en vieillissant, tenaces, à arêtes brunissant.

Pied trapu 4 x 2,5 cm réduit vers la base, beige puis ocracé, cabossé, gaufré sur le haut, avec un pseudoréseau irrégulier en dessous.

Chair ferme, blanchâtre, granuleuse, tendant à brunir ; odeur de bouchon de liège du groupe des *Compactae*

Saveur douce, insipide.

Réaction sur la chair : gaïac = immédiatement vert azur, ammoniacque = 0, fer = orangé, potasse = 0

Réaction sur le pied : gaïac = immédiatement vert puis rapidement bleu azur, ammoniacque = 0, fer = orangé, potasse = rapidement brun.

Photographie réalisée hors-site avec un seul spécimen (Cf. pages centrales).

## BIBLIOGRAPHIE

BUYCK B., 1998 – Quelques récoltes récentes de *Russula camarophylla* – *Bull. Société Mycologique de France* T119 f. 3-4 – pp 217-229.

GALLI R., 1996 – Le Russule – *Edinatura* – pp. 58-59.

ROMAGNESI H., 1968. – Une espèce européenne nouvelle de la section malgache des *Archaeinae* Heim : *R. camarophylla* – n° *Sp. Bull. soc. Linn. Lyon*, 37(3) – pp. 104-108.

ROMAGNESI H., 1985 – Les Russules d'Europe et d'Afrique du Nord – 2d. J. Cramer, Vaduz – 1030 p.

SARNARI M., 1991 – *Monographia illustrata del genere Russula in Eupopa. Tome 1 – Centro Studi Micologici. Assoc. Mycol. Bresadola, Trento* – 799 p.

# WEEK-END MYCOLOGIQUE DANS LE BUGEY

## COMPTE RENDU DES SORTIES DES 19 ET 20 SEPTEMBRE 2009

Par Claude Choudin

### SAMEDI 19 SEPTEMBRE 2009

C'est un petit groupe de onze personnes qui se retrouve au point de rendez-vous habituel pour la sortie mycologique annuelle de deux jours. Destination Hauteville-Lompnes, massif du Bugey. Pour une fois la météo est avec nous, le déluge de l'année dernière ne se renouvellera pas. Par contre un sujet de préoccupation est présent dans tous les esprits : la sécheresse. Notre récolte sera-t-elle fructueuse ? Fort heureusement, le mycologue est d'un naturel optimiste. Nous voici bientôt à Tenay où nous retrouvons Jean-Marc Amaglio notre guide pour ces deux jours de cueillette. Après avoir déposé les enfants de Jean-Marc à Chaley, nous filons vers Hauteville puis Champdor. Dès la descente des véhicules, les plus impatients sont déjà en action et les premières exclamations ponctuant les découvertes se font entendre : *Mycena pura*, *Baeospora myosura*, *Coprinus atramentarius* ! Ça y est nous y sommes. La cueillette se poursuivra jusqu'aux environs de 13h pour laisser la place au pique-nique. Mais ne croyez pas que ce dernier n'ait pas été studieux, l'identification des préparations de Dany Maerten ne s'est pas faite sans mal ! L'après-midi se poursuivra sous un soleil radieux avant que nous ne nous dirigions vers Hostiaz et le gîte pour y passer la nuit. Après avoir pris possession de nos chambres respectives, le travail de détermination a pu commencer et se poursuivre après le dîner pris en commun avec notre hôtesse. En fait, la récolte a été fructueuse et le travail se finira tard dans la soirée.

### LISTE DES CHAMPIGNONS OBSERVÉS

(d'après les notes d'André Anselme-Martin et Maurice Durand).

Commune : Hauteville-Lompnes

Lieu-dit : Les Serraz

Altitude : 850 m

Coordonnées : longitude E 05°34'11" – latitude N 45°59'15"

|  |  |
|--|--|
| <i>Agaricus comtulus</i> Fr.   | <i>Cystoderma carcharias</i> (Pers.) Fayod                                 |
| <i>Agaricus porphyrizon</i> Orton  | <i>Cystolepiota seminuda</i> (Fr. : Fr.) Singer                            |
| <i>Agaricus semotus</i> Fr.  | <i>Entoloma nitidum</i> Quélet   |
| <i>Agaricus silvicola</i> (Vittadini) Peck                                   | <i>Fomitopsis pinicola</i> (Swartz : Fr.) Kickx                            |
| <i>Amanita muscaria</i> (Linné : Fr.) Pers.                                  | <i>Fuligo septica</i> (L.) Wiggers   |
| <i>Amanita rubescens</i> Pers. : Fr.   | <i>Galerina marginata</i> (Batsch) Kühner                                  |
| <i>Baeospora myosura</i> (Fr. : Fr.) Singer, ss Fr.                          | <i>Ganoderma lucidum</i> (W. Curtis : Fr.) Karsten                         |
| <i>Boletus edulis</i> Bulliard : Fr.   | <i>Geastrum sessile</i> (Sowerby) Pouzar                                   |
| <i>Boletus erythropus</i> Pers., ss Fr.                                      | <i>Gomphidius glutinosus</i> (Schaeffer : Fr.) Fr.                         |
| <i>Boletus luridus</i> Schaeffer : Fr.                                       | <i>Gymnopilus penetrans</i> (Fr.) Murrill                                  |
| <i>Calocera viscosa</i> (Pers. : Fr.) Fr.                                    | <i>Hebeloma radicosum</i> (Bulliard : Fr.) Ricken                          |
| <i>Chalciporus piperatus</i> (Bulliard : Fr.) Bataille                       | <i>Hemimycena lactea</i> (Pers. : Fr.) Singer                              |
| <i>Clavulina cristata</i> (L. : Fr.) Schroeter var. <i>lappa</i> Karsten     | <i>Hydnum rufescens</i> Schaeffer : Fr.                                    |
| <i>Clavulina rugosa</i> (Bulliard : Fr.) Schröter                            | <i>Hygrophoropsis aurantiaca</i> (Wulfen : Fr.) Maire                      |
| <i>Clitocybe fragrans</i> (Withering : Fr.) Kummer                           | <i>Hygrophorus agathosmus</i> (Fr.) Fr.                                    |
| <i>Clitocybe gibba</i> (Pers. : Fr.) Kummer                                  | <i>Inocybe bongardii</i> (Weinmann) Quélet                                 |
| <i>Clitocybe odora</i> (Bulliard : Fr.) Kummer                               | <i>Inocybe corydalina</i> Quélet   |
| <i>Clitopilus prunulus</i> (Scopoli : Fr.) Kummer                            | <i>Inocybe geophylla</i> (Fr. : Fr.) Kummer                                |
| <i>Clitopilus scyphoides</i> (Fr. : Fr.) Singer                              | <i>Inocybe kuehneri</i> Stangl et Veselsky                                 |
| <i>Collybia butyracea</i> (Bulliard : Fr.) Kummer                            | <i>Inocybe rimosa</i> (Bull. : Fr.) Kummer var. <i>bulbosissima</i> Kühner |
| <i>Collybia confluens</i> (Pers. : Fr.) Kummer                               | <i>Kuehneromyces mutabilis</i> (Schaeffer : Fr.) Singer et Smith           |
| <i>Collybia maculata</i> (Albertini et Schweinz : Fr.) Kummer                | <i>Laccaria laccata</i> (Scopoli : Fr.) Cooke                              |
| <i>Coprinus atramentarius</i> (Bulliard : Fr.) Fr.                           | <i>Lactarius deterrimus</i> Gröger   |
| <i>Coprinus comatus</i> (Müller : Fr.) Pers.                                 | <i>Leccinum aurantiacum</i> (Bulliard) Gray                                |
| <i>Cortinarius anserinus</i> (Velenovsky) Henry                              | <i>Lepiota clypeolaria</i> (Bulliard : Fr.) Kummer                         |
| <i>Cortinarius balteatus</i> (Fr.) Fr.                                       | <i>Lepiota cristata</i> (Bolton : Fr.) Kummer                              |
| <i>Cortinarius calochrous</i> (Pers. : Fr.) Fr., ss Lange                    | <i>Lepiota ventriosopora</i> Reid  |
| <i>Cortinarius camphoratus</i> (Fr. : Fr.) Fr. subsp. <i>lutescens</i> Henry | <i>Leucopaxillus giganteus</i> (Leysser : Fr.) Singer                      |
| <i>Cortinarius dibaphus</i> Fr., ss Quélet, Bataille, Henry                  | <i>Lycoperdon echinatum</i> Pers. : Pers.                                  |
| <i>Cortinarius glaucopus</i> (Schaeffer : Fr.) Fr.                           | <i>Lycoperdon perlatum</i> Pers. : Pers.                                   |
| <i>Cortinarius hercynicus</i> (Pers.) Moser                                  | <i>Lycoperdon piriforme</i> Schaeffer : Pers.                              |
| <i>Cortinarius sanguineus</i> (Wulf. : Fr.) Gray                             | <i>Lycoperdon umbrinum</i> Pers. : Pers.                                   |
| <i>Cortinarius triumphans</i> Fr.  | <i>Lyophyllum connatum</i> (Schumacher : Fr.) Singer                       |
| <i>Cortinarius xanthophyllus</i> (Cooke) R.Maire ss Henry 1957               | <i>Macrolepiota excoriata</i> (Schaeffer : Fr.) Wasser                     |
| <i>Cystoderma amianthinum</i> (Scop.) Fayod fo. <i>rugosoreticulatum</i>     | <i>Macrolepiota procera</i> (Scopoli : Fr.) Singer                         |
| (Lorinser) A. H. Smith et Singer   | <i>Macrolepiota rhacodes</i> (Vittadini) Singer var. <i>bohemica</i>       |

(Wich.) Bellu et Lanzoni  
*Marasmiellus ramealis* (Bulliard : Fr.) Singer  
*Marasmius cohaerens* (Pers. : Fr.) Cooke et Quélet  
*Micromphale brassicolens* (Romagnesi) Orton  
*Micromphale perforans* (Hoffmann : Fr.) Gray  
*Mycena alcalina* (Fr. : Fr.) Kummer, ss Bresadola  
*Mycena epipterygia* (Scop. : Fr.) Gray,  
*Mycena galericulata* (Scop. : Fr.) Gray  
*Mycena galopus* (Pers. : Fr.) Kummer  
*Mycena pura* (Pers. : Fr.) Kummer  
*Mycena rosea* (Bulliard) Gramberg  
*Mycena rubromarginata* (Fr. : Fr.) Kummer, ss Bresadola  
*Oudemansiella melanotricha* (Dörfelt) Moser  
*Oudemansiella pudens* (Pers.) Pegler et Young  
*Panellus mitis* (Pers. : Fr.) Kühner  
*Panellus stypticus* (Bulliard : Fr.) Karsten  
*Pholiota alnicola* (Fr. : Fr.) Singer  
*Pholiota astragalina* (Fr. : Fr.) Singer  
*Piptoporus betulinus* (Bulliard : Fr.) Karsten  
*Pluteus atromarginatus* (Singer) Kühner  
*Pluteus cervinus* (Schaeffer) Kummer  
*Polyporus tuberaster* (Jacquin : Fr.) Fr.

*Pseudohydnum gelatinosum* (Scopoli : Fr.) Karsten  
*Rhodocybe nitellina* (Fr.) Singer, ss Kühner  
*Ripartites metrodii* Huijsman  
*Russula badia* Quélet  
*Russula firmula* J.Schaeffer  
*Russula integra* (Linné) Fr., ss Maire  
*Russula lepida* (Fr. : Fr.) Fr.  
*Russula mustelina* Fr.  
*Russula ochracea* (Pers.) Fr., ss Bresadola, Romagnesi  
*Russula risigallina* (Batsch) Saccardo  
*Russula xerampelina* (Schaeffer) Fr.  
*Stropharia caerulea* Kreisel  
*Suillus granulatus* (L. : Fr.) Roussel  
*Suillus viscidus* (L.) Roussel  
*Tremiscus helvelloides* (DC. : Fr.) Donk  
*Tricholoma bufonium* (Pers. : Fr.) Gillet  
*Tricholoma sulfureum* (Bulliard : Fr.) Kummer  
*Tricholoma terreum* (Schaeffer : Fr.) Kummer  
*Tricholoma vaccinum* (Schaeffer : Fr.) Kummer  
*Tricholomopsis decora* (Fr. : Fr.) Singer  
*Tricholomopsis rutilans* (Schaeffer : Fr.) Singer

## DIMANCHE 20 SEPTEMBRE 2009

Au lever, le temps n'est pas très encourageant et c'est sous une averse que nous prenons la direction de La Praille, petite station de ski située à quelques kilomètres de Hauteville. Le milieu à prospecter comprend non seulement des zones à conifères et feuillus mais aussi un joli marais tourbeux : le marais de La Praille. La cueillette nous y réservera d'heureuses surprises avec : *Amanita virosa* et *Entoloma nitidum*. Le retour sur Chambéry se fera après une courte séance de détermination.

## LISTE DES CHAMPIGNONS OBSERVÉS

(d'après les notes d'André Anselme-Martin et Maurice Durand).

Commune : Hauteville-Lompnes

Lieu-dit : La Praille

Altitude : 1080 m

Coordonnées : longitude E 05°38'06" – latitude N 45°59'00"

*Agaricus augustus* Fr.  
*Amanita muscaria* (Linné : Fr.) Pers.  
*Amanita rubescens* Pers. : Fr.  
*Amanita vaginata* (Bulliard : Fr.) Vittadini  
*Amanita virosa* Lamarck  
*Calvatia excipuliformis* (Scopoli : Pers.) Perdeck  
*Calvatia utriformis* (Bulliard : Pers.) Jaap  
*Cantharellus cibarius* Fr. : Fr.  
*Chalciporus piperatus* (Bulliard : Fr.) Bataille  
*Clitocybe fragrans* (Withering : Fr.) Kummer  
*Clitocybe gibba* (Pers. : Fr.) Kummer  
*Clitocybe nitriolens* Favre  
*Clitocybe odora* (Bulliard : Fr.) Kummer  
*Collybia maculata* (Albertini et Schweinz : Fr.) Kummer  
*Collybia tuberosa* (Bulliard : Fr.) Kummer  
*Conocybe tenera* (Schaeffer : Fr.) Kühner  
*Coprinus kuehneri* Uljé et Bas  
*Coprinus micaceus* (Bulliard : Fr.) Fr., ss auct.  
*Cortinarius balteatus* (Fr.) Fr.  
*Cortinarius calochrous* (Pers. : Fr.) Fr., ss Lange  
*Cortinarius fulgens* (Albertini et Schweinz : Fr.) Fr., ss Fr.  
*Cortinarius fulmineus* (Fr.) Fr. ss Henry, Moser  
*Cortinarius glaucoprasinus* (Moser) Moser  
*Cortinarius infractus* (Pers. : Fr.) Fr., ss Fr.  
*Cortinarius odorifer* Britzelmayer  
*Cortinarius praestans* (Cordier) Gillet  
*Entoloma nitidum* Quélet  
*Gloeophyllum sepiarium* (Wulfen : Fr.) Karsten  
*Gomphidius glutinosus* (Schaeffer : Fr.) Fr.  
*Gymnopilus penetrans* (Fr.) Murrill  
*Hebeloma crustuliniforme* (Bulliard) Quélet, ss Quélet  
*Hebeloma truncatum* (Schaeffer) Kummer  
*Hydnum repandum* L. : Fr.

*Hygrophoropsis aurantiaca* (Wulfen : Fr.) Maire  
*Hygrophorus agathosmus* (Fr.) Fr.  
*Hypholoma ericaeoides* Orton  
*Inocybe corydalina* Quélet  
*Inocybe geophylla* (Fr. : Fr.) Kummer  
*Laccaria amethystina* (Hudson-) Cooke  
*Lactarius albocarneus* Britzelmayer  
*Lactarius lilacinus* (Lasch : Fr.) Fr.  
*Lactarius salmonicolor* Heim et Leclair  
*Lactarius scrobiculatus* (Scopoli : Fr.) Fr.  
*Lactarius tabidus* Fr., ss Kühner et Romagnesi, Lange  
*Leccinum aurantiacum* (Bulliard) Gray  
*Leccinum variecolor* Watling  
*Lentinellus cochleatus* (Pers. : Fr.) Karsten  
*Lycoperdon perlatum* Pers. : Pers.  
*Lyophyllum connatum* (Schumacher : Fr.) Singer  
*Marasmiellus ramealis* (Bulliard : Fr.) Singer  
*Micromphale perforans* (Hoffmann : Fr.) Gray  
*Mycena aurantiomarginata* (Fr. : Fr.) Quélet ss Smith, Ricken  
*Mycena galericulata* (Scop. : Fr.) Gray  
*Mycena pura* (Pers. : Fr.) Kummer  
*Oudemansiella pudens* (Pers.) Pegler et Young  
*Oudemansiella radicata* (Relhan : Fr.) Singer  
*Paxillus involutus* (Batsch : Fr.) Fr.  
*Pholiota astragalina* (Fr. : Fr.) Singer  
*Phytoconis ericetorum* (Pers. : Fr.) Redhead et Kuyper  
*Pluteus atromarginatus* (Singer) Kühner, ss Konrad et Maublanc  
*Pluteus cervinus* (Schaeffer) Kummer  
*Psathyrella conopilus* (Fr. : Fr.) Pears. et Dennis  
*Pseudohydnum gelatinosum* (Scopoli : Fr.) Karsten  
*Ramaria largentii* Marr et Stuntz  
*Ripartites metrodii* Huijsman

*Russula anthracina* Romagnesi var. *carneifolia* Romagnesi  
*Russula cavipes* Britzelmayr, ss Heim  
*Russula firmula* J.Schaeffer  
*Russula heterophylla* (Fr.) Fr.  
*Russula integra* (Linné) Fr., ss Maire  
*Russula mustelina* Fr.  
*Russula ochroleuca* Pers.  
*Russula puellaris* Fr.  
*Russula queletii* Fr.

*Russula raoultii* Quélet  
*Russula xerampelina* (Schaeffer) Fr.  
*Sarcodon imbricatus* (L. : Fr.) Karsten  
*Suillus granulatus* (L. : Fr.) Rousel  
*Tricholoma fulvum* (Bulliard : Fr.) Saccardo, ss Quélet  
*Tricholoma vaccinum* (Schaeffer : Fr.) Kummer  
*Xerocomus badius* (Fr. : Fr.) Gilbert  
*Xerocomus chrysenteron* (Bulliard) Quélet



# LA MYCOLOGIE À AILLON : C'EST TOUJOURS BON !

## COMPTE RENDU DE LA SORTIE DU 12 OCTOBRE 2009

Par Gaëlle Pineau

8h30. Lundi matin. Il pleut. Pour ceux qui ne travaillent pas, c'est un temps à rester sous la couette ; mais comme le dit Maurice Durand, président de notre association, mieux vaut observer des champignons sous la pluie que de travailler au bureau un jour de beau temps. L'équipe au complet, nous montons à Aillon-le-Jeune dans les Bauges, déjà bien coloré par l'automne. C'est parti, nous nous éparpillons et nous ramassons des champignons. Première surprise, ici nous ne cueillons pas à des f(a)in(m)s gastronomiques mais pour observer, comprendre. Au pique-nique, nous nous contenterons donc de sandwiches, Saint-Genix, clafoutis... Byzance !

Nous reprenons nos découvertes, classées au sol par familles. Les plus faciles à repérer seront les lactaires (avec du lait) et les russules (sans lait) qui ont le stipe cassant comme de la craie. Notons que nous n'avons ramassé que des champignons qui ont un pied (stipe) et un chapeau. Il existe bien d'autres formes. Après une averse, nous retournons à la pêche aux merveilles. Au total, nous avons récolté plus d'une cinquantaine d'espèces, de toutes tailles, épaisses comme un fil à coudre, comme les merveilleuses typhules sous les aulnaies, ou au contraire grosses comme un pied... Il paraît que c'est peu. Pour des novices, ça suffira ! Cinq ans auparavant, une sortie avait eu lieu au même endroit. Le recensement s'avérait bien différent. C'est normal. Maurice estime que seul 15 à 20 % des espèces observées sur un lieu y seront encore l'année suivante.

Les accessoires nécessaires dans un premier temps pour cette activité : un panier, un couteau, une loupe, de quoi noter, un guide... L'idéal est de débiter bien entouré, comme ici.

Cette sortie, c'est une découverte de nos sens, nécessaires pour la détermination. La vue, le goût (comme les cœnologues, nous goûtons certains champignons mais nous recrachons !), l'odorat, bien surprenant, certains sentent le savon de Marseille, la rave ou encore la compote de pommes. Enfin, la cueillette des champignons va de paire avec la connaissance du milieu. Les spécialistes du groupe l'avaient prédit. Ici c'est truffé d'armillaires, champignons parasites, qui apparaissent généralement après une période de sécheresse. Certaines espèces poussent à côté des bouleaux, des épicéas... Elles coopèrent avec ces arbres et forment des mycorhizes en amenant entre autres de l'azote ; d'autres sont parasites. Les champignons jouent un rôle prépondérant dans les écosystèmes et invitent à s'interroger sur ce qui nous entoure.

Et dire qu'aujourd'hui nous avons observé uniquement l'organe reproducteur du champignon (ce qu'on appelle communément champignon)... Il y a encore plein de merveilles sous la terre.

### LISTE DES CHAMPIGNONS OBSERVÉS

(d'après les notes de Maurice Durand).

Commune : Aillon-le-Jeune

Lieu-dit : Le Muret

Altitude : 1145 m

Coordonnées : longitude E 06°07'30" – latitude N 45°37'33"

|   |  |
|---|--|
| <i>Amanita muscaria</i> (Linné : Fr.) Pers.                       | <i>Lactarius deterrimus</i> Gröger   |
| <i>Armillaria gallica</i> Marxmüller et Romagnesi                 | <i>Lactarius intermedius</i> (Fr.->) Cooke (Non Smith)                         |
| <i>Armillaria mellea</i> (Vahl : Fr.) Kummer                      | <i>Lactarius quietus</i> (Fr. : Fr.) Fr.                                       |
| <i>Clitocybe fritilliformis</i> (Lasch) Gillet                    | <i>Lactarius salmonicolor</i> Heim et Leclair                                  |
| <i>Clitopilus prunulus</i> (Scopoli : Fr.) Kummer                 | <i>Lactarius scrobiculatus</i> (Scopoli : Fr.) Fr.                             |
| <i>Collybia butyracea</i> (Bulliard : Fr.) Kummer,                | <i>Lyophyllum connatum</i> (Schumacher : Fr.) Singer                           |
| <i>Collybia tuberosa</i> (Bulliard : Fr.) Kummer                  | <i>Marasmius alliaceus</i> (Jacq. : Fr.) Fr.                                   |
| <i>Coprinus micaceus</i> (Bulliard : Fr.) Fr., ss auct.           | <i>Megacollybia platyphylla</i> (Pers. : Fr.) Kotlaba et Pouzar                |
| <i>Cortinarius cinnamomeus</i> (L. : Fr.) Fr., ss Fr.             | <i>Micromphale perforans</i> (Hoffmann : Fr.) Gray                             |
| <i>Cortinarius varius</i> (Schaeffer : Fr.) Fr.                   | <i>Mycena epipterygia</i> var. <i>atroviscosa</i> Malençon ex Maas Geesteranus |
| <i>Cystoderma carcharias</i> (Pers.) Fayod                        | <i>Mycena rorida</i> (Fr. : Fr.) Quélet  |
| <i>Galerina marginata</i> (Batsch) Kühner                         | <i>Oudemansiella radicata</i> (Relhan : Fr.) Singer                            |
| <i>Hebeloma leucosarx</i> Orton                                   | <i>Pholiota astragalina</i> (Fr. : Fr.) Singer                                 |
| <i>Hebeloma sacchariolum</i> Quélet, ss Quélet,                   | <i>Pluteus cervinus</i> (Schaeffer) Kummer                                     |
| <i>Hebeloma sinapizans</i> (Paulet) Gillet ss Kühner et Romagnesi | <i>Pluteus roseipes</i> Von Höhnel   |
| <i>Hygrophoropsis aurantiaca</i> (Wulfen : Fr.) Maire             | <i>Pseudoclitocybe cyathiformis</i> (Bulliard : Fr.) Singer                    |
| <i>Hypholoma fasciculare</i> (Hudson : Fr.) Kummer                | <i>Ramaria largentii</i> Marr et Stuntz  |
| <i>Hypholoma marginatum</i> (Pers.) Schröter                      | <i>Russula betularum</i> Hora  |
| <i>Inocybe geophylla</i> var. <i>lilacina</i> (Peck) Gillet       | <i>Russula cavipes</i> Britzelmayer, ss Heim                                   |
| <i>Laccaria amethystina</i> (Hudson) Cooke                        | <i>Russula queletii</i> Fr.  |
| <i>Lactarius citriolens</i> Pouzar                                |  |

*Stropharia caerulea* Kreisel  
*Tephroclype rancida* (Fr. : Fr.) Donk  
*Tremiscus helvelloides* (DC. : Fr.) Donk

*Tricholoma fulvum* (Bulliard : Fr.) Saccardo, ss Quélet  
*Tricholoma orirubens* Quélet  
*Tricholoma pardinum* (Pers.) Quélet

Commune : Aillon-le-Jeune

Lieu-dit : Rond-point du Lindar

Altitude : 1170 m

Coordonnées : longitude E 06°04'58" – latitude N 45°33'56"

*Alnicola luteolofibrillosa* Kühner  
*Armillaria mellea* (Vahl : Fr.) Kummer  
*Clitocybe nebularis* (Batsch : Fr.) Kummer  
*Clitocybe phyllophila* (Pers. : Fr.) Kummer  
*Collybia cookei* (Bresadola) J.D. Arnold  
*Cortinarius gentilis* (Fr. : Fr.) Fr.  
*Cortinarius venetus* (Fr.) Fr., ss Fr., Moser, Henry  
*Cystoderma carcharias* (Pers.) Fayod  
*Delicatula integrella* (Pers. : Fr.) Fayod  
*Galerina atkinsoniana* A.H. Smith  
*Hebeloma sinapizans* (Paulet) Gillet ss Kühner et Romagnesi  
*Hygrophorus fagi* Becker et Bon  
*Hypholoma fasciculare* (Hudson : Fr.) Kummer  
*Inocybe fastigiata* (Schaeffer) Quélet  
*Inocybe kuehneri* Stangl et Veselsky  
*Lactarius deterrimus* Gröger  
*Lactarius fuliginosus* (Fr. : Fr.) Fr., ss Quélet, Kühner et Romagnesi

*Lactarius piperatus* (Fr. : Fr.) Pers., ss Quélet, Bat.  
*Lactarius volemus* (Fr. : Fr.) Fr.  
*Marasmius alliaceus* (Jacq. : Fr.) Fr.  
*Mycena nitriolens* Valla  
*Mycena polygramma* (Bulliard : Fr.) Gray  
*Mycena terena* Aronsen et Maas Geesteranus  
*Phaeolepiota aurea* (Matt. : Fr.) Konrad et Maublanc  
*Russula chloroides* (Krombholz) Bresadola  
*Russula fuscorubra* (Bresadola) Singer  
*Russula olivacea* (Schaeffer) Pers.  
*Russula queletii* Fr.  
*Russula violacea* Quélet, ss Romagnesi  
*Russula xerampelina* (Schaeffer) Fr.  
*Tricholoma aurantium* (Schaeffer : Fr.) Ricken  
*Typhula erythropus* (Pers. : Fr.)



# BALADE MYCOLOGIQUE AU COL DE LA DORIAZ

## COMPTE RENDU DE LA SORTIE DU 17 OCTOBRE 2009

### LISTE DES CHAMPIGNONS OBSERVÉS

(d'après les notes d'André Anselme-Martin et Maurice Durand).

Commune : Les Déserts et Saint-Jean-d'Arvey

Lieu-dit : col de la Doriaz et terminus de la route forestière du Peney

Altitude : 1100 m

Coordonnées : longitude E 05°59'36" – latitude N 45°36'41"

- Aleuria aurantia* (Pers. : Fr.) Fuckel  
*Amanita muscaria* (Linné : Fr.) Pers.  
*Armillaria ostoyae* (Romagnesi) Herink  
*Boletus edulis* Bull.:Fr.  
*Calocera viscosa* (Pers. : Fr.) Fr.  
*Cantharellus tubiformis* Fr. : Fr., ss Cooke  
*Chalciporus piperatus* (Bulliard : Fr.) Bataille  
*Clitocybe nebularis* (Batsch : Fr.) Kummer  
*Clitocybe odora* (Bulliard : Fr.) Kummer  
*Clitocybe phyllophila* (Pers. : Fr.) Kummer  
*Collybia butyracea* (Bulliard : Fr.) Kummer  
*Collybia cirrhata* (Pers.) Quélet  
*Cortinarius alboviolaceus* (Pers. : Fr.) Fr.  
*Cortinarius calochrous* (Pers.) Fr.  
*Cortinarius camphoratus* Henry  
*Cortinarius cinnamomeus* (L. : Fr.) Fr., ss Fr.  
*Cortinarius gentilis* (Fr. : Fr.) Fr.  
*Cortinarius infractus* (Pers. : Fr.) Fr., ss Fr.  
*Cortinarius odorifer* Britz  
*Cortinarius orichalceus* (Batsch) Fr., ss Fr., Quélet  
*Cortinarius percomis* Fr.  
*Cortinarius venetus* (Fr.) Fr., ss Fr., Moser, Henry  
*Cystoderma carcharias* (Pers.) Fayod  
*Entoloma nidorosum* (Fr.) Quélet  
*Entoloma sericeum* (Bulliard) Quélet (Non Schaeffer)  
*Fomitopsis pinicola* (Swartz.:Fr.) Kickx  
*Galerina marginata* (Batsch) Kühner  
*Gymnopilus penetrans* (Fr.) Murrill  
*Hygrophoropsis aurantiaca* Murr.  
*Hygrophorus agathosmus* (Fr.) Fr.  
*Hygrophorus chrysodon* (Batsch : Fr.) Fr.  
*Hygrophorus eburneus* (Bulliard : Fr.) Fr.  
*Hygrophorus pudorinus* (Fr. : Fr.) Fr.  
*Hypholoma capnoides* (Fr.:Fr.) Kumm  
*Hypholoma marginatum* (Pers.) Schröter  
*Hypholoma sublateralium* (Fr.) Quélet  
*Hebeloma radicosum* (Bull.:Fr.) Rick  
*Inocybe kuehneri* Stangl & Veselsky  
*Laccaria amethystina* (Hudson->) Cooke  
*Laccaria laccata* (Scopoli : Fr.) Cooke  
*Lactarius albocarneus* Britzelmayer  
*Lactarius aurantiacus* (Vahl:Fr.) S.F. Gray  
*Lactarius blennius* (Fr. : Fr.) Fr.  
*Lactarius fuliginosus* (Fr. : Fr.) Fr., ss Quélet, Kühner et Romagnesi  
*Lactarius intermedius* (Fr.->) Cooke  
*Lactarius pallidus* (Pers. : Fr.) Fr.  
*Lactarius picinus* Fr.  
*Lactarius salmonicolor* Heim & Leclair  
*Lactarius scrobiculatus* (Scopoli : Fr.) Fr.  
*Lactarius uvidus* (Fr. : Fr.) Fr.  
*Lycoperdon perlatum* Pers. : Pers.  
*Lyophyllum connatum* (Schumacher : Fr.) Singer  
*Lyophyllum decastes* (Fr. : Fr.) Singer  
*Macrocystidia cucumis* (Pers. : Fr.) Jossierand  
*Mycena aurantiomarginata* (Fr. : Fr.) Quéletss Smith, Ricken  
*Mycena epipterygia var.atroviviscosa* Malençon ex Maas Geesteranus  
*Mycena haematopus* (Pers. : Fr.) Kummer  
*Mycena renati* Quélet  
*Mycena vulgaris* (Pers. : Fr.) Kummer  
*Oligoporus caesius* (Schrad. : Fr.) Gilbertson et Ryvarden  
*Oudemansiella radicata* (Relhan : Fr.) Singer  
*Pholiota lenta* (Pers. : Fr.) Singer  
*Pycnoporus cinnabarinus* (Jacquin : Fr.) Karsten  
*Russula cavipes* Britzelmayer, ss Heim  
*Russula emetica* var. *silvestris* Singer  
*Russula fellea* (Fr. : Fr.) Fr.  
*Russula integra* (Linné) Fr., ss Maire  
*Russula olivacea* (Schaeffer) Pers.  
*Russula queletii* Fr.  
*Russula viscida* Kudrna  
*Sarcodon imbricatus* (L. : Fr.) Karsten  
*Stropharia caerulea* Kreis.  
*Stropharia coronilla* (Bulliard : Fr.) Quélet 1872  
*Tephrocycbe rancida* (Fr. : Fr.) Donk  
*Tricholoma orirubens* Quélet  
*Tricholoma pseudonictitans* Bon  
*Tricholoma saponaceum* (Fr. : Fr.) Kummer  
*Tricholoma sciodes* (Pers.) C.Martin, ss Cléménçon  
*Tricholoma sulfureum* (Bull.) Kumm.  
*Xerocomus badius* (Fr.:Fr.) Gilb.



# À LA RECHERCHE DE CHAMPIGNONS À ONTEX ET LUCEY

COMPTE RENDU DE LA SORTIE DU 19 OCTOBRE 2009

Par Maurice Durand

"Là-bas il y a des terrains marno-calcaires, il doit y avoir une petite poussée". De suite, les présents se sont regroupés dans trois voitures en direction d'Ontex ; tous pleins d'espoirs malgré cette période désertique pour le règne fongique.

Seulement vingt-deux espèces récoltées après une heure de cueillette ! De plus tous les spécimens sont dans un état qui laisse deviner des conditions très défavorables. Le moral de l'équipe commence à baisser.

Après un conciliabule des participants, nous décidons rapidement de prendre la route du marais de Lucey. Dans les fossés creusés par les écoulements des eaux, quelques petites espèces caractéristiques de ces milieux : *Alnicola luteofibrillosa*, *Lactarius lilacinus*, *Mycena speirea*, *Paxillus rubicundulus* signalent aux mycologues qu'au-dessus de leurs têtes il y a des aulnes. *Lycoperdon pedicellatum* indique que nous sommes dans les pelouses à laîches ; quant à *Tricholoma fulvum*, il indique la présence de bouleaux. Nous étions bien dans une zone humide. Ces quelques espèces moins banales pour le mycologue ont redonné un peu de baume au cœur à l'équipe.

## LISTE DES CHAMPIGNONS OBSERVÉS

(d'après les notes d'André Anselme-Martin et Maurice Durand).

Commune : Ontex

Lieu-dit : Le Mont

Altitude : 740 m

Coordonnées : longitude E 05°49'41" – latitude N 45°44'44"

*Armillaria mellea* (Vahl : Fr.) Kummer  
*Collybia butyracea* (Bull. : Fr.) Kummer  
*Clitocybe gibba* (Pers. : Fr.) Kummer  
*Clitocybe nebularis* (Batsch : Fr.) Kummer  
*Fomitopsis pinicola* (Swartz : Fr.) Kickx  
*Galerina marginata* (Batsch) Kühner  
*Hygrophorus arbustivus* (Fr.) Fr  
*Hygrophorus discoxanthus* (Fries) Rea  
*Hypholoma capnoides* (Fr. : Fr.) Kummer  
*Hypholoma fasciculare* (Hudson : Fr.) Kummer  
*Laccaria affinis* (Singer) Pazmany

*Lactarius salmonicolor* Heim & Leclair  
*Marasmiellus ramealis* (Bulliard : Fr.) Singer  
*Mycena polygramma* (Bulliard : Fr.) Gray  
*Oligoporus caesius* (Schrad. : Fr.) Gilbertson et Ryvardeen  
*Russula cavipes* Britzelmayr, ss Heim  
*Russula chloroides* (Krombholz) Bresadola  
*Russula foetens* Pers. : Fr.  
*Russula queletii* Fr.  
*Tricholoma portentosum* (Fr. : Fr.) Quélet  
*Tricholomopsis rutilans* (Sch. : Fr.) Singer  
*Xylaria hypoxylon* (L. : Fr.) Greville

Commune : Lucey

Lieu-dit : Les Puits d'Enfer

Altitude : 370 m

Coordonnées : longitude E 05°48'32" – latitude N 45°45'38"

*Alnicola luteofibrillosa* Kühner  
*Armillaria gallica* Marxmüller et Romagnesi  
*Clitocybe Cf. culigineipes* Métz.  
*Cortinarius violaceus* (L. : Fr.) Fr.  
*Gymnopilus penetrans* (Fr.) Murrill  
*Gyrodon lividus* (Bulliard : Fr.) Karsten  
*Entoloma hebes* (Romagnesi) Trimbach  
*Inonotus rheades* (Pers.) P. Karst.  
*Lactarius lilacinus* (Lasch : Fr.) Fr.  
*Leccinum variegatum* Watling  
*Lepista glaucocana* (Bresadola) Singer  
*Lepista inversa* (Scopoli) Patouillard

*Lepista irina* (Fr.) Big.  
*Lepista nuda* (Bulliard : Fr.) Cooke  
*Lepista saeva* (Fr.) Orton, ss Gillet  
*Leucoagaricus leucothites* (Vittadini) Wasser  
*Lycoperdon pedicellatum* Peck  
*Mycena rosea* (Bulliard) Gramberg  
*Mycena speirea* (Fr. : Fr.) Gillet  
*Paxillus rubicundulus* Orton  
*Piptoporus betulinus* (Bull. : Fr.) Karst  
*Russula emetica* (Schaeffer : Fr.) Pers.  
*Tricholoma fulvum* (Bulliard : Fr.) Saccardo, ss Quélet



# DÉCOUVERTE DE *CLATHRUS RUBER* À BRISON-SAINT-INNOCENT, MÉDITATION DEVANT UN MÉDITERRANÉO-ATLANTIQUE

Par Maurice Durand

En quête du moindre carpophore, mon appareil photo en bandoulière, *Cuphophyllus virgineus*, *Hygrocybe chlorophana* et *Hygrocybe glutinipes* déjà enregistrés dans mon dictaphone, j'arpente le terrain... Pourtant ce pré à hygrophores devrait être plus riche.

C'est la crise ! Mais bon sang, où sont-ils passés ? Notre planète aurait-elle tué ses paradis fongiques ? De retour comme dans une traversée du désert, que restera-t-il de ce lac en contrebas dans quelques centaines d'années, cet îlot de verdure sur lequel je marche nonchalamment résistera-t-il encore longtemps à l'expansionnisme de l'Homme ? Et pourquoi pas une "belle" maison bourgeoise au milieu de ce pré entouré de grillages et de panneaux d'interdictions ? Fortuné, aurais-je été capable de dire non à un promoteur qui m'aurait proposé une bonne affaire ?

Suis-je capable de m'intégrer dans cette nature sans avoir le besoin de la posséder, de la dominer ? Lévi-Strauss récemment disparu m'a-t-il laissé orphelin, m'a-t-il suffisamment ouvert les yeux, quel serait son regard d'ethnologue sur mon attitude ?

Oh ! Un amas rouge sang vif recouvre une peau blanchâtre. À quel dieu de la mycologie rattacher cette vision ? Carnage insolite dans ce pré asséché par un été trop chaud ou hallucination du mycologue ?

Ne serait-ce pas l'étoile de mer, ce champignon corail que nous appelons *Anthurus archeri* ? Non, je l'ai déjà trouvé dans le même état de décomposition que celui-là. Ici l'aspect est trop ramassé ; alors c'est lui, *Clathrus ruber* appelé cœur de sorcière, ce champignon en forme de lanterne rouge corail, qui n'est pas rare sur le pourtour méditerranéen et sur la côte atlantique ; mais à ma connaissance il n'a jamais été trouvé en Savoie. Sa présence ne peut pas passer inaperçue ; non loin d'ici Arthur Lequay nous avait bien montré une orchidée méditerranéenne *Himantoglossum robertianum*.

Satisfait d'avoir mon trophée, je regagne d'un pas plus aisé ma voiture que j'ai garée juste au pied du pré : c'est plus efficace. Ma satisfaction est-elle plus réfléchie que mon amertume d'avant ? Pourquoi cette espèce est-elle présente ici ? Fais-je de l'ostracisme maintenant, lui aurais-je porté le même regard si elle n'avait pas été aussi spectaculaire ? La météo caniculaire de cette été indique-t-elle un changement de climat ? Que vont devenir les plantes incapables de suivre ces modifications climatiques ? Seront-elles capables de vivre ensemble ? Suis-je en train d'assister au début d'un nouveau chaos ? Chaos : source d'évolution qui se déroulait sur des dizaines de milliers d'années, alors qu'il risque de se passer en quelques centaines d'années.

Et maintenant, dois-je garder mes grosses chaussures pour conduire ? Non, il faut être prudent, je vais les changer. Mon ordinateur de bord affiche 14°C, il me reste 105 km d'autonomie, je n'ai pas besoin de faire le plein, je le ferai demain. C'est un beau temps pour un début décembre, c'est toujours çà de pris...

Voici la localisation précise de cette observation de *Clathrus ruber* réalisée le 3 décembre 2009 :

Commune : Brison-Saint-Innocent

Lieu dit : Beauregard

Altitude : 424 m

Coordonnées : longitude E 05°53'58" – latitude N 45°43'14"

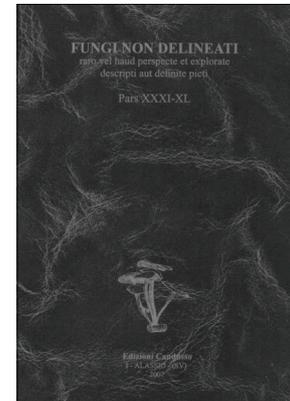
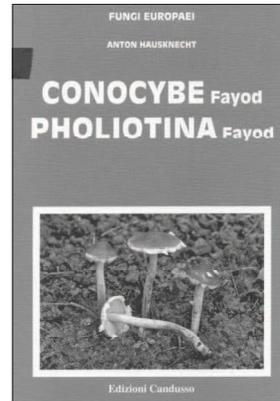
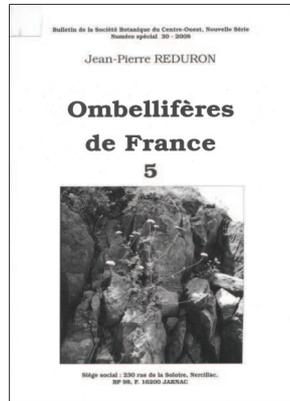
Ce champignon spectaculaire est illustré par exemple dans les "*Champignons du nord et du midi*" de Marchand (1976) : tome 4, p. 163 et dans "*Champignons d'Europe occidentale*" de Bon (1988) : p. 301.



## DANS NOTRE BIBLIOTHÈQUE

Par Véronique Le Bris

Voici quelques-unes des dernières acquisitions de notre association, que chacun pourra trouver dans notre local à la Maison des Associations.



Ces quatre livres viennent compléter des collections commencées pour certaines depuis plusieurs années.

Ce sont des ouvrages spécialisés qui servent bien souvent de référence lors de nos déterminations.

**Agrostis de France** fait suite à plusieurs livres du même auteur, traitant des graminées. Il ira, sur les étagères de notre bibliothèque, se placer tout près des **Poa**, des **Festuca**, des **Bromus** et des **Eragrostis**. La qualité de ses descriptions et de ses illustrations fera de lui un ouvrage largement consulté par les botanistes.

On l'attendait, il ne nous a pas déçus : le cinquième et dernier tome des **Ombellifères de France** fait, comme les précédents, référence pour la connaissance de cette famille.

C'est le onzième tome des **Fungi Europaei** édité par les éditions Candusso : il traite des **Conocybe** et **Pholiotina**. Comme les autres ouvrages de la série, il s'adresse aux spécialistes et leur est très précieux pour déterminer les champignons de ces deux genres. Beaucoup de descriptions microscopiques... et des textes en latin, anglais ou allemand découragent de le prendre pour livre de chevet !

**Fungi non delineati** s'adresse à peu près au même public que le précédent. Il s'agit ici du regroupement de dix Pars traitant chacun d'espèces rares et intéressantes. Les sujets sont traités dans la langue des auteurs, ce qui peut parfois être inaccessible pour certains.

**AGROSTIS DE FRANCE**  
Robert PORTAL  
2009 – 301 pages.

**OMBELLIFÈRES DE FRANCE – Tome 5**  
Jean-Pierre REDURON  
Bulletin de la Société Botanique du Centre-Ouest, nouvelle série, numéro spécial 30 – 2008 –  
pp. 2349-3004.

**FUNGI NON DELINEATI – Pars XXXI-XL**  
Edizioni Candusso - 2006.

**FUNGI EUROPAEI**  
**CONOCYBE Fayod – PHOLIOTINA Fayod**  
Edizioni Candusso - 2009 – 968 pages.

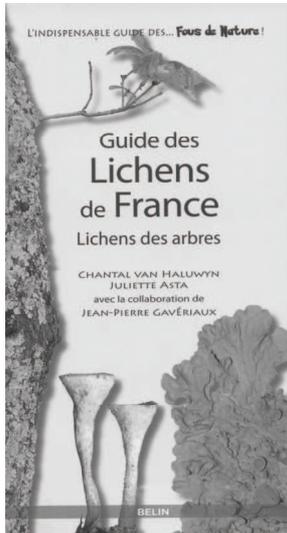


**PETIT PRÉCIS DE PHYTOSOCIOLOGIE SIGMATISTE**  
**Jean-Marie ROYER**  
 Bulletin de la Société Botanique du Centre-Ouest, nouvelle série, numéro spécial 33 – 2009 – 86 pages.

Décidément, ils sont très forts dans cette Société Botanique du Centre-Ouest. Et en plus ils écrivent et ils publient leur savoir ! S'il n'est pas toujours aisé pour le néophyte d'identifier une espèce, il est souvent encore plus difficile de repérer les communautés végétales. Mais à force de les sensibiliser au cours de conférences, de reconnaissances sur le terrain... ou par l'acquisition d'ouvrages très intéressants comme celui-ci, les membres de la Société Mycologique et Botanique de la Région Chambérienne deviendront bientôt familiers de cette approche.

**ROSES OF GREAT BRITAIN AND IRELAND**  
**G.G. GRAHAM & A. L. PRIMAVESI**  
 BSBI HANDBOOK N° 7 – 2005 – 208 pages.

Nous avons organisé, en hiver 2008, dans notre association, des séances d'identification de *Rosa* à partir d'échantillons d'herbiers et constaté que l'exercice est loin d'être simple. Notre démarche aurait probablement été plus précise si nous avions eu pour nous aider cet ouvrage, qui décrit vingt espèces présentes en Irlande et Grande-Bretagne (dont treize présentes en Savoie) ainsi que de nombreux hybrides qui compliquent les déterminations. Ce livre est facilement abordable et agréable à consulter ; il n'en demeure pas moins que certains spécimens de *Rosa* restent difficiles à différencier !

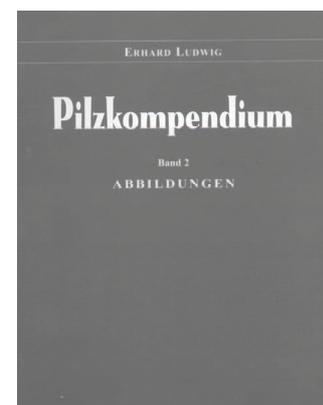


**GUIDE DES LICHENS DE FRANCE – Lichens des arbres**  
**Chantal VAN HALUWYN & Juliette ASTA**  
 BELIN - 2009 – 240 pages.

Nous possédons déjà quelques ouvrages traitant des lichens mais peu d'entre nous se sentent vraiment à l'aise avec ces drôles de petites créatures. Et pourtant ils attirent toujours l'œil lors de nos herborisations. Ce petit guide est donc fait pour nous tous : il nous explique tout de manière très simple sur ces êtres symbiotiques et nous guide de manière très pédagogique en vue de leur identification. Félicitations aux auteurs qui nous mettent entre les mains une mine de savoir à portée de tous !

**PILZKOMPENDIUM**  
**ERHARD LUDWIG**  
 FUNGICON-Verlag - 2007.

PILZKOMPENDIUM se compose de quatre volumes : les deux premiers sont des descriptions en allemand, complètement hermétiques à ceux qui ne pratiquent pas cette langue. Les deux autres, qui ont motivé l'achat de cet ouvrage, sont constitués de planches remarquables auxquelles les mycologues pourront se référer pour l'identification d'espèces mal connues et peu décrites.



# BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ MYCOLOGIQUE ET BOTANIQUE DE LA RÉGION CHAMBÉRIENNE

## N° 15 - SOMMAIRE :

|  |       |
|--|-------|
| Éditorial  | p. 1  |
| Poème  | p. 2  |
| Flore vernale à Saint-Pierre-de-Curtille   | p. 3  |
| Herborisation printanière à Vraisin (Lucey)  | p. 7  |
| Balade à la croix de Chevrotière à Jarrier   | p. 12 |
| Balade au col des Prés à Thoiry : horizon bouché, botanistes trempés !   | p. 17 |
| Week-end botanique en Haute Maurienne  | p. 21 |
| Botanique dans la combe de la Neuva et au col du Grand Fond (2671 m)   | p. 30 |
| À la pêche aux hydrophytes sur les bords du Rhône  | p. 34 |
| Les fougères de la montagne de l'Épine : entre vert foncé et vert clair  | p. 37 |
| Herborisations dans la région chambérienne en 2009   | p. 39 |
| Complément (IV) à l'inventaire commenté et liste rouge<br>des plantes vasculaires de Savoie                                  | p. 50 |
| Le pin mugo au mont Cenis  | p. 54 |
| Bryologie : le genre <i>Sphagnum</i> en Savoie   | p. 58 |
| Les envahisseurs sont là !   | p. 64 |
| Vacances mycologiques 2009   | p. 79 |
| Sortie intersociétés dans la forêt de Rhonne et<br>découverte d'une russule exotique en Savoie : <i>Russula camarophylla</i> | p. 76 |
| Week-end mycologique dans le Bugey   | p. 82 |
| La mycologie à Aillon, c'est toujours bon !  | p. 85 |
| Balade mycologique au col de la Doriaz   | p. 87 |
| À la recherche de champignons à Ontex et Lucey   | p. 88 |
| Découverte de <i>Clathrus ruber</i> à Brison-Saint-Innocent,<br>méditation devant un méditerranéo-atlantique                 | p. 89 |
| Dans notre bibliothèque  | p. 90 |

Ont participé à la réalisation de ce bulletin : André ANSELME-MARTIN, Félix BENOIT, Jean BUSSON, Jeannette CHAVOUTIER, Christophe CHILLET, Claude CHOUDIN, Thierry DELAHAYE, Maurice DURAND, Catherine GARRAUD, Michel GASCHET, Lucienne GUILLAND, Daniel JACQUIN, Régis KRIEG-JACQUIER, Pierre LACOSSE, Véronique LE BRIS, Arthur LEQUAY, Gérard MOUTON, Gaëlle PINEAU, Anne-Marie PRIEUR, Patrice PRUNIER, Régine REVEL, Paul ROUSSELOT-PAILLEY, Emmanuelle SAUNIER, Sylvie SERVE.



## **POUR APPRENDRE À RECONNAÎTRE LES CHAMPIGNONS ET LES PLANTES, REJOIGNEZ LA SOCIÉTÉ MYCOLOGIQUE ET BOTANIQUE DE LA RÉGION CHAMBÉRIENNE**



Maison des associations  
Boîte U 10  
Rue Saint-François-de-Sales  
73000 Chambéry  
smbrc@wanadoo.fr  
<http://smbrc.fr>  
<http://perso.wanadoo.fr/smbrc>

L'association est membre de la  
Fédération Mycologique et  
Botanique Dauphiné-Savoie  
[www.fmbds.org](http://www.fmbds.org)